8 4°

23me Année | N° 13 | 1er Juillet 1916

AUG 15 1916
UNIV. OF MICH.
LIBRARY

LA REVUE DE PARIS

DIRECTEURS

ERNEST LAVISSE
de l'Académie française

MARCEL PRÉVOST
de l'Académie française

SOMMAIRE

		Pages
Ernest Lavisse.	*La Direction de l'Opinion publique.*	5
Émile Verhaeren. . . .	*Poèmes.*	11
Un Interprète.	*En regardant l'Armée anglaise.*	20
Paul Margueritte. . . .	*Sous les Pins tranquilles* (2e partie)	40
Edmond Haraucourt .	*Émile Faguet.*	85
Profr Auguste Broca. .	*Les Progrès de la Prothèse pour les Amputés.*	94
Cardal Tommaso Arezzo	*Comment je m'évadai de la Corse.* — I.	106
Georges Lachapelle. . .	*L'Œuvre de Demain : la Décentralisation.* .	152
René Labruyère. . . .	*De Biskra à Touggourt pendant la Guerre.* . .	172
Fernand Farjenel. . . .	*Yuan Chekai.*	196
Max Hoschiller.	*A propos des Dangers de la « Guerre économique »*	219

Copyright 1916, *Revue de Paris.*

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1916

LIVRES NOUVEAUX

L'ANGLETERRE ET LA GUERRE,

par **André Chevrillon.**

Cette magistrale étude, que nos lecteurs connaissent déjà en grande partie, montre comment l'Angleterre pacifiste de juillet 1914 s'est adaptée à la guerre allemande et comment elle est devenue puissance militaire. Tenus par les journaux au courant des projets du War Office et des débats parlementaires, nous avons pourtant presque toujours mal jugé de cette adaptation ; c'est qu'il fallait pour cela pénétrer dans la psychologie profonde de ce peuple individualiste. Personne en France ne pouvait mieux y réussir que l'auteur des *Etudes anglaises*. Au moment où l'Angleterre s'apprête à faire sentir à l'ennemi le poids de ses nouvelles armées, ce beau livre permet de mieux comprendre et de mieux admirer le grandiose effort de nos alliés.

CHRONIQUES FRANÇAISES,

par **Abel Hermant.**

Rien de plus français, en effet, que l'inspiration et l'exécution de ces chroniques du temps de guerre. Elles respirent le courage allègre qui n'est guère moins nécessaire sans doute aux « humbles gens de l'arrière » qu'aux combattants héroïques. Et cela est très français, assurément, de même que le style qui, chez Abel Hermant, demeure d'une pureté si élégante, si absolue, dans l'article fugitif aussi bien que dans le roman le plus étudié. Chez un écrivain, c'est une forme excellente du patriotisme.

LA STÈLE D'UN AMI,

par **Jean-Louis Vaudoyer.**

Ces vers sont un pieux hommage à la mémoire du poète Paul Drouot, mort à vingt-neuf ans, dans les batailles de l'Artois. L'impression émouvante se manifeste par une harmonie riche et nombreuse. On aimera surtout le poème en *terza rima* que traverse un beau souffle.

CAHIERS D'UN ARTISTE,

par **Jacques-Emile Blanche.**

« Ne pouvant peindre la guerre avec des couleurs — et incapable de penser à autre chose qu'à la guerre — un artiste la décrit comme il peut, à la plume et au crayon. » C'est ainsi que l'auteur lui-même a défini son œuvre. Les lecteurs de cette Revue savent du reste que la plume et le crayon sont prestigieux. Le très grand charme de ces *Cahiers*, outre leur richesse et leur variété pittoresque, sur lesquelles il serait vain d'insister désormais, c'est leur sincérité, leur vitalité frémissante et, pour ainsi dire, leur réalisme psychologique.

LE PLAN PANGERMANISTE DÉMASQUÉ,

par **André Chéradame.**

M. Chéradame explique, sous une forme frappante et par de nombreuses cartes, l'immense danger que représentent pour le monde entier les ambitions pangermanistes. L'Allemagne s'est efforcée de réaliser par les armes un programme politique élaboré depuis 1898, et si elle réussissait, même en cédant aux Alliés la Pologne et la rive gauche du Rhin à constituer une *Europe centrale*, à unir Hambourg à Bagdad, le colosse germanique sortirait de la lutte plus fort que jamais. M. Chéradame met en garde le public contre ce « *coup de la partie nulle* », et démontre la nécessité de mener la guerre jusqu'à l'écrasement du militarisme prussien.

LES CITÉS MEURTRIES : SENLIS
(du 2 au 9 septembre 1916),

par **le Baron André de Maricourt.**

Le drame de Senlis s'évoque douloureusement dans ce luxueux album : les nombreuses illustrations, judicieusement choisies, fixent l'œuvre destructrice des barbares ; et le substantiel récit de M. de Maricourt, qui vécut à Senlis ces jours tragiques, ne sera pas inutile à l'heure du règlement des comptes.

LA DIRECTION

DE

L'OPINION PUBLIQUE

Il n'y a pas de doute que l'opinion publique doit être dirigée. Un peuple, brusquement, a vu se dresser devant lui l'alternative : vaincre ou mourir. Il a subi le plus formidable des assauts ; un moment il a pu se croire perdu. Depuis deux ans bientôt, il est secoué par des émotions diverses; chaque matin, chaque soir lui apportent des nouvelles venues de théâtres tout proches ou très lointains ; ou bien, par moments, il a l'impression de s'enliser dans le marasme ; et il dépense son antique richesse, et il verse des flots de son sang. Ce peuple a besoin d'être informé, conseillé, soutenu ; il a droit à la sollicitude constamment attentive de ses bergers.

Comment le Gouvernement a-t-il compris la direction de l'esprit public? Ses intentions apparaissent, d'abord, dans la façon dont il emploie la censure.

Mettons la censure hors de cause en ce qui concerne le secret des opérations militaires ; tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il doit être gardé à tout prix. J'en dirai autant du secret des opérations diplomatiques; il n'est pas permis de divulguer les négociations qui, au jour le jour, se poursuivent entre les puissances alliées. Il y a là toute une histoire secrète, qui sera révélée plus tard ; on y verra que, bien qu'ils soient d'accord en la volonté de combattre et de vaincre

302435

ensemble, chacun des alliés a gardé des vues particulières et d'héréditaires habitudes. Alors, on comprendra des choses qui semblent aujourd'hui inintelligibles, des jugements portés à la légère, des jugements faux, comme tous ceux qui viennent de l'ignorance, devront être réformés. Pour le moment, le silence est nécessaire, et la censure a raison de l'imposer.

Mais considérons l'œuvre de la censure dans son ensemble, et nous y verrons une constante volonté d'éviter au public les émotions. Jusqu'à ces derniers temps, elle a voulu atténuer dans les récits d'officiers et de soldats les horreurs de la guerre. J'ai vu, sur les épreuves du beau livre du lieutenant Genevoix, nombre de coups de crayon biffant les passages impressionnants. Quant aux articles de journaux, s'ils veulent signaler à tel ou tel moment la gravité de la situation, ils sont mutilés; il leur arrive même, rarement il est vrai, de ne plus garder que le titre et la signature.

L'intention de ne point inquiéter le public, révélée par la censure, se reconnaît à beaucoup d'autres signes.

Les gouvernements d'Allemagne publient régulièrement les listes de leurs tués, blessés et disparus. Leur compte n'est pas absolument exact; on a la preuve qu'il est habilement truqué; mais les chiffres avoués sont formidables. Chez nous, sur nos pertes, silence absolu.

Et pourquoi sommes-nous arrivés si tard, et même ne sommes-nous pas arrivés encore à « organiser l'alimentation »? Est-ce un effet de l'imprévoyance française, qui tant de fois a fait ses preuves avant et depuis la guerre? Ou bien une preuve de plus de la crainte d'effrayer le public par l'idée d'un danger de famine?

D'autre part, la censure a laissé passer sans objection les nouvelles et les articles où depuis si longtemps l'Allemagne est représentée comme mourant de faim.

La volonté de maintenir le pays dans un état d'esprit optimiste est donc certaine. Et c'est une volonté dangereuse.

D'abord, elle ne peut rien sur une prédisposition au pessimisme qui se rencontre en un certain nombre de personnes. Tout pays a ses pessimistes nés, de qui l'humeur, chagrine en

temps ordinaire, s'enrage aux temps comme celui-ci. Tout effort pour les rasséréner ne sert qu'à les confirmer dans leurs sentiments lugubres. Vous ne leur dites pas l'état de nos pertes; ils imaginent des chiffres fantastiques.

Et puis, à la longue, même les prédisposés à la confiance s'inquiètent de ne point voir se réaliser les espérances qu'on leur a permises. Ils deviennent sceptiques. Au moment même où l'Allemagne commence à très sérieusement souffrir de la pénurie des vivres, ils haussent les épaules : « Voilà trop longtemps qu'on nous raconte ces histoires... »

Or, il semble bien que nous n'ayons pas besoin de tant de ménagements. Chez nous, se trouvent à coup sûr des défaillants ; ne nous faisons pas croire à un état d'âme universellement héroïque ; pareil miracle est inimaginable ; mais, c'en est un, très réel, que la patience, l'endurance, et la foi en la victoire que garde la grande majorité de notre peuple. C'est pourquoi il a droit à toute la vérité.

La vérité, c'est que les forces de l'ennemi demeurent très considérables; aussi devons-nous prévoir que son suprême effort sera formidable. Au bord de l'abîme, il se cramponnera désespérément. Pensez de quelle hauteur il s'agit de tomber! Car ce peuple qui voudrait persuader au monde qu'il subit cette guerre et ne fait que s'y défendre, et dont les chefs parlent ouvertement de paix et donnent à entendre obscurément qu'ils sont prêts à parler raison, voilà des années que, par la voix de ses théologiens, de ses philosophes, de ses historiens, de ses professeurs, de ses généraux, de ses hommes d'État, de son empereur, en termes clairs, éclatants, énormes, il proclame sa supériorité entre les nations et sa divine mission rédemptrice. Il a prodigué à tous les États, sans en excepter un seul, l'insulte de son mépris. Il a dressé la carte folle de ses revendications territoriales et de ses ambitions économiques. C'est lui enfin qui, se croyant la Force invincible, a prétendu qu'il n'y a de droit que dans et par la Force.

Faudra-t-il donc qu'il soit convaincu de son erreur par la démonstration que sa force fut insuffisante? Devra-t-il subir le droit du plus fort, qu'il affirme être le droit lui-même? Après avoir pris Dieu pour juge, devra-t-il s'avouer aban-

donné, condamné par Dieu? Après la défaite, quelle ironie dans le « Dieu avec nous », le *Gott mit uns*, qui brille sur les casques et sur les plaques des ceinturons? Et puis, renoncer à ses appétits de territoires, à ses appétits d'or, aux joies du gros luxe ; après fortune que l'on croyait faite, tomber en une misère que l'on prévoit très noire! Imaginez ce total effondrement, cet à vau-l'eau du profane et du sacré, cette débâcle d'élucubrations philosophiques, de textes bibliques, de prospectus d'industries? Jamais peuple, à aucun moment de l'histoire, ne fut menacé d'une catastrophe pareille.

Et l'empereur? Il a maintes fois parlé d'un empire universel des Hohenzollern. Sur le caractère de cet État, il ne s'est pas nettement expliqué. Il s'est contenté de dire que ce ne serait pas un empire à la façon de ceux d'Alexandre, de César ou de Napoléon. Imiter Alexandre, César ou Napoléon, quand on est Guillaume II, fi donc ! Ce serait un empire comme on n'en a jamais vu. Mais lui, qui s'est imaginé maître du monde, il doit vivre aujourd'hui des heures très dures. Il ne dort pas bien toutes les nuits.

C'est un esprit imaginatif, du genre théâtral ; il a inspiré des sujets de pièces, présidé à des répétitions. Une fois il a demandé à l'ambassadeur de France, M. Herbette, comment le cygne de *Lohengrin* est « manœuvré » sur la scène de notre Opéra. Il y a quelques années, à Berlin, il me parlait des Chevaliers teutoniques, conquérants de la vieille Prusse ; je lui dis mon étonnement que cette histoire, pittoresque et poétique, n'ait inspiré en Allemagne aucun musicien dramaturge, et je lui racontai une légende rapportée par un des *Scriptores rerum prussicarum* : le soir d'une bataille, où les chevaliers avaient été vaincus, la sainte Vierge, leur patronne, descendue du ciel, se baissa vers les corps des martyrs, cueillit leurs armes, et les remit aux deux anges qui l'accompagnaient. L'empereur devint très attentif. Il imagina tout de suite les âmes figurées par de petites flammes électriques, et conclut : « Cela se fera. »

Or, nous pouvons être sûrs que cet homme, qui cherche toujours la « scène à faire », a plus d'une fois pensé à la grande scène historique de la « rentrée des troupes » à Berlin, après victoire.

L'abord de la capitale, du côté de l'Ouest, est un rendez-vous

de monuments de gloire. Après qu'on a dépassé la Colonne de la Victoire, érigée en l'honneur de « l'inoubliable grand-père », vainqueur du Danemark, vainqueur de l'Autriche, vainqueur de la France, on a devant soi la porte de Brandebourg, surmontée du char de la Victoire; à droite, l'Allée de la Victoire, — une idée de Guillaume II lui-même, — la fameuse *Siegesallee*; là s'alignent, en marbres blancs, les margraves électeurs de Brandebourg, aux pieds desquels les maîtres d'école vont de temps à autre enseigner aux petits Berlinois les gloires de la famille; et, enfin, à gauche, se dresse, en bronze, haute, solide, avec une expression de sécurité dans la force, la statue de l'homme des mains de qui l'empereur a violemment pris les rênes pour conduire l'empire vers de nouvelles et plus vastes destinées,..

Comme ce serait beau, à la rentrée solennelle, le passage, entre ces souvenirs, d'un second Guillaume le Grand, chevauchant sous le casque où l'aigle éploie ses ailes, promenant sur la foule et arrêtant un moment sur le bronze de ce Bismarck qui l'exécra, la dure fierté de son regard impérial et de ses moustaches en crocs! Quel rêve! .. Mais si vraiment l'impossible arrive et qu'il faille cacher un visage de vaincu à Potsdam ou à *Hubertustock*, quel cauchemar!

Avant de se résigner à une pareille fin, l'Empereur et son fils, le « Prince de la couronne », s'obstineront en leur effort. Tant qu'ils auront des régiments, ils leur crieront rageusement le *Vorwaerst!* Attendons-nous à de terribles sursauts. M. de Bulow a prédit « Le ciel et la terre trembleront. »

Voilà des vérités dont il faut que nous soyons tous pénétrés; mais en voici de tout aussi certaines.

Le Gouvernement est informé de l'état des forces alliées et de l'état des forces adverses. Il sait le lamentable épuisement de l'Autriche, et, à quelques chiffres près, à quoi se réduisent les « disponibilités » de l'Allemagne. Le résultat de ces calculs soigneusement faits au ministère de la Guerre et au Grand Quartier Général devraient être communiqués à la presse, qui ne saurait trop souvent les répéter.

Le Gouvernement et le Grand Quartier Général entendent dans les lettres trouvées sur les prisonniers et les morts

ennemis les confidences de l'Allemagne. Ces confidences sont douloureuses : des cris de familles qui meurent de faim ; des cris de soldats harassés, fous de terreur ; des colères, des menaces, même des grondementls révolutionnaires ; de frénétiques appels à la paix. De pareils documents, qui fermeraient la bouche aux pessimistes enclins à ne trouver que chez nous des paroles de souffrance, de lassitude et de découragement, devraient être portés à la connaissance du grand public populaire.

Toute la vérité, la voici donc : une grande force de résistance reste à l'ennemi ; des moments d'inquiétude sont encore possibles ; prévoyons de vives émotions, des coups inattendus [1]. Mais la force de résistance décroît, et cette décroissance va se précipiter. Gardons-nous à la fois contre les effarements et contre les joies prématurées. Acceptons tous les sacrifices nécessaires. Que le Gouvernement et le Parlement ne nous en dissimulent aucun. Qu'ils nous « organisent » sévèrement pour la rude veillée de la victoire. Et fortifions en nous le courage de la patience. Et toujours représentons-nous ce dont il s'agit, c'est-à-dire — très exactement, à la lettre, — de notre honneur, de notre vie ; de préserver nous et le monde de la domination hautaine, pédantesque, hypocrite dont nous étions menacés par les artilleurs, les prédicateurs, les docteurs, les marchands de l'Allemagne prussifiée.

ERNEST LAVISSE

1. Souhaitons que les frontières de la Hollande, et surtout celles de la Suisse, soient bien gardées.

POÈMES

LES EXODES

Les pas qui s'en allaient jadis
Et du champ à la grange et de l'étable aux puits,
Les pas qui s'en allaient par la sente sauvage
Le dimanche matin, à la messe, au village,
Fuient aujourd'hui
De route en route, à l'infini.

Une à une, les maisons brûlent
Sur les plaines, au crépuscule;
On croirait voir là-bas, de larges fumiers noirs
Qui fument dans le soir
Avec un brusque éclat de feu tout à coup rouge.
La flamme passe et court des fermes jusqu'aux bouges.
Et mord déjà l'église et le vitrail ardent
Où Jésus accueillait, dites, depuis quels temps,
L'hommage
Des jaunes chameliers et des pourpres rois mages.

De toutes parts
Les gens partent comme au hasard.
Il en est qui s'en vont poussant sur leur charrette
Le lit, le matelas, le banc, la chaufferette,

Et la cage déserte où mourut le pinson ;
D'autres chargent leur dos de vieilles salaisons
Qu'un voile épais et gris défend contre les mouches;
J'en ai vu qui tenaient une fleur à la bouche
Et qui pleuraient, sans rien se dire, atrocement;
Des vieux passent, serrant leur deuil et leur tourment
Et les mères sont là, pauvres, mornes, livides,
Laissant mordre l'enfant à leur poitrine vide.

C'est derrière eux
Que la flamme grandit et saute et tangue et houle :
Son oblique lueur atteint et suit la foule
Qu'on croit voir osciller et marcher dans du feu.
Les crêtes des pignons croulent dans les fumées;
Les meules aux flancs d'or sont partout allumées;
Le bois flambe à l'orée et crépite et se tord
Et déjà l'horizon est cerné d'arbres morts.

Les gens qui vont et fuient
Conduisent au licol et leur chèvre et leur truie,
Et leur veau et leur vache, au pis flasque et ballant;
Parfois les suit encore un long troupeau bêlant
Dont la plainte s'enfonce immensément dans l'ombre.
Des chevaux harassés traînent des chars sans nombre.
Et les bêtes et les hommes s'en vont ainsi
Vers la même détresse et le même souci,
Se rapprochant et se parlant comme naguère
Avec des cris si vieux que les comprend la terre.

Et tout à coup voici les tours,
Les grandes tours qui s'éclairent de bourgs en bourgs
Et qui tendent à mains brandies
Plus haut que les pignons, tout l'incendie.
La plaine et la forêt s'illuminent au loin ;
Mares, fleuves, étangs et lacs sont les témoins
De la terreur qui dans leurs eaux se réverbère ;
Les étoiles là-haut regardent sur la terre

De rougeoyants brasiers écheveler la nuit.
Tout est hostile et noir : le silence et le bruit.
Tout est surprise et peur, tout se plaint et frissonne
Et dans les tours en feu le dernier tocsin sonne.

Et les foules passent toujours
Et las de leur cœur triste et las de leurs pas lourds,
N'ayant plus sous le front que la seule pensée
D'avancer tout au long des routes défoncées
Par le passage brusque et volant des canons.
Une ville parfois et ses larges maisons
Et ses gares de fer accueillent leurs détresses.
En des fourgons partants quelques femmes se pressent,
Tandis qu'avec leurs fils, d'autres, obstinément,
— Dites, vers quelle horreur, ou vers quel dénuement? —
Continuent à marcher, tragiques et muettes.

Le feu bondit et rebondit partout :
Ses flammes violettes
Devancent, à cette heure ardente, les remous
De ces foules qui vont et vont, Dieu sait vers où.

C'est maintenant, là, devant eux, que l'incendie
Propage et sa terreur et sa rage agrandies ;
Le ciel est angoissé par l'énorme lueur
Qui monte et perce et fouille et mord ses profondeurs.
Soudain le brusque autan s'étend de plaine en plaine,
Il ronfle et siffle et crie et part sans perdre haleine
Ranimer sous leur cendre et la flamme et le feu.
Le pays tout entier s'épouvante de Dieu
Si bien que tous croient voir sévir dans l'étendue
Comme une fin du monde aux grands vents suspendue.

Et las de leur cœur triste et las de leurs pas lourds,
Longues et fatales comme des houles,
Les foules
Marchent toujours.

L'AME PAYSANNE

Les jours de rage militaire
Quand vibre et siffle et passe, et se répand partout
L'obus précis, ardent, volant et fou,
Dites, les gens, les pauvres gens, entendez-vous
Souffrir, gémir, crier et tout à coup
Se déchirer, jusqu'à son cœur, la terre ?

Elle était votre amour, étant votre souci,
Même l'hiver sous le ciel blême
Vous l'aimiez tous plus que vous-mêmes
Et vos enfants l'aimaient, et votre femme aussi;
Et vous vous parliez d'elle avec des mots si tendres
Que ceux qui n'étaient pas gens du pays
Depuis toujours, de père en fils,
Hélas ! ne vous pouvaient comprendre.

Vos champs vous paraissaient être des hommes sûrs
Qui ne gaspillent pas le grain qu'on leur confie
Mais font en sorte, aux mois d'été, qu'il fructifie
Et devienne épi clair et moisson sous l'azur.
Vous saviez en quel coin de sol luisant ou terne,
On sème avec profit la rave ou la luzerne,
Et comme il faut qu'on soit patiemment malin
Pour tirer d'un sablon quelques quintaux de lin.
Vos yeux subtils, vos bras musclés, vos mains austères
Immensément se prolongeaient en votre terre,
Si bien qu'aux jours d'éclairs et de tonnerres fous
Quand l'orage mordait, il semblait mordre en vous.

Dites, les gens, la terre est aujourd'hui blessée
De toute la mitraille en sa chair enfoncée.
Les crevasses du feu bâillent en ses sillons.
Le tilleul de la plaine est fendu tout du long
Et tend vers le haut ciel les moignons de ses branches.
Les toits ont chu des murs comme autant d'avalanches

Et leurs lattis broyés jonchent les carrefours.
Tel un torse troué se dresse encor la tour.
Par-dessus le village et l'église en ruines
Les étoiles, le soir, peuplent cette poitrine
De feux consolateurs que l'on voit au travers.
Tout est morne et lassé d'avoir autant souffert.
L'oiseau, la bête et l'homme en leur crainte profonde,
A voir leur sol broyé, croient à la fin du monde ;
Pourtant
Cette terre aujourd'hui lamentable et blessée
De toute la mitraille en sa chair enfoncée
Renferme également
En ses bois désolés et ses plaines cruelles
Le corps des héros morts qui tous sont morts pour elle.

Dites, les gens,
Dont l'âme paysanne entend vivre la terre,
Ce qu'il vous faut sentir en ces heures de guerre,
Uniquement,
C'est l'orgueil et la force et le frémissement
De cette cendre sous la terre.
Orges, seigles, froments, s'ils sont brûlés vos grains,
Il n'importe, — voici la nouvelle semence;
Elle lève du sol en volontés d'airain
Et doit répandre en vous la divine démence
Qui veut qu'on soit terrible et tout à coup vainqueur.
Vous vous tairez devant la gloire,
Plaintes et cris, sanglots et pleurs
Afin que seul s'exalte et gronde dans les cœurs
Le cri myriadaire et fou de la victoire !

HAMBOURG

Qu'elle était large et belle, assise au bord des mers,
La grand'ville embrasée aux feux de cent coupoles
Où les hommes de l'équateur et des deux pôles
Se rassemblaient et trafiquaient de l'univers.

Un maître[1] sombre et fort y dressait sa statue ;
Sur une épée énorme il descendait ses poings ;
Ses yeux en granit pâle y semblaient les témoins
D'une dépouille immense à ses pieds rabattue.

De monstrueux vaisseaux au travers de la nuit
La lui cherchaient, là-bas, aux limites du monde.
Et le vent onduleux et la vague errabonde
Se ployaient sous son ordre et s'exaltaient pour lui.

Il regardait les docks, les quais et les terrasses :
Les blés venus d'Ukraine et des pays lombards
Faisaient des monts et des vallons, sous des hangars
Et le soleil oblique allumait d'or leurs masses.

La houleuse abondance envahissait le port
Et de là s'épandait au cœur de l'Allemagne
Jusqu'à l'âpre bruyère et l'aride montagne
Et les mines de l'Ouest et les mares du Nord.

Soit à midi, soit vers le soir, soit à l'aurore,
Sous l'Elbe, au long d'un tunnel sombre et phosphoreux,
Passaient, marteaux en main, des travailleurs nombreux
Se rendant au travail innombrable et sonore.

La foule à longs remous battait les carrefours ;
Le hall en débordait, la banque en était pleine ;
On entendait au loin des appels de sirènes
Pleurant vers la cité du fond des brouillards lourds.

Des trains illuminés s'engouffraient sous des arches.
Tout n'y était que fièvre, ardeur, vitesse, envol.
On se disait parfois que sur ce coin de sol
Le monde entier vers l'avenir ouvrait la marche.

Hélas ! que reste-t-il de son orgueil jaloux
Et de l'ancien travail déchaînant son tonnerre
Et des comptoirs jetant jusqu'au bout de la terre
Leur or myriadaire à travers les vents fous ?

1. Statue de Bismarck.

Le maître sombre et fort qui s'y dresse en statue
Sur son épée énorme a laissé choir ses poings
Et ses yeux ne sont plus que de mornes témoins
D'une puissance immense à ses pieds abattue.

Et les docks sont déserts et les halls et le port;
Plus rien au long des quais ne s'en va ni ne rentre
Et les rats restent seuls pour habiter les ventres
Et les torses vidés de ces grands vaisseaux morts.

Hélas ! où sont les grains étagés en montagnes ?
L'Angleterre a paru, et soudain l'Océan
A serré dans un siège immobile et géant
L'orgueil et peu à peu la faim de l'Allemagne.

Et maintenant, comme elle est pauvre au bord des mers,
La ville où s'allumaient les feux de cent coupoles,
Quand les hommes des équateurs et des deux pôles
S'y rassemblaient pour trafiquer de l'univers.

UNE MÈRE

Elle eut trois fils; tous trois sont tombés à Boncelle.
Le soir se fait. J'entends parler sa tendre voix.
Un trop rouge soleil joue encor dans les bois.
Mais la douceur de l'ombre est flottante autour d'elle.

On dit que toute heure est pour elle une heure triste;
Pourtant qu'elle ne veut renoncer au malheur
Dont est lasse sa chair, mais dont est fier son cœur
Et dont la clarté belle en ses larmes persiste.

Elle s'en va, et lentement sa lente main
Cueille pour ses trois morts, trois fleurs dans le chemin;
Et mon âme s'emplit de joie involontaire
A voir marcher ce deuil bienfaisant sur la terre.

1er Juillet 1916.

PRIÈRE

Oh ! les bonds de la guerre à travers les pays !

Des Alpes à l'Escaut, du Danube au Caucase,
A l'aube, au soir, le jour, la nuit,
L'obus foudroie et tue et renverse et détruit
Et coup sur coup ensevelit
Ce qu'il écrase.

L'air brûle à l'autre bout du monde.
L'air brûle et n'est que flamme et tonnerre chez nous ;
La mort stérile y recouvre d'un geste fou
Le fleuve bienfaisant et la terre féconde.

Seigneur, qu'ils étaient beaux les champs dans le soleil !
Quand le soir grandissait l'attitude superbe
D'un travailleur dressant une à une les gerbes
Avec leur ombre longue au ras du sol vermeil.

Seigneur, qu'ils étaient beaux les clos et les chaumières.
Et les jardins fleuris de maison à maison
Et les arbres marchant en rang vers l'horizon
Et s'enfonçant au loin dans l'or de sa lumière.

Qu'étaient profonds les bois, qu'étaient bonnes les eaux,
Dans la steppe en Ukraine et la prairie en Flandre,
Quand la douce rivière avec ses longs méandres
Serrait entre ses bras les tours et les hameaux !

Mais aujourd'hui, Seigneur, l'air brûle au bout du monde,
L'air brûle et n'est que flamme et tonnerre chez nous :
Des sous-marins sournois et des avions fous
Ont ravagé les vents et saccagé les ondes.

Vers des pays de brume et de caps isolés
Et puis là-bas, où des vagues qui montent blanches
Assiègent un roc blanc, à Douvres, sur la Manche,
Et puis, jusqu'au Bosphore, et puis, jusqu'à Thulé,

Partout la mort immense et rouge se démène.
Elle part d'Odessa ou s'élance du Rhin
Et rôde même, autour du piédestal marin,
D'où Minerve éclairait de ses ailes, Athènes.

Seigneur, si tout l'espace est en proie à l'effroi,
Pourquoi les angelus y sonnent-ils encore?
Pourquoi les muezzins, au soir et à l'aurore,
Pour monter vers ta gloire, allongent-ils leur voix...?

Seigneur, ton assistance est partout disputée :
Turc ou chrétien, chacun te somme à le servir
Et te jette d'en bas son arrogant désir
Ou sa prière atrocement ensanglantée.

Seigneur, c'est contre toi qu'il déchaîne les maux.
Où désormais poser tes regards sur la terre
Sans que tes yeux n'y voient les cent poings de la guerre
Enfoncer de la mort dans la terre et dans l'eau?

Seigneur, Dieu de la paix populaire et profonde,
Serais-tu le captif de ces empereurs fous?
Et ne comprends-tu pas qu'en pliant leurs genoux.
Et t'invoquant ensemble, ils te chassent du monde?

Ne bénis plus, Seigneur, le noir vol aquilin
De leurs drapeaux, ni le croissant de leur épée,
Mais simplement reviens t'asseoir sous la cépée,
Parmi les humbles gens, dans ta robe de lin.

ÉMILE VERHAEREN

EN REGARDANT L'ARMÉE ANGLAISE

Tout a été dit, du moins tout ce que l'on peut dire dans des articles de revues, sur sa constitution et sa valeur. C'est un sujet provisoirement épuisé. Mais observer nos alliés dans la vie quotidienne du cantonnement, les écouter causant et chantant en marche, les suivre au comptoir de l'estaminet et aux tables de famille où ils s'installent le soir, c'est là une entreprise dont les résultats peuvent varier suivant l'expérience d'un chacun. Les quelques notes qui suivent constituent une de ces enquêtes toutes personnelles et limitées. Elles ont pour objet principal le simple soldat, le Tommy déjà populaire en France. Mais on ne peut guère parler de lui sans parler aussi de son officier, ni de son interprète, qui est une des nouveautés de cette guerre si nouvelle.

I

Quelque prétention qu'aient ces impressions d'être véridiques, elles ne sauraient prétendre échapper à des banalités nécessaires. Exprimons donc encore une fois, après bien d'autres, l'étonnement que cause au nouvel arrivant le spectacle de l'encombrement ordonné et silencieux des routes. On retrouve la sage circulation de la rue de Londres dans celle de ces formidables services de l'arrière; les policemen en

casques sont simplement remplacés par des soldats à pied ou à cheval qui, un brassard rouge au bras, marqué des initiales M. P. (*military police*), font aux carrefours dangereux des gestes courts et mécaniques. Les voitures d'ambulance, les autobus, les caissons, les fourgons de toute nature ne se distinguent guère des véhicules similaires français que par leur nombre. Mais voici d'élégantes charrettes anglaises d'officiers, de minuscules autos du service des dépêches qui tiennent du bolide et de la périssoire, une poussière de motocyclettes bondissant sur le pavé gluant de la chaussée, ne laissant que le temps d'apercevoir la gaine de caoutchouc de leurs conducteurs bien campés sur leurs étriers de toréadors. Le camion automobile ou *lorry* nous hante surtout par sa masse et son fracas. Il est de toutes formes et de toutes dimensions, bien que domine la caisse oblongue, surmontée d'une bâche et précédée d'un haut siège couvert. Beaucoup d'entre eux se livraient naguère à la paisible occupation de pourvoyeurs d'épicerie dans quelque honnête et prospère centre commercial des Midlands ou du « Pays Noir », ainsi que l'attestent les inscriptions qu'ils portent encore. Devenus maintenant des instruments de guerre, ils arborent à la place d'honneur des petits noms tendres et féminins : « Nancy », « Betty », « Coquette, » comme les canons des trains blindés que nous pouvons apercevoir au passage, et dont l'un, depuis qu'il est en France, a décidé de s'appeler « Froufrou ». Le lorry est indispensable et universel. C'est lui qu'on envoie à la ville voisine chercher indifféremment une caisse de bouteilles d'eau minérale, une boîte de cirage ou trois cents kilos de fers à cheval. Il sert à tout et à tous. Aussi les conducteurs, étonnants virtuoses du volant, touchent-ils 7 fr. 75 par jour. Sur la Grand'Place de la petite ville flamande où nous arrivons, ils rangent en bon alignement leurs voitures semblables à des roulottes se préparant à une fête foraine. Ce sont des personnages aux yeux des habitants et surtout des ménagères du quartier dont ils ont tous les moyens de capter les bonnes grâces.

De chaque côté de la triste route pavée, si plate, si monotone, si bosselée, les cantonnements d'hommes et de chevaux s'allongent presque sans interruption dans les prés bien enca-

drés par ces grands arbres des Flandres, taillés très haut et qui se dressent comme des fleurs gigantesques. Il semble que l'armée anglaise soit tout entière montée. Que d'animaux, le cou allongé sur la corde qui les réunit et essayant d attraper encore un peu d'écorce sur le tronc voisin presque dépouillé ! En bras de chemise, le pantalon ou la culotte de cheval montant presqu'aux aisselles, leur gros couteau d'ordonnance accroché par derrière à une ceinture de cuir tressé, des soldats rasés, au ventre plat, vaquent à leurs corvées. Toujours la même impression de travail silencieux. Non point que la gaîté manque, mais elle est plus intermittente que chez nos troupiers ; le rire est remplacé par l'humour. Des files de cavaliers mènent des chevaux à l'abreuvoir ou à la promenade dans les tenues les plus variées. Rien ne distingue la plupart de palefreniers civils, d'autant plus que s'ils portent coiffure, c'est souvent un chapeau boer ou une casquette sans type précis. Une compagnie revient du bain, la serviette à l'épaule. Les visages sont frais et roses, le pas bien élastique. Au premier rang, un homme tire d'un ocarina une sorte de rythme de marche, allègre et saccadé, sur lequel les hommes mettent des paroles tout à fait semblables à celles de nos chansons de marche. Mais ils semblent en général préférer les rythmes graves et lents à plusieurs voix. Des enfants crient : « Voilà la musique ! » C'est le *bag-pipe* précédant le régiment écossais où tous les hommes sont beaux, sains et forts, où tous les *kilts*, revêtus d'un petit tablier kaki, se balancent ensemble à la cadence un peu lente et toujours ordonnée du pas de route. Deux jolies filles, regardent, riant, tous ces mollets nus. Et de chaque rang qui défile, partent les mêmes bruits de baisers sur la main, les mêmes cris, les mêmes apostrophes que ceux qu'on entendrait au passage d'un régiment français. Toujours assez d'indifférence à l'égard de la tenue, et cela d'ailleurs ne choque nullement. Simple et ingénieuse, cette tenue comporte des poches magnifiques, un équipement tout en tissu, des boucles sans ardillon : ce n'est qu'une adaptation du costume de touriste ou de chasseur. Le sac lui-même, le redoutable Azor, perd tout aspect rébarbatif avec son drap en caoutchouc plié à l'extérieur. Ces hommes ont l'air de partir en excursion.

Ce n'est assurément pas une découverte bien originale que celle de l'aspect sportif de Tommy Atkins. Et cependant comment ne pas la faire encore? Ou plutôt, comment ne pas éprouver quelque satisfaction à retrouver le troupier anglais si semblable à l'idée traditionnelle que nous nous formons de lui? On serait tout désorienté que le football manquât à sa vie militaire. Mais il n'y a aucune crainte à avoir de ce côté. Le ballon est, pour Tommy, exactement ce qu'est la manille pour nos poilus. Certains raffinés vont même jusqu'au cricket avec, s'il vous plaît, les jambières réglementaires et les bottes, qui ne sont pourtant pas d'un transport facile ! Il n'a fallu renoncer qu'aux complets de flanelle. Pendant que les obus s'abattaient sur Armentières, j'ai vu des soldats se ruer en foule joyeuse à un match de boxe qui obtint un gros succès. Le même jour, des affiches annonçaient un concours hippique.

Et comme football, boxe et concours hippique ne vont pas sans music-hall, d'autres affiches célébraient les attractions des « Fancies », établissement muni d'une troupe anglaise de premier ordre. Chaque division a, en outre, sa troupe à elle, chargée de procurer aux hommes les distractions dont ils ont besoin. Composée de soldats qui sont allés aux tranchées ou y reviendront, elle fait régulièrement partie des services de l'arrière et dans ses tournées, généralement triomphales, va souvent bien près de la ligne de feu. Il y a aussi, dans certaines villes, le cinématographe, où tout est militaire jusqu'à l'accompagnateur au piano, mais qui admet pourtant une galerie réservée aux officiers avec petites tables pour le thé, servi par de jeunes personnes dignes d'un tea-house londonien.

On retrouve l'influence des traditions de vie sportive dans la façon dont Tommy Atkins entend la discipline. Certes, la correction de son attitude vis-à-vis de ses officiers est absolue. Mais cette correction est due plutôt à son sentiment profond de l'inégalité sociale qu'à la vénération craintive du grade. En dépit de la transformation profonde que la guerre opère dans les mœurs militaires, l'officier garde toujours son auréole de gentleman, d'un gentleman qui, même dans la vie civile, appartient à la caste des chefs. Tommy Atkins le respecte comme il respecte son lord. Le caractère spécial que lui confère l'uniforme est moins accusé que chez nous. Lui-même,

d'ailleurs, en se revêtant de kaki, n'éprouve pas au même degré qu'un Français le sentiment de changer de peau. Cela est évident pour les territoriaux, simples amateurs d'exercices militaires avant la guerre. Mais cela est vrai encore même des réguliers. Cela est vrai aussi des volontaires pour lesquels la formation militaire a été réduite à l'essentiel. Car ce moule, qu'en France ont creusé et durci des siècles de générations belliqueuses et rompues au métier des armes, est pour Tommy Atkins moins rigide et moins profond. Pour ses ancêtres, et même pour lui, jusqu'à présent, l'armée, servante mercenaire du gouvernement civil, n'a guère été employée qu'à des conquêtes lointaines ou des guerres continentales. C'est avec son or surtout que l'Angleterre a vaincu. L'armée n'a jamais été la patrie elle-même, son expression la plus glorieuse et la plus vivante. Aussi Tommy Atkins ne comprendrait-il pas ce renoncement absolu de soi-même qui semble naturel à notre troupier. Il n'admet pas l'inconfortable dans son nouvel état. Aucune auréole magique n'entoure pour lui l'autorité de ses gradés. Ce sont des directeurs d'exercice ayant droit de punir, et c'est tout. L'immortel adjudant de Courteline ne produirait sur lui aucune impression. Détail significatif : même en temps de paix, il n'est pas tenu de saluer ses sous-officiers. Cependant, si la discipline est plus souple et moins militaire que dans notre armée, elle n'en est pas moins réelle. C'est, il faut y insister, parce que Tommy Atkins n'a guère perdu sa mentalité de civil. Il ne fait que conserver dans la vie militaire son respect du policeman et du gentleman.

Mais comme il nous paraît négligent, voire désordonné ! Il est d'observation courante que dans sa patrie l'argent se gagne vite et ne s'économise guère. Le home anglais, si propre et d'un confortable si doux, est d'un entretien dispendieux, faute de cette prévoyance et de cet art ménager qui est une des gloires de la Française. Tommy Atkins ne gagne jamais moins de 1 fr. 80 par jour ; il est copieusement nourri et équipé par un gouvernement habitué aux exigences des mercenaires ; c'est un grand seigneur à côté de notre pauvre troupier. Aussi sème-t-il un peu partout, en même temps que des shillings, les détails pittoresques de son équipement. Rondelles de toques écossaises, plaques ou boutons portant en délicates ciselures

des locomotives, des ballons, des éléphants, des chevaux au galop, des harpes irlandaises, des chardons écossais, boîtes de thé, de confiture, de beurre, jambon, viande, couvertures, draps de caoutchouc, couteaux, tout y passe. Il ne craint ni revues de détail ni pénurie. Le gouvernement est riche. Aussi quelle avidité parmi cette population immense qu'il nourrit, qu'il entretient, qu'il bourre de cadeaux en nature, en vêtements, en linge. Un mot nouveau a fait fortune dans tout le Nord de la France : « Souvenir ». C'est celui que hurlent les hordes d'enfants sales aux arrêts des trains militaires, celui qui établit entre habitants et soldats une sorte de trait d'union immédiat. « Souvenir », dit le soldat en entrant et déposant quelque chose sur la table. « Souvenir », reprend tout le monde en chœur avec un bon sourire. Il y a eu quelques efforts de la part des autorités militaires pour enrayer ces abus. Les *provost-marshals* — officiers de la police militaire — ont ordonné à plusieurs reprises des perquisitions. Et encore que les habitants prévenus aient prestement enterré dans leurs jardinets leurs souvenirs les plus précieux — on eût dit qu'une frénésie de jardinage s'emparait des villages au fur et à mesure que les camions se remplissaient de débris — la quantité d'objets recueillis était effarante. . . . . .

. . . . . .

Pourquoi se gênerait-il? La générosité de son gouvernement paraît inlassable et sa richesse inépuisable. « Comment ne demandez-vous pas qu'on réduise vos approvisionnements? » demandais-je un jour à un sergent fourrier (*quarter-master sergeant*) qui faisait enterrer tous les jours d'énormes quantités de viande surperflue. « C'est, répondit-il, que nous craindrions de ne pas recevoir assez si nous ne recevions pas trop. » La garde-robe d'un simple troupier est loin d'être simple. Outre son pardessus (*great coat*) il possède un long caoutchouc sans manches s'il est cavalier ou un caoutchouc pèlerine s'il est cycliste. Au début de l'hiver les troupes touchèrent de magnifiques justaucorps de cuir fauve ; des *British warms* (pardessus plus élégants, à revers et double rangée de boutons) et un nombre important de peaux de bique et de grosses bottes de caoutchouc. Si l'on considère que chaque homme doit porter sur lui tout ce qui lui appartient,

le transport de ce volumineux confortable reste assez mystérieux.

Il ne faut donc point s'étonner que Tommy Atkins si cossu, la poche et le sac si bien garnis, ait obtenu un magnifique succès auprès des populations. D'ailleurs, il n'est pas seulement riche et généreux ; il est encore le plus souvent très jeune et très beau. Point de barbes grises dans l'armée anglaise ; point de ces têtes farouches qui s'accordaient, au temps des Gaulois, avec les peaux d'auroch et les cris de guerre. Mais des joues d'adolescents, des yeux ingénus, des muscles, de longues jambes qui savent étreindre les flancs d'un cheval, une taille mince et souple, un mélange de fraîcheur et de virilité. Les hommes de quarante ans sont à peu près inconnus. Sans doute le vocabulaire des Don Juan britanniques est bien restreint. Et ils sont trop paresseux, trop ennemis de l'effort inutile pour l'augmenter. Au mot « Souvenir » ils ajoutent quelquefois : « Promenade. Bon. Mauvais. Mignonne. Je vous aime. » Ils ont sans doute remarqué qu'il était inutile d'aller plus loin dans l'étude de la langue française et que leurs efforts n'en seraient pas récompensés davantage. Aussi s'en tiennent-ils là. Les circonstances, du reste, travaillaient tellement en leur faveur ! On prend ce qu'on peut de la vie, entre deux obus.

. . . . . .

Ces triomphes féminins, Tommy Atkins les a obtenus sans trop les chercher, avec cette réserve un peu indifférente qui ne fait qu'ajouter à sa séduction. Ce qu'il lui faut, quand l'heure du repos a sonné, c'est un home, une table de famille avec une bonne lampe, et quelque chose à boire et à fumer.

Nos soldats, eux, se contenteraient d'une manille à l'estaminet. Tommy Atkins est plus difficile. Et il est incomparable pour se faire sa place, même quand on la lui refuse d'abord, avec une obstination silencieuse et tranquille qui explique la formation de l'empire britannique. Car s'il n'est pas causeur, il a besoin de société. Pour se rendre agréable, il a d'ailleurs, en dehors de ses « souvenirs », toutes sortes de ressources. D'abord, les tours de cartes. Il en sait de surprenants. Comme il ne peut pas les expliquer en français et que ses gestes ne suffisent pas toujours, il s'ingénie de toutes façons pour se faire comprendre, rit tout seul, finit par continuer,

en anglais. Il peut aussi jouer *Home, Sweet Home, Auld Lang Syne* ou *la Marseillaise* sur l'accordéon qu'il adore. Il connaît un nombre incroyable de chansons graves qu'on chante en faux-bourdon à trois ou quatre. Il résoud ou fait résoudre de surprenantes devinettes à l'aide de quelques gros sous ou d'allumettes. Il a aussi des photographies, des porte-bonheur, des médaillons encadrés dans cette ingénieuse et coquette maroquinerie qui est une des spécialités de l'Angleterre. Il étale tous ses trésors et vous les offre souvent. Il ne fait grâce d'aucun des membres de sa famille ; sa mère, noble matrone en robe de soie, son père en redingote du dimanche, ses frères et sœurs, ses petites filles préférées (car il raffole des enfants), son ami de cœur, des instantanés de pique-nique de *week-end*. Une Angleterre moyenne, ordonnée et proprette, l'Angleterre des petites maisons à glycine, au parloir meublé d'acajou et de crin, au jardinet orné de rocailles et de barrières blanches s'évoque curieusement dans la placide maisonnette flamande, heureuse de son fumier et de son puits à purin. Le sens de l'étranger naît, vague encore, dans l'esprit fruste des hôtes. Ils ne savent ni juger, ni comparer. C'est à peine s'ils s'étonnent un peu. Les jeunes filles rient. Elles s'inquiètent des fiancées laissées là-bas. On se heurte réciproquement à ce mur d'incompréhension que jadis on soupçonnait si peu. Cela paraît si drôle de se parler ainsi pour rien, qu'on le fait pour le plaisir. Et la soirée se passe...

Il faut, enfin, adresser des éloges à Tommy Atkins pour l'héroïsme avec lequel il supporte d'être privé de whisky. Sans doute les ordres sont sévères. Il faut du moins reconnaître qu'il ne cherche guère à les éluder. Il n'y a plus d'ivrognes invétérés dans l'armée anglaise, ou du moins il n'y a plus pour s'enivrer, que ceux qui ont le goût assez perverti pour boire avec excès la bière de France et de Belgique.

Entrons dans un de ces estaminets où, après cinq heures, on ne rencontre que des soldats. Rien de plus aisé que de lier conversation avec un d'entre eux. Il n'y a qu'à émettre devant le comptoir une réflexion sur le temps et offrir une tournée à la façon anglaise, c'est-à-dire en payant d'avance.

Tommy Atkins ne déteste point parler quand il a un verre

devant lui, mais il n'aime pas les idées générales. Il ne se livre pas à des considérations sur la politique extérieure. Il ne partage pas l'Europe. « *Pretty bad stuff, those Germans* ». Il n'en dira pas beaucoup plus. Il ne s'étendra pas non plus sur ce qu'il fait à la guerre, à moins qu'il ne soit Irlandais, ou un peu animé par la boisson. Un vrai sportif est sobre de jugements sur son adversaire, au moins tant qu'il ne l'a pas battu. De plus en plus il demande votre opinion sur la durée de la guerre, et quand vous lui avez répondu que ce sera long, il ajoute invariablement : « Je le crois aussi. » Son ardeur patriotique reste toute intérieure, ne prend jamais pour s'exprimer un son claironnant. Sa vie n'est pas pour lui le beau théâtre qu'elle est pour un vrai latin. Quelquefois un inexprimable orgueil anime sa voix, quand il déclare : « L'Angleterre est si riche, l'Allemagne ne peut rien contre nous. Et puis, nous n'avons jamais été vaincus. » Mais sa façon de « sentir » sa patrie ne peut pas être la nôtre. Cette patrie n'est pas sanglante et meurtrie. Les églises en feu, les femmes martyrisées, les enfants massacrés, le vol, le pillage, tout cela se passe sur un sol étranger. Il n'a pas l'habitude de souffrir par son pays. C'est là un sentiment qui lui est totalement inconnu. L'Angleterre reste pour lui à part, unique, inassimilable. Il a traversé la Manche pour défendre une cause généreuse à laquelle est attaché l'avenir national. On sent qu'il est résolu à aller jusqu'au bout, qu'il est inaccessible au découragement. Toute l'antique ténacité de la race s'exprime par ses gestes rares et son regard un peu dur. Il donnera sans sourciller sa vie pour gagner cette partie. Mais il ne s'agit en effet que d'une partie à gagner. Ce ne peut être la ruée frénétique, le besoin sauvage de se venger, la brûlure et la flamme au cœur.

Demandons-lui ce qu'il pense de la France.

« Oh ! la France est « *all right* ». Nous sommes de bons amis. On s'entend bien. »

Il cherche confusément à caractériser les différences qu'il sent exister entre ce pays et le sien, et n'y parvient pas. (Il faut du reste reconnaître que la Flandre et l'Artois, avec leurs maisons de briques, leurs filatures, leurs estaminets, leurs vertes campagnes aux grosses haies et leurs femmes blondes ne l'ont guère surpris.)

Il a cependant des remarques à faire.

« Comme les arbres sont hauts ! Taillés presque jusqu'au sommet, hé ! Et ces routes pavées, c'est bien désagréable. Nous n'avons pas ce dos d'âne aussi fort chez nous ; les chevaux tomberaient. Et c'est bien curieux, ces petites tasses rondes sans anse dont on se sert. Il faudra que j'en achète comme souvenir. La bière est bien mauvaise. On m'avait dit que je boirais du vin en France, mais je n'en ai pas vu. »

Et c'est à peu près tout. Il n'est pas fâché d'être en France, il n'est pas ravi non plus. En France, comme au camp d'instruction d'où il sort, il faut soigner son cheval, nettoyer son fusil, faire les corvées. Il n'y a que les tranchées de plus : c'est une corvée comme une autre. Il espère aller à Paris, quand la guerre sera finie.

« Je voudrais bien voir ça. Il paraît qu'on boit sur les trottoirs. Et puis les Parisiennes. Et toute la nuit on danse. »

Aucun aveu de nostalgie. Ce n'est pas une maladie anglaise.

Et cependant, ce volontaire a bravement laissé derrière lui son home, sa femme, ses enfants, pour les défendre sur un sol qui n'est pas le sien, où tout le sépare d'eux. Il souffre en silencieux et en patient. C'est pour le retour qu'il garde ses rugissements. Quand le match de football se termine, l'enthousiasme de la foule se déchaîne avec frénésie. Mais, tant que la lutte poursuit son cours, elle reste grave et retient son souffle.

II

On a parfois médit des officiers anglais. On reproche — on reprochait du moins avant la guerre — aux réguliers, de considérer le métier militaire en gentilshommes d'autrefois, comme l'agréable occupation d'une caste oisive. On estimait d'autre part que les territoriaux ne sont guère que des membres d'une société d'entraînement sportif et d'arrivisme, dont le but principal était de procurer d'agréables et utiles relations. « Quant aux officiers improvisés de l'armée de Kitchener, il faut attendre de les avoir vus à l'œuvre avant de les juger. Et il est probable que leurs mérites seront aussi divers que leurs origines. »

Voilà des jugements bien sévères, et que l'expérience de dix-huit mois de campagne a dû faire rectifier sur plus d'un point. Laissons néanmoins aux spécialistes de questions militaires le soin d'apprécier les mérites professionnels de ces trois classes d'officiers. Et bornons-nous, comme nous l'avons fait pour Tommy Atkins, à les regarder en curieux, et non en juges.

. . . . . .

. . . . . .

Peut-être, dans leur ignorance apparente (qu'on est bien obligé de remarquer quelquefois) faut-il voir l'expression de cette incuriosité déjà signalée chez Tommy Atkins, incuriosité provenant elle-même de cette tendance si anglaise à ne aire face aux difficultés qu'à mesure de leur arrivée, et à se contenter de solutions provisoires. Peut-être aussi doit-on reconnaître que l'énorme afflux d'officiers nouveaux a de beaucoup dépassé les ressources que les cadres de métier pouvaient offrir au point de vue instruction, pratique et tradition militaires.

En revanche, l'officier anglais, d'où qu'il sorte, fait la joie de nos yeux et de notre sens esthétique. Tommy Atkins s'est déjà montré à nous comme un superbe individu, faisant la guerre en sportif, autant et plus qu'en soldat. Son officier a sur lui, au point de vue extérieur, l'avantage de l'unifo me. Et cet avantage est grand. Jamais, de tant de sobriété, n'a jailli autant d'élégance, une élégance masculine et simple, et dont on peut dire qu'elle procure la jouissance particulière aux vérités absolues. Le dandy, le militaire, le sportif, ces trois éléments essentiels, se combinent dans cet uniforme en gradations insensibles et inséparables.

Quelle harmonie dans cet assemblage de col et de revers de veston du matin, de cravate de canotier, de basques de redingote de chasse à courre, de boutons d'ordonnance à la ciselure délicate ! La ceinture à baudrier, la fameuse *Sam Browne belt* aux sombres et luisants reflets, rend dominante la note militaire, mais juste assez, car le sabre toujours absent est généralement remplacé par quelque jonc. Quant à la culotte de cheval, triomphe du célèbre Burberry, elle trouve moyen d'avoir de la ligne jusque dans son flottement. Rien de superflu, aucun apparat. Un homme vraiment élégant ne daigne l'être que pour les connaisseurs.

Entrons dans une modeste maison de mineur qu'une inscription à la craie nous désigne comme abritant un officier. Voici, prêt à être plié, le lit ingénieux sur lequel s'étend un matelas portatif fait de petits bourrelets. Une lampe électrique puissante, une cuvette de toile, un nécessaire plein de superflu, donne à la pauvre demeure un aspect de confortable curieusement incongru. Le propriétaire de ces objets est peut-être un vétéran de l'Inde ou du Transvaal ; peut-être était-il, il y a six mois, un agent de change prospère de la Cité ; peut-être est-il chapelain et porte-t-il une Sam Browne, des boutons et un gilet de couleur noire qui donnent à son uniforme la touche ecclésiastique indispensable. Il n'en est pas moins également enthousiaste de l'eau froide, du football, ou du cricket, ou de la boxe, également préoccupé d'être et de paraître un gentleman. Pas plus que le simple soldat, il n'est transformé par la grâce militaire, et cette vie nouvelle n'ajoute guère ni à sa « forme » physique, ni à l'aisance de ses manières.

C'est surtout au mess que ce souci de demeurer homme du monde est apparent. On sait combien dans l'ancienne armée si aristocratique les repas de corps avaient gardé de règle et de décorum. L'armée nouvelle, où coexistent, comme dans toute florissante institution anglaise, les caractères et les tendances les plus disparates, a soigneusement conservé les traditions de chaque régiment qui règlent la vie en commun des officiers. Le mess, généralement situé dans quelque château dès qu'il s'agit d'un état-major (le goût prononcé des états-majors pour les châteaux a coûté son existence à plus d'un de ces derniers) est abondamment pourvu de linge, de vaisselle, de cristallerie surtout. Il y a des verres pour le whisky, le champagne, le claret, le porto. Sur la table sont parsemés les flacons de sauce, le pain grillé, les pi kles. La dissection minutieuse pratiquée avec le couteau et la fourchette, quel que soit le mets servi, ne perd jamais son caractère de cérémonie. Ferme ou château, le lieu où s'accomplissent ces rites prend toujours plus ou moins un aspect de club.

Et cependant ces hommes du monde restent des militaires. A ce qui peut leur manquer comme science ils suppléent par l'allure. Jusqu'à présent, le système de l'engagement volon-

taire a permis de ne les recruter que dans l'élite physique et même sociale de la nation. Aussi ne faut-il pas être surpris de voir des hommes qui, souvent jusqu'à leur maturité, n'avaient eu aucun contact avec l'armée, se trouver si à l'aise dans leur nouveau métier.

Comme les Français d'autrefois, les Anglais d'aujourd'hui croient encore qu'un « honnête homme » sait beaucoup de choses sans les avoir apprises, ou du moins qu'il les apprend plus vite que les autres. Et en effet, à considérer ces beaux cavaliers, doués de ce sang-froid que donne la pratique héréditaire du sport, et de cette autorité que donne l'habitude des affaires et des hommes, on se prend à douter de la valeur universelle de ce fameux « Livre du Gradé » qui est chez nous la Bible du lieutenant de réserve. Et l'on trouve difficile de croire que ces hommes d'action et ces hommes du monde ne puissent pas s'en tirer aussi bien que les autres.

Quels sont leurs rapports avec les habitants? La vérité m'oblige à déclarer que j'ai sur ce point recueilli des témoignages assez contradictoires. L'officier n'a pas pour plaire les boîtes de confiture, l'accordéon et les tours de carte de Tommy Atkins. Il lui reste sa belle prestance, mais son rang lui rend malaisées les conquêtes trop faciles. Sa situation est donc plus ingrate. Il faut ajouter que, rien n'étant plus national que la politesse, la leur n'est pas toujours bien comprise.

Une dame qui loge chez elle, presque depuis le début de la guerre, une succession ininterrompue d'états-majors, a été fort catégorique quand je l'ai interrogée.

— Ils ne sont pas courtois, — déclara-t-elle.

— Comment cela? Il y a tant de façons de ne pas l'être !

— Hé bien, ils semblent ne jamais faire attention à la maîtresse de maison. Ils ne me saluent même pas ou à peine en me rencontrant dans l'escalier. Quand je leur donne ce dont ils ont besoin, ils me remercient sans doute, mais tout juste. Quand ils s'en vont, ils ne prennent même pas congé de moi. Enfin, moi qui adore les romans anglais, je ne peux jamais en trouver dans leur chambre. . . . . .

. . . . . .

— C'est la façon d'Angleterre. Leur séjour chez nous, nous est imposé. Ils s'appliquent donc à passer inaperçus de nous,

à ne point vous contraindre à jouer auprès d'eux ce rôle de maîtresse de maison auquel vous tenez en votre qualité de Française. Ils seraient très gênés d'être obligés par vous à se conduire en invités.

. . . . . .

Notons d'ailleurs que le plaisir est grand, et non point rare, de rencontrer ces types supérieurs de gentlemen qui sont le triomphe et l'honneur de la civilisation anglaise, et chez qui l'urbanité des manières, la délicatesse ingénue du cœur, s'allient sans heurt à la virilité militaire. Pour ceux qui ont feuilleté la littérature anglaise et se rappellent l'héroïque et naïf colonel Newcome ou les héros des contes militaires de Kipling, c'est une joie toujours nouvelle que rencontrer sur des routes françaises tant de généraux ou de colonels au nez aquilin, à la noble prestance, à la politesse d'autrefois, ou tant de capitaines au frais visage, dignes pendants des jeunes filles de Tennyson ou de Dickens. Car l'armée de la guerre boër ou l'armée de Kitchener, pour modernes qu'elles soient, n'ont pas transformé certains types nationaux pieusement fixés par les grands écrivains. Ils sont toujours là, nous rappelant ainsi que, même lorsqu'une race évolue, c'est à la perennité de certains de ses éléments qu'elle doit de se renouveler.

Les rapports des officiers avec les hommes sont, autant qu'il est possible de généraliser en telle matière, excellents. Il faut bien se garder de croire que l'habitude du confort et le souci de la tenue éloigne l'officier de sa troupe et de ses fatigues. Tout au contraire. Dans notre armée elle-même, si réputée pour son esprit de véritable et sincère égalité, il est rare de trouver chez les chefs plus de sollicitude à l'égard de leurs soldats. Dans beaucoup de régiments en marche, j'ai vu tous les officiers, le colonel compris, aller à pied, et sac au dos. Dans les concerts de régiment on voit souvent le colonel chanter la chansonnette devant ses hommes. Plusieurs interprètes m'ont assuré qu'ils avaient reçu l'ordre en préparant les cantonnements de s'occuper des hommes d'abord et des officiers ensuite. La plupart de ceux-ci donnent l'exemple et couchent sur la dure, même quand ils pourraient faire autrement. Aussi les cas d'insurbordination sont-ils à peu près inconnus. Certes Tommy Atkins juge ses supérieurs avec la

même liberté que son camarade français, mais il demeure respectueux, car il est plus qu'un autre sensible à la vertu du « caractère ».

Ce « caractère » fait de stoïcisme et de simplicité est, au fond, la qualité la plus originale et la plus haute de l'officier anglais. Le jour où des rumeurs annoncèrent dans la petite ville du Nord où je me trouvais, que les Allemands avaient asphyxié on ne savait combien de régiments anglais, ce qui restait dans les rues de population française commentait la nouvelle comme on sait commenter chez nous, avec une consternation que consolait pourtant l'aubaine de s'étendre sur un sujet passionnant. Je rencontrai un capitaine d'état-major que je connaissais. Il me rendit mon salut avec un air très calme. « Hé bien, lui dis-je, quel terrible malheur !... » Il m'interrompit : « Précisément, vous pouvez me rendre un service. Venez m'aider à choisir un échantillon. Je voudrais faire faire des masques pour nos troupes. » Je rengainai mes consolations et le suivis dans un magasin.

III

Lorsque l'éventualité d'une coopération militaire avec la Grande-Bretagne fut envisagée, on se préoccupa de trouver des interprètes. On prit de ces grandes mesures générales, aux mailles à la fois trop rigides et trop larges, particulières à l'autorité militaire. On procéda à une sorte de recensement des Français parlant l'anglais. Des gendarmes allèrent s'assurer des aptitudes de ceux que leur désignait la voix publique. Quand la guerre éclata, des centaines d'interprètes se trouvèrent disponibles. Mais cette première fournée envoyée au feu en pantalons rouges au milieu de troupes kaki, et, chargée en bien des cas de commander les patrouilles difficiles, tomba pour plus de la moitié au champ d'honneur. Ce fut l'époque héroïque des interprètes. Ils ont raison d'en être fiers. Mourir éloigné des siens ajoute à la valeur du sacrifice.

On s'avisa qu'il était peut-être prudent de leur donner la tenue de leurs camarades anglais. Il importait d'autant plus

de ménager leurs vies qu'on avait davantage besoin d'eux, à mesure que croissait le flot régulier des troupes britanniques. Il en fallait des milliers. Les candidatures heureusement ne manquèrent pas. La perspective de porter un uniforme nouveau, de monter à cheval derrière le colonel et de toucher une forte indemnité, décida beaucoup de soldats de deuxième classe, et même de chefs d'escouade ou de demi-section. Il y eut bientôt assez d'interprètes auxiliaires pour les répartir à raison de un par bataillon (ou unité équivalente dans les autres armes). A chaque brigade était en outre attaché un interprète stagiaire, ayant rang d'aspirant, et à chaque division, un officier interprète. Le tout sous les ordres de la mission française auprès de l'armée britannique, représentée par un officier de liaison dans l'état-major de chaque division. Aucun service ne fonctionne maintenant plus régulièrement. Les interprètes ont désormais leur dépôt à la base anglaise du Havre. Leur cantonnement contient un rassemblement assez hétéroclite. On y trouve un peu de tout : des garçons de bar, des agrégés de l'Université, des clowns excentriques (il y en a qui savent l'anglais), des fils de famille dont les sœurs ont eu jadis une institutrice anglaise, des employés, des colons, et quelques inévitables tireurs au flanc qui n'appartiennent à aucune catégorie. Le fils de famille, généralement sous-officier de cavalerie, domine. C'est lui du moins qui, dans la salle de casino populaire, où les interprètes sont enfermés tous les jours jusqu'à cinq heures, joue sur le piano des valses brillantes, tient le dé de la conversation, et établit les principes que chaque fournée d'interprètes transmet à la suivante.

Ces principes sont simples. Il faut à tout prix, puisqu'on a négligé de donner à l'interprète un statut spécial, empêcher qu'il puisse, dans un régiment anglais, être pris pour un vulgaire Tommy. Sans doute l'interprète conserve son képi et ses galons français, mais l'assimilation à un sous-officier anglais ne saurait se souffrir. Être attaché à un régiment, c'est une situation imprécise sans doute, mais possédant quelque chose de diplomatique et de distingué qui comporte au moins le rang d'officier. Pour beaucoup de ces jeunes gens bien nés qui discutent de leur situation nouvelle et qui, dans la vie civile, ne seront jamais, en attendant leur mariage, que des courtiers

d'assurances ou des représentants d'automobiles, voici enfin venir l'occasion unique de jouer au lieutenant, de remplir des fonctions en rapport avec leur situation mondaine. Mais on peut être interprète à la mode de l'agence Cook ou à celle d'un secrétaire d'ambassade dans un dîner officiel. Il y a la manière. Et c'est cette manière qu'il convient d'enseigner. Il faut tout d'abord couper court aux questions indiscrètes sur le rang qu'on occupe dans l'armée française, en arborant le fameux uniforme Burberry, aussi pareil que possible à celui des officiers, et même — au risque de s'attirer les foudres de l'officier de liaison — la ceinture Sam Browne à la vertu magique. En partant, avoir soin de monter carrément dans le wagon des officiers. C'est le premier pas, et il est décisif. Perdre à la première occasion ses cartouchières, son fusil et son sac, accessoires du dernier commun. Se munir de whisky. Surtout, monter à cheval. C'est sur ce dernier point que l'on insiste. Le cheval (et l'ordonnance qu'il comporte) distingue essentiellement, dans l'infanterie, l'interprète de l'homme de troupe. Un interprète à bicyclette ne peut prétendre remplir une mission auprès d'une puissance étrangère. En somme, il faut se poser et s'imposer. Avec les Anglais on n'a que la place que l'on sait prendre. « Du reste, ajoutent les donneurs de conseils d'un air entendu, ils ont bien vite vu à qui ils ont affaire. » Quant à savoir l'anglais, c'est là une condition de laquelle il n'est point de bon goût de s'occuper.

Les fonctions de l'interprète sont également laissées dans l'ombre au cours de ces conciliabules, et il faut reconnaître qu'elles sont des plus vagues. Voici, en effet, en quels termes s'exprime à ce sujet le petit règlement rédigé par l'autorité militaire :

Il est impossible de fixer d'une manière uniforme le rôle qui peut être dévolu aux interprètes. Ce rôle varie à l'extrême ; il dépend de la nature de l'unité à laquelle ils sont attachés, du caractère et des idées du chef qui les emploie, du savoir faire, du tact, de l'éducation de l'interprète lui-même, des circonstances dans lesquelles il est placé ; celui-ci doit s'attendre à être utilisé aussi bien comme patrouilleur ou comme combattant que comme agent de renseignements et intermédiaire auprès des autorités et des populations françaises ; aussi bien comme compagnon habituel d'officiers chargés de missions spéciales que comme sergent-fourrier ou sous-officier d'approvision-

nement de l'unité qu'il doit concourir à faire vivre ou à installer au cantonnement.

Remarquons la phrase sur « le savoir-faire, le tact, l'éducation ». Le règlement est bien d'accord avec les traditions de MM. les interprètes. Il reconnaît implicitement que, pour être traité en officier, il faut se conduire en officier. La facilité avec laquelle on est admis sur sa bonne mine à s'asseoir en égal aux tables de mess anglais, est du reste assez curieuse. Tel « bibi de deuxième classe », ayant plu à l'état-major auquel il était attaché, fut nommé lieutenant à l'unanimité entre deux bouteilles de champagne et ne craignit point d'aller promener son étoile jusque sur les boulevards parisiens. L'interprète semblable en cela au valet de la comédie classique, peut, sui, vant son savoir-faire, être traité indifféremment en confident ou en laquais. Tantôt l'égal de son maître, et tantôt le subordonné, il doit être également prêt à lui acheter une bouteille d'eau dentifrice à la ville voisine, ou à sauver son régiment en sacrifiant sa vie. Il est beaucoup et il n'est rien. Comme tous les gens en marge, sa position est quelquefois brillante, quelquefois humble, mais toujours instable et toujours imprécise. Certains soldats le saluent et lui donnent du « Sir ». D'autres lui tapent amicalement dans le dos. De quel droit exigerait-il des marques de respect? C'est à lui, s'il y tient, à savoir s'en faire donner.

Mais à le voir passer sur les routes, nul ne se douterait des inquiétudes secrètes que son cœur abrite quelquefois. Presque toujours à cheval ou en auto, mis avec une élégance que rehausse encore sa froideur distinguée, il a vraiment très bonne allure. D'ailleurs, se trompe-t-il en attachant une telle importance à sa mission? Ne s'étend-elle pas en somme bien au delà de ses services de traducteur, et ne consiste-t-elle pas surtout à représenter la France dans un cadre restreint mais encore considérable? Il ne faut pas sourire de son air pénétré, du recherché de sa mise, de sa casquette à la visière gainée comme celle d'un chasseur de Carle Vernet. Ce type d'interprète vaut mieux que l'autre, celui qui prétend imposer aux Anglais ce qui leur fait horreur : la barbiche, le ventre et le veston mal boutonné ; sans parler de celui qu'on verrait mieux à Montmartre initiant les voyageurs de Cook aux plaisirs pari-

siens. Le règlement montre nettement lequel est préférable et tout ce qu'on attend de lui :

De la correction de son attitude, dit-il, dépendra non seulement la considération personnelle dont il jouira, mais encore le bon renom de l'armée française dont il est un des membres.

Cet appel n'a pas été fait en vain. . . . . .

. . . . . .

Honneur donc aux interprètes ! Ils ont été un trait d'union en ce temps de haine et de fureur. Ils ont, pour leur part, rempli une de nos missions nationales forcément délaissée qui est de plaire et d'inviter autrui à plaire. Les ignorants seuls et les sots parleront d'embusqués à leur sujet. Ce n'est pas seulement en sachant mourir qu'ils ont fait preuve de courage, mais encore en faisant à des étrangers les honneurs de leur pays aigri et dévasté. S'ils parlent l'anglais inégalement bien, les efforts de ceux qui se débattent dans les pièges d'un idiome peu familier ne font qu'ajouter à leur mérite. Encore une fois, ce n'est pas seulement sur le champ de bataille qu'on défend son pays. On l'a répété à propos des ouvriers mobilisés pour fabriquer des obus ; on peut le répéter encore à leur propos. Le bien qu'ils ont pu faire à la France n'est point de celui qui s'évalue en chiffres ; il n'en est pas moins fort grand. Car dans les histoires de guerre que les soldats anglais rapporteront chez eux, dans les traditions, les légendes qui voileront pour l'avenir sous leurs broderies les hideurs monotones de la guerre présente, l'interprète français aura quelquefois sa place, modeste peut-être, mais non point mauvaise, ni ridicule.

***

En France même, que restera-t-il de cette pacifique invasion? Nos descendants verront-ils se former une race nouvelle comme celle qui, sur les côtes d'Irlande perpétue le souvenir du naufrage de l'Armada? Le *Tipperary* que chantent aujourd'hui les marmots des Flandres en jouant aux soldats, laissera-t-il plus tard comme un arrière-goût à leur *Marseillaise*? Conserveront-ils dans quelque coin de leur mémoire les « Get a way » les « Go on ! », les « No good »

dont ils parsèment à présent leurs jeux? On dit que les enfants de Mayence chantent encore une ronde française dont les paroles déformées ne servent plus qu'à scander leurs ébats. Que deviendront dans les histoires de la famille, le sergent Jones et ses tours de cartes et, dans les cœurs de femmes, certains souvenirs de promenades sans paroles? Peut-être dans vingt ans une boîte à thé oubliée dans un grenier éveillera dans plus d'une imagination des rumeurs à la fois étranges et familières. Peut-être moins de temps sera-t-il nécessaire pour que tous ces débris aient été balayés dans le néant. Mais quand bien même les « souvenirs » auraient disparu ou seraient devenus inintelligibles, il y aura désormais quelque chose de nouveau dans les relations des deux peuples. Songeons à quel point la cohabitation anglo-française dans les tranchées de Sébastopol — sans parler du parti qu'en ont tiré les discours officiels — a laissé sa trace dans ce qu'on pourrait appeler le subconscient national. Un grand fait nouveau va désormais, par ses conséquences infiniment élargies, transformer et agrandir l'Entente cordiale. L'Angleterre n'est plus l'île battue par la mer infinie et dont les habitants portés par des navires nous apparaissaient doublement étrangers à leur arrivée de l'inconnu. Ses soldats ne se sont pas seulement battus avec les nôtres pour la même cause avec le même enthousiasme et la même bravoure : ils ont encore vécu avec nous, sous le même toit, près des mêmes clochers effondrés. Ils ont toute une année participé à la vertu mystérieuse du sol ; il y a dans leurs souvenirs de l'horizon, de l'atmosphère, des regards de France. Il y a quelque chose de changé en eux ; ils sont un peu nôtres.

UN INTERPRÈTE

SOUS LES PINS TRANQUILLES[1]

VI (*Suite*)

Guy Laugère lut :

« *Mère d'Adrienne Curzal décédée. État orpheline inquiétant. Prière aviser urgence. — Sœur Marie des Anges.* »

— Cotiche, mon brave, allez donc à la cuisine boire un verre de café chaud.

— Pas de refus, m'sieu Laugère. Ce sera à votre santé, m'sieur, madame.

La main au béret, il s'éloigna, ayant assujetti la barque d'un grappin lancé dans le sable. Madame Sabattet était encore pâle.

— Vous ne vous sentez pas bien, mon amie?...

— Un peu d'oppression... On ne s'attend pas aux choses !... Cela va passer. Votre bras !...

Laugère savait la discrète protection témoignée à la fille du défunt baron d'Auves ; il avait plaint plus d'une fois le sort de cette enfant sans père et presque sans mère, en se disant que son amie lui procurerait sans doute, au sortir du couvent, un mariage modeste et honorable. Mais ces complications le déroutaient.

— Voilà qui est fâcheux ! — dit-il.

Déjà il songeait aux suites, et Constance Sabattet n'en était

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 juin 1916.

qu'au contre-coup douloureux du passé, envisageait l'amère logique des fautes et ce qu'elles perpétuent de calamiteux. Son mari, qu'elle avait cru voir disparaître, s'imposait de nouveau à travers cette créature innocente, victime de son égoïsme et peut-être héritière de ses tares. Dans un effort méritoire, — car enfin son instinct suscitait en elle une révolte, devant ces jeux absurdes du hasard qui l'avait privée de son enfant, pour lui infliger l'ironique souffrance de voir grandir celle d'une autre, — oui, dans un effort méritoire, elle s'était proposé une entreprise dont elle n'avait pas calculé les risques. Si oublieuse de ses devoirs maternels que fût Louise Curzal, ou mieux Noële des Roses, sous son nom de guerre et de galanterie, elle personnifiait le soutien légal grâce auquel sa fille maintenait son humble rang dans une société qui ignore les hors-la-loi. Malgré sa prévoyance, Constance Sabattet ne s'était pas attendue à décider un jour, à l'improviste, l'avenir de cette demi-étrangère qu'elle eût voulu aimer et qu'elle ne parvenait pas encore à aimer, rien n'ayant brisé la glace interposée par le mutisme des convenances, l'âge ingrat, la froideur de cette âme-chrysalide, et, chez Constance, la crainte d'une divergence d'idées entre l'éducation passivement reçue du couvent et sa propre philosophie due à la réflexion et à l'expérience : oui, c'est bien une étrangère qui incombait à sa pitié forcée !

— Pauvre petite ! — dit Laugère.

Les larmes vinrent aux yeux de madame Sabattet ; il venait de toucher le point vulnérable. Elle relut la dépêche :

— « État orpheline inquiétant. » Pourquoi inquiétant?... La douleur de la perte qu'elle fait?... Elle connaissait si peu sa mère. La Supérieure m'avait signalé une grande anémie, on lui donnait des fortifiants. Inquiétant ! Serait-elle donc menacée?... « Aviser urgence. » Évidemment, je dois...

Et avec sa promptitude de décision, dès que s'imposait à elle une nécessité morale :

— Je dois partir !

— Quelle imprudence ! — hasarda Laugère ; — votre santé...

— Je suis plus forte qu'il ne paraît ; et si cette petite est en danger...

— Vous pouvez attraper une bronchite, le climat de Touraine est plus rude que celui des Landes.

— Je vous promets de me bien couvrir.

— Que comptez-vous donc faire?

— Cela va dépendre... Je ne puis exposer de vieux amis comme vous à une surprise pénible sans une entente préalable et sans votre approbation unanime.

— Je l'aurais deviné, — s'écria-t-il ; — vous voudriez la retirer de pension et l'amener ici?

— Vous précisez, mon ami, des intentions encore confuses dans mon esprit et qui veulent un examen approfondi. Néanmoins, oui, peut-être faut-il considérer cette hypothèse...

— Certes, il le faut ! — répéta-t-il, enthousiaste. — Ah ! Constance, voilà qui vous ressemble !

— Si je n'écoutais que ma conscience...

— Écoutez-la, elle ne vous a jamais trompée.

— Je dois cependant, — et visiblement cette hésitation lui coûtait, — faire entrer en ligne de compte la raison. Notre colonie repose sur un pacte tacite ; elle comporte des habitudes acceptées, des liens d'esprit dont les réactions nous sont connues et que le temps a fortifiées ; dans cette harmonie où les contrastes se concilient, où les caractères se sont peu à peu fondus, il peut être dangereux d'admettre une intrusion inattendue et, à certains égards, suspecte.

— Non pas suspecte, — protesta Laugère. — A quinze ans, les a-t-elle seulement? aucune hérédité n'est définitive ; on peut recevoir des impressions justes, une direction salutaire.

— C'est ce que je me dis ; mais, même tolérée sans malveillance, car je connais votre bonté à tous, qui sait si cette présence ne deviendra pas douloureuse à l'un ou à plusieurs d'entre nous?

— Ce n'est pas un devoir de plus qui vous effraiera...

— Je ne suis pas meilleure que les autres. Dans l'intérêt que je porte à Adrienne persiste une... — répulsion serait trop dire — une méfiance que je me reproche, envers les troubles instincts qu'elle peut tenir de sa mère. Ma compassion malgré moi s'en irrite, car cette enfant, que personne n'a désirée, incarne un attachement où je n'ai eu pour ma part qu'humiliation et souffrance.

— Allons, vous ne pouvez pas lui en vouloir de cela? — dit Laugère avec un bon sourire.

— Évidemment ! Le mariage qui m'a unie si longtemps à un malheureux n'aurait aucune signification et ce que j'ai enduré serait stérile, si les charges d'âme mises alors en commun ne condamnaient le survivant à accomplir la tâche de l'autre.

Laugère s'écria :

— Et moi, j'ai été trop supplicié par une femme acariâtre, et trop peiné de ne pas avoir d'enfant à aimer, pour ne pas la bien accueillir !

Madame Sabattet lui jeta un regard profond. L'amitié, dans laquelle elle avait réfugié l'ardeur de l'amour qui lui avait été interdit, pouvait laisser prise en elle à une jalousie passionnée. Ce n'est que depuis leur séjour à la « Maison-Blanche » qu'elle vivait entièrement rassurée sur le compte de son vieil ami, se persuadant qu'elle n'aurait plus à s'affliger, comme d'une faiblesse indigne de lui, de quelques égarements légers dont, trop pure pour se juger trahie, elle avait été assez femme pour se désoler. Elle n'allait pas maintenant s'alarmer de cette protection quasi paternelle envers une adolescente !

— Nous ne sommes pas les seuls, — objecta-t-elle.

— Oui, il y a Élie.

— Et surtout notre cher Mathieu...

— Élie a beaucoup souffert, je le sais, des conséquences d'une paternité, je ne veux pas dire absolument coupable, quoique criminelle selon la loi des mœurs. Est-ce à dire que la survenue d'Adrienne lui serait odieuse?... Tout cela remonte à si loin !

Il songeait, comme elle, à cette terrible rançon que les meilleurs paient, du fait de l'absolu qu'ils cherchent et de la sincérité périlleuse de leur conduite. Ce qui pour un autre eût été accident du plaisir, aventure sans lendemain, avait brisé le cœur d'Élie Maraval. Il avait adoré, l'ayant soignée et arrachée à la mort, une jeune Suédoise d'une rare beauté, suppliciée par un mari avare, jouisseur et brutal. Après une longue résistance de leur honnêteté, elle s'était donnée dans un transport de désespoir et d'amour ; courtes et intenses joies, traversées d'angoisses et de difficultés sans nombre ! Le mari avait tout découvert et appris en même temps que sa

femme, qu'il négligeait depuis trois ans, était enceinte. Sa vengeance avait été froide et implacable. Ni scandale, ni séparation. Soutenu par ses beaux-parents, fort de ses droits maritaux, mâtant les résistances éperdues de la malheureuse, il l'avait séquestrée, conduite au Hâvre, d'où il s'embarquait avec elle pour l'Amérique. Là, leur trace s'était perdue. Élie Maraval, qui avait failli devenir fou de rage, multipliait en vain recherches et enquêtes ; il s'était heurté aux ténèbres. Le mari avait dû changer de nom ; le monde est vaste, pas un indice ne le renseigna durant cinq années. Celle qu'il avait tant aimée l'avait-elle oublié? S'était-elle résignée? De faible santé, vivait-elle encore seulement? Au début de la sixième année, il avait reçu une enveloppe timbrée de Christiania. Elle ne contenait qu'une photographie, le portrait d'une délicieuse fillette : la sienne ; car, au dos, une écriture qu'il pouvait confronter sur quelques billets de rendez-vous et des lettres de tendresse précieusement conservés, avait tracé le nom : *Olga-Marie*, et une date qui le bouleversa, car il sut y faire remonter l'émoi palpitant de la minute où sa fille fut conçue. Sa fille !... Que présageait ce mystérieux petit visage? Était-ce un adieu? Celui de l'accident ou de la mort? Était-ce une annonciation?... Allait-il revoir la mère sortie d'esclavage et l'enfant qu'il chérissait sans la connaître? L'énigme ne reçut aucune solution... Les années avaient passé... Jamais Élie Maraval n'avait vu apparaître les deux exquis fantômes de sa jeunesse... Olga-Marie était peut-être à présent une jeune mère : heureuse, malheureuse, qui pouvait le dire?... Et il y aurait bientôt trente ans de cela !

— C'est si loin, — répéta Laugère, moins convaincu à la réflexion.

Madame Sabattet secoua la tête :

— Un être aussi délicat peut sentir se raviver sa douleur ou ses regrets. Jamais, depuis la si belle et si triste confession qu'il nous a faite un soir, et que, vivrais-je cent ans, je ne pourrai oublier, ni lui, ni nous n'avons fait allusion à ce drame ; mais sous son admirable égalité d'humeur, j'ai senti certains jours une profonde tristesse ! Il n'a jamais voulu se marier ; qui sait s'il n'espère pas les revoir encore contre toute apparence !

Laugère dit, pensif :

— La vie est plus romanesque qu'on ne croit. Le président... vous-même... Et pour être banal, le malheur de Bréchart n'en est pas moins cruel.

— C'est le plus terrible peut-être... La fille que j'ai tant pleurée commençait à peine à refléter dans ses yeux bleus les premières joies et les premières douleurs... Vous, Guy, n'avez connu ni ce bonheur de posséder un enfant ni la détresse de le perdre... Mais notre cher Mathieu, quel courage il lui a fallu pour résister à des coups aussi affreux !

— Le destin, — dit Laugère, — n'est pas seulement parfois abominable, il est stupide !

Neuf ans auparavant, le colonel avait appris la mort de son fils, un brillant saint-cyrien ; dans un assaut sans masque, le fleuret d'un camarade en se brisant à la pointe, lui avait crevé l'œil et traversé le cerveau. En même temps, une fièvre infectieuse emportait, à Saïgon, où M. Bréchart tenait garnison, sa femme et sa fille, ses deux inséparables compagnes.

— Vous comprenez dès lors mon anxiété, — reprit madame Sabattet. — Ce n'est pas seulement la tranquillité matérielle de nos amis qui est en jeu, mais le repos de l'âme auquel ils ont un droit sacré.

— Eh bien ! — fit Laugère, — parlons-leur, et tout de suite ; nous serons fixés !

Anxieuse, elle le retint ; et d'une voix un peu altérée :

— Ils me sont si chers ! Ils se sont fiés à moi pour me suivre. Eux aussi sont un peu mes enfants... J'en ai la garde. Qui sait si à nos âges notre phalanstère peut impunément se modifier? Si Adrienne apportait avec elle notre malheur !...

— Vous n'allez pas devenir superstitieuse? — protesta-t-il.

— Pour peu que sa santé exige des soins pressants, il y a en Suisse ou ailleurs d'excellents sanatoriums, des maisons de santé familiales... Son éducation peut s'achever dans d'autres milieux que le nôtre... Oui, mon premier mouvement... Mais, sincèrement, aucune morale supérieure exige-t-elle que nous mêlions cette infortunée à notre vie?...

Guy Laugère posa sa main sur le bras de son amie :

— Ne regrettez pas votre impulsion. Je vous le dis, là est la vérité ! Ce ne sont pas des médecins, ce ne sont pas des

professeurs qui manquent à celle que vous appelez si justement une infortunée ; c'est une famille, Constance : ce qu'elle a toujours ignoré, ce qui seul peut la faire éclore au bien, au vrai, à la douceur de l'affection. Quoi, vous pourriez lui assurer un tel bienfait, et vous hésiteriez?... Voulez-vous que je parle, moi, à nos deux amis?

La cloche du déjeuner tintait.

— Je suis très perplexe, — avoua-t-elle. — Il est bien vrai : le plus difficile n'est pas tant d'accomplir son devoir que de le connaître.

Laugère répondit :

— De toute façon, vous ne pourrez partir que demain ; encore sera-ce à une heure bien matinale et très fatigante.

Sur son geste d'indifférence, il proposa :

— Nous pourrions charger Cotiche de la dépêche annonçant votre arrivée?

— C'est cela, je vais l'écrire.

VII

Malgré les efforts que Laugère fit pour animer la conversation, le déjeuner manqua d'entrain. Quelques mots vagues dits par lui avant de se mettre à table avaient inspiré aux hôtes de la « Maison-Blanche » une confuse inquiétude. En cette existence si unie et cette entente si rare, tout événement devait élargir les cercles que fait la pierre tombant dans l'eau calme. Leur curiosité s'émouvait moins que leur crainte d'un chagrin, pour celle qui était le rayonnement de ce logis fermé à la plupart des impressions du dehors et concentré dans celles qui se ressentent en profondeur.

La délibération qui suivit fut grave et poignante : c'était la première fois qu'un sujet de cette importance et de répercussions aussi délicates s'imposait au verdict de ces cerveaux assagis et de ces cœurs encore vivaces. Très émue, madame Sabattet épiait les visages ; elle fut touchée et confondue de l'accord que trahirent, sans s'être concertés, Dorothée, le colonel et le docteur. A peine une brève surprise, suivie d'une commisération pour le deuil qui frappait la jeune fille.

— Vous avez trop fait déjà, — dit M. Bréchart sans hésitation, — pour ne pas continuer. Puisqu'elle n'a plus de parents, une adoption morale s'impose.

— Oui, — dit Laugère, — et ce dont je voudrais persuader notre amie, malgré ses scrupules à notre égard, c'est que cette adoption doit être réelle, et que la place de cette enfant est parmi nous.

Élie Maraval répondit :

— Si sa santé est compromise, ce qui peut n'être qu'une crise passagère, où trouvera-t-elle un climat plus sain et des conditions plus favorables que celles de notre ermitage? Les dunes et leur rideau de pins tamisent l'air trop brutal du large ; et l'oxygène circule à flots.

Madame Sabattet les contempla tour à tour avec une admiration pénétrée : avait-elle donc pu douter de leur abnégation? Ils ne pensaient qu'au bien à faire et aucune préoccupation du plus excusable égoïsme n'avait retardé leur approbation. Elle se tourna vers Dorothée, et reçut de l'énorme vieille fille un regard suppliant qu'elle comprit : mademoiselle de Kervo entrevoyait déjà la protection tendre dont elle couverait l'orpheline.

— Mes amis, — dit Constance, — le parti que nous allons prendre nous engage tous ; songez aux conséquences : notre responsabilité me paraît grande.

— Du moment, — dit Élie Maraval, — que vous vous placez à cette hauteur de sentiment où l'on domine ses douleurs passées, pourquoi ne serions-nous pas fiers de nous associer à votre bonne œuvre?

— Cela nous coûtera d'autant moins, — insista Laugère, — que nous aussi aurons à cœur de développer l'intelligence et le caractère de votre filleule. Vous serez la bonne marraine, mademoiselle de Kervo la tante, et nous les vieux oncles. Nous nous partagerons la besogne. N'est-ce pas, Mathieu, vous vous ferez répétiteur de mathématiques et de géographie? Élie lui apprendra les sciences naturelles : botanique, physique, chimie ; moi, je tâcherai de me rappeler mon latin et ce que je sais encore d'histoire ; vous, notre chère Constance, vous lui donnerez, avec de parfaites leçons de musique, l'enseignement le plus précieux, celui de la morale, et des

sentiments calqués sur les vôtres, tandis que mademoiselle de Kervo, secondée par Françoise, fera d'elle une ménagère accomplie.

Dorothée rougit d'émotion et d'orgueil ; Élie Maraval ne put s'empêcher de sourire à ce programme qui éveillait en lui autant de pénibles souvenirs que de tentantes possibilités. Oui, tout ne serait pas amertume dans cet effort quotidien de créer un être. L'espoir dont s'inspirait leur petit cercle, lui-même le partageait, cédant, sans croire y mettre le moindre orgueil, à cette tentation, la plus haute pour des esprits supérieurs : apprendre à une âme neuve le sens concret de la vie, lui en tracer le chemin par l'exemple, lui offrir l'indispensable viatique, l'expérience qu'ils avaient acquise à leurs dépens et par l'épreuve ; lui montrer la vanité de tout ce qui n'était pas pensée désintéressée, action utile ; l'initier enfin à la sagesse.

M. Bréchart eut un froncement de sourcils qui fit trembler madame Sabattet :

— La morale, — dit-il, — se confond pour moi avec la religion ; j'estime que l'éducation reçue jusqu'à présent au couvent, ne devra pas se démentir...

Elle prévint la réplique qu'elle lut aux lèvres de Guy Laugère, et attesta :

— Nul de nous, j'en prends l'engagement si cela peut rassurer votre conscience, n'ébranlera la foi d'Adrienne ; elle continuera à aller à la messe et à suivre les pratiques de l'Église autant qu'elle le désirera elle-même. Vous nous reconnaîtrez seulement devant elle le droit de libre examen et de franc-parler dont nous nous sommes toujours tous bien trouvés.

— Chacun de nous, chère amie, — conclut Laugère, — est à votre disposition pour vous accompagner demain, à moins que vous ne préfèreriez la compagnie de mademoiselle de Kervo ?

Constance Sabattet vit l'épouvante de Dorothée : partagée entre le désir de se dévouer à elle et le désarroi qu'elle éprouverait à se démener dans les gares, sous les regards moqueurs des gens surpris par sa corpulence.

— Puisqu'il s'agit d'une malade, — répondit-elle, — je prierai le docteur de vouloir bien venir avec moi.

Maraval s'inclina, touché de ce choix comme d'une faveur.

— Et il pourra veiller sur vous, — dit Laugère qui, pour ce motif et parce que son voyage à Paris l'avait fatigué, ne regretta pas trop de n'être pas désigné.

— Si vous ramenez Adrienne, — insinua timidement Dorothée, — il faudra qu'elle trouve son nid préparé.

Madame Sabattet dit :

— Elle prendra le petit salon contigu à ma chambre à coucher.

— Pourquoi vous en priver? Je puis bien donner la pièce que j'occupe et qui est trop belle pour moi.

— Non, Doro, — dit madame Sabattet avec un de ces sourires fermes contre lesquels il n'y avait rien à tenter.

— Souhaitons maintenant, — dit Guy Laugère, — que notre filleule se rétablisse vite... N'est-ce pas une coïncidence faste qu'elle entre ici avec le nouveau siècle?

— C'est vrai, — dit Élie Maraval, — nous sommes au dernier jour de 1900.

Madame Sabattet eut un sourire indéfinissable : elle éprouvait un singulier allègement, joint à une gratitude attendrie et nuancée de cette lassitude douce qui suit les brusques secousses.

— Acceptons l'augure !...

La soirée fut courte et l'on se sépara de bonne heure, madame Sabattet devant se lever à quatre heures du matin. Toute la colonie passa une nuit agitée. Élie Maraval et Bréchart, seuls dans leur chambre, se défendaient contre un retour d'émotions pénibles. Ils auraient eu honte de se soustraire à la communauté du devoir qui les avait si simplement unis ; mais le colonel ne pouvait s'empêcher de songer, avec une tristesse ravivée, à ceux qu'il avait perdus, et dont il voulait oublier l'aspect terrestre et périssable : ces formes de la vie, robustes et belles chez son fils, pleines de grâce chez sa fille, et que lui rappellerait, dans son maintien et ses gestes, la nouvelle venue. Méfiant par nature et parce que la vie lui avait enseigné à l'être, il se demandait aussi si la jeune Adrienne ne décevrait pas leur attente. Que savait-on de son caractère? Quelles obscures influences, venues du tréfonds originel, couvaient en elle?

Élie Maraval, après avoir bouclé sa valise, s'était assis devant sa table de travail, avait retiré d'un tiroir un paquet

de lettres et des lettres une photographie : il avait contemplé avec une attention rêveuse les traits de la petite Olga-Marie, puis il avait glissé l'image dans son portefeuille, comme pour emporter, vivant, un souvenir qui ne quittait point sa pensée. Lui aussi se demandait quelles impressions troublantes réservait l'inconnu? Pourquoi les choses ne s'arrangeraient-elles pas au mieux? Il saurait gagner un cœur qui ne demandait sans doute qu'à s'épanouir?... Mais sans regretter son adhésion, il gardait un malaise. Pourquoi ne pas se l'avouer? Il avait espéré que leur existence durerait inchangée longtemps encore. On entrait dans l'incertain : qu'en sortirait-il?

Madame Sabattet elle-même n'était pas sans éprouver quelque angoisse. Saurait-elle se faire aimer? Avait-elle agi pour le mieux? Quel témoignage d'affection ils lui donnaient tous, si généreusement ! Quant à Guy Laugère et à Dorothée, ils étaient, lui, enchanté de ce tournant d'existence neuve, elle, avide déjà de consacrer ses soins à sa future nièce d'élection.

Il faisait encore nuit quand le break, lanternes allumées, se rangea devant le grand perron de bois. Madame Sabattet emmitouflée d'une pelisse parut. Dorothée l'installa avec une bouillotte chaude et des couvertures, insista pour qu'elle nouât autour de son cou l'écharpe de dentelle noire rabattue sur son chapeau. Elle multipliait les recommandations ; le colonel inspectait l'attelage et Laugère aidait Maraval à caser sur le siège les valises.

— Allons, il est temps, — dit M. Bréchart, — Maraval leur serra la main, madame Sabattet leur cria un dernier au revoir. Iribarne, d'un léger appel de guides, mit Maroc au trot. Sans bruit, sur l'allée, puis sur le chemin feutré d'aiguilles de pins qui contournait le lac au nord, la voiture se fondit dans l'ombre, la clarté des lanternes faiblit, puis s'éclipsa...

VIII

Les habitudes de la « Maison-Blanche » continuèrent, mais la vie intense de madame Sabattet qui en était l'âme y manquait, et aussi la douceur liante de Maraval.

M. Bréchart profita de leur absence pour effectuer des travaux; grimpé sur les toits avec Pierre, il ressouda les gouttières, et, maniant la truelle et le rabot comme un maître ouvrier, il construisit un hangar pour les outils.

Guy Laugère enfermé au chaud dans son cabinet, pris d'une fièvre de travail, avança son livre d'une soixantaine de pages. Mademoiselle de Kervo aidait Françoise et Gratiane à de minutieux nettoyages. Tous attendaient impatiemment des nouvelles, quand madame Sabattet écrivit que le transport de la jeune Adrienne, après une rougeole à forme grave, — et la réunion d'un conseil de famille pour les formalités de l'adoption officieuse, — ne permettaient pas leur retour avant une dizaine de jours. Elle donnait quelques instructions pour l'aménagement simplifié de la chambre de la jeune fille. Mais Dorothée avait son plan.

— Monsieur Laugère, ne pensez-vous pas que nous devrions faire une surprise à cette enfant?

Confuse, elle expliqua que le notaire de Vannes lui avait envoyé un peu d'argent, un vieux règlement de comptes oublié depuis des années : ne serait-ce pas gentil de tendre de cretonne la pièce et d'y mettre des meubles clairs?

— Certainement, nous nous associerons de moitié ; à moins que notre ami Mathieu ne veuille lui aussi...

Mademoiselle de Kervo rougit beaucoup :

— C'est que... je ne sais pas si le colonel nous approuvera ; ses idées sévères sur l'éducation...

— Bon ! — dit Laugère, — j'arrangerai cela...

Contre toute attente, M. Bréchart, si ses ressources ne lui permirent pas de prendre part à cette gâterie, s'offrit volontiers à servir de tapissier. Cette attention, qu'il n'eût pas eue jadis pour ses propres enfants — élevés à la spartiate — touchèrent beaucoup Guy Laugère et sa partenaire dont le propre zèle avait quelque chose d'attendrissant ; ils durent aller jusqu'à Biarritz pour trouver étoffes et mobilier à leur goût : Guy Laugère ajouta même une petite bibliothèque composée de livres de choix.

— Hum! j'aimerais autant un *Shandow* et de la gymnastique respiratoire chaque matin, — formula le colonel, dont ce fut la seule critique.

— L'un n'empêche pas l'autre, — dit Laugère conciliant.

En huit jours la chambre fut achevée ; elle était d'une gaîté claire, avec sa tenture crème à petites fleurs mauves, son lit étroit, son armoire à glace, trois chaises et un fauteuil laqués blanc.

D'accord avec madame Sabattet, le colonel et Guy Laugère liquidèrent la question des Soubeyre, le prêt qui leur permettrait d'agrandir leur maison. Par un jour de froid soleil qui irisait le lac, ils prirent le canot et, M. Bréchart ramant, atterrirent à la petite plage où le chien maigre les accueillit en remuant la queue.

Narcisse se montra le premier. A demi chauve sous son petit béret, court de jambes et empêtré de bras trop longs, sa figure, tantôt niaise et tantôt avivée de malice, trahissait son indolence d'homme faible.

— Hé bé ! le beau temps vous amène. A votre service, messieurs !

— Merci, mon brave, — dit Laugère, — c'est pour vous que nous venons.

— Entrez donc...

Et comme pour la prévenir à temps, il cria très fort :

— Honorine, c'est ces messieurs !

Pénétrant dans la cuisine, ils virent se défiler vers la porte un grand gaillard à cheveux longs, souple comme une anguille et musclé comme un athlète.

— Eh mais ! c'est Rodko ! — s'écria Laugère. — Pourquoi vous sauver, mon ami?

Honorine, qui portait de larges boucles d'oreilles en or et un corsage neuf, parut embarrassée malgré son aplomb ; Narcisse prit une expression trouble.

— Je ne me sauve pas, — dit le pêcheur, dardant l'éclat aigu de ses yeux glauques, et montrant dans un large sourire ses dents de loup.

Une fausseté cruelle sortait de ce visage glabre; ses pectoraux bombaient le maillot rayé; sa taille fine et son ventre plat fuyaient jusqu'aux cuisses nues, haut montrées sous le retroussis de la culotte de toile, et qui, hâlées par le vent et la mer, se tendaient rudes et parfaites. A le voir, on conce-

vait la fascination qu'il exerçait sur sa tribu; comme modèle il eût ravi un peintre; et son galbe avait troublé des femmes de plus d'une sorte.

— Nous allons faire d'une pierre deux coups, — dit Laugère. — J'ai à vous parler aussi, Rodko.

L'occasion était bonne pour le catéchiser, et savoir si les pêcheurs d'Ysclet agréeraient son projet de les relever, grâce à un travail moins dur et plus avantageux, qui, assurant leur bien-être, les moraliserait par l'hygiène et l'ordre dans le ménage.

Les Soubeyre échangèrent un regard, tandis qu'inquiet le pêcheur répondait, d'une voix rauque et un peu gutturale

— C'est qu'il est grand temps que je m'en retourne.

— Vous êtes venu à pied?

— Que non. Ma barque est restée là-bas.

Il eut un geste dans la direction des roseaux, vers l'entrée du courant.

— Eh bien, je vous accompagne. Mathieu, je vous laisse un moment.

D'abord lui et Rodko marchèrent en silence.

— Je croyais que vous étiez mal avec les Soubeyre?

Rodko, qui venait de déjeuner à l'auberge et de faire sa paix particulière avec Honorine, — ce n'est pas sans raison qu'elle avait les yeux si brillants et les joues en feu ! — répondit entre ses dents :

— Des histoires pour la pêche autrefois; à présent, on ne se dispute plus : l'étang est à tout le monde, à moi comme aux autres.

Le regard dont il souligna ces mots visa plus loin que les Soubeyre.

— On a beaucoup parlé de vous ces derniers temps, Rodko, et je dois le dire, pas à votre louange. Cette Iane, votre compagne...

Le pêcheur eut un geste dédaigneux :

— Si on écoutait ce que les gens racontent !... Tant qu'à ce qui est de Iane, écoutez un peu : monsieur Despeyron a le bras long de Paris jusqu'ici et il va la tirer de prison. Sûr ! Il n'y a que des menteries sur elle.

— Alors, elle n'a pas eu d'enfant? — dit Laugère montrant qu'il était informé, car Cotiche, à l'office, avait jasé.

— Je ne sais pas si elle a eu un enfant, — dit Rodko ricanant ; — ça s'peut bien, ça ne regarde qu'elle, c'te fille !

— Oui, mais l'enterrer dans le sable! ça regarde la Cour d'assises !

— Savoir ! Reste à le prouver. Elle n'est tout de même pas si sotte que d'avoir choisi un endroit découvert à ce qu'on dit, et sous l'œil des gabelous !

Il ajouta, tranchant :

— Vous n'êtes pas juge ni curé pour m'interroger sur mes affaires ! Et moi, je ne crains personne !

Guy Laugère se mordit les lèvres s'il n'avait écouté que sa vivacité ordinaire !... Mais, puisque le pêcheur entendait parler d'égal à égal, à quoi bon l'indisposer? Il répondit :

— Soit! je ne tiens pas à vous sermonner; jusqu'à présent. nous vous avons montré que nous n'étions pas vos ennemis,

Rodko, trop fin pour ne pas deviner que ce préambule pouvait lui être profitable, répliqua cauteleux :

— J'ai jamais dit e contraire. La « Colonie », jusqu'à présent, ne nous a fait que du bien.

— Et nous ne demandons qu'à vous en faire encore.

Il expliqua son idée : la pêche côtière rendait peu et devenait un métier plus harassant chaque jour. Tendre des filets en pleine nuit, rester des heures les jambes dans l'eau, il le reconnaissait, c'était pénible. Mais au large, le poisson ne demandait qu'à se laisser prendre. La sardine donnait à foison, et on ramait entre des bancs de maquereaux. Si on dotait les pêcheurs de canots à pétrole, combien leur labeur serait allégé ! Guy et ses amis pourraient former une société de patronage qui, pour amortir un peu le capital déboursé, prélèverait un tant pour cent sur les bénéfices ; car expédié par grandes masses à Bordeaux, Toulouse ou Paris, le poisson rapporterait gros et les pêcheurs s'enrichiraient.

Rodko l'écoutait d'un air têtu et fermé. Seul un don complet n'eût pas éveillé ses soupçons, et il se serait moqué pardessus le marché des gens assez naïfs pour faire un pareil cadeau ; dans cette réserve de parts que Laugère concevait surtout pour garder un contrôle sur des associés d'aussi peu de scrupules, Rodko, avec sa méfiance instinctive, flairait un piège et une exploitation.

— Eh bien, — dit Laugère, qui s'attendait sinon à de la reconnaissance, du moins à quelque satisfaction, que dites-vous de cela ?

— Le pétrole coûte cher.

— Nous le paierons.

— Nous ne connaissons pas ces machines-là.

— C'est très simple, des mécaniciens vous l'apprendront.

— C'est bon à faire peur aux poissons, ces bateaux-là.

— Ne dites pas de bêtises, vous savez bien que vous rapporterez des pêches miraculeuses.

Rodko secoua la tête :

— Vous vous entendez aux livres, m'sieur le professeur, mais moi je suis pêcheur de père en fils. J'ai pas confiance en ces engins-là.

Laugère, piqué au jeu, multiplia les démonstrations : en vérité, l'entêtement des simples était sans bornes; est-ce que l'on serait réduit, tous arguments épuisés, à supplier Rodko de faire l'essai pour le plaisir ou l'honneur?

Celui-ci s'arrêtant, fit face avec une brusquerie soudaine :

— M'sieur Laugère, pour l'heure, il est tard si je veux rentrer avant la marée. Voulez-vous, on en reparlera?

— C'est ça. On en reparlera.

Rodko lui fit un signe de tête royal et s'éloigna très vite en se dandinant. Le soleil nimbait ses longs cheveux jaunes et faisait luire ses cuisses nues. Laugère qui, masqué par un pin, le suivait du regard, vit tout à coup une jupe rouge sortir du taillis, une forme féminine se cramponner par surprise aux épaules du pêcheur. Il reconnut la tignasse emmêlée, le visage de faunesse de Martine Soubeyre ; repoussée d'une bourrade, elle s'éloignait côte à côte du beau Rodko avec une servilité de jeune animal. Laugère, mécontent, retourna vers l'auberge : « Voilà, pensait-il, un drôle impudent et une gamine bien précoce ! » Constance avait raison, elle tournait à la sauvagesse, Martine, et il fallait décider au plus tôt ses parents à la laisser mettre en apprentissage.

Il retrouva Bréchard assis sur un des bancs de bois, en face de Narcisse et d'Honorine, attablés en face de lui et qui parlaient avec animation.

— Ah ! m'sieur le colonel, pouvez-vous croire, — protestait

Honorine ; — nous, prendre plaisir à saoûler le pauvre monde ! C'est pas à craindre de gens comme nous, pas vrai, Narcisse? Tenez, Narcisse peut vous le dire, il ne boit jamais rien entre ses repas.

Narcisse confirma, paisible :

— C'est pas tant une auberge pour le commun des gens qu'une manière d'hôtel que je voudrais bâtir, où il ne viendrait l'été que des familles bien tranquilles. Tenez, Rodko en connaît une qui aimerait bien mieux être ici qu'à Ysclet-Plage où les baigneurs ils sont tant qu'ils grouillent comme des crabes.

L'entrée de Laugère mit les Soubeyre à l'aise, car la mâle franchise de M. Bréchart, qui ne mâchait ni son sentiment ni ses mots, les déferrait ; ils se levèrent avec effusion et Honorine s'écria :

— Ah ! m'sieur Laugère... m'sieur le colonel a bien voulu nous dire... Faut-il que madame Sabattet soit bonne et ces messieurs aussi ! Narcisse expliquait ses idées et comment il voit l'agrandissement de sa maison ; Narcisse, faut que m'sieur Laugère te dise son avis !

M. Bréchart renfrogné, et Laugère sensible malgré lui à ces égards, entendirent Narcisse et Honorine ébaucher, en phrases alternées, les plans de la construction. Huit chambres pour commencer. On surélèverait d'un étage avec mansardes ; le rez-de-chaussée s'élargirait d'une salle à manger. Une carriole avec un fort cheval ferait le service de la gare : trois vaches donneraient du lait, et deux cochons tués à Noël assureraient une provision de jambons et de confits. Laugère, approuvant, conseilla de larges fenêtres et une véranda ayant vue sur le lac. Les Soubeyre, après avoir accepté cette idée d'enthousiasme, parurent songeurs et préoccupés. Honorine dit enfin :

— Et pour les garanties que vous demanderez, m'sieur le colonel, car ça fait bien de l'argent que vous nous prêtez là... Peut-être que vous voulez prendre, — et je ne dis pas que ce n'est pas juste ! — une hypothèque?

M. Bréchart allait répondre, mais Laugère le devança :

— Madame Sabattet ne veut ni hypothèque, ni intérêts. Elle vous prête ces quinze mille francs de bon cœur. Trouvez-vous les conditions trop dures?

— Jésus ! — répondit Honorine, — le notaire de Puyroo nous demandait six pour cent ! Et de rembourser en deux ans !

Elle se tut, sur un imperceptible coup de coude de Narcisse qui ne se crut pas observé, mais que M. Bréchart surprit.

— Vous rembourserez quand et comme vous pourrez, — dit Laugère, — madame Sabattet a confiance en vous et nous aussi.

Le colonel intervint :

— Pour le principe, nous fixerons un délai de quatre années. Cela vous va-t-il?

Honorine, ayant regardé son mari, contint son enchantement.

— Nous serions difficiles, — dit Narcisse sans élan, car il regrettait de n'avoir pas demandé vingt mille francs ; il songeait qu'il eût bien aimé bâtir aussi un garage pour automobiles et acheter trois ou quatre barques pour promenades sur le lac.

— Vous pourrez dès lundi prochain toucher l'argent, — dit Laugère, — et signer le reçu ; mais il faudra que vous alliez chez maître Labaste, à Mont-de-Marsan, car vous pensez bien que nous n'avons pas cette somme à la « Maison-Blanche ».

— Oh ! — fit Honorine, — ce n'est pas l'embarras, on sait que madame Sabattet et ces messieurs sont riches...

Elle éteignit l'envie qui venait briller dans ses yeux :

— Sans ça, vous ne pourriez pas être si généreux !

Elle les combla de prévenances jusqu'à ce qu'ils se fussent rembarqués.

— Et Martine qui ne vous a pas dit bonjour, cette malhonnête ! Sais-tu où elle est, Narcisse? — dit Honorine qui la croyait le long de la route de Géglosse à brouetter des pommes de pins.

— Veillez sur elle, — dit Laugère, — je viens de la voir escorter Rodko. Ce n'est pas un compagnon pour une enfant de cet âge.

Narcisse, malgré son flegme, se fâcha :

— La coquine !... Tu pourrais bien la tenir, toi !

Honorine était devenue blême :

— Ce Rodko est un galvaudeux... Ah ! elle va en recevoir, des claques !

— Ne la brutalisez pas, — dit Laugère regrettant son ingérence, — madame Sabattet vous parlera de ce qui conviendrait à votre fille : une bonne éducation d'ouvrière à Dax chez les sœurs de Saint-Onuphre, ou tout autre établissement sérieux.

Mais Honorine, avec une colère qui trahissait peut-être plus la femme que la mère, répétait :

— Ce Rodko !...

Quand Laugère, qui avait pris les rames, et son ami furent au milieu du lac, assez loin pour que leurs voix ne fussent pas entendues, M. Bréchart grommela :

— Vous êtes beaucoup trop confiant !... Ces Soubeyre me sont suspects, la moralité de la femme comme celle de l'homme. Je les pressens déjà ingrats. Et notre amie ne vous aurait pas grondé de leur prendre de légers intérêts, ne fût-ce que pour les tenir par un rappel à l'économie.

— J'ai cru bien faire, — confessa Laugère, — je ne les crois pas mauvais au fond. Je regrette seulement la danse que cette petite va recevoir.

— Les châtiments corporels ont du bon, — dit le colonel ; — et je vous assure que si on fouettait au sang les apaches...

Laugère, choqué dans son respect de la dignité humaine, eut une moue de blâme et soupira après un instant, en s'arrêtant de ramer :

— Pourquoi le bien est-il si difficile à faire, et le mal si facile?

— La religion le sait, — répondit le colonel.

Laugère ne répondit rien et, donnant à la barque une nouvelle impulsion, pluma l'eau qui, à chaque bout de rames, retombait en gouttes de soleil.

— La seule chose regrettable, — dit-il, — c'est que nous ne serons plus seuls à posséder ce beau lac, quand l'« Hôtel Soubeyre » hébergera des clients.

— Mais que possède-t-on? — demanda M. Bréchart en homme détaché des biens matériels et pour qui les réalités spirituelles seules existent.

— Oh ! vous, Mathieu, vous êtes un solitaire de Port-Royal, un contemporain attardé de Nicole et d'Arnaud... Je n'ai pas atteint votre sagesse et votre résignation.

— Parce que vous les cherchez en vous-même, au lieu de les implorer de Celui qui départit les grâces...

— Ah ! cher ami !... n'est pas croyant qui veut !... — soupira Guy Laugère avec une intonation tendre où l'admiration se mêlait au regret, et au désabusement philosophique d'un esprit qui a étudié tous les systèmes sans trouver dans aucun la vérité définitive.

IX

Au début de leur voyage, madame Sabattet et Élie Maraval avaient fait une connaissance imprévue, celle de Pierre Esbros. Que l'héritier jadis obscur de la ferme dont ils avaient tiré la « Maison-Blanche », fût devenu l'exécuteur des grandes transformations du littoral gascon prédites par Guy Laugère, cela seul eût suffi pour fixer leur curiosité. La rencontre fortuite du jeune homme, à Dax, au cours d'un arrêt de deux heures, avant le passage de l'express et l'impression due à son attitude et à ses propos, devaient laisser à leur souvenir cette hantise augurale qui désigne, avec une mystérieuse certitude, les êtres appelés à jouer plus tard un rôle aussi singulier qu'important dans notre destinée.

— Que faire à la gare? — avait dit Maraval. — Il n'y a point de buffet, à peine une buvette. Si vous m'en croyez, nous irons en ville nous restaurer d'une tasse de lait, devant un bon feu. Dax, en raison de ses bains de boue pour rhumatisants, a des hôtels thermaux confortables.

Un omnibus cahotant les avait conduits vers l'un d'eux, à travers le pont sur l'Adour d'où l'on aperçoit les ruines de l'ancien château.

Maraval déclina discrètement au bureau sont titre de médecin, qui pouvait valoir à sa compagne quelques égards. En effet, la gérante les installa elle-même dans un petit salon chauffé, où une accorte servante brune leur apporta à déjeuner. Cette pièce ouvrait, par une baie soutenue d'un entre-colonnes et masquée de hautes plantes vertes, sur le

grand salon vide où l'odeur de l'encaustique des parquets dominait de vagues relents pharmaceutiques.

— Vous serez toujours mieux là que dans la salle d'attente, — dit Maraval, résolu à ne permettre à madame Sabattet aucune imprudence et à la ramener valide au bercail.

Elle lui jeta un regard de reconnaissance. A côté, une porte s'ouvrit, et une grosse voix à l'accent local prononça :

— Comment, Esbros dort encore? Je vais le secouer, moi ! Il a beau avoir son compartiment réservé, le train ne l'attendra pas plus de dix minutes ! Eh ! mademoiselle, servez-nous ici ! Savez-vous ce que prend monsieur Esbros? Oui, ce qu'il prend? Serait-ce votre taille, que vous rougissez, la belle...? Hein, pour son petit déjeuner? Deux œufs au jambon et du thé? Le breakfast à l'anglaise, c'est plus chic ! Eh bien, pour moi, un « simple » chocolat avec des tartines grillées. Et vivement !

On n'entendit plus qu'un léger bruit de chaises et de tasses : la servante dressait le couvert sur une petite table. Une voix que Maraval reconnut pour celle de la gérante, sauf que de sucre elle était devenue vinaigre, gronda :

— A quoi pensez-vous, Émélie? Pour monsieur le sous-préfet et son ami monsieur Esbros, les assiettes à filet doré et le grand service à thé, voyons !

— Nous aurons un voisinage illustre, — chuchota madame Sabattet ; — un peu vulgaire, le fils de Despeyron ! Je ne me rappelais pas qu'il le fût autant.

— Les nouvelles couches sociales ! — dit Maraval. — Elles ont brûlé l'étape, selon l'expression de Paul Bourget. Le népotisme parlementaire se révèle là dans sa cynique candeur. Despeyron, actuellement ministre, malgré ses humbles origines, est devenu puissant, grâce à la coalition d'intérêts qui le soutiennent, à quelques succès de tribune et à la plus habile entente des affaires. C'est un des plus gros budgétivores : son fils cadet régente cette circonscription ; son fils aîné est préfet de la Dordogne ; quatre neveux occupent des places rémunérées ; tous ses amis, tous ses clients, ont part à l'assiette au beurre ; pas un garde champêtre ni un facteur n'est nommé en dehors de lui. Et les marchands de vins qu'il protège sont ses grands électeurs.

Il se tut. Des voix se firent entendre, celle de tout à l'heure et une autre, d'un timbre chaud et mordant qui, par la secrète signification incluse dans le choix des mots et leur prononciation, indiquait une personnalité racée.

— Tu sais, Pierre, nous avons tout de même le temps de déjeuner ; mon auto viendra nous prendre. Veinard, dire que tu seras ce soir à Paris ! N'oublie pas de « tanner » mon paternel pour qu'il me nomme, au premier mouvement qu'il signera, à Fontainebleau ou à Rambouillet.

— Tu lui es plus utile ici, mon vieux Jacques,— dit Pierre Esbros.

— Oui, je le renseigne ; mais c'est l'exil. Crois-tu que je m'amuse? Quand je pense aux restaurants du boulevard, aux boîtes à musique de la Butte, j'en ai des bouffées de chaleur. Tu n'oublieras pas de lui raconter « exactement » l'incident de l'inspecteur d'académie : il faut qu'il saute, ce coco-là ! Et dis-lui aussi d'avoir à l'œil le nouvel ingénieur des ponts et chaussées : sa bobine ne me revient pas. Ce doit être un calotin !

Madame Sabattet et Maraval, qui se regardaient en silence, eurent le même sentiment de pudeur ; on ne soupçonnait pas leur voisinage ; aussi Maraval toussa et dit assez haut pour être entendu :

— Je vais au bureau vérifier sur l'horaire l'heure de notre arrivée.

Dans le salon un pas résonna sur le parquet, entre les palmes vertes de la baie passa un regard qu'ils sentirent les détailler.

— Qui est-ce ? — fit à mi-voix celui qui était resté à sa place.

— Je ne sais pas, des « personnages sans intérêt », — répondit en baissant la voix et avec un probable haussement d'épaules Pierre Esbros, rassuré par l'aspect de cette dame sans âge et de ce voyageur modeste.

— Il n'y a pas de personnages sans intérêt, surtout en province, — répondit Jacques Despeyron qui avait appris à ses dépens à tempérer son « je m'en fichisme » de quelque méfiance.

Il ne se dérangea pas d'ailleurs, occupé qu'il était à mordre à belles dents dans son « toast ».

— Et tu crois, — reprit-il, — que le chemin de fer et la piste automobile qui transformeront la région des lacs iront plus vite que tu ne pensais?

— Le patron en est persuadé.

— Que d'argent à gagner pour d'autres que toi et moi ! — soupira Jacques Despeyron avec un regret sincère ; — et dire que tu ne veux pas prélever ce qui serait bien licite pourtant, ton droit de conseil et d'intermédiaire, hein ! ne fût-ce que des actions à l'œil de la société automobiliste. Et puis, sur les marchés à passer avec les entrepreneurs...

Pierre Esbros répondit avec un calme ironique :

— Mon cher, l'honnêteté est encore le meilleur des calculs. Les coquineries finissent toujours par se payer ; vois Panama.

— Il y a les plus malins, — hasarda l'autre.

— On peut toujours les faire chanter, — dit Esbros ; — contre quelqu'un d'intègre il n'y a pas de prise : la calomnie s'use les dents.

— Pour cela il faut être bâti en fer, — dit Jacques Despeyron ; — moi, j'ai des besoins...

— Et moi, j'ai de l'ambition.

— Ton mérite te le permet. Oh ! je ne te flatte pas... Je sais ce que tu vaux, et mon père aussi... Tu iras loin !

— Sait-on jamais !...

— Le patron n'oublie jamais les siens...

— Que le ministère tombe...

— Tu te retrouveras maître des requêtes au Conseil d'État ou auditeur à la Cour des comptes.

— Ce n'est pas cela qui m'intéresse ; je voudrais brasser les hommes, jouer sur leurs intérêts, sur leurs convoitises ; être député, sous-secrétaire d'État ; savourer la fièvre de la lutte et du pouvoir, voilà qui vaut la peine de vivre !...

— Trop de risques... Une grosse sinécure et le riche mariage, tel est mon blot, — dit Jacques Despeyron.

— L'action par elle-même est pourtant passionnante : comment peux-tu te résoudre à n'être qu'une limace du budget? Ce pays est beau, il est grand ; c'est pour le servir que je voudrais devenir une force et une influence.

— As-tu entendu Sarah Bernhardt, dans *Lorenzaccio*, dire

à Philippe Strozzi : « Prends garde à toi, Philippe, tu as pensé au bonheur de l'humanité ! »

— Eh bien?

— Eh bien, — dit le sous-préfet avec une finesse inattendue, — je ne savais pas que tu fusses chimérique à ce point. Est-ce qu'on fait le bonheur d'un pays? Est-ce qu'un pays est reconnaissant envers ceux qui se dévouent à lui? La France sera aussi ingrate pour toi, va, que le dernier des électeurs. Et moi, naïf, qui croyais que tu travaillais pour toi? Serais-tu un homme dangereux, Pierre?

Sous la blague, Esbros perçut un avertissement. Il répliqua avec une amertume indéfinissable :

— Oh ! ce que j'en disais ! Tu sais, on a comme cela des velléités : au fond, je te ressemble, j'ai des appétits.

— A la bonne heure ! Tout pour la tripe, et après nous le déluge !

— Si nous allions fumer une cigarette dehors?

— Pourquoi? On est bien ici...

— Les murs ont des oreilles et tu ne sais pas parler bas.

— Tu crois? — faisait la voix inquiète du sous-préfet. — Caltons alors !

On entendit la porte se refermer.

— Je vous avoue, — dit madame Sabattet, — que je serais curieuse de voir de près ce Pierre Esbros, car l'autre...

Brusquement la porte s'ouvrit : le sous-préfet, curieux après coup, passait la tête : son visage de jeune proconsul romain, lourd et barbu, grimaça de dépit aimable :

— Oh ! pardon ! Madame Sabattet ! Le docteur Ra...ma...

— Maraval.

— Je vous eusse présenté mes hommages plus tôt, madame, si j'avais su... Comment, c'est vous qui étiez là?

Elle eut un sourire spirituel :

— Mon Dieu ! oui, monsieur, c'étaient nous, les... « personnages sans intérêt »...

— Excuse-toi, mon vieux, — fit le sous-préfet ennuyé et pourtant réjoui de l'embarras qu'allait éprouver Esbros.

Celui-ci sortit de l'ombre du couloir : sa figure impérieuse commandait l'attention par on ne sait quelle disparate entre le long nez busqué d'aigle et le court menton proéminent.

Les cheveux noirs bouclant sur un front haut, la fine moustache coupée aux ciseaux et soulignée sous la lèvre inférieure d'une virgule de poils, à la mode du XVIIe siècle, le teint mat, et surtout d'admirables yeux ardents assez sauvages complétaient cette figure originale éclairée d'ardeur insatisfaite.

Il s'inclina :

— Soyez assez généreuse, madame, pour pardonner à ma sottise. Sans avoir eu l'occasion de vous apercevoir depuis des années, j'aurais bien dû vous deviner...

Il s'arrêta de peur de paraître niais et devint rouge, mais son sourire avait tant de jeunesse et de séduction que madame Sabattet, trop au-dessus d'une atteinte irréfléchie pour s'en trouver blessée, ne put lui en vouloir.

— Si monsieur Maraval, — fit-elle, — ne vous garde pas rancune, je ne serai pas plus rigoureuse que lui.

— Le docteur Maraval a laissé un trop beau nom de dévouement envers la science et ses malades, — dit Esbros, — pour que je ne le prie pas d'agréer mes sincères excuses.

Maraval, incapable de résister à des regrets aussi galamment présentés, inclina la tête avec bonté.

Quelques phrases de politesse échangées...

— Mon ami, — dit le sous-préfet, — l'heure avance...

Dehors, les deux hommes arrêtés devant une belle auto, attendirent que Maraval et sa compagne fussent montés dans le médiocre omnibus. Ils se retrouvaient à la gare où Jacques Despeyron, relancé par un gendarme accouru à bicyclette lui apporter un pli, invoqua une occupation urgente et, ayant serré plusieurs fois les mains de son ami, en lui répétant : « N'oublie rien ! » disparut avec son auto.

Pierre Esbros, visiblement désireux de faire oublier sa légèreté, s'approcha respectueusement de madame Sabattet au moment où le train entrait dans le hall et où le chef de gare, déférent, s'apprêtait à faciliter le départ de « M. le chef du cabinet du ministre ».

— Madame, voulez-vous bien avec monsieur Maraval accepter deux places dans mon compartiment réservé? Ce me sera une faveur, la preuve que vous m'avez réellement absous...

— Merci, monsieur, — fit-elle malicieusement, — mais nous avons des billets de seconde...

Encore était-ce sur les instances de Maraval, car d'habitude elle ne craignait pas les troisièmes, où elle se trouvait avec des gens complaisants, et dont le naturel « peuple » l'intéressait toujours.

Pierre Esbros rougit encore, humilié de son privilège superflu et dit :

— En ce cas, madame, m'autorisez-vous, si ma présence ne vous est pas trop importune, à voyager avec vous et monsieur Maraval, jusqu'à Bordeaux ?

— Vous en êtes le maître, — dit-elle avec une affabilité de grande dame, — et si la compagnie de vieilles gens paisibles ne vous fait pas peur...

Déjà un homme d'équipe avait ouvert la portière, chargeait dans les filets les valises et sacs de voyage.

— Nous serons seuls ici aussi, — dit le docteur avec une bonhomie où la malice perçait à peine.

Pierre Esbros, ayant échangé deux mots et une poignée de main avec le fonctionnaire à casquette blanche, s'assit à côté d'eux.

— Madame, — dit-il avec l'air d'un collégien contrit mais heureux, — c'est une bien absurde façon de m'imposer à votre indulgence, mais je ne me serais pas pardonné de ne pas vous présenter mon sincère désir de vous être agréable, à vous et à la petite société d'élite qui vous entoure. Je l'ai dit récemment à monsieur Laugère, et il vous l'a peut-être répété...

— Prenez garde, — dit madame Sabattet en le menaçant joliment du doigt, — monsieur Laugère ne m'a pas caché, au contraire, que vous comptiez bouleverser, au plus grand profit des aubergistes, une solitude que nous nous flattions d'avoir découverte et transformée, un pays que nous aimions pour la simplicité de ses mœurs et la belle santé rustique de ses habitants.

— Mais... — dit Esbros.

— De plus, je ne vous cache pas que j'ai l'oreille fine et que j'ai entendu votre conversation avec monsieur Despeyron ; ne vous en prenez qu'à vous, monsieur, vous n'ignoriez pas que vous pouviez être écouté. Ne disiez-vous pas que la réalisation de ces projets était imminente?

Pierre Esbros la regardait depuis qu'il se tenait en face

d'elle, dans ce minuscule salon roulant, en cette demi-intimité imprévue, moins étrangers du fait de leur bizarre entrée en relations; et plus il la regardait, plus il subissait, et il s'en étonnait, l'attraction qu'exerçait cette femme point jolie, nullement jeune, et cependant inoubliable pour qui avait subi l'empire de sa voix et de son regard, et admiré ce visage où brillait la flamme de l'esprit.

Il répondit avec franchise :

— Je n'ai pas caché, madame, à monsieur Laugère, les intentions du ministre...

— Peut-être aussi : les vôtres...

— Les miennes, pourquoi le nier? Mais j'ai assuré monsieur Laugère que je m'efforcerais d'apporter, je veux dire de faire apporter à ces projets les ménagements de nature à vous gêner le moins possible et à vous assurer les avantages pratiques de ces grands travaux.

— Je le sais; mais, monsieur, est-il donc indispensable que vous bouleversiez cette nature paisible? Si ce n'est pour nous, qui sommes gens à comprendre l'intérêt public et à nous y sacrifier s'il nous est démontré, du moins n'aurez-vous pas pitié de ce pays presque inconnu encore, si loin de tout, sans besoins et sans vices, qui respire dans la grande paix, comme le domaine de la Belle au Bois dormant, et qui se passerait très bien, je vous assure, de tous les bienfaits de la civilisation?

Pierre Esbros répondit avec une précision ferme : il n'ignorait pas que le progrès matériel détruit les vieilles coutumes et le recueillement des sites; mais il savait aussi ce que ce même progrès procure : la fécondité des ressources, le bien-être, le mouvement des idées, la vulgarisation, — oui, il fallait bien lâcher le mot, — des spectacles de beauté : c'était un sacrilège contre la vie que cette région peu habitée, riche en forêts, merveilleuse par la poésie de la sylve et la fraîcheur de ses étangs, restât en dehors du grand effort collectif qui voue les sociétés à l'adaptation supérieure des énergies. Pourquoi, lorsque des villas se mireraient dans l'étang Bleu, — rien n'empêchait que la commune, en vendant les terrains, imposât des types de constructions gracieuses, — pourquoi, lorsqu'une belle route balustrée borderait l'eau, le paysage en

serait-il gâté? Le chemin de fer et la piste automobile pouvaient passer entre Géglosse et l'étang d'Osques, assez loin pour que les hôtes de la « Maison-Blanche » n'en fussent pas incommodés?

— Connaissez-vous donc si bien notre coin de terre? — dit madame Sabattet.

— N'y ai-je pas vécu toute mon enfance? — répliqua-t-il. — Cette pauvre ferme dégradée et disjointe que vous avez achetée, madame, à la mort de mon père, je la revois dans ma mémoire lointaine bien plus pauvre encore : la salle basse, où je couchais sur un sol de terre battue, n'était séparée que par une cloison de planches de la bauge du porc et du poulailler. C'est quand je pense à tous les taudis misérables, que je rêve de faire élever partout des logis sains où l'air et la lumière entreraient à flots.

Il parlait sans rancœur ni ferment d'anarchie. Si ses origines et l'orientation de ses idées le portaient à vouloir l'amélioration du sort des classes laborieuses, c'était la suite, chez lui, d'opinions réfléchies ; ses grandes ambitions, que peu à peu il se laissa aller à confier à madame Sabattet, gagnée de plus en plus au charme attirant de sa parole et de son esprit, oui, ses ambitions, si elles visaient la puissance, comptaient la faire servir au bien commun. Il avait vu trop souffrir les humbles avec patience et courage, pour ne pas s'atteler à leur émancipation. Madame Sabattet en cela ne pouvait que le comprendre, et ils se trouvèrent d'accord pour parler des Universités populaires, auxquelles chacun d'eux s'était intéressé, dans des quartiers différents. Madame Sabattet l'écoutait avec cet instinct de sympathie compréhensive qu'elle témoignait à toutes les convictions généreuses et sincères. Induite à une confiance soudaine, et cédant à ce besoin de prosélytisme qui, chez elle, gardait toujours une douceur de persuasion maternelle, elle le regarda bien en face :

— Vous allez me juger indiscrète, tant pis ! Je n'ai pas été du tout choquée quand vous avez dit à monsieur Despeyron que vous aviez de l'ambition, — vous en avez donné d'assez nobles motifs, — mais je l'ai été horriblement quand vous avez concédé que vous lui ressembliez, et que vous aviez aussi des appétits.

Esbros rougit :

— Je ne suis pas un ascète, je suis un homme jeune et passionné ; mais peut-être me ferez-vous l'honneur de croire que ses appétits et les miens diffèreront toujours.

— Oui, car j'ai encore dans l'oreille sa réponse grossière... Pourquoi êtes-vous à tu et à toi avec cet homme?

Pierre Esbros répondit à madame Sabattet par un semblable élan de franchise ; il le pouvait d'autant mieux que Maraval, pour les laisser causer, lisant le journal, s'était isolé à l'autre bout du wagon. Esbros dit :

— Avant de connaître les Despeyron, je n'étais rien. Après avoir dissipé à Paris, comme un nigaud, — pour quels misérables plaisirs ! — la mince succession de mon père et l'héritage de ma tante, j'étais appelé à moisir en province, maître clerc dans l'étude du notaire Labaste, ou avocaillon aux causes incertaines. Despeyron, qui n'était alors que sénateur, a eu besoin d'un secrétaire ; il a un coup d'œil juste sur les hommes et il a deviné que je pouvais le servir. J'ai su me rendre indispensable par mon application au travail, peut-être aussi par une certaine promptitude d'idées : j'avais dès lors un appui pour ma carrière. Quelques réserves que m'inspire, sa moralité et son caractère, — et je vous confie là ce que je n'ai dit et ne dirai à personne, — j'ai rencontré chez lui une protection qui, pour être fondée sur notre intérêt commun, ne m'en a pas moins été réconfortante et profitable. Connaître Despeyron, c'est entrer dans sa famille et dans la *gens* de ceux qu'il sert parce qu'ils le servent. Favori du père, je devais être le familier du fils. A quelque épreuve que se sentent parfois soumises en moi certaines délicatesses, je marche dessus, parce que j'entrevois le but : un hasard heureux, une bifurcation ; que Despeyron veuille soutenir un jour ma candidature et me voilà député ! Ce jour-là, je me charge de mon propre avenir !

Il releva le front avec une expression d'audace qui frappa et émut madame Sabattet :

— Vous m'inspirez un vif intérêt, — dit-elle, — et la loyauté de vos aveux me touche ; c'est pourquoi je m'inquiète des compromissions que vous inflige le contact journalier de vos maîtres ; car croyez-vous que ceux dont vous parlez vous lais-

seront prendre votre essor? Ils vous garderont leur prisonnier... ou leur complice.

— Non ! — dit Esbros avec énergie, — car j'entends rester les mains nettes; la prudence à défaut d'honneur me le dicterait. Dès lors, je ne dépends que de ma volonté.

— Ils pourront toujours vous rendre à l'obscurité. Votre rôle actuel est enviable et brillant. Vous participez au pouvoir et à sa griserie, à son atmosphère de vanité et de jouissance : mais alors qu'ils ont, eux, la base solide de l'argent et position prise dans la société, vous vivez sur l'incertain ; leur caprice n'a qu'à vous rejeter, un rival peut vous supplanter...

Le visage de Pierre Esbros s'était obscurci : ces mots répondaient trop à l'exacte conscience qu'il avait de sa situation pour ne pas le faire souffrir.

— C'est pour cela que je les ménage... — et plus bas il ajouta : puisqu'il le faut !

— Mais ils voudront vous rendre à leur image, et il y a tant de tentations... et de toute sorte.

Madame Sabattet pensait que tel qui résiste à l'appât sordide de l'argent, peut tomber sur une de ces femmes dont la force démoralise, corrode, comme un acide, les plus mâles volontés. Pierre Esbros résisterait-il à certains vertiges?

Il la devina et répondit :

— Tenez, madame, vous admirez comme moi, j'en suis sûr, le peintre de la *Comédie humaine*, le gigantesque Balzac, et cet admirable roman des *Illusions perdues*. J'ai souvent pensé à Rubempré, dont heureusement pour moi je n'ai ni le caractère ni la faiblesse. Là où il a succombé sous le poids du succès facile et la trahison des envieux, je sais bien que je ne plierai pas et tiendrai tête à la meute. Si le sort me trahissait, je serais moins lâche que lui, et saurais mourir.

Elle le contempla avec une admiration combative et une pitié sincère.

— Pourquoi, — dit-elle, — avez-vous choisi ce métier de politicien, alors qu'il y aurait de si nobles emplois pour une activité comme la vôtre?

— Mon père est mort à la peine pour faire de moi quelqu'un ; est-ce notre faute si ceux qui détiennent le pouvoir sont presque toujours des avocats? Les autres professions sont

trop absorbantes ou incompatibles avec celle-là. Seule, elle s'offre à un ambitieux pressé de réussir : de la salle des Pas Perdus à la Chambre, il n'y a guère de démarcation : la parole est encore ce qui agit le plus sur les hommes.

Il se ressaisit :

— Mais, madame, je suis confus de m'être laissé aller à divaguer ainsi devant vous. C'est la première fois depuis des années que je montre, à quelqu'un qui puisse me comprendre, le fond de mon cœur. Prenez-vous-en à la respectueuse sympathie que je ressens, et que je vous garderai... Je suis bien peu, mais si vous ne dédaignez pas à l'occasion le dévouement de Pierre Esbros...

Qu'il lui parlât ainsi, il le jugeait surprenant ; et il ne pouvait s'en empêcher, tant le subjuguaient les beaux yeux et l'attraction lumineuse de ce visage.

— Vous aurez aussi en nous, monsieur, — dit-elle, — des amis lointains qui penseront plus d'une fois à vous. Mon crédit est faible, si cependant, je puis jamais vous servir, adressez-vous à moi en confiance. Et si un jour vous aviez besoin de venir retremper vos forces dans l'air pur de votre pays natal, à défaut de la ferme paternelle, la « Maison-Blanche » vous traitera en visiteur bienvenu.

Il remerciait avec tact et mesure ; il sentait qu'il ne laisserait pas de lui une image indifférente, et aussi que l'heure qu'il venait de passer en cette compagnie compterait pour lui dorénavant. A la station qui dessert Arcachon, il regagna son compartiment de premières, car le secrétaire général de la préfecture devait, — fit-il pour s'excuser, — l'attendre à Bordeaux sur le quai...

Un assez long silence suivait ; Maraval, depuis longtemps absorbé dans la contemplation du paysage, ne lisait plus son journal.

— Ce Pierre Esbros est intéressant, — dit madame Sabattet, — et malgré ce que je démêle en lui de trouble et de bouillonnant, somme toute il me plaît. Et vous, qu'en pensez-vous ?

Marval avait répondu :

— Je ne sais trop... Je me réserve... Sa conduite le jugera...

X

Tandis que Maraval s'occupait de leur installation à l'hôtel du Grand-Roi, à Tours, c'est avec un battement de cœur que madame Sabattet s'était vu introduire par la sœur tourière dans le parloir du couvent, grande pièce froide et que rendaient plus froide encore le jour luisant de ses fenêtres à rideaux de mousseline, la rigidité des chaises et des fauteuils en reps sombre collés aux murs à panneaux bruns.

La dernière fois qu'elle était venue — dix-huit mois auparavant — elle n'apportait que quelques friandises et de bonnes paroles, rien de comparable aux sentiments d'anxiété, de compassion, à cette conscience de l'irrévocable qui émouvaient aujourd'hui son cœur et engageaient sa résolution.

Humblement importante, la sœur tourière reparut :

— Notre mère vous recevra tout à l'heure. Voulez-vous bien d'abord me suivre à l'infirmerie?

La bouche cousue et les yeux baissés, elle éluda toute réponse sur la santé d'Adrienne Curzal : la sœur infirmière donnerait les renseignements. Celle-ci, le visage macéré, haute et droite dans sa robe noire, attendait au seuil de la petite pharmacie où elle pria madame Sabattet d'entrer.

— Vous venez voir cette chère enfant, — dit-elle, — elle nous a donné bien de l'inquiétude ; mais la fièvre est tombée ce matin et le médecin nous tranquillise.

Sa voix était calme ; son sourire éclairait ses traits comme un rais de lumière glissant sur une surface opaque. Madame Sabattet, une fois de plus, fut frappée de ce caractère propre aux visages des religieuses, leur impénétrabilité. Entre cette sœur, ses vertus certaines et son âme à elle, avec ses qualités et ses défauts, quelle infranchissable distance ! Cette apparente absence d'émotions humaines la glaçait toujours. Elle demanda des détails que la sœur donna avec une sérénité neutre, semblant accepter d'avance les arrêts d'une volonté suprême : aussi bien la guérison que la mort.

— L'état moral de cette petite nous préoccupe plus que sa santé. Vous allez en juger par vous-même.

Poussant une porte, elle introduisit madame Sabattet dans l'infirmerie. Une odeur fade, un jour terne, une paix incolore y régnaient sous la protection d'une Sainte-Vierge en plâtre. Entre la double rangée de lits, des carpettes grises menaient aux tables de nuit en noyer. Sur le parquet ciré à glace, des paillassons ronds espacés guidaient les pas et amortissaient tout bruit. Adrienne reposait seule, au fond de la pièce. Madame Sabattet en approchant aperçut ses cheveux tirés sur le front, le profil amaigri ; et quand les yeux bleus se tournèrent lentement vers elle, elle n'y lut qu'une pénétrante méfiance, soulignée par la tristesse découragée du sourire. Elle avait connu une Adrienne, pas très jolie, du moins harmonieuse avec son charme encore enfantin. Elle ne s'attendait pas à cet aspect misérable, et sa pitié s'en émut. Le visage brouillé, les épaules osseuses témoignaient d'une époque ingrate, où la maladie et la crise féminine confluaient : le papillon tardait à sortir du cocon grisâtre.

— Voici madame qui vient prendre de vos nouvelles, dit la sœur.

Et elle se mit au pied du lit :

— Eh bien, Adrienne, vous ne dites rien à votre protectrice, qui a fait un fatigant voyage pour vous prouver l'intérêt qu'elle vous porte?

L'adolescente eut un accès soudain de désespoir, et jetant ses bras au cou de madame Sabattet inclinée sur elle :

— Oh ! ne m'abandonnez pas !... Maman est morte, sœur Agnès est partie, je n'ai plus personne qui s'intéresse à moi!...

Un blâme se peignit sur le visage de la religieuse :

— Mon enfant, vous offensez Dieu, en n'acceptant pas avec résignation l'épreuve qu'il vous envoie et vous manquez de reconnaissance envers les sœurs aussi bien qu'envers vos camarades.

Mais les sanglots suffoquaient la jeune fille. Madame Sabattet, devinant qu'elle n'obtiendrait quelque confiance que dans un libre entretien, n'osait prier la sœur de les laisser seules ensemble ; elle appuya tendrement contre sa poitrine le visage

désolé, imposa la protection de ses mains sur le frêle corps et dit avec bonté :

— Non, mon enfant, je ne vous abandonnerai pas. Vous allez d'abord me faire le plaisir de guérir, parce que ça, c'est le plus pressé !

— Je ne guérirai jamais, madame, je suis trop malheureuse.

Elle ajouta dans une recrudescence de peine :

— Il n'y avait qu'une sainte qui m'aimait ici, c'était sœur Agnès...

L'infirmière dit :

— Ne prononcez plus ce nom ; la discipline, Adrienne, vous commande de vous soumettre sans révolte à l'autorité de ceux qui ont en garde votre éducation.

Une jeune religieuse souriante, au doux visage d'enfant, se faufilait dans la salle :

— Sœur Véronique, — dit-elle à voix basse, — notre mère vous demande. Elle recevra madame (ici, une salutation) quand celle-ci jugera qu'elle a suffisamment causé avec sa petite amie.

— Je vous laisse donc, madame, — dit la sœur Véronique avec le même calme, cependant que sœur Flore, gentiment, tapotait l'oreiller d'Adrienne et lui lissait ses cheveux châtains sur le front, sans se laisser rebuter par un mouvement de tête brusque.

Elle apportait une chaise près du lit :

— Vous me trouverez, madame, dans la pharmacie, — dit-elle, — où j'attendrai votre bon plaisir : prenez tout votre temps.

Madame Sabattet s'assit auprès de la jeune fille et la regarda longuement, avec une douceur grave ; la tâche serait-elle donc pour elle plus difficile qu'elle n'avait cru? Aurait-elle du mal à se faire supporter et aimer? Combien elle lui semblait étrangère, inconnue, cette âme en formation, pétrie par des influences dont elle ne discernait pas la nature et la puissance, éloignée peut-être d'elle par l'inexplicable fluide qui anime les antipathies comme les sympathies !... A peine au bord de son élan de dévouement et de sacrifice, voilà qu'elle se heurtait à l'obligation de persuader et de guérir.

Elle épiait sur ces pauvres traits tourmentés des ressem-

blances qui l'eussent peut-être guidée : mais rien du père, rien de la mère ne semblait s'nscrire dans l'expression douteuse de ce visage de transition entre la fillette et la femme.

Un seul indice la mettait sur une voie d'espoir : Adrienne avait poussé un cri de tendresse et de douleur... Cette sœur Agnès ! Elle était donc capable d'aimer?...

Elle lui prit la main et se mit à lui parler bas. D'abord les paroles affectueuses parurent laisser Adrienne insensible, puis elle répliqua : d'elle-même elle se tamponna les yeux de son mouchoir, s'accouda sur le côté, répondit à celle qui lui parlait avec une délicate intuition de la souffrance et des mots qui l'adoucissaient. Leur entretien dura longtemps, et quand madame Sabattet le conclut par ces mots :

— Voulez-vous, Adrienne, que je vous serve de mère?...

— Oh ! oui, madame, — s'écria la jeune fille avec une lueur soudaine dans ses yeux bleus, — merci, vous êtes bonne, merci!...

— Vous viendrez avec moi de bon cœur?

— Emmenez-moi d'ici, ou j'y mourrais !

Madame Sabattet causait maintenant avec la supérieure.

Sœur Marie-des-Anges, sous un béguin blanc en arceau liserant sa capuche de laine noire, montrait, dans l'encadrement ovale de blanche toile empesée, un visage que rajeunissait l'intelligence et qui gardait, malgré l'ascétisme creusé aux plis sérieux des lèvres, un air de race et cette finesse qui vient de l'usage du monde. Bien née et d'esprit cultivé, elle montrait la compréhension d'un être qui avait dû souffrir des misères de la vie avant de s'élever au renoncement. Séparée de Constance Sabattet par l'incompatibilité de la foi et de l'incroyance, elles sympathisaient par la noblesse d'un idéal semblable de beauté morale.

Si Constance ne pouvait lui dénier ces qualités de distinction spirituelle, sœur Marie-des-Anges, de son côté, admettait que madame Sabattet voulût le bien et le fît dans la mesure permise à une âme qui n'était pas éclairée par les intuitions d'en-haut. Cherchant ce qui pouvait les rapprocher, ces deux bonnes volontés concordaient avec le muet étonnement que des voies si opposées les acheminassent au même but.

La supérieure disait, d'une voix qui aurait pu paraître une

voix de salon si sa parfaite simplicité n'en excluait toute afféterie :

— L'intérêt que nous nous devons de porter à nos pensionnaires, nous fera certainement regretter Adrienne et déplorer qu'elle n'achève pas son éducation auprès de nous. Cependant, je ne puis que me réjouir de la maternelle générosité qui vous porte à vous occuper entièrement d'elle. L'atmosphère du couvent ne peut convenir à toutes les natures. Adrienne s'étiolait. Je crois la connaître pour l'avoir beaucoup observée : sous sa langueur et sous l'atonie actuelles couve un tempérament passionné. Il y a quelques semaines, sous l'empire d'une de nos sœurs, celle qu'elle vous a nommée, personne de mérite, mais trop nerveuse et trop possessive pour continuer des rapports aussi délicats que ceux qui doivent unir les maîtresses aux élèves, oui, Adrienne, sous cet empire, ne rêvait que de se consacrer à la vie religieuse, parlait de faire, dès que l'âge le lui permettrait, son noviciat et de prononcer ses vœux. Cette adoration en Dieu masque souvent, chez des jeunes filles encore peu éclairées, un attachement exclusif — et d'ailleurs très pur, — à la créature. Nous proscrivons ces liens, qui, sans rien avoir de répréhensible en eux-mêmes, stimulent maladivement les nerfs d'une grande enfant, et contreviennent aux règles de notre Ordre qui interdisent les amitiés particulières. C'est pourquoi sœur Agnès...

La supérieure eut un de ces sourires ecclésiastiques qui laissent entendre plus qu'ils n'en disent :

— Sœur Agnès, dont le zèle a été blâmé, a quitté le couvent et est allée faire une retraite dans une de nos maisons, à Rome. La révolte et le chagrin disproportionnés manifestés par votre future pupille m'ont prouvé que cet éloignement était sage, mais témoignent aussi chez cette enfant d'une puissance de sentiment que vous saurez diriger. Oui, je ne crois pas que cette jeune fille ait la vocation du cloître. Sa santé physique et morale se trouvera bien d'être transplantée dans un autre milieu, pourvu qu'elle y conserve ses bons principes religieux.

Son regard perspicace sonda madame Sabattet qui ne fit aucune objection.

— En ce moment, — continua-t-elle, — il y a arrêt de croissance dans l'esprit d'Adrienne, une paresse qui ne laisse soup-

çonner en rien ce que, rétablie, consolée, elle pourra montrer d'application et de bonne volonté. Bien que son caractère manque d'expansion, je suis persuadée, si vous savez la prendre, — et pourquoi ne le sauriez-vous pas? — qu'elle se montrera peu à peu à vous telle qu'elle est : très impressionnable, aimante, facile à rebuter, aimant le travail qu'on lui rendra agréable. Vous aurez à vous défier de sa tendance aux illusions, à surveiller en elle une imagination déréglée, à mettre de l'ordre pratique dans ce cerveau instable. Vous la disciplinerez par des habitudes régulières et...

Elle s'arrêta :

— Mais vous avez sans doute autant d'expérience que moi, et je m'excuse de vous renseigner ainsi sur un être dont vous connaîtrez bien vite les replis secrets.

Constance Sabattet répondit :

— Avant de me faire une impression personnelle, je suis bien aise de connaître votre jugement : car pendant des années vous avez vu des fillettes et des jeunes filles de toute sorte, alors que rien ne m'a préparée à la tâche que j'assume.

— Je ne suis pas inquiète, — dit la supérieure, — pourvu, si vous me permettez ce conseil, qu'à une grande douceur vous ajoutiez une réelle fermeté. C'est la règle qui est le fond solide sur lequel s'édifie toute éducation. Il faut qu'Adrienne oublie ses rêves chimériques de noviciat et son amitié romanesque pour sœur Agnès ; à son âge, l'oubli viendra promptement.

— Ma seule crainte, — dit madame Sabattet, — est que nous menons, dans une province reculée, au fond des bois, une existence sans distractions, et que notre compagnie sera un peu sévère pour cette enfant.

— Qu'elle se sente aimée et comprise, — dit sœur Marie des Anges, — et tout ira bien.

Une même émotion les rapprocha :

— Vous nous l'aviez confiée, — dit la supérieure, — et nous vous la confions à notre tour. Elle porte un poids plus lourd que les autres en raison de sa naissance : puisse votre sagesse la diriger dans la bonne voie pour son bonheur et le vôtre !

Ces deux femmes si loin l'une de l'autre par leurs idées, spon-

tanément, se serraient la main, mettant dans cette étreinte le meilleur de leurs aspirations et de leur charité.

Madame Sabattet, de retour à l'hôtel, raconta tout à Maraval :

— Il est entendu que vous consulterez demain avec le médecin du couvent ; vous saurez ce que nous devons penser de la santé de notre fille d'adoption et si un traitement particulier s'impose. Pourvu que la pauvre petite ne prépare pas de la tuberculose?

Maraval, après avoir conféré avec son confrère, ne constatait, en dehors d'une fin de bronchite, aucune menace immédiate, rien que du lymphatisme. L'iode, l'arsenic et surtout l'air de la mer seraient les meilleurs remèdes.

Quelques jours se passèrent en formalités légales ; la convalescence d'Adrienne s'améliorait rapidement. Mais un revirement singulier se faisait en elle. Des regrets inattendus lui venaient de quitter ces lieux qui, quelques jours auparavant, semblaient lui être devenus intolérables, comme si elle regrettait les souvenirs qu'elle laissait, les heures de recueillement aux offices, la lampe des études du soir, les récréations où les groupes se promènent, où les amitiés se nouent et se dénouent. Était-ce de quitter l'endroit, où avait vécu celle qu'elle se désolait de ne plus revoir ? Était-ce une appréhension de l'inconnu ?

— Cette enfant est étrange, — disait Constance Sabattet à Maraval.

Il répondait :

— Il faudra beaucoup de patience.

— Est-elle jolie? Est-elle laide? je me le demande sans pouvoir me faire une réponse précise.

— Ni l'un ni l'autre, elle n'est rien encore. Laissez-la sortir d'elle-même, se transformer, se développer.

Maraval, avec un intérêt professionnel et une sympathie venue du cœur, s'attachait à cette vie incomplète, imparfaite, en mue. Il savait que dans la nature rien ne procède que par une lente et insensible évolution. Et puis, sur ce visage indécis, il lui avait semblé voir passer, comme une ombre fugitive, un reflet de la ressemblance de l'enfant qu'il n'avait jamais vue, de sa fille lointaine ou morte...

Un landau de place fermé emportait madame Sabattet et sa filleule ; car maintenant que la situation de l'orpheline était régularisée par l'adoption officieuse, elle avait sur elle les droits d'une tutrice joints à la protection tendre d'une marraine. C'est ce dernier nom que lui donnerait Adrienne.

La jeune fille, engoncée dans sa pélerine d'uniforme, sous un petit canotier plat que débordaient les nattes serrées de beaux cheveux châtain doré, se tenait droite sur l'un des coussins, les mains jointes sur ses genoux, dans une attitude de bienséance convenue rappelant le couvent qu'elle venait de quitter pour toujours.

Calme et insensible en apparence, mais les yeux rougis, elle se taisait, énigmatique, regardant sous un blafard soleil avant-coureur de neige défiler les vitrines des magasins et, à la traversée d'un pont, miroiter la Loire verdâtre.

« Que découvrirai-je, pensait madame Sabattet, quand craquera ce vernis froid de l'éducation qu'elle a reçue? » Et, sinon déçue, du moins troublée de sentir entre elles le silence de tant de choses inexprimées, elle parlait à Adrienne d'une voix posée, lui désignant tel monument ou lui faisant remarquer tel aspect de vieux jardin. Adrienne regardait les rues et les passants d'un air morne et cependant étonné, comme si ce décor qui ne lui était pas absolument étranger, pour avoir certains jours assisté aux grandes cérémonies du culte à la cathédrale, s'imposait à elle sous des aspects insolites et nouveaux.

Madame Sabattet revoyait les adieux du couvent, le baiser mort de l'infirmière, la charmante effusion de sœur Flore, des étreintes de camarades ; et elle entendait les dernières recommandations que la supérieure avait faites à celle qui quittait le bercail. Adrienne avait beaucoup pleuré et, sitôt gravi le marchepied de la voiture, s'était tamponné les yeux de son grand mouchoir de pensionnaire, avec une fermeté qui semblait de bon augure. Constance éprouvait des sentiments d'une intensité inattendue : elle connaissait une joie soudaine de possession, ce sentiment qui donne à la maternité tant de force et de suavité. Elle se répétait : « Adrienne est à moi, à nous... » Elle éprouvait un immense allègement : oui, elle avait été bien inspirée ; oui, elle accomplissait son devoir ; oui, si en dehors même de toute sanction religieuse nos actes

ont un sens et une importance dans l'ensemble des phénomènes de la vie, en aimant déjà Adrienne que son père avait ignorée et sa mère délaissée, elle se conformait à la loi de justice et d'équilibre qui détermine l'harmonie générale et qui concourt aux fins universelles.

A l'hôtel, une chambre communiquant avec la sienne était prête à recevoir la jeune fille ; et des vendeuses de magasins convoquées arrivèrent avec de gros paquets destinés à renouveler le trousseau de toile sans ornements. Elles déplièrent du linge festonné, des bas, de jolis tabliers, deux robes de confection dont l'essayage exigea des retouches, des chapeaux, un manteau de voyage : le tout d'une simplicité élégante qui laissait bien loin en arrière la coupe surannée de l'uniforme du couvent. Adrienne fut étonnée de pareille libéralité et prit plaisir à quitter sa vieille robe et son corsage noirs pour un coquet tailleur bleu-marine. Un cordonnier vint lui essayer différentes paires de chaussures. Une coiffeuse vint lui laver ses cheveux qu'ensuite madame Sabattet lui arrangea d'une façon seyante, ce qui changea l'expression de ce visage trop maigre et donna au regard plus d'éclat.

Elle dit, confuse :

— Vous me gâtez beaucoup, madame... — elle se reprit — marraine.

— C'est un plaisir pour moi, ma chère. Regardez-vous dans cette glace, vous trouvez-vous mieux ainsi? Préférez-vous une autre coiffure?

— Non ! Je détestais les cheveux tirés en arrière à la Chinoise, mais on y était forcé.

— Dorénavant, on ne vous contraindra plus, vous connaîtrez une liberté que vous ignoriez, et il ne tiendra qu'à vous d'en user raisonnablement. Jusqu'à ce que vous m'ayez contrainte à découvrir que je me suis trompée sur votre compte, j'aurai toujours la plus grande confiance en vous, je serai avec vous d'une complète franchise, et je vous demande de me témoigner la même loyauté. S'il vous arrivait de mal faire ou de commettre une sottise, accusez-vous-en franchement : je ne vous gronderai que lorsqu'il le faudra. Une seule chose me ferait horreur : la dissimulation et le mensonge. Vous ne me choquerez jamais en me disant la vérité.

Adrienne la regarda avec une attention singulière, et rougit :

— Ma... marraine, puis-je vous avouer que j'ai un grand désir?

— Dites, ma chère enfant, et si je puis le réaliser...

— J'ai écrit dans mon lit cette nuit, en cachette, une lettre à sœur Agnès, bien que sachant que cela m'était défendu ; j'espérais que sans que vous vous en aperceviez, je pourrais l'envoyer. J'ai voulu la jeter dans la boîte qui est près de la porte de l'hôtel, et puis je n'ai pas osé, j'ai eu peur de vous...

— Vous savez donc l'adresse de votre amie?

— Elle me l'a donnée en partant.

— Eh bien, qui vous empêche d'envoyer cette lettre?

— Quoi ! Vous me le permettriez?

— Pourquoi pas?

— Oh ! il n'y a rien de mal, je voulais seulement l'informer que je quitte le couvent et lui dire que je l'aimerai toujours et n'aimerai jamais qu'elle.

— Vous savez où est la boîte ; en descendant déjeuner, vous jetterez vous-même votre lettre.

Adrienne ouvrit de grands yeux, une reconnaissance infinie se peignit sur son visage : ce fut son premier rayon de clarté, il la transfigura ; madame Sabattet devina que sa filleule pourrait un jour devenir belle.

— Comme vous êtes bonne! — dit la jeune fille. — Mais vous ne me demandez pas à lire cette lettre? Au couvent, on lisait tout ce que nous écrivions.

— Vous n'êtes plus au couvent, vous allez vivre avec nous.

Et madame Sabattet contempla l'adolescente : sous la gaucherie de son adaptation, dans sa robe neuve, avec ses cheveux bouffants autour des tempes, elle gardait son air de grande fillette mal poussée, mais semblait déjà un autre être.

Il y eut un silence, Adrienne hésitante reprit :

— Alors, vous ne trouvez pas mal que j'aimais sœur Agnès?

— Non, si elle était bonne pour vous et si elle vous conseillait toujours le bien.

Adrienne rougit ; cet appel direct à sa conscience réveillait en elle le débat intime qui la tourmentait tant : puisqu'on lui avait reproché, comme si elle agissait mal, de subir l'influence

de la sœur, cette influence, qui la disposait à la révolte, était-elle donc irréprochable?

On pouvait lire le travail de sa pensée sur son visage ; elle rougit encore plus :

— Consentiriez-vous, ma... marraine, à voir la lettre que je lui écrivais?

— Quelle nécessité?

— C'est que je ne voudrais pas qu'il y eût rien de coupable.

— Pourquoi y aurait-il quelque chose de coupable?

— Parce que j'ai désobéi en lui écrivant, et que cela n'était peut-être pas bien de ma part.

Madame Sabattet qui l'observait avec l'intérêt anxieux et charmé de découvrir une âme secrète, s'ouvrant pour elle seule, répondit :

— Cela ne regarde que votre conscience, Adrienne.

La jeune fille parut peinée.

— Mais puisque je vous demande de me dire franchement ce que vous pensez de cette lettre?

— Suivrez-vous mon avis si je vous le donne?

— Oh oui, car je ne voudrais rien faire qui vous déplût.

Cet élan du cœur toucha madame Sabattet qui n'eut qu'à étendre la main ; toute rouge, Adrienne tirait de la coiffe de son vieux chapeau la lettre en question ; madame Sabattet la lut attentivement. A part l'exaltation romanesque et des phrases évidemment empruntées aux actes de foi et d'amour des prières, cette lettre ne trahissait que l'extrême jeunesse et l'innocence de celle qui l'avait écrite.

Tour à tour oppressée et haletante, Adrienne épiait le visage de madame Sabattet qui, avec flegme, replia le papier et le lui rendit sans parler.

— Vous n'êtes pas fâchée contre moi? —demanda Adrienne craintive.

— Pas du tout. Pourquoi le serais-je?

— Est-ce que je *dois* envoyer ma lettre?

— Vous le *pouvez*.

— Mais vous pensez quelque chose?

— Oui, je pense que puisqu'on avait reproché, à tort ou à raison, à votre amie, de vous aimer trop, vous lui feriez peut-

être du tort, soit qu'on lise sa lettre au couvent de Rome ou qu'elle doive la remettre à son directeur, en prouvant par ces expressions excessives l'empire qu'elle avait sur vous...

— Elle m'aurait fait marcher nu-pieds sur du verre brisé ou mettre ma main dans le feu. Cependant, depuis que vous avez causé avec moi, je me demande s'il n'y avait pas un peu d'exagération dans mes sentiments?

Madame Sabattet sourit, sans prendre parti, mais ce sourire était si beau et si indulgent qu'Adrienne lui dit, avec une nuance de dépit :

— Je ne suis encore qu'une enfant, n'est-ce pas, et je dois me laisser guider par ceux qui ont de l'expérience?

Elle eut un geste gracieux et déchira sa lettre en morceaux :

— Je ne veux plus l'envoyer.

— Vous écrirez une autre lettre si cela vous plaît ; je ne vous demande qu'une chose, c'est de ne jamais vous cacher de moi.

— Je vous le promets.

— Nous serons amies, je le vois...

Adrienne vint s'agenouiller et assise sur le tapis, appuyant sa tête contre les genoux de madame Sabattet, pénétrée par cette grâce qui émanait d'elle comme d'un fluide :

— J'avais tant besoin d'être aimée, voyez-vous..., je me sentais si seule : mon père est mort, m'a-t-on dit, depuis longtemps? Est-ce que je l'ai jamais connu?

— Non, Adrienne.

Et madame Sabattet craignit que l'altération de sa voix ne la trahît.

— Ma mère ne m'aimait guère, n'est-ce pas?

— Pourquoi?

— Elle venait si rarement me voir, elle ne me faisait jamais sortir, elle avait l'air si préoccupée d'elle-même, son petit miroir, sa houpette de poudre... elle me parlait de gens et d'histoires que je ne connaissais pas... Je devinais que ma vue ne lui faisait aucun plaisir... Vous, au contraire, que rien ne forçait à vous intéresser à moi, j'avais la conviction que vous m'aimiez. Mais pourquoi m'aimiez-vous, c'est ce que je ne me suis jamais expliqué... J'aurais dû mieux vous montrer ma

gratitude, mais je ne savais pas, une gêne me paralysait... Il y avait un mystère que je ne comprenais pas...

— Et maintenant?

— Maintenant, j'ignore presque tout de mon passé, je sais cependant qu'il y a une tache sur ma naissance.

— Qu'est-ce qui vous le fait croire?

— J'ai entendu chuchoter des grandes, j'ai eu un jour une douleur, oh ! une douleur telle que je ne sais comment j'ai le courage de vous la confier. L'une d'elles, une noble, fière comme les monts, disait à l'autre que ma mère était une femme de rien...

— Qu'entendait-elle par ces mots? — demanda madame Sabattet émue, jugeant que la douloureuse investigation du chirurgien valait mieux qu'un emplâtre émollient de bonnes paroles.

Adrienne se cacha le visage de ses mains et fondit en larmes.

— Elle a dit que maman n'était pas mariée et n'avait pas une vie recommandable... Est-ce vrai, madame, est-ce vrai?

— Votre mère est morte, ma chérie : votre seule pensée doit être de la plaindre et, si vous le pouvez, de garder sans amertume son souvenir. Sa conduite ne regardait qu'elle. Vous êtes trop jeune pour savoir et juger certaines choses.

— Me les direz-vous plus tard?

— Je ne vous cacherai rien, Adrienne. Dites-vous aujourd'hui que vous avez trouvé une famille de vieux amis qui ne demandent qu'à vous aimer. Ne pleurez plus, une vie nouvelle commence.

— Est-ce que mes « autres oncles » sont aussi bons que monsieur Maraval?

— Vous savez donc qu'il est bon?

— Oh ! Cela se sent... Et mademoiselle Dorothée, elle ne sera pas sévère ni grondeuse?

— Personne à la « Maison-Blanche » n'est grondeur ni sévère, même le colonel Bréchart qui vous enseignera la géographie et les mathématiques.

— Vrai? J'aime tant le calcul : j'étais toujours première pour les problèmes !

— Tant mieux, — dit madame Sabattet, contente de la voir montrer une naïveté et une fraîcheur d'enfant ; — mais

il me semble que j'entends notre ami dans le petit salon à côté.

Maraval attendait en effet Adrienne avec l'impatience affectueuse d'un matin d'étrennes.

— Déjà transformée ! — dit-il en apercevant la jeune fille ; — mais je crois qu'il vous manque, Adrienne, quelque chose qui vous fera peut-être plaisir.

Il lui présenta une petite boîte nouée d'une faveur. Frémissante de plaisir, elle ouvrit, avec des doigts qui tremblaient.

— Oh ! la jolie montre, une montre en or, avec sa chaîne ! Comment vous remercier, « oncle Élie »? Est-ce que je puis vous embrasser? Est-ce que c'est convenable, marraine? Tant pis, je me risque !

Se jetant ensuite dans les bras de madame Sabattet, elle lui disait :

— C'est un cadeau très joli... et que je ne mérite pas.

— Eh bien, — dit Maraval, — peut-être tiendrez-vous à honneur de le mériter, voilà tout !

Et il avait l'air si heureux du bonheur qu'il causait, que madame Sabattet n'eut pas le courage de le gronder.

Il ajouta :

— Je reviens de la gare, nos places sont retenues.

(A suivre.)

PAUL MARGUERITTE

ÉMILE FAGUET

Je n'entreprendrai point d'énumérer l'œuvre énorme d'Émile Faguet, encore moins de l'analyser. Un volume suffirait à peine pour résumer les travaux de l'écrivain qui laisse derrière lui tant de livres où il remua tant d'idées. Mais puisque une intimité de trente-cinq ans m'a permis d'observer cette conscience et ce labeur, je voudrais essayer ici de dégager ce que fut, non pas le résultat de l'effort, mais l'effort lui-même et ses moyens d'action, — la force et ses rouages.

Car Faguet fut incontestablement une force. Son activité mentale est prodigieuse. C'est une machine à penser, qui réalise le mouvement perpétuel ; jour et nuit, le volant tourne et les courroies filent, sans bruit, inlassablement. La vie animale n'intervient que pour huiler les engrenages et régler le jeu des ressorts ; elle ne compte pas, elle est manœuvre. La vie ambiante n'est admise qu'à fournir des matériaux : toute lecture, toute vision, tout propos entendu, tout geste constaté sont des apports que la machine happe, broie, triture, malaxe, transforme, et un livre sort, tout broché. Faguet le prend, le jette et n'y pense plus. Il n'aime pas ce qu'il a fait, à peine aime-t-il ce qu'il va faire; il aime à faire. Ne disons pas qu'il se dépense sans compter, car la seule chose vraiment coûteuse serait pour lui d'arrêter le branle du vertigineux appareil qu'il dirige.

« Celui qui ne travaille pas tous les jours, disait Baudelaire, ne travaille jamais. » Nous voilà loin de compte avec Faguet :

le travail est pour lui plus qu'un plaisir, peut-être même plus qu'un besoin ; c'est une fonction. Il travaille comme il respire, et même quand il croit s'interrompre. S'il a posé la plume pour descendre dans la rue, il l'ignore presque ; s'il s'en aperçoit, ce ne sera que pour saisir au passage l'élément hasardeux d'une nouvelle étude, qu'il attaque entre parenthèses, et tout en marchant, il analyse, enregistre les répliques de l'interlocuteur idéal, pèse les arguments, riposte, rédige. Malade, crispé de douleur, il continue ; pendant que sa bête souffre, sa tête fonctionne, comme si de rien n'était. Une semaine avant sa mort, dans la torture constante d'une agonie qui sera libératrice, et dont il ne se dissimule pas l'imminente solution, il écrit encore ; il examine encore une brochure, et aux dernières lignes d'un article qui nous paraît bien être le dernier, nous lisons : « Ce livre est bon parce qu'il est à la fois très informé, très médité et très passionné. Ce qu'il y a de bon dans les hommes très cultivés, c'est qu'ils donnent de bonnes raisons même quand ils se fâchent. Ils ont même besoin de se fâcher un peu pour donner toutes leurs bonnes raisons. »

Cette phrase de conclusion, qu'il a péniblement crayonnée sur son lit de mort, mais dans laquelle on ne trouvera trace ni de lassitude, ni d'angoisse, ni d'effort, cette manifestation finale d'une âme qui reste jusqu'au bout sereine et combative, apparaît comme un testament, ou, si l'on veut, comme un portrait de lui-même qu'il trace sur le mur, à la lueur de sa lampe, avant de partir ; c'est sa propre image qu'il vient d'esquisser là ; par trois épithètes, un substantif, un verbe, elle donne le total de ce que furent son esprit et sa vie : « Informé, méditant, passionné... Bonnes raisons... Se fâcher un peu... »

***

On porterait sur lui un jugement bien étroit, et qui risquerait d'être injuste, si on se bornait à voir en lui un critique littéraire ; malgré les apparences, il est plus près du philosophe. S'il s'est donné amoureusement à l'étude de la littérature, c'est parce qu'il la considère comme le plus sûr

moyen d'exprimer des idées. L'enveloppe, en réalité, l'intéresse beaucoup moins que le fond; il n'est pas insensible aux charmes de la forme, mais il s'en méfie quelque peu, comme d'une séduction trompeuse; la musique des mots et le chatoiement des couleurs ne sont peut-être que la beauté du diable, les armes dont le Malin se sert pour duper ses ouailles, et Faguet se tient en garde; il les constate, il en jouit, et il passe. Quelque plaisir qu'il prenne, il n'est pas là pour son plaisir. Autre chose l'appelle : ce qu'il lui faut, c'est la substance.

En somme, la critique purement littéraire n'est pour lui qu'un point de départ, l'amorce d'un travail plus ample et plus profond, l'entrée de fouilles souterraines qu'il pousse vers le filon. L'auteur qu'il étudie ressemble assez à une mine qu'il exploite. Il est prospecteur; il cherche l'or; les gisements seuls ont une valeur intrinsèque et durable. En présence de la montagne, il ne s'attarde qu'un moment à contempler les magnificences du site ou à goûter la fraîcheur des sources ; tout de suite il pénètre dans les flancs du bloc, en quête des trésors qu'ils recèlent. S'il arrive qu'après avoir creusé le sol et le sous-sol il en soit pour ses peines et rentre les mains vides, il éprouvera un dépit qui ressemble fort à de la rancune.

Le culte de Faguet, ce n'est point l'art ; c'est la vérité. Sa mission, c'est la recherche de la vérité. Et cette mission, il la remplit avec un zèle tellement consciencieux, tellement exclusif, il met à la poursuivre tant d'âpreté et de subtilité, il s'y adonne avec tant de chaleur passionnée et tant de froideur méthodique, que nous allons être amenés à découvrir en lui une série de contrastes dont l'ensemble constituera une figure singulièrement originale, complexe de prime abord et parfois même paradoxale, mais qui devient toute simple, et claire, et lumineuse, si on prend soin de ne jamais perdre de vue cette devise qui expliquera tout : « Le culte de la vérité. »

Où est-elle, la vérité? Partout! Multiple et fuyante, insaisissable, cachée ou empêtrée, toujours voilée de brouillards ; les hommes la proposent et la dérobent, délibérément ou plus souvent encore sans le savoir : autour d'elle, contre elle, il aperçoit les défaillances de notre dialectique, les erreurs de la déduction, les fantaisies de l'induction, les sophismes, les intérêts, les conventions, le mensonge des uns, l'obnubilation

des autres, la mauvaise foi de ceux-ci et la trop bonne foi de ceux-là. Que d'obstacles à déblayer pour arriver à elle ! Et dès lors, combien de corollaires va nécessairement avoir ce désir de l'atteindre ! Combien de vertus vont être indispensables sitôt que le fervent appétit de la posséder nous fera tenter auprès d'elle une démarche trop pressante!

Disons-le tout de suite : ces vertus ne lui coûteront guère ; elles ne lui coûteront même rien. Pour les acquérir, il n'a eu besoin d'aucune application ; pour les pratiquer, il n'a besoin d'aucun héroïsme. Il est lui-même, simplement ; on dirait presque : égoïstement. Il s'épanouit selon sa nature, et il en revendique le droit, qu'il veut intégral. Le premier corollaire que nous constaterons sera donc son indépendance.

Il la défend envers tout et contre tous avec une opiniâtreté jalouse, qui reste imperturbablement tranquille, tant elle est sûre de ne se voir jamais entamer. Il ne transige à aucun prix; aussi longtemps qu'il croit avoir raison, le plaisir intérieur qu'il trouve dans la lutte l'empêche de considérer les inconvénients extérieurs. Ce qu'il peut risquer en ne cédant point, il n'en a cure ; il n'y pense même pas. Il est libre, libre ! C'est son ambition, et sa récompense. Pour rester libre, il affrontera n'importe quoi ; et puisqu'il reste libre, il peut supporter tout le reste. En face des gens, de l'opinion, du pouvoir, des lois changeantes, du monde et de la mode, libre! Il ne nargue personne, car ce serait porter atteinte à la liberté des autres, qui vaut le sienne ; mais il est libre et il le prouve. Sa nuque ne tolère aucun joug; si on essaye de lui en imposer un, il ne le secoue pas avec violence, mais il le soulève avec tranquillité, et le dépose. En était-il gêné, pourtant? Non pas, ou si peu, moins qu'un autre, et il n'ignore pas que la condition de tout homme, ici-bas, est d'être gêné. Il dépose ce qui l'encombre, simplement parce qu'il est libre et que c'est là une occasion d'affirmer qu'il est libre.

Il est professeur; il enseigne. Sera-t-il lié, pour cela? Nenni. Ce qu'on acquiert sur le banc des écoles n'est que l'habitude de penser : l'enseignement n'engage que celui qui le donne ; à celui qui écoute, il ne procure pas la vérité, mais une méthode d'investigation, un élément d'information, le premier en date et non le premier en valeur. Les maîtres qu'il a eus jadis furent

pour lui des bienfaiteurs, et il ne le nie pas; ils furent des donateurs qui lui faisaient présent de leur pensée ; il leur conserve toute sa gratitude, mais, avec une sérénite parfaite, il se débarrasse du cadeau, parce que c'est un fardeau. Cet universitaire est un autodidacte. Il est libre !

Puisqu'il a voulu sa liberté pour rechercher la vérité, il détestera le mensonge, et c'est le deuxième corollaire. Émile ne ment jamais, ni aux autres ni à lui-même. Mentir, c'est non seulement commettre une trahison, ce qui lui répugnerait, c'est en même temps faire une concession, ce qu'il ne daigne. Mais l'horreur qu'il a de toute fausseté va lui créer trois ennemis : l'imposteur, l'intermédiaire et la dupe ; il déteste la perfidie des mauvais bergers qui répandent volontairement l'erreur, la complicité des vulgarisateurs qui la propagent par défaut de discernement, et la niaiserie des badauds qui se laissent mener. Il sera sans pitié envers tous ces gens-là : car la pitié, chose du cœur, n'a rien à voir avec la vérité, chose de l'esprit. L'indulgence philosophique qu'il professe au cours de la vie pour les manifestations de la faiblesse humaine, il n'en retrouve plus rien dès que cette faiblesse est celle de l'entendement, et que son péché se pratique dans le domaine de la pensée. Il exige qu'on soit intelligent, ou qu'on se taise ; sincère, ou qu'on périsse. S'il croise dans la rue ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre, il se contentera de changer de trottoir ; mais s'il les rencontre dans un livre, il fonce.

D'où, troisième corollaire : sa combativité, et, subsidiairement, son courage. La situation qu'occupent les adversaires n'est pas pour l'émouvoir ; s'ils sont puissants, tant pis pour eux ; qu'ils détiennent le pouvoir ou qu'ils tiennent la plume, pleins de force ou chargés de gloire, ils sont les dirigeants, et, partant, responsables. D'ailleurs, il ne s'attaque jamais aux personnes : l'individu compte si peu ! Il l'aperçoit à peine derrière ses idées ; si haut placé qu'il soit, l'homme n'est qu'un porte-manteau, et ce que Faguet veut abattre, c'est la thèse accrochée à ce mannequin. Ne vous avisez point de lui dire qu'il est brave, il protesterait ; bien loin qu'il tire fierté de son allure, il s'en excusera plutôt :

— Je n'ai pas la bosse du respect, — dit-il.

Il exagère. Chaque fois que son libre arbitre constate une grandeur ou une beauté, même inconnues et surtout méconnues, il pousse le respect jusqu'à la vénération ; il s'enthousiasme pour un nouveau venu, et il le dénonce aux admirations de la foule, mais il refuse de s'incliner devant les idoles qu'elle consacre, quand leur sublimité ne lui paraît pas démontrée.

Cette déférence qu'il accorde malaisément, il ne la réclame pas non plus : le quatrième corollaire sera sa tolérance. Il n'a ni orgueil ni vanité; il ne se croit ni impeccable ni infaillible; il se connaît de bonne foi, de bonne volonté, et n'en demande pas davantage au prochain. Il admet que tout soit matière à controverse : aux yeux de la créature, qui est essentiellement relative, l'absolu ne se révèle que par des facettes, où se mire chacun de nous; en dépit de sa prétention à l'objectivité, l'homme reste toujours subjectif et n'est pas bien le maître de ses choix. Aussi Faguet estimera-t-il que toutes les thèses sont respectables, pourvu qu'on les soutienne avec intelligence et sincérité ; en revanche, toutes lui sembleront détestables, même celles qu'il défend, quand on les plaide avec sottise ou en vue de quelque intérêt égoïste.

Si vous n'avez, comme lui, que le souci de la vérité, vous pouvez l'attaquer hardiment : combatif pour son propre compte, il aime qu'on le soit contre lui. Non seulement vous ne le choquerez point, mais il vous sera reconnaissant puisque vous lui fournissez une occasion d'enquêter, de vérifier, de lutter : l'adversaire, par le seul fait de son attaque, devient pour lui une sorte d'allié, qui l'aide à la recherche du vrai, en lui ouvrant des aperçus auxquels il n'avait pas songé spontanément. Cognez, il vous dira merci ! Et ne craignez pas de cogner fort, car s'il vous arrive de le réduire à *quia*, il vous dira merci deux fois, pour l'avoir attaqué et pour l'avoir vaincu :

— J'avais tort, vous me le démontrez, je suis bien content. Vous gagnez, mais j'y gagne.

*
* *

Nous touchons ici à un point très curieux de son caractère, le plus curieux peut-être. Avec cette bonne foi et cette bonne

volonté qui sont l'essence de sa nature, il a tout lu, et tout classé en lui. Dans l'acception totale de cet admirable mot, il aspire à être l'homme qui s'est rendu capable de *comprendre* : depuis qu'il travaille, il acquiert, il accumule, il thésaurise. Le voilà riche ! Mais il l'est trop : devant l'incompatibilité des allégations contradictoires, sa probité intellectuelle sera contrainte, parfois, à l'hésitation ; devant la complexité des problèmes, son respect de la vérité va lui interdire, tout d'un coup, d'affirmer qu'elle est là et non ailleurs ; un argument le tente, mais l'argument d'en face est bien probant aussi. Il n'est plus sûr de rien, sinon du devoir qu'il a d'être sincère.

C'est alors que, pour se résoudre, n'ayant rien obtenu de sa subtilité, il essayera bonnement d'être simple ; las de solliciter sa raison et de l'interroger en vain, il se retournera vers sa candeur ; ce qu'il pense ne suffisant pas à l'éclairer, il se renseignera auprès de ce qu'il sent. Il fait table rase des lectures et des arguments, et il descend au fond de lui, vers l'être naïf que chacun porte en soi mais qu'il est si difficile de ressusciter au commandement. Dans ce tréfonds de lui, il trouvera quelque chose qui n'est pas lui, mais la racine même de lui, un patrimoine de conceptions héréditaires, le total des aïeux : là est le substratum de son bien, le champ originel de son esprit, la terre spirituelle dont il sort et qu'il aimait avant de naître ; là, à défaut d'une vérité absolue, il trouvera du moins notre vérité relative, celle de sa race ; il s'en remet aux ancêtres. Il est ethnique : et le voilà conservateur. — Au reste, la frénésie sociale l'inquiète : on va trop vite ; sait-on même où l'on va? Son culte filial s'alarme ; il serre le frein, il tire à rebours ; et le voilà réactionnaire.

Oui, mais... Tout de même, ce paysan que l'agrégé vient d'évoquer en lui, c'était encore un fin matois, qui ne s'en laissait pas conter, et qui, dans mainte occurrence, a ricané sous cape, en attendant son heure ; ce paysan de France était critique, lui aussi, en son temps et à sa manière : il l'a bien prouvé par l'histoire. Son petit-fils lui sera tout pareil. D'abord, ce petit-fils est libre, n'est-ce pas? Il ne s'inféode à aucune secte, il n'est d'aucun parti. Si le nom de libre-penseur a pris, dans la bataille des idées, un sens qui ne s'applique guère

à Faguet et qui lui agrée encore moins, Faguet n'en demeure pas moins décidé à penser librement. Conséquence : il est le Conservateur-subversif. Type essentiellement français, en somme, et suprêmement logique sous son aspect paradoxal, la fleur même de ce terroir qu'ont accumulé en passant les siècles successifs de la Gaule et de la France.

***

Sur cette montagne Sainte-Geneviève, jardin de la pensée nationale où vient s'épanouir, depuis neuf cents années, toute la flore de nos provinces, il a trouvé sa place symbolique. Comme les devanciers, il y installe sa cellule, et, comme la leur, elle est modeste, étroite, chauffée d'un petit feu, si encombrée de livres qu'il peut à peine y remuer et que le visiteur y éprouve le malaise d'avoir, en entrant là, chassé quelque grand mort avec qui on causait. Il est accueillant, néanmoins, et surtout aux plus humbles. Sa porte s'ouvre à tout venant, mais personne ne pénètre dans sa vie. Il est mystérieux et serviable, toujours prêt à donner son effort pour seconder l'effort d'autrui, dévoué à soutenir ceux qu'il aime, mais fermé quant au reste ; il est le solitaire qui laisse, tant qu'on voudra, troubler sa solitude, mais dont nul ne viole l'intimité : ceux qui la connaissent sont rares. Même quand il souffre, il ne dit rien de lui. Il n'est point confident, ni très sentimental : ce n'est pas qu'il manque de confiance ou d'affectivité ; ce n'est pas non plus par excès de pudeur ; c'est plutôt parce que les réalités ne comptent guère, que sa personne est négligeable, et que seules les idées importent ; il appréhende les émotions, qui empêchent de penser sûrement, et il les refrène autant qu'il peut.

L'approche même de la mort et les longues tortures finales ne savent pas distraire cet ascétisme intellectuel ; aux amis qui l'interrogent sur son état, il répond en parlant de la page qu'il lisait avant leur venue ; il aurait eu, sur ce thème, quelque réplique à formuler ; l'article qu'il n'a déjà plus la force d'écrire, il le raconte ; et il ajoute en souriant : « Ni fleurs, ni couronnes... »

Au dernier matin, il ne se plaint que d'une chose : « Je n'ai plus d'idées. »

Il en aura pourtant deux encore ; elles ne ressembleront pas aux autres, mais précisément le contraste, qui leur prête un sens plus profond, les rendra plus touchantes. Par deux mots naïfs, presque par deux cris, elles s'expriment : en cet homme qui reléguait sa propre vie pour mieux consacrer l'intégralité de ses forces à la vie factice des pensées, la simple nature récupère ses droits dans le moment suprême ; elle remonte du fond de l'être ; l'esprit abdique. C'est le renoncement à la lutte, l'adieu... Il dit à sa femme : « Ne pleure pas, embrasse-moi. » Ensuite il murmure : « Maman... »

Et c'est fini. Faguet est mort.

EDMOND HARAUCOURT

LES PROGRÈS

DE LA

PROTHÈSE POUR LES AMPUTÉS

Jamais on n'a vu, je crois, dans le monde, un nombre d'amputés pareil à celui que nous vaut la guerre actuelle. Les causes en sont à chercher dans la brutalité extrême des armes nouvelles, dans la durée des hostilités, et aussi dans les progrès de la chirurgie. Car je me souviens qu'au début de mes études médicales, on regardait un amputé de jambe survivant à l'opération comme une rareté ; un amputé de cuisse comme un phénomène. A peu près tous les amputés de la guerre de 1870 sont morts d'infection purulente ; ceux de la guerre actuelle guérissent en grande proportion. Aussi de toutes parts les orthopédistes se sont-ils mis à la besogne, et ils ont construit des appareils de prothèse très perfectionnés.

Grâce à leurs efforts, la distinction ancienne entre la prothèse du riche et la prothèse du pauvre tend à disparaître. Car la différence tenait moins au prix de l'appareil — on ne regarde pas à la dépense pour un homme qui a sacrifié un membre à la patrie — qu'à des conditions de fonctionnement et de solidité. On peut dire qu'avant la guerre, par exemple, la « jambe artificielle » était un objet de luxe ; et c'est aujourd'hui un appareil qui coûte cher, sans doute, mais qui est utilisable même par un ouvrier manuel.

Les progrès dus à l'habileté des fabricants, aux ressources de l'outillage mécanique moderne sont donc considérables, et c'est ce que je désire exposer ici. Mais je désire aussi mettre le public en garde contre certaines exagérations, contre certaines idées fausses ; expliquer aux dames infirmières ce qu'elles peuvent et ce qu'elles ne peuvent pas promettre à un mutilé, à « leur mutilé » ; faire comprendre que, s'il ne faut plus parler de prothèse du riche et de prothèse du pauvre, il reste indispensable d'adapter l'appareil à l'homme, non l'homme à l'appareil; montrer enfin que, tout en restaurant de notre mieux l'aspect extérieur, notre but doit être avant tout de restaurer la fonction.

Tel est l'objet de cet article, forcément technique, où j'exposerai au lecteur ce que j'ai appris en étudiant les amputés et les appareils à la *Fédération nationale d'assistance aux mutilés.*

I

En principe, un appareil de prothèse pour amputation se compose de trois pièces qui sont, de haut en bas :

1° une *pièce de fixation*, qui prend appui au-dessus de la dernière jointure conservée, et s'oppose à la descente sous l'influence de la pesanteur ;

2° un *cône* dans lequel va s'emboîter le moignon au-dessous de la dernière jointure conservée, et auquel ce moignon pourra communiquer ses mouvements actifs ;

3° une *pièce terminale* qui doit restaurer au mieux la forme et la fonction du segment de membre supprimé, mais qui n'est capable que de mouvements passifs.

Supposons un amputé de cuisse. Le membre artificiel devra :

1° être suspendu au tronc ;

2° emboîter la partie restante de la cuisse ;

3° restaurer la forme et la fonction du genou, de la jambe et du pied.

Les détails relatifs à la pièce de fixation n'ont ici aucun intérêt : affaire de technique pure. Mais ceux qui concernent

le cône d'emboîtement vont nous conduire à quelques conclusions utiles à vulgariser.

Avant la guerre, les constructeurs français faisaient ce cône en cuir, avec deux tiges d'acier latérales, destinées à la fois à lui donner de la rigidité et à l'unir à la pièce terminale. Mais le cuir a le défaut de se déformer et d'être lourd. Aussi a-t-on cherché à établir un cône à la fois léger, de forme définitive, et moulé exactement sur le moignon.

Pour cela, le matériel de choix est le celluloïd. Quoi qu'on en pense parfois, il est facile à ignifuger. Mais il est dispendieux et sa manipulation exige un artiste, en sorte que la fabrication industrielle, en grand, n'est pas pratique. D'autre part, si l'appareil est très durable, c'est à la condition d'être manié par un homme soigneux. Et puis, dans l'état actuel des choses, la matière première fait défaut, le celluloïd et l'acétone, indispensable pour le dissoudre, étant employés à la fabrication des explosifs.

En fait, le cône en bois, comme les Américains surtout nous ont appris à le construire, est seul pratiquement réalisable. On évide le centre d'une bille de tilleul, sur les dimensions exactes du moignon, et l'on obtient un creux à surface remarquablement lisse et douce : le contact, disent tous les amputés, en est beaucoup plus agréable que celui du cuir. Je parle, bien entendu, du cône fait sur moulage, où le moignon s'emboîte à frottement doux, et non du vieux cône en bois non adapté, matelassé avec une épaisse couche de feutre et dont l'amputé complète le rembourrage avec des linges variés.

Car il faut que le moignon soit moulé en plâtre ; que chaque cône soit travaillé pour chaque mutilé. Quelques mois après le début de la guerre, lorsqu'on a vu le nombre malheureusement si considérable des amputés, on a eu l'idée de faire construire, notamment par l'Amérique, des appareils « en série », sur dimensions envoyées au fabricant. C'était fort bien, pour la pièce terminale, pour la pièce de suspension, mais irréalisable pour le cône d'emboîtement. Et ce procédé industriel, en apparence si séduisant, n'a donné que des mécomptes, d'ailleurs prévus par ceux de nous qui ont dans la pratique civile quelque expérience de l'appareillage.

Autre point à mettre en relief : le cône de bois ne peut

pas être employé pour premier appareil, parce que sa forme est définitive et que la forme du moignon met longtemps à devenir définitive. Après une amputation qui n'a pas suppuré, trois ou quatre mois sont nécessaires pour que le moignon soit « fait » : cicatrice souple, parties molles dégagées, muscles atrophiés. Mettez le double, quelquefois plus pour un gros moignon, si la suppuration des chairs et surtout de l'os s'est produite : or, en chirurgie de guerre, le cas est d'une fréquence extrême, surtout si l'opérateur ampute aussi bas que possible. Non seulement le moignon va s'amincir peu à peu, et le cône de bois ne sera plus exactement moulé sur lui, mais encore il deviendra incapable de supporter le frottement, même doux, de ce cône. Et j'ai vu d'assez nombreux amputés dont le moignon s'est enflammé, dont la cicatrice s'est ulcérée, parce que l'on a voulu les munir trop tôt d'un appareil en soi excellent.

Donc, l'amputé portera un premier appareil, non ajusté, durant les trois ou quatre mois où le moignon va « se faire » ; on commandera plus tard l'appareil de précision.

Pour le membre inférieur, — à vrai dire seul en jeu dans l'espèce, — la solution simple et économique consiste évidemment à faire marcher d'abord avec le vulgaire pilon, ancien modèle, qui coûte de 35 à 40 francs. Il nous a semblé, cependant, que cet homme mutilé au service de la patrie, de la civilisation, méritait d'avoir, dès le début, quelque chose de mieux que l'appareil rudimentaire avec lequel le mendiant assis sur le trottoir, au coin du pont de la Concorde, sollicite la charité des passants.

Il est facile, sans doute, de donner un premier appareil de luxe en cuir ; un second en bois. Facile, mais ruineux, car de chaque membre, le prix est de 300 francs environ. Aussi, avons-nous cru bon, de concert avec le docteur Ducroquet, d'étudier, pour la *Fédération des mutilés*, un mécanisme qui permette de changer secondairement le cône de cuir, malléable et temporaire, en un cône de bois rigide et définitif : et nous avons montré à la *Société de chirurgie* cette transformation, qui coûte 80 francs. Soit une majoration de 40 à 50 francs sur la première solution, qui manque d'élégance ; une économie de 220 francs sur la seconde, avec élégance égale.

L'appareil est suspendu ; le moignon est emboîté : nous voici arrivés à la pièce de prothèse proprement dite, à celle qui va remplacer la forme et la fonction du segment sacrifié. Ici, les principes sont tout à fait différents pour le membre inférieur et pour le membre supérieur : commençons par l'inférieur.

II

Le membre inférieur est fait pour l'appui vertical dans la station debout et dans la marche. Tout le monde sait comment on se tient debout, sur les deux membres à la fois, ou sur un seul, en position hanchée : la solidité n'est réelle, et par conséquent la position ne peut être maintenue pendant longtemps, comme c'est le cas, par exemple, pour un ouvrier à l'établi, que si le genou est raidi dans la rectitude.

Quelques explications sur le mécanisme normal de la marche sont utiles pour la clarté de ce qui va suivre. C'est un peu ardu, mais possible à comprendre si on répète, tout en lisant, les gestes que je vais décrire.

Vous êtes debout, au port d'armes, les deux membres rectilignes, les plantes des pieds à plat sur le sol, et vous voulez commencer à marcher, en partant du pied droit. Votre premier mouvement va être de plier le genou droit, c'est-à-dire que la cuisse deviendra oblique en bas et en avant, la jambe sera oblique en bas et en arrière : donc vous avez, en même temps, fléchi la cuisse sur le bassin et la jambe sur le pied ; le talon se détache du sol et vous n'appuyez plus que sur la pointe du pied. Alors vous êtes prêt à étendre le genou, ce qui portera le pied en avant : mais ce pied reste en l'air, puisque la cuisse est fléchie sur le bassin, et vous allez l'abaisser au contact du sol par le jeu de votre membre gauche. C'est au tour de celui-ci à se fléchir comme il vient d'être dit, ce qui le raccourcit en détachant le talon du sol, puis à être projeté en avant par extension du genou. Il passe en avant du droit, pour un instant rectiligne et servant d'appui : et le mouvement recommence alternativement à droite et à gauche.

Telle est la marche avec flexion du genou ; elle a pour actes nécessaires la flexion de la hanche et la flexion du pied, pour que celui-ci, du talon d'abord, de la pointe ensuite, se détache du sol.

Maintenant, par le jeu de vos muscles, raidissez le genou droit et, du port d'armes, partez du pied droit. Vous ne pouvez plus raccourcir le membre par flexion du genou ; donc, vous allez le détacher du sol en inclinant le tronc à gauche ; cela élève le côté droit du bassin et par conséquent soulève le membre correspondant, que vous porterez en avant sans plier le pied, tandis que le membre gauche, souple, agira comme il est dit plus haut. Et vous retomberez sur le talon, genou toujours raide, pied à angle droit sur la jambe : vous avez marché comme avec un pilon. Pour cette marche, trois ou quatre centimètres de raccourcissement sont favorables parce que cela évite l'inclinaison, fatigante et disgracieuse, du bassin; je le dis en passant, car souvent je vois des blessés qui, ankylosés du genou, demandent, pour corriger un raccourcissement concomitant, une chaussure orthopédique plus nuisible qu'utile.

Donc, il y a deux modes de marche : la marche naturelle, avec flexion des trois jointures ; la marche en pilon, genou raide. On peut réaliser en prothèse la première, plus élégante, ou la seconde, plus stable.

Après une amputation du pied, l'appareil populaire ancien est le soulier circulaire en « pied d'éléphant » : il donne à la stabilité toute solidité, mais il est évident qu'il supprime le déroulement progressif de la plante du pied sur le sol, et que par conséquent il impose la marche « en pilon ». Le progrès a consisté à rendre robustes les pieds artificiels, avec deux articulations à ressort, l'une au cou-de-pied, l'autre entre la pièce qui représente les orteils et celle qui représente le massif principal du pied. Simple chaussure, à vrai dire, lacée à la jambe avec deux contreforts un peu vigoureux. J'ai un amputé, valet de chambre avant la guerre chez un ancien ministre, qui a d'abord marché avec un « pied d'éléphant » pour faire son moignon et que j'ai vu quelques mois plus tard marchant sans canne et sans boiter, avec un pied chaussé comme l'autre.

C'est pour les amputations de jambe surtout que se marquait naguère la différence entre la prothèse du pauvre et celle du riche. La question de prix avait sans doute son importance : pour nos amputés de la guerre elle passe au second plan ; mais la question de solidité, de simplicité primait tout. La jambe artificielle fixée à la cuisse, laissant toute liberté au genou, emboîtant le moignon de jambe et terminée par un pied articulé, était un appareil trop délicat pour la plupart des ouvriers manuels, pour les campagnards surtout. Aussi les voyions-nous marcher avec un pilon grossier, sur lequel prenait appui le genou fléchi à angle droit : on sacrifiait volontairement la flexion libre du genou. Appareil rudimentaire, mais solide et pratique : j'ai amputé, dans le hameau où je vais en villégiature, un petit cultivateur qui se livre ainsi, depuis une dizaine d'années, à tous les travaux de sa profession. Pour cet appareillage, le moignon doit être court, ne pas dépasser la largeur du plan d'appui sur le pilon, sans quoi, le bout de membre qui fait saillie en arrière est une cause de gêne constante. C'est ce que les chirurgiens exprimaient en appelant amputation *au lieu d'élection* celle où l'on coupait le membre à un travers de main au dessous du genou. Lieu d'élection, en effet, pour l'ouvrier; et j'ai opéré avant la guerre des sujets qui, après recherche infructueuse d'une jambe artificielle pratique pour eux, m'ont demandé de raccourcir un moignon en principe excellent.

Et voici le progrès : il n'y a plus de « lieu d'élection ». La jambe américaine, à cône de bois, à pied en bois articulé, est simple, solide, légère. Elle fonctionne d'autant mieux que le moignon est plus long, mais il suffit d'une dizaine de centimètres pour que l'emboîtement soit bon. Il y a quelques jours, est venu à ma rencontre, sans canne et presque sans boiter, un blessé auquel j'ai fait une amputation assez haute : il avait reçu son appareil la veille, et il compte bien « aller au lièvre » dès que la chasse sera permise. On comprend quel progrès se trouve ainsi réalisé pour les malheureux auxquels on a coupé les deux jambes.

En Amérique d'abord, et, depuis la guerre, en France, les constructeurs modernes ont fabriqué une jambe artificielle en bois, à certains égards remarquable, avec genou et pied

articulés, permettant les gestes normaux de la marche en flexion. Ces appareils sont robustes et légers ; leurs mécanismes articulaires sont simples et solides. Les ennuis de l'entretien, de la réparation, sont donc devenus négligeables si la construction initiale est bonne. Et j'ajouterai que le fonctionnement est quelquefois étonnant.

Certaines maisons américaines font leur réclame de la façon suivante. Un chirurgien voit entrer dans son cabinet, tirant à peine la jambe, un gentleman vêtu à la mode et rasé de près, qui tout en parlant, exécute des mouvements variés en marchant, en courant, en pivotant. Il y en a même un, paraît-il, qui termine par un pas de gigue. Après quoi, le gentleman s'assied, retire son appareil, et montre qu'il est amputé de la cuisse.

Ce qui démontre, sans discussion possible, qu'un appareil très fini, porté par un homme adroit et soigneux, peut restituer une marche presque normale à un amputé de cuisse. Et ce fut parmi les amputés et leurs protecteurs, parmi les chirurgiens même, un véritable engouement. Quelques hommes de métier, cependant, firent des réserves. Sceptiques, ils osèrent ne pas être trop émerveillés par les prouesses d'un acrobate : tout homme n'est pas capable d'apprendre à traverser le Niagara sur la corde raide. Aussi ne furent-ils pas surpris quand de nombreux sujets se plaignirent, à l'usage, d'une jambe dont ils avaient été enchantés pendant les premiers jours.

C'est que la différence entre la prothèse de l'ouvrier et celle du « bourgeois » persiste, jusqu'à un certain point, pour les amputés de cuisse, — par nécessité professionnelle, parce que la marche sur pilon est presque toujours préférable pour l'ouvrier manuel. C'est que la marche avec flexion libre du genou articulé n'est possible que grâce à une attention soutenue ; et même lorsque cette condition est réalisée, elle est difficile en terrain inégal. La pointe du pied accroche, le genou fléchit, et le membre se dérobe sous l'amputé. L'appareil est donc parfait pour un citadin, homme de bureau, mais il ne convient presque jamais à un ouvrier manuel, surtout à un campagnard : en moyenne, ceux-ci ne peuvent travailler que sur pilon.

Or, grâce à l'ingéniosité de mon collaborateur et ami le docteur Ducroquet, nous avons fait construire, pour la *Fédération des mutilés*, un pilon perfectionné, qui remplit bien, croyons-nous, l'indication de restaurer la forme et la fonction, et qui a été adopté, à peu près sans modification, par la commission de prothèse au ministère de la Guerre.

Le pilon classique avait deux défauts : un matériel, un moral. Son défaut matériel? La rigidité de cette longue tige très gênante, quand on est assis, et pour soi et pour les autres. C'est d'un voisinage fort incommode en tramway et plus encore en autobus. Son défaut moral? La forme extérieure disgracieuse, qui ne remplace pas celle de la jambe.

Aussi, l'appareil type étudié à la *Fédération des mutilés*, et donné par elle couramment, est-il articulé au niveau du genou. En débloquant un verrou, manié facilement à travers le pantalon, le mutilé fait plier l'appareil à angle droit au moment où il s'assied; et dès qu'il se met debout, le pilon redevient automatiquement rigide.

Voilà pour le travail quotidien, à la ville ou dans les champs. Mais l'amputé peut adapter autour de la tige terminale, à la place du quillon dévissé, un pied et un faux mollet, très léger, en cuir. Il lui est même loisible, par l'adaptation d'un ressort spiroïdal fort simple, de marcher alors verrou débloqué, c'est-à-dire à l'américaine, avec flexion libre.

C'est à cette jambe que je faisais allusion au début de cet article quand j'ai expliqué la transformation du cône d'emboîtement construit en cuir d'abord, en bois ensuite, lorsque le moignon est « fait ».

III

Donc, pour le membre inférieur, au cône d'emboîtement nous adaptons, en somme, un outil construit pour une fonction spéciale : la station debout ou la marche. De même, pour le membre supérieur, nous allons aboutir à la conclusion que le

seul appareillage pratique consiste en un outil terminal, construit en vue de certaines fonctions spéciales.

Quoi donc? Aurais-je oublié que depuis plus d'un demi-siècle on a imaginé des bras et des mains extraordinaires? Que le ténor Duprez maniait la hache dans *Haydée* et tirait l'épée en chantant le « Suivez-moi » de *Guillaume Tell*? Que Beaufort a construit une main articulée?

Non. Je connais la main de Beaufort et plusieurs de celles que depuis, jusqu'en ces derniers temps, on en a fait dériver. Mais en voici le principe, et vous saurez tout de suite pourquoi l'utilisation de l'appareil est forcément restreinte.

Un doigt étant maintenu au repos, par un ressort, en position de flexion, il est évident qu'on peut lui imprimer un mouvement d'extension à l'aide d'un cordon de tirage actionné par les mouvements actifs du coude, de l'épaule, ou même de l'épaule du côté opposé. En fléchissant le coude, par exemple, s'il est conservé, je tends un cordon qui longe la face postérieure du bras et va jusqu'à un doigt ; de même, en faisant gros dos, si le cordon passe derrière le tronc et remonte jusqu'à l'épaule du côté opposé. Et Beaufort, très ingénieux, a combiné des cordons qui, commandant chacun un doigt, sont tendus par un mouvement spécial des articulations restées libres. De la sorte, on écarte le pouce, on met un ou plusieurs doigts en extension : et quand on relâche le ou les cordons, la pince se referme sur l'objet qu'on veut saisir.

Mais c'est de l'acrobatie : et Beaufort fut le premier à reconnaître que, pour l'usage courant, la seule articulation utile, en pince avec ressort, était celle du pouce ; que même la plupart des sujets se servaient médiocrement du cordon de tirage et préféraient écarter la pince avec la main du côté opposé.

Car le fait à peu près constant est qu'un mutilé qui a conservé une main normale acquiert avec celle-ci une grande habileté et ne se sert pour ainsi dire pas de sa main artificielle. Souvent même, il ne porte aucun appareil et se sert du moignon avec une dextérité surprenante. Je connais une femme qui, née sans main gauche, enfile une aiguille aussi vite que n'importe qui. Je sais, aux environs de Saint-Quentin, un maquignon, amputé du bras, qui avait pour spécialité de

dresser sans aide les poulains, de les brider, de les harnacher et de les conduire pour la première fois.

Dans la paume d'une main artificielle, il est aisé d'emboîter une fourchette, au moment des repas, pour fixer la viande que l'on coupe avec l'autre main ; et la plupart du temps l'amputé aime mieux, laissant sa fourchette dans le tiroir, couper sa viande d'une seule main, avec un couteau arrondi en forme de hachoir.

Le procédé le plus rapide et le plus sûr est de perfectionner, de multiplier les mouvements de la main restante : la main artificielle n'aura jamais qu'une utilité fonctionnelle fort restreinte, pour fixer, par exemple, un papier sur lequel on écrit. La vraie valeur est d'ordre esthétique.

L'outil terminal type, celui qui sert tous les jours à l'ouvrier manuel, est le crochet ou l'anneau, avec lesquels on porte un paquet, on tient le brancard d'une brouette. Cela s'adapte facilement et cela se manie avec vigueur lorsque, l'amputation portant sur l'avant-bras, les mouvements du coude sont conservés. Si la section porte sur le bras, on allonge la tige qui se termine par l'anneau ou le crochet ; et ce « bras ouvrier » oscillant autour d'un axe transversal, rend de réels services. On peut fixer à volonté au cône d'emboîtement l'une ou l'autre de ces pièces.

Pour les amputés de l'avant-bras, lorsque le coude fonctionne, et même avec un bras artificiel articulé au coude, on peut faire mieux, et inventer des pièces variées, dérivées pour la plupart de l'ancienne main construite par un orthopédiste appelé Gripouilleau. Par exemple, M. Ombrédanne, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, a présenté récemment à la Société de chirurgie une série d'anneaux, de crochets, de leviers, de pinces qui constituent des « mains de travail » pour terrassiers, laboureurs, vignerons, bûcherons, canneurs de chaises, coupeurs de cuir, ferblantiers, plombiers : ces appareils ont été mis au point par le docteur Boureau, au centre de rééducation professionnelle de Tours, et grâce à eux, certains ouvriers gagnent déjà des salaires convenables. Ils peuvent être fixés au cône d'emboîtement par une articulation en noix, analogue à celle que tout le monde connaît dans les petits mannequins en bois qui servent à montrer des

attitudes dans les ateliers de peinture et de sculpture : en sorte que l'orientation en tous sens est possible.

Le principe général est donc de construire des outils spéciaux, convenant aux actes normaux d'un métier déterminé, et l'on arrive à des résultats fort importants si on prend la peine d'étudier chaque cas particulier, chaque geste de l'ouvrier. Ces pièces sont peu dispendieuses, interchangeables, et le même ouvrier peut en avoir plusieurs.

Mais, crochets que tout cela : et le mutilé nous répète : « je veux ma main », ne fût-ce que pour la tirer de l'armoire le dimanche seulement. On peut, sans peine, lui donner satisfaction, avec une main de parade qu'il visse à volonté à la place du crochet.

Le problème devient particulièrement difficile à résoudre pour les malheureux qui ont perdu leurs deux mains. Avec de la perspicacité, cependant, en utilisant avec intelligence les mouvements actifs des parties restantes, on parvient à leur rendre réellement service ; à les mettre à même, par exemple, de manger seuls. Et peut-être quelques-uns d'entre eux, parmi les jeunes, arriveront-ils à l'habileté du peintre Ducornet qui, né sans bras, dessinait et peignait avec les pieds.

***

Cette nécessité d'adaptation est, pour les fonctions de la main, évidente aux yeux de tous. Mais si j'ai infligé aux lecteurs de la *Revue de Paris* cet article aride, c'est avant tout, comme je l'ai annoncé en commençant, pour leur faire comprendre que cette règle générale convient à toutes les prothèses, à celles de la jambe comme aux autres. Ne mettez pas à l'avance dans la tête d'un mutilé qu'on lui donnera tel ou tel appareil, dont l'élégance vous a séduits : il faut d'abord étudier la forme du moignon, son fonctionnement possible pour telle ou telle profession, si l'on veut que le blessé bénéficie au maximum des progrès modernes de la prothèse.

PROFESSEUR AUGUSTE BROCA

COMMENT JE M'ÉVADAI

DE

LA CORSE

(MIA FUGA DA CORSICA)

Le futur cardinal Arezzo, issu d'une noble et très ancienne famille de Sicile, et qui fut nonce à Saint-Pétersbourg et à Vienne, était gouverneur de Rome en 1808, lors de l'invasion des États pontificaux par les troupes françaises.

Soupçonné de fomenter la résistance au nouveau gouvernement, il fut déporté en Corse avec cinq ou six cents autres prêtres romains, par ordre du général Miollis.

Il habitait Bastia depuis quelques mois lorsqu'il fut requis de prêter serment de fidélité à l'empereur et à la France. Il s'y refusa, objectant qu'il était sujet sicilien et non romain. On le transféra alors au centre de l'île, dans le donjon de Corte, d'où, aidé par des amis aussi courageux que désintéressés et dévoués, il parvint à se réfugier en Sardaigne.

Là, il écrivit un mémoire détaillé sur les circonstances de son évasion, son existence mouvementée dans les maquis et les greniers à foin, ses déplacements nocturnes de cabane en cabane par des sentiers à peine tracés au milieu des bois, enfin son embarquement sur un bateau de pêcheur qui le conduisit à l'île de la Madeleine.

Le marquis Arezzo, son neveu et son héritier, a trouvé, dans les archives de son oncle, le manuscrit datant de plus d'un siècle. Il l'a fait imprimer à un petit nombre d'exemplaires destinés aux amis de la famille.

C'est la version française, à peu de chose près intégrale, de *Mia*

fuga da Corsica, dont la *Revue de Paris* commence aujourd'hui la publication. — ANTOINE GAVINI

I

LE DÉCRET DU 4 MAI 1812. — MON DÉPART POUR CORTE

Il y avait déjà quatorze mois que j'étais déporté en Corse, quand je fus avisé, par les feuilles publiques et par des lettres particulières, du redoutable décret du 4 mai. Il obligeait tous les « susdits » — c'était l'expression — des deux départements du Tibre et du Trasimène à prêter serment de fidélité et d'obéissance à la Constitution de l'Empire et à l'Empereur, sous peine de déportation et de confiscation des biens pour ceux qui refuseraient.

Nos ecclésiastiques en furent tout d'abord consternés : ils sentaient que la tempête allait éclater sur leur tête ; mais ayant réfléchi que ces dispositions ne pouvaient pas concerner ceux qui étaient déjà déportés en vertu d'un précédent jugement, leurs appréhensions se calmèrent quelque peu. D'ailleurs le décret ne fut pas formellement notifié. Cela diminua les inquiétudes.

On vivait depuis quelque temps dans cette assurance trompeuse, quand le soir du 2 juillet, je reçus un billet de M. l'adjudant général Chorié, m'invitant à me rendre chez lui, le jour suivant, avec quelques prélats, deux généraux d'ordres, un curial et un montiste ; en tout huit personnes. Je compris immédiatement le motif de cette invitation. Le lendemain, avec les prélats Falsacappa, Liberi et Cappelletti, les deux généraux d'ordres, Toni et de Bonis, le curial Giorgi et le montiste Galvati, je me présentais au général Chorié. Il nous communiqua une lettre du général Berthier, par laquelle, en vertu du décret du 4 mai, la prestation du serment était imposée indistinctement à tous les déportés en Corse, prêtres et séculiers.

Ce décret nous fut lu, bien que nous le connussions déjà, et

aussitôt après Chorié me demanda si j'avais à formuler quelque objection.

— Une très grave, — répondis-je. — Nous ne sommes pas sujets de S. M. l'Empereur des Français. Ma famille est sicilienne ; Siciliens sont mes ancêtres ; tout ce que je possède est en Sicile. Si donc je prêtais serment, je ne manquerais pas seulement aux devoirs qui me lient à mon légitime souverain, lequel est en même temps mon bienfaiteur personnel, j'exposerais aussi d'autres personnes aux dommages et aux pertes dont sont menacés ceux qui ne prêteront pas ce serment.

Il comprit ou feignit de comprendre la force de l'argument, et me dit :

— C'est bien : exposez vos raisons au général Berthier; en attendant vous partirez pour Ajaccio.

— Pour Ajaccio? — répondis-je. — Comment voulez-vous que j'aille à Ajaccio, alors qu'il m'est impossible de monter à cheval à cause de mes infirmités? Voulez-vous que je reste en route? que je m'estropie? Telle ne peut pas être l'intention du général Berthier...

Il s'engagea alors à retarder mon départ et me permit de rédiger un mémoire pour exposer mes raisons au général. Lui-même l'expédierait à Ajaccio.

Ensuite il se tourna vers les autres, et commença par les exhorter à prêter le serment, les menaçant, en cas de refus, de commission militaire, de prison, enfin des peines les plus rigoureuses.

Il conclut en exigeant une réponse définitive dans un délai de dix jours. Mais, comme à cause de ma lettre au général Berthier, un mois m'avait été accordé pour prendre une détermination, monseigneur Falsacappa riposta au nom de tous qu'ils voulaient profiter du même délai, afin de mûrir leur résolution. A quoi Chorié ne sut que répondre, et après quelques vagues pourparlers le congrès fut dissous et chacun revint chez soi.

Je m'empressai de rédiger le mémoire convenu. Ayant exposé les motifs qui m'empêchaient de faire le voyage d'Ajaccio, je développais les raisons qui m'interdisaient de prêter le serment demandé. Ce furent à peu près celles que j'avais alléguées de vive voix. Je remis ce mémoire à Chorié qui l'expédia immédiatement à Ajaccio.

Dès que l'on connut parmi nous la sommation faite aux huit députés, les avis se partagèrent. Quelques-uns se persuadèrent que ce n'était qu'un simple épouvantail pour tenter d'extorquer le serment aux plus faibles, et accroître ainsi le nombre des réfractaires aux décrets pontificaux, mais que, en fin de compte, la chose resterait dans cet état, surtout si l'on constatait parmi nous une émotion générale. D'autres furent d'avis qu'on n'irait pas plus loin que la confiscation des biens ; d'autres, enfin, instruits par l'expérience, opinèrent qu'il n'était pas de représailles qu'on ne dût attendre d'un gouvernement qui avait déjà donné tant de preuves de sa haine contre l'Église. Ces derniers commencèrent à préparer leur fuite. La crainte se répandit parmi les autres et déjà grossissait le nombre de ceux qui songeaient à s'évader en Sardaigne, quand plusieurs des plus sensés firent remarquer que tous ne pouvaient pas s'enfuir. La fuite de quelques-uns, spécialement des plus importants — et ceux qui s'estimaient tels n'étaient pas la minorité — serait funeste à ceux qui demeureraient. Délaissés par les plus influents, ils resteraient exposés aux plus grands périls.

Plusieurs furent retenus par ces considérations ; mais nombre d'autres, fermes dans leur détermination, ne pensèrent plus qu'à profiter de l'inattention du gouvernement. Le père Nervi, procurateur général des Théatins, devançant les autres d'un jour, fut le premier à s'embarquer, et il s'en fallut de peu que sa fuite ne fût fatale à ses compagnons. Ce fut un vrai miracle si le fait n'arriva pas aux oreilles du gouvernement et n'empêcha d'autres prêtres de fuir la nuit suivante. Il partit seul dans la nuit du 10 juillet, sur un bateau qu'il nolisa moyennant cent écus : il ne voulut aucun compagnon.

La nuit suivante, partirent sur diverses embarcations le père Mario d'Alatri, procurateur général des capucins avec Fra Giacinto, le père Mauro Latini, mineur conventuel, le curé Michelini, le curé Giorgi Romani, les deux frères chanoines Pandolff d'Arvielo, le chanoine Cianchelli de Spolète, le chanoine Frento et le chanoine Capua de Ferrentino, le père dominicain Voggi et les deux curés Ceva et Mariani du diocèse de Subiaco, l'archiprêtre Leuci d'Albano et le bénéficial de Sainte-Marie Majeure, Sapochetti.

Dans la même soirée, devaient partir encore monsignor Crispalti et le chanoine Trovarelli, personnage plein de sottise, ignorant, ridicule et sans caractère. Ils avaient déjà envoyé leurs bagages à bord, et pris congé de leurs amis ; leurs compagnons les attendaient avec impatience quand enfin ils arrivèrent : mais quoi? Tovarelli sur le point de mettre le pied dans l'esquif est pris d'une terreur panique, il craint de se noyer et se met à gémir et à crier comme une petite fille.

Les gens accourent, un rassemblement se forme, on jase, on rit. Ceux qui étaient déjà embarqués, entendant de loin ces clameurs, ce bruit, craignirent quelque surprise. Sans attendre davantage, ils ordonnèrent de faire force de rames, et de s'éloigner du rivage. Ils partirent, les autres restèrent sans bagages, sans argent, tout désemparés, ne possédant plus que les vêtements qu'ils portaient.

Le lendemain toute la ville fut instruite de la fuite des uns, de la ridicule comédie des autres. Ceux-ci devinrent à juste titre la fable du pays et l'objet d'un commun mépris.

Tout cela n'alla pas sans que le gouvernement en fût informé ; et comme si les prêtres qui étaient restés eussent été coupables de la fuite des autres, on ordonna de les enfermer dans la forteresse. Le maire, le sous-préfet, et les principaux habitants de Bastia s'interposèrent ; ils démontrèrent ce qu'une telle mesure avait de peu raisonnable, et, à grand'peine, ils obtinrent qu'elle fût rapportée. On fut seulement obligé de se présenter chaque jour, dorénavant, devant le commandant de la place, à six heures du matin. Si l'on se promenait, défense était faite de dépasser d'un côté la place Saint-Nicolas, et, de l'autre, l'église Saint-Joseph.

Les choses en étaient là quand arriva la réponse à mon mémoire que le général Chorié avait transmis au général Berthier. Sans avoir égard à mes raisons et sans réfléchir qu'un peu plus ou un peu moins de distance ne supprimait pas les difficultés du voyage, il m'ordonnait, au lieu de m'appeler à Ajaccio, de partir pour Corte.

Il m'eût été impossible de pousser l'obéissance jusque-là, si on n'avait pas trouvé une petite voiture qui devait être expédiée à Ajaccio, au commissaire-ordonnateur Tori, et dans

laquelle on m'offrit de me transporter à mes frais à Corte. Ainsi fut préparé mon départ.

Chorié, en me communiquant la lettre du général Berthier, me dit qu'il avait l'ordre de me faire accompagner par un officier lequel devrait me traiter avec beaucoup d'égards, car on entendait que je fisse le voyage tout à mon aise. Il ajouta que je serais à Corte entièrement libre (*Vous y serez libre comme l'air*, furent ses propres expressions), que je pourrais habiter où il me conviendrait, et que dans deux ou trois mois au plus tard, je reviendrais tranquillement à Bastia. Sur ces assurances réconfortantes, je repris un peu de calme. Devais-je supposer qu'il me trompait? Pourtant c'est ce que pensèrent mes amis et les événements leur donnèrent raison.

Un autre incident contribua à me confirmer dans ma fausse sécurité. J'avais connu à Bastia un certain signor Famoso Arrighi, de Corte, oncle du soi-disant duc de Padoue[1], un de ces aventuriers qui dans un temps malheureux avaient édifié leur fortune sur les calamités publiques. Cet homme m'avait paru plein de zèle et d'affectueux intérêt pour ceux de nos déportés qui se trouvaient à Corte, et de plus il m'avait personnellement donné des preuves manifestes de cordialité et d'amitié.

Je m'adressai donc à lui pour le prier de me trouver un logement, persuadé que, s'il soupçonnait qu'on me tendît un piège, il ne manquerait pas de m'en donner avis. Or il était au courant de tout, et de ses propres yeux, il avait vu qu'on me préparait une chambre dans la forteresse ; au lieu de m'en avertir, selon son devoir, il chercha à m'induire en erreur et me répondit qu'il serait fort heureux de pouvoir m'offrir sa maison si je voulais bien condescendre à l'accepter.

Abusé par ce ton de franchise, je ne me laissai influencer ni par les craintes qu'on voulait m'inspirer ni par les bruits qui

1. Il s'agit de Jean Toussaint Arrighi, né à Corte le 8 mars 1778 qui, après avoir fait ses preuves pendant la campagne d'Égypte et s'être distingué à Marengo et dans les guerres d'Allemagne, fut nommé général de division et duc de Padoue en 1809.

Pair de France au retour de l'île d'Elbe, il devint gouverneur en Corse, aux Cent-Jours. Exilé au retour des Bourbons, il rentra en France en 1820. Il fut, dans la suite, député de l'Assemblée législative, sénateur sous le second Empire, et mourut le 21 mars 1853.

déjà circulaient publiquement et je ne songeai pas le moins du monde à une fuite que, peut-être, la prudence commandait, que mes amis conseillaient et que la proximité de la mer rendait alors aussi aisée qu'elle deviendrait incommode après mon éloignement.

Mon départ imminent pour Corte n'était plus retardé que par d'indispensables réparations à ma voiture. La nouvelle en était arrivée en Balagna où habitait un certain abbé dit Domanio Malaspina, prêtre corse, qui m'avait assisté à Rome en qualité de chapelain. A peine l'eut-il apprise qu'il monta à cheval et courut à Bastia, se figurant, comme il n'était que trop vrai, que, dans les circonstances actuelles, il ne me serait pas permis d'amener avec moi des prêtres romains.

Cette affectueuse pensée me fit grand plaisir, et j'acceptai volontiers son offre. Il me paraissait que la compagnie d'un homme de confiance ne me serait pas d'un médiocre secours, dans un pays nouveau et en des temps troublés, vu surtout l'état de souffrance de mon pauvre camérier Vincenzo qui avait déjà perdu un œil et qui était encore menacé de perdre l'autre. D'autre part, peu de mois auparavant, j'avais dû renvoyer mon domestique à Rome.

Les réparations de la voiture étant terminées, il fallut se résoudre au départ. Je le fixai au 13 juillet. L'émotion fut inexprimable, non seulement parmi nos amis (auxquels je dus finalement défendre de venir me voir pour éviter de donner sur les nerfs à nos gouvernants), mais encore parmi les étudiants, les bourgeois, les négociants, les artisans et toutes les classes. Hommes et femmes, à l'envi, m'offraient leur bourse, leur appui, leur personne. Pour ne pas les compromettre, je dis à l'officier qui devait m'accompagner de m'attendre à la forteresse ; je demandai en même temps Vincenzo et Malaspisna, puis, de concert avec eux et avec deux de nos prêtres qui venaient d'habitude avec moi, comme si nous faisions une simple promenade, nous nous dirigeâmes vers Terranova. A la forteresse je fus rejoint par la voiture, nous y montâmes et nous partîmes.

L'officier qui avait été désigné pour m'escorter était M. Baffère, un Français, homme d'honneur, de manières douces, d'habitudes civiles et dont j'eus beaucoup à me louer

pendant tout le cours du voyage. Ce trajet de Bastia à Corte est très ennuyeux. La route qui y conduit, bonne pour qui va à cheval, ne vaut rien pour les voitures qui cahotent le voyageur d'une façon cruelle. On traverse plusieurs ponts, ceux d'Albivinco, della Leccia, de Ponte Nicavo, Francardo, etc... On ne rencontre pas dans tout ce trajet qui est de quarante-huit milles, un seul endroit où l'on puisse se reposer. Les auberges qui s'y trouvent sont si sales qu'elles soulèvent le cœur ; de plus, l'air n'est pas sain dans cette région : si l'on s'endort, on court le risque de prendre une fièvre maligne. C'est pourquoi, sauf les repas des chevaux, nous voyageâmes sans arrêt et vers le milieu du jour suivant, 14 juillet, nous fûmes au pont de Francardo, où nous nous refîmes quelques heures dans la maison d'un paysan.

II

RÉCEPTION QUI M'EST FAITE A CORTE. — MON INTERNEMENT DANS LA CITADELLE JUSQU'AU JOUR DE MA FUITE

Nous approchions de la ville, quand nous vîmes descendre de la montagne, serpentant par des chemins tortueux, un personnage grotesque, qui venait vers nous monté sur un cheval. C'était le signor Famoso. Quand il fut près de nous, je descendis de la voiture et courus à sa rencontre. Nous nous saluâmes, après divers compliments qu'il recevait d'un visage embarrassé, ce qui me frappa, je le priai de vouloir bien me loger dans sa maison, de même que le capitaine qui m'accompagnait et à qui je désirais rendre ce petit service.

Il me répondit qu'il le logerait avec beaucoup de plaisir, qu'il aurait voulu pouvoir en faire autant pour moi, mais...

— Comment? — lui répliquai-je ; — y a-t-il quelque difficulté? Parlez-moi franchement

Alors il m'apprit que je devais aller à la citadelle. Je restai d'abord interdit, puis, reprenant peu après la parole, je lui dis :

— Mais, quand vous m'avez écrit, saviez-vous cela?

— Je ne le savais que trop, — me répondit-il sottement.

— Et pourquoi donc ne m'avez-vous pas prévenu? Pourquoi m'avez-vous fait croire le contraire? On dirait que vous avez voulu collaborer à cette tromperie...

Il resta confus et muet. Alors levant les yeux je vis descendre en longue file et venir de loin vers nous divers officiers et gendarmes à cheval.

— Quels sont ces gens? — lui demandai-je.

— C'est monsieur le commandant qui vient à votre rencontre avec sa suite.

— Il vient, sans doute, pour s'assurer de moi : craint-il que je ne m'échappe?...

Sans rien ajouter, je fis avancer la voiture, et j'y remontais. Famoso remonta à cheval, et nous continuâmes le voyage.

Arrivés à peu de distance de ceux qui venaient à notre rencontre, le signor Famoso, comme s'il avait été maître des cérémonies, fit faire halte. Le commandant Albertini (il me serait bien difficile d'oublier ce nom-là) mit pied à terre ainsi que l'officier qui l'accompagnait, et les quatre ou cinq gendarmes qui le suivaient ; tous se rangèrent à droite de la voiture. Le signor Famoso ouvrit la portière et me fit signe de descendre. Cette scène me parut bien singulière. Je descendis pourtant et voyant que le seigneur commandant et tous les autres gardaient leur chapeau sur la tête, je remis le mien avec une certaine affectation et je m'avançai vers eux d'un pas assuré et la tête haute. Le commandant me voyant tant de résolution, se découvrit enfin, de même que les autres, et j'en fis autant.

Quand je fus en face de lui, je lui dis :

— Me voici, monsieur le commandant. Sans que vous vous fussiez dérangé, je serais venu de même et il me semble que l'officier qui m'accompagne devait suffire à assurer la sécurité de ma personne.

— Je n'en ai jamais douté, — me répondit-il ; — mon intention en venant à votre rencontre était de pure courtoisie.

— Je vous remercie ; peut-être une telle escorte n'était-elle point nécessaire. Eh bien ! que m'ordonnez-vous?

— Monsieur le général m'a prescrit les plus grands égards

envers vous, mais, en même temps, il m'a chargé de vous dire qu'il désirait que votre seigneurie n'eût aucune communication avec les prêtres romains.

— S'il ne demande que cela, il sera obéi, et j'en donne ma parole d'honneur. Au surplus, je suppose que je serai libre d'habiter où il me plaira?

— Oh ! pour cela, non ; votre logement est déjà préparé dans la citadelle, mais vous pourrez sortir quand vous voudrez, voir qui bon vous semblera, jouir, en somme, de la plus entière liberté.

— Alors pourquoi me contraindre à résider dans la citadelle?

Je montai de nouveau dans la voiture qu'il fit aussitôt entourer par les gendarmes ; il se plaça à leur tête comme pour diriger la troupe. Je ne pus alors me retenir de dire vivement au signor Famoso que je n'aurais pas cru possible qu'on me traitât de cette façon et que telles ne pouvaient pas être les intentions du général. Le capitaine Baffère en était encore étonné et me dit qu'une telle conduite était indigne de personnes honorables. Pourtant nous approchions de Corte quand je vis le signor Famoso, éperonnant son mauvais roussin, accoster le commandant et lui parler avec une certaine vivacité. J'ai su depuis qu'il lui avait dit qu'il ne convenait pas de me faire faire une pareille entrée dans la ville. Le commandant répéta son refrain accoutumé : il entendait user envers moi de toutes les attentions possibles. Si donc sa compagnie ne m'était pas agréable il prendrait volontiers les devants. En effet il fit signe aux gendarmes, activa son cheval et en peu d'instants eut disparu.

Nous avançâmes à sa suite et une bonne demi-heure avant la nuit, nous arrivâmes dans la cité. La citadelle de Corte, est située dans la partie haute de la ville, et d'un accès difficile aux voitures. Il fallut donc s'arrêter au bas de la montée. Nous trouvâmes là le commandant qui m'attendait. A peine fus-je descendu qu'il se mit à ma droite, tandis que le signor Famoso se plaçait à ma gauche. Le capitaine Baffère, l'autre officier, l'abbé Malaspina et Vincenzo venaient peu après ; les gendarmes suivaient.

Le peuple attiré par la nouveauté du spectacle s'entassait

autour de moi et m'empêchait presque de passer. Le commandant se montrant offusqué en apparence d'un si grand concours, mais se réjouissant intérieurement de mon humiliation, marchait en disant :

— Pardonnez, monseigneur, à ces gens curieux et indiscrets.

En même temps, il cherchait à les éloigner tant par des invectives qu'à coup de bâton.

En cet équipage et au milieu de ce tumulte, nous arrivâmes à la forteresse et aux chambres qui m'y étaient préparées. Alors, le commandant se plaça devant la porte et me laissa entrer ainsi que le capitaine Baffère, Vincenzo et le signor Famoso, mais il refusa le passage à l'abbé Malespina, en lui disant :

— Allez-vous-en, il n'y a pas place pour vous.

— Mais pourquoi? Je suis venu avec monseigneur, — répondit le bon Malaspina, — je resterai et serai heureux d'être prisonnier avec lui.

— Allez-vous-en, — vous dis-je, — ou je vous fais mettre aux fers.

Il lui fallut bien se résigner à partir.

Ayant monté quatre degrés, je me trouvai dans un petit appartement composé de trois chambres où il y avait deux lits et deux petites tables, mais pas un seul siège. Les fenêtres étaient sans rideaux, sans persiennes, et plusieurs vitres manquaient ; les murs étaient nus et sales mais les pièces étaient bien exposées et assez grandes.

— Que vous en semble, — me dit-il avec un certain air de satisfaction, — n'est-ce pas là un bon appartement?

— Excellent, mais j'aurais bien voulu m'asseoir.

En ce moment je vis entrer un vieil officier.

— C'est le commandant Arrighi, mon cousin, — me dit le signor Famoso.

Je savais qu'il y avait à Corte deux commandants : l'un, dit commandant en chef, c'était Albertini ; l'autre commandant de place, c'était Arrighi. Autant le premier était mal élevé et brutal, autant le second était bon et humain. Je m'avançai vers lui, je lui pris la main, je lui fis beaucoup de politesses et m'efforçai d'user envers lui d'autant de courtoisie

que j'avais montré de fermeté envers l'autre. Je m'aperçus que celui-ci en fut piqué ; voyant que j'avais lié conversation avec Arrighi, il vint me rejoindre et me dit :

— Pardon, monseigneur, j'aurais quelque chose à vous communiquer.

Et passant dans l'autre chambre, il commença à faire des phrases pour me persuader que le fait d'être logé dans la citadelle ne restreignait en rien ma liberté ; que je pourrais voir qui me plairait, sortir à mon gré et à quelque heure que ce fût.

— Mais, dans ce cas, — lui dis-je, — pourquoi avez-vous empêché Malaspina de rester avec moi?

— Ah ! sur ce point, je ne peux pas en décider, il faudra que j'en écrive à monsieur le général Berthier. Nous avons l'assurance que monsieur le général fera tout pour vous obliger, parce qu'il compte beaucoup sur vous, et espère que vous donnerez aux autres l'exemple de l'obéissance due à S. M. l'Empereur en prêtant le serment.

— Il n'est pas possible, — lui dis-je, — que monsieur le général pense à cela, après ce que je lui ai écrit ; il sait que je suis étranger ; sous nul prétexte je ne puis prêter un tel serment.

— Du moins, monsieur le général se flatte que vous persuaderez aux autres de le prêter.

— Il se méprend fort, — lui dis-je, — s'il se flatte de cela. J'entends n'en détourner personne, mais n'exhorter personne non plus ; je suis hors de cette affaire, et je ne dois, ni ne veux en aucune manière m'y ingérer.

Il répéta que M. le général comptait beaucoup sur moi :

— Avant peu, il sera ici pour vous voir et pour tout arranger avec vous.

— Je n'ai rien à arranger, — lui répondis-je. — De plus je vous prie de lui écrire bien nettement et sans détours, et si vous ne le faites pas je le ferai moi-même, que, s'il doit faire uniquement pour cet objet le voyage de Corte, il peut s'en dispenser, car il ne serait pas en mon pouvoir de lui obéir, et il me serait assez pénible d'être contraint de lui répondre par un refus formel. La conscience, le devoir, l'honneur, les engagements contractés envers le souverain que Dieu m'a donné et qui est de toutes les manières le chef de ma patrie ;

tout, en somme, m'interdit la moindre concession sur ce point. Je vous répète qu'il vous faut expliquer bien nettement ces sentiments au général. Il vaudra beaucoup mieux qu'il en soit informé par vous, que si j'étais obligé de les lui exposer directement.

— Vous vous entendrez avec lui, — me dit-il ; — en attendant il faut que vous renonciez à toute communication avec le prêtre romain.

— J'y ai consenti, et je vous répète que là-dessus nous sommes d'accord, il n'est point nécessaire d'insister davantage. Si vous n'avez pas autre chose à me commander, vous me permettrez d'aller un peu me reposer, car j'en ai grand besoin.

Et je mis ainsi fin au dialogue. Je rentrai dans l'autre pièce; après de brefs adieux, tous prirent congé, et je restai seul avec mon camérier Vincenzo. La fatigue du voyage, les cahots de la voiture et le manque de sommeil me causaient une fatigue insurmontable. Je bus une limonade et après m'être rapidement recommandé à Dieu, je me couchai. Neuf heures, au moins, de sommeil ininterrompu rétablirent mes forces, et, le matin suivant, je me sentis un autre homme, disposé à affronter de nouvelles tempêtes.

Je commençai à donner un coup d'œil sur l'appartement; je vis que tout y manquait ; je ne pouvais pas deviner comment et par qui mes repas devaient être préparés. Je me consolai cependant, en observant que dans une troisième chambre on pouvait élever un autel pour dire la sainte messe. J'attendis que le signor Famoso revînt pour arranger cela et nombre d'autres choses, mais le signor Famoso ne vint pas, et envoya à sa place une femme, avec quelques provisions pour mon déjeuner.

Vers midi, l'ayant fait appeler par cette femme, il apparut enfin, et me dit de l'excuser de n'être pas venu plus tôt. Le signor Albertini ayant expressément défendu à quiconque de m'approcher sans sa permission écrite, il avait dû la réclamer pour me faire cette visite. Il ajouta que par le moyen de cette femme je lui fisse savoir tout ce dont j'avais besoin, qu'il s'emploierait à me le procurer ; que d'ailleurs il avait pensé à tout.

Je le remerciai, et le priai de faire venir le curé de l'église paroissiale qui me donnerait ce qu'il fallait pour disposer un autel domestique. Le signor Famoso me répondit que le signor commandant viendrait me voir dans la journée et que je pourrais m'entendre avec lui sur cela et sur tout le reste.

De fait, le commandant vint après dîner et m'amena l'abbé Malaspina : celui-ci avait demandé la faveur de prendre au moins congé de moi. Malaspina congédié, je dis au commandant :

— Je ne sais comment concilier vos assurances de me laisser libre avec les ordres que vous avez ensuite donnés pour que personne ne me visite.

Il me répondit que c'étaient là des malentendus, qu'il était spécialement venu pour me mener promener, que, dans la suite il viendrait chaque jour ou bien le signor curé ou le juge de paix.

— Mais pourrai-je, — lui dis-je, — sortir pour aller faire des visites, et voir les personnes auxquelles je suis recommandé?

— Sûrement, vous ferez tout ce que vous voudrez.

Tels étaient ses propos au moment même où il donnait à tous l'ordre le plus sévère de m'éviter et de ne pas me recevoir. Cette manœuvre serait incroyable si je n'en avais pas moi-même éprouvé les effets, et si toute la ville n'en avait pas été témoin.

En somme, en dehors du prévôt et du juge de paix, à qui il était permis de venir me prendre ou qui m'attendaient à l'église pour me conduire en promenade, aucun autre ne pouvait m'approcher si ce n'est à la dérobée et en contrebande

Seul, le maire s'affranchit de cette loi et n'hésita point à se montrer à tous moments en ma compagnie.

Ce digne homme dont j'ai eu à me louer plus tard pour tant de motifs, et à qui je dois en grande partie la liberté et la paix dont je jouis maintenant, c'est le signor Giuseppe Guelfucci, homme d'un cœur excellent, d'un caractère franc et résolu, ennemi de l'arbitraire et incapable de s'y soumettre.

Au temps de la Révolution, il fut républicain de conviction, et peut-être l'est-il toujours comme le sont généralement les Corses, mais il détestait le gouvernement actuel. Je fis sa connaissance le lendemain de mon arrivée : il était venu me voir pendant le repas et sans annoncer sa venue.

Sa physionomie n'était pas avenante : louche, le teint jaunâtre, des cheveux noirs et crépus, une barbe courte sous le menton, d'une tenue plutôt négligée ; il n'inspirait pas confiance au premier abord ; mais son franc parler, le mélange de cordialité et de noblesse avec lequel il exprimait ses sentiments dissipaient vite tous les soupçons, et lui conciliaient l'affection et l'estime de ceux qui le connaissaient. C'est ce qui arriva pour moi.

La seconde fois que je le vis, il me sembla que je le fréquentais depuis un an : je n'eus pas de peine à lui ouvrir mon cœur, et à lui révéler pour ainsi dire tous mes secrets. Il venait ordinairement le soir et s'entretenait avec moi de six ou sept heures jusqu'à neuf heures et demie. Il m'apportait les gazettes, me communiquait les nouvelles et les anecdotes littéraires, nous raisonnions là-dessus et nous faisions des pronostics. C'étaient pour moi les heures les plus belles de la journée et les seules où je pusse formuler avec une certaine liberté mes sentiments. Il est vrai qu'à la promenade, le curé, le juge de paix et quelques personnes, entre autres l'excellent abbé de Grottaferrata, Pieraggi, se joignaient à moi, mais la plus élémentaire prudence exigeait qu'en leur présence, je ne me départisse pas d'une scrupuleuse réserve. Dès la première visite que me fit le curé je combinai tout ce qui était nécessaire pour élever un autel domestique et dire la messe dans mes appartements : ce ne fut pas un faible soulagement dans mes tribulations.

Outre moi-même, il restait vingt-neuf prêtres à Corte. Ils étaient trente au début, mais peu avant mon arrivée, l'un d'eux s'était enfui, il se nommait Gaspare Carboneri, Piémontais.

Sa fuite mérite d'être rapportée pour son ingéniosité. Il habitait la maison des Gaffori, famille patricienne de Corte. Quand fut signifié le décret du 4 mai, il alla trouver le maître de la maison et lui dit que croyant imminente la suppression de sa pension mensuelle, il pensait faire sagement de s'associer avec quatre de ses compagnons, qui habitaient dans la maison Mancini, pour vivre à meilleur compte ; c'est pourquoi il prévenait son hôte qu'il abandonnerait bientôt sa maison. Le

signor Gaffori lui répondit, comme c'était naturel, qu'il était libre de faire ce qui lui conviendrait le mieux. Le prêtre traita aussitôt avec un des courriers de Corte pour aller à Bastia où il se cacherait chez lui en attendant le moment de s'embarquer. Ainsi fut fait. Le signor Gaffori, ne le voyant plus, pensa qu'il était allé habiter avec ses compagnons. Ceux-ci, qui ne l'attendaient pas et qui ne savaient rien de sa fuite, crurent qu'il était dans la maison Gaffori, de sorte qu'on n'eut aucun soupçon ; et son absence ne fut révélée que cinq jours après, c'est-à-dire quand les prêtres furent convoqués, selon l'habitude, à la revue hebdomadaire.

Le commandant Albertini se mit alors en fureur, il envoya des gendarmes de-ci de-là pour faire des perquisitions, il écrivit de divers côtés, mais tout cela inutilement. Carboneri se tint caché à Bastia environ deux mois, au bout desquels il trouva enfin à s'embarquer pour un prix modique et gagna la Sardaigne.

En arrivant à Corte, je trouvai les vingt-neuf prêtres qui y demeuraient libres d'aller et venir à leur fantaisie dans la cité ; ils recevaient toujours du gouvernement français la mensualité de trente francs. Cela dura pendant tout le mois de juillet. Aux premiers jours d'août, le 9, si je ne me trompe, le commandant leur intima l'ordre de se trouver à une heure fixée dans la citadelle pour leur communiquer des instructions de la part du général Berthier. Quand il les vit réunis, il leur signifia brutalement qu'ils devaient prêter le serment dans les vingt-quatre heures, sinon, ils seraient enfermés dans le fort pour y être jugés par une commission militaire. A partir de ce moment il ne permit plus à aucun de sortir, et il les confina tous dans deux chambres de la caserne où ils étaient les uns sur les autres comme des sardines entassées, et c'est avec difficulté qu'ils obtinrent une troisième chambre pour y faire une chapelle.

On peut dire que ce fut le début de la longue suite de maux qui s'abattirent ensuite sur ces malheureux prêtres. Je n'en puis faire une description minutieuse ; il aurait fallu en tenir un registre. Il ne se passait pas de jour, pour ainsi dire, qu'on n'imaginât contre eux quelque vexation nouvlle. Dès le

début on leur enleva leur pension ; puis on les priva de la promenade ; enfin il leur fut interdit de dire la messe. Et ces privations, ces peines étaient toujours accompagnées d'insultes, de menaces, et des traitements les plus brutaux. Par exemple : quand on leur défendit de dire la messe le commandant vint dans le quartier où ils étaient, tout bouillant de colère et les yeux en flamme ; il se fit ouvrir avec violence la porte de la chapelle, jeta à terre et foula aux pieds les chandeliers, la croix, l'autel, les ornements, et il fallut la fermeté de quelques prêtres pour l'empêcher de porter une main sacrilège sur les vases sacrés.

Au milieu de ces angoisses, Dieu, qui n'abandonne pas ses serviteurs excita la pitié des âmes charitables à venir à leur secours.

La signora Francesca Pieraggi fut une de celles qui se distinguèrent particulièrement dans cette œuvre d'insigne charité. C'était elle qui faisait les quêtes, qui cherchait des provisions, qui recourait aux bienfaiteurs, préparait les repas, et les envoyait aux détenus par les soins d'autres pieuses dames.

Dans un pays pauvre comme Corte, avoir trouvé les moyens de fournir chaque jour, à force d'aumônes, à chacun de ces vingt-neuf prêtres, outre le pain et le vin à discrétion, un copieux potage, un morceau de bouilli ou quelque autre pitance, constitue un vrai prodige de la charité chrétienne soutenue par la grâce divine.

L'exercice de cette charité devint bien plus difficile lorsque ces prêtres furent transportés de la caserne dans le fort, ce qui arriva sur la fin de septembre 1812. Le commandant qui apportait, à exécuter les ordres les plus odieux, sa cruauté et sa violence naturelles, ne se borna pas à faire jeter ces infortunés dans les prisons du fort, à leur refuser les ménagements dont on use envers les plus criminels; il défendit, en outre, à tout le monde l'accès du fort, exigeant même qu'on n'apportât point à manger aux prisonniers et les réduisant au pain et à l'eau. Et quel pain, grand Dieu ! Le rebut du pain des soldats, souvent moisi et rongé par les rats !

Les protestations qui s'élevaient de toutes parts, la crainte que l'excès de la rigueur et de l'arbitraire ne compromît la paix publique, induisirent enfin le commandant à permettre aux

dames pieuses de porter la nourriture des détenus jusqu'à la barrière du fort, où elles la confiaient à la femme du geôlier en chef comme on l'appelait ; celle-ci la distribuait aux détenus.

Toutefois, cet adoucissement ne fut pas de longue durée. Peu de temps après le commandant interdit de nouveau aux femmes l'entrée du fort, Il fallut donc imaginer quelque expédient pour empêcher les prisonniers de périr d'inanition. Ce fut l'excellent maire qui le trouva. Il était parent du geôlier en chef, il le fit donc venir et obtint de lui qu'il reçut des mains de madame Pieraggi les provisions nécessaires pour les faire passer aux captifs ainsi que les ustensiles de cuisine indispensables pour préparer eux-mêmes leurs repas. Et par le moyen du geôlier en chef on leur adressait encore des vêtements, des chaussures, du tabac, du linge propre et tout ce qui pouvait luer être utile.

Mais à peine avait-on porté remède à ce mal qu'un autre survint non moins grave. J'ai dit qu'on faisait des quêtes pour les détenus. Elles n'étaient pas suffisantes et ceux de la ville pensèrent à s'adresser aux paroissiens ; le résultat fut excellent, puisqu'il vint d'abondantes aumônes.

Cela ne dura guère sans que le jaloux et féroce Albertini n'en fût instruit. Il manda aussitôt à Corte les personnes qui s'étaient employées en faveur des détenus ; il en fit emprisonner quelques-unes, en envoya d'autres au général Berthier et menaça celles qui restaient. Cependant, la bonne Pieraggi continua secrètement ses bons offices, tant dans la cité qu'au dehors, et par une particulière providence de Dieu elle ne fut pas le moins du monde molestée, quoique à tout moment elle eut tout à redouter des âmes lâches et esclaves du gouverneur : ruine, persécutions, et même perte de sa famille.

Ce que j'ai dit suffit pour donner une idée des sévérités dont on usait envers les malheureux déportés. Et ce qui se passait à Corte se passait aussi à Bastia et à Calvi, du fait des Pianelli, des Biagini, des Chorié, des Valance et des autres satellites iniques du gouvernement !

Je reviens à ce qui me concernait personnellement. Je ne pouvais pas me persuader que l'iniquité en arrivât à ce point de vouloir contraindre au serment un étranger, qui n'avait

aucun rapport avec le gouvernement français. Cependant, le mystère dont on usait envers moi, la ruse avec laquelle étaient conduites toutes ces opérations, me devenaient de plus en plus suspects, et me maintenaient dans une continuelle agitation.

J'étais arrivé à Corte, comme je l'ai dit, le soir du 14 juillet. Ayant écrit déjà à Berthier, de Bastia, je crus bon de laisser passer quelque temps avant de me hasarder à des instances nouvelles. Aux premiers jours d'août, je repris cependant la plume. Après avoir fait au général une peinture assez forte de la manière indigne dont le gouvernement m'avait reçu à Corte, j'examinais les motifs qui avaient pu lui dicter une telle conduite à mon égard. Je disais que je ne pouvais en imaginer que deux. Le premier, c'est qu'on croyait que j'étais compris dans le décret du 4 mai et j'exposais les raisons qui devaient m'en faire entièrement exclure; le second, c'est que l'on craignait mon influence sur les autres prêtres et je faisais remarquer qu'aucun d'eux ne dépendait de moi, qui n'étais ni leur supérieur, ni leur évêque. J'ajoutais que la plupart d'entre eux m'étaient inconnus avant leur arrivée en Corse, et, enfin, que tous avaient déjà manifesté leurs opinions en maints endroits, sans que j'y fusse pour rien. Ce n'était donc pas moi qui pouvais les influencer.

Je proposais enfin un moyen sûr de faire cesser toute crainte au sujet de mon influence supposée : c'était de me donner un passeport pour retourner dans ma patrie. Que si l'on ne pouvait m'accorder cela, je demandais au moins qu'il me fût permis de revenir à Bastia ou d'aller en quelque autre lieu moins désagréable que cette forteresse.

A cette lettre que je terminais avec les expressions les plus flatteuses et les plus obligeantes envers le général, il ne répondit pas lui-même, mais par l'intermédiaire de son aide de camp Sornay. Sans faire état de mes nombreuses raisons ni de mes demandes, celui-ci me disait qu'il n'était pas au pouvoir de son Excellence d'apporter aucun changement à ma situation présente, que, en outre, son Excellence avait déjà écrit à mon sujet à Paris, et espérait sous peu une réponse, qui, comme il s'en flattait, le mettrait en mesure de me donner satisfaction.

Je ne dirai pas que cette réponse me tranquillisa entière-

ment, mais elle me fixa dans l'opinion qu'on ne voulait pas me confondre avec les autres prêtres dans l'affaire du serment. J'avais écrit au général le 2 août et la réponse m'arriva le 5. Ce mois et une bonne partie de l'autre se passèrent sans événement remarquable, si ce n'est que de temps en temps je recevais quelque mauvais traitement du commandant, pour m'empêcher sans doute d'oublier que j'étais sous son autorité.

On était à la fin de septembre ou au début d'octobre, je ne m'en souviens pas très bien, quand, un jour, comme j'étais à table dans ma solitude, ma servante amena un officier français qui voulait me parler.

— Qu'il vienne, — dis-je à la servante, — et à l'instant je vis entrer l'adjudant bien connu du commandant Albertini.

— Que désirez-vous ? — lui dis-je, — asseyez-vous.

Il s'assit, et, d'un ton pathétique, il commença à me dire que le commandant lui avait ordonné de me signifier la décision nouvelle du général Berthier. Je ne devais plus sortir de la citadelle à l'intérieur de laquelle je pourrais cependant aller et venir ; pour le reste, il ne serait fait aucun changement.

— Je vois bien, — répondis-je, — d'où me vient ce coup ; je le dois aux aimables attentions du commandant. Vous le remercierez pour moi et vous lui direz qu'il me procure chaque jour une nouvelle occasion de me faire un mérite devant Dieu de ma patience et de ma résignation. Mais qu'il se souvienne pourtant que j'ai encore les moyens de me faire entendre et que je saurai m'en servir en temps et lieu.

L'adjudant confus et interloqué me répondit que c'était à son grand déplaisir qu'il était chargé de cette mission pénible ; qu'il voyait avec horreur les mesures vexatoires contre les prêtres et particulièrement contre moi ; que je m'étais concilié l'estime et la bienveillance publiques et qu'il me priait de vouloir bien l'excuser.

— Comprenez-moi bien, monsieur l'adjudant, — répondis-je, — je ne vous loue certes pas de vous être chargé de pareilles commissions qui sont indignes d'un homme d'honneur, mais j'ai pitié de vous et je n'ai rien contre vous, je pardonne même au commandant et je prie Dieu qu'il lui rende autant de bien qu'il me fait de mal. C'est le devoir d'un chrétien et surtout d'un ecclésiastique.

Le pauvre adjudant, qui, en fin de compte, n'était pas un mauvais homme, mais trop bien dressé, suivant la coutume moderne, à n'être qu'un instrument passif dans la main d'un gouverneur capricieux, prit congé de moi avec des larmes dans les yeux en répétant ses excuses pour l'ennui involontaire qu'il m'avait causé.

Resté seul, je n'eus plus envie de continuer mon repas. Je me levai de table et commençais à réfléchir sur les causes de cette nouvelle interdiction et, de plus en plus, je me persuadai que c'était le résultat des intrigues du commandant Albertini. Le soir je vis le maire qui vint, selon l'habitude, je lui confiai mes soupçons, et il tomba d'accord avec moi pour rejeter toute la faute sur le commandant. Il fut décidé que j'écrirais une lettre à Berthier, pour démasquer cet homme devenu l'horreur de la population par ses procédés haineux. Je l'écrivis, en effet.

Je lus la lettre au maire qui la trouva à son goût, parce qu'elle était écrite avec force et sincérité et lui-même s'offrit avec empressement pour l'emporter et l'expédier à sa destination. Au bout de trois jours j'eus la réponse, et, cette fois, ce ne fut pas l'adjudant, mais le général lui-même qui m'écrivit. Il commençait sa lettre en me disant que je blâmais à tort le commandant Albertini, qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres du gouverneur, il m'exhortait à conserver mon sang-froid, me faisant savoir qu'il avait envoyé lui-même au ministère un autre rapport sur ma situation particulière. Il avait, disait-il, tout motif de croire que les intentions du gouvernement seraient d'accord avec son vif désir de m'obliger et de faire cesser la situation pénible dans laquelle je me trouvais.

Quand l'homme est dans le malheur, la moindre éclaircie est capable de raffermir son courage, de ranimer ses espérances. De fait, cette lettre me causa la plus agréable impression. Je crus désormais qu'on ne songeait plus pour moi au serment. C'était ce qui me donnait le plus de craintes. Puisqu'on ne m'oblige pas à cela, me disais-je à part moi, le reste n'est qu'un ennui passager.

J'envoyai aussitôt la lettre au maire qui me répondit en s'en félicitant avec moi, et, le soir, il me confirma sa joie de me voir enfin délivré de ces cuisantes inquiétudes; si le général Berthier,

disait-il, n'était pas sûr des intentions du gouvernement, il n'aurait pas écrit sur ce ton ; d'autant plus que cette lettre, à la différence de l'autre, est toute de sa main, et de plus il s'est empressé de l'expédier par retour du courrier avec une hâte inaccoutumée.

Donc pour cette fois, il me semblait que je pouvais me tranquilliser sur ce point, et rendre grâce à Dieu la face contre terre. Quelle fut donc ma surprise quand, le jour suivant, le curé Mariani étant venu pour me confesser (car il ne m'était pas permis de recourir à un autre prêtre), il fut repoussé par le caporal de garde à la porte de la citadelle. Cet homme ne pouvait me visiter. Peu après, il en fut de même pour le clerc qui venait m'aider et me servir la messe.

Malgré cela, le même soir, le maire se présenta comme d'habitude ; il fut également arrêté et requis de dire où il allait.

— Voir monsignor l'archevêque, vous le savez, — dit-il...

— C'est impossible.

— Mais savez-vous qui je suis? Je suis le maire; avez-vous des ordres pour m'empêcher de passer?

Le caporal réfléchit un peu, et puis dit :

— Ah! excusez-moi : je ne vous avais pas reconnu, passez.

Mais le soir suivant et deux soirs après, il fut arrêté de nouveau par un autre caporal qui lui opposa la même consigne. Il fit la même observation ; mais il leur fut seulement répondu que l'ordre était général et n'exceptait personne. Il fut donc obligé de rétrograder comme je l'appris le jour suivant par un billet qu'il m'envoya.

A partir de ce moment, il ne me fut plus possible de voir personne. Sans confesseur, sans médecin, sans ami, sans ressources, chacun peut se figurer ma situation !

Cependant, chaque jour m'arrivaient de plus tristes nouvelles de mes amis de Bastia. La commission militaire avait déjà fonctionné, et six d'entre eux étaient partis pour la Capraja. J'appris peu après que les prélats Falsacappa, Tibérii, Cappelletti, et les chanoines Ancajani et Colonna, personnages considérables à tous les points de vue, avaient été extraits du donjon et jetés dans les prisons publiques de San Francesco où

comme des malfaiteurs, on les faisait coucher sur la paille et où on leur permettait à grand'peine de recevoir les aliments qui leur étaient nécessaires.

Je sus ensuite que, après cinq jours de cette horrible détention, on les avait fait comparaître devant l'inique tribunal, et que là, sans autre forme de procès, sans vouloir écouter la raison, sans leur permettre de prendre un défenseur officieux, sans sauver au moins l'apparence d'une certaine équité, on les avait condamnés à la déportation et à la confiscation des biens. Entre des gendarmes, au son du tambour, on les avait conduits à bord et expédiés à Capraja. A quelques-uns même l'inique Pianelli, ou peut-être Biagini, eut l'insolence d'arracher leur camail, et de leur dire qu'il les dégradait et leur interdisait désormais de dire la messe. L'impiété peut-elle être poussée plus loin?

Sur ces entrefaites, je voyais arriver à Corte dix-neuf trappistes, presque tous piémontais, qu'on avait extraits de la Capraja pour faire place aux prêtres romains. Plusieurs de ces malheureux étaient âgés, l'un d'eux marchait avec deux béquilles, ils n'avaient pas eu le temps de chercher leurs pauvres hardes, et demi-nus avaient été envoyés à Bastia. Puis sans leur laisser reprendre haleine, on les avait contraints de la manière la plus brutale, à partir immédiatement à pied pour Corte.

Et notez que, parmi eux, il y en avait douze qui, vaincus par les persécutions s'étaient laissé entraîner à prêter le serment, au sujet duquel ils étaient traités avec une telle inhumanité, et que de plus, on disait qu'on les enverrait servir, comme soldats, dans le corps des pionniers, qui sont la lie de l'armée, une véritable troupe de galériens.

Pendant ce temps la misère des nôtres devenait chaque jour plus grande et plus difficile à soulager surtout depuis le départ de monsignor Falsacappa, du chanoine Ancajani, et de monsignor Cappelletti. Les lettres que je recevais de quelques-uns me brisaient le cœur. Au milieu de tant d'angoisses, de tant de craintes, je n'avais pas même la ressource de confier mes peines à quelqu'un. Les seules personnes que je voyais étaient mon camérier et ma servante. Seul, abandonné à moi-même, je passais des journées bien mélancoliques, et il ne me

restait d'autre soulagement que d'exhaler mon âme aux pieds du crucifix.

Après bien des jours d'une vie si malheureuse, un soir (ce pouvait être vers la fin d'octobre) vers six heures, au moment où je me disposais à dire mon office, j'entendis frapper à la porte : chose nouvelle. J'ouvre et je vois entrer le docteur Santini [1]. Ce digne ami avec qui j'avais vécu familièrement à Bastia et qui m'a donné dans la suite tant de preuves de l'amitié la plus large et la plus généreuse, était parti pour Corte afin d'aller à Aléria, où l'appelaient les intérêts d'un sien pupille.

Sachant que j'étais détenu dans cette forteresse mais ignorant les mesures restrictives prises à mon égard, il n'avait pas hésité à venir me voir. Grâce à ma bonne étoile, ou, pour mieux dire, par une spéciale protection du ciel, la soirée était froide, et les soldats renfermés dans le corps de garde, ne s'aperçurent pas de son passage.

A peine le vis-je, que je courus à sa rencontre, l'embrassai et lui demandai comment il était entré.

— Comme entrent les autres, — me répondit-il, — personne ne m'a arrêté parce que je n'ai vu personne.

Je lui fis alors le récit de mes nouvelles douleurs. Il en fut tout ému et me dit :

— Mais pourquoi, monseigneur, ne vous en allez-vous pas ?

— S'en aller, c'est facile à dire. Infirme comme je suis, s'évader de la citadelle de Corte?... En outre, depuis la dernière lettre de Berthier (que je lui montrai) il semble que je ne doive plus craindre d'être confondu avec les autres et contraint au serment...

— Eh ! cher monseigneur, cette lettre est belle et bonne, mais vous avez affaire à des gens sur la parole desquels on ne peut pas compter. Je comprends que la situation n'est pas propice, que vos infirmités exigent quelques égards ; mais quand il s'agit de récupérer la liberté, de se soustraire à de si grandes vexations, et peut-être de sauver sa peau, il faut bien hasarder quelque chose, et faire un effort.

1. Santini, médecin renommé, professeur d'humanité, de médecine, de droit. Recteur d'académie du département de la Corse, en 1831.

— Je le ferai volontiers, — lui dis-je, — mais le moyen? Comment trouver un navire? A qui se fier?

Je me charge de tout cela, — me répondit-il, — il suffit que vous le veuillez et que vous soyez courageux.

— Comprenez, cher Santini : dans ce moment, je ne suis pas encore convaincu que ce soit une nécessité absolue. Mais peut-être en sera-t-il ainsi plus tard ; aussi nous ferons bien de prendre des dispositions à tout événement. Continuez donc à vous occuper de cela et à votre retour d'Aléria vous me communiquerez vos idées. Qui sait?...

— Volontiers, monseigneur, j'y penserai et à mon retour nous combinerons cette affaire. Mais enfin, je vous le dis, ne perdez pas de temps. Aujourd'hui, j'ai entendu un propos de ce scélérat d'Albertini, qui m'a fait dresser les cheveux. On parlait des pauvres prêtres, et je désapprouvais les mesures du gouvernement contre eux, comme impolitiques et antisociales, et répondant au commandant je lui dis : « Que les Français se prêtent à de telles mesures, je ne m'en étonne pas, mais les Corses !... On voit bien que leur caractère est abâtardi, et qu'ils ne sont plus ceux d'autrefois. » Devinez ce qu'a répondu Albertini? « Oh ! pour moi, non seulement j'approuve ces mesures, mais si l'on me disait de donner une arquebusade au premier prêtre que je rencontrerai, je la donnerais de bon cœur et sans hésiter ! » Voyez en quelles mains vous êtes !

Je confesse que ce discours me bouleversa.

Santini resta absent pendant plus de dix jours, si bien que je désespérais presque de le revoir, quand un après-midi mon camérier étant à la fenêtre, le vit entrer dans la citadelle et m'en avertit. Il croyait, me dit-il, que Santini lui annonçait par signes qu'il viendrait me trouver le soir.

— Eh bien ! — lui dis-je, — attendons-le ce soir. Si je descendais tout de suite je donnerais des soupçons.

Mais un moment après, je me ravisai.

— Non, — repris-je, — il vaut mieux que j'y aille à l'instant ; qui sait ce qui pourra advenir ce soir?

Et jetant sur mes épaules mon petit manteau, je sortis sur la place, devant la caserne, et je trouvai Santini qui se promenait avec le curial romain Benedetti, détenu lui aussi dans

ce château avec quatre autres de ses compagnons, toujours à cause de ce refus du serment.

A peine m'eut-il vu qu'il se détacha de Benedetti et vint me rejoindre.

— Vous ne savez pas, monseigneur, — me dit-il, — que j'ai tâché de vous voir hier. Mais cette brute de caporal qui était de garde, m'empêcha de passer. Je suis venu aujourd'hui parce que je savais qu'à cette heure, vous avez l'habitude de descendre pour vous promener ; j'ai réussi. Or ça donc, cher monseigneur, voulez-vous vous évader?

— Et comment?

— Voici mon plan : je vous enverrai un manteau de paysan.

— Je n'en ai pas besoin j'ai quelqu'un qui me le prêtera.

De fait, le bon maire m'en avait proposé un pour le cas où je me serais déterminé à la fuite.

— En ce cas, — me répondit Santini, — prenez-le tout de suite avec vous ; quand vous croirez le moment opportun, vous m'écrirez chez moi, à Omessa (à six à sept milles de Corte). Si par hasard j'étais à Bastia, écrivez à mon neveu, en indiquant l'heure et le jour où vous pensez partir. On vous enverra trois chevaux au pont, un pour vous, l'autre pour votre homme et le troisième pour votre petit bagage. Je dis petit, parce que en pareil cas, moins il y en a, mieux cela vaut. Quand le soir sera bien obscur, vous mettrez votre manteau ; relevez le capuchon, tenez-vous bien et ne craignez rien, parce qu'à cette heure, entre et sort qui veut : pour peu que vous soyez travesti, personne ne vous reconnaîtra. Votre homme pourra vous précéder ou vous suivre. Lorsque vous serez sortis, vous vous empresserez de gagner le pont ; vous y trouverez les chevaux, vous partirez pour Omessa. Là je songerai à tout le reste. Je vous cacherai de façon que le diable lui-même ne saurait vous trouver... Nous laisserons passer les premières rumeurs, ensuite je vous conduirai moi-même à Aleria, où il y aura promptement une barque, et en moins de vingt-quatre heures vous serez à la Maddalena. La seule chose que je vous recommande, c'est le secret ; hors vous, moi et mon neveu, nul ne doit rien savoir.

— Cela va bien, — lui répondis-je. — Et comment s'appelle votre neveu?

— Matteo Antoni, médecin, lui aussi, et mon élève.

— Laissez-moi écrire son nom.

— Ainsi donc la chose est résolue?

— Cher Santini, pourquoi se résoudre si vite? Convenez que je ne peux compter sur personne, que j'ai beaucoup à craindre ; enfin que les périls de la fuite étant grands je ne dois pas m'y exposer sans une nécessité absolue.

— Vous verrez bien ! Profitez des occasions favorables et ne soyez pas trop optimiste !

Les choses ainsi arrêtées, il me laissa et je me retirai dans ma chambre. Dès ce moment il me sembla que j'étais plus tranquille. L'indigne conduite qu'on tenait envers moi avait commencé à me donner de graves soupçons, c'est pourquoi j'éprouvais un grand soulagement à penser qu'un plan de fuite était déjà préparé dont je pourrais profiter au besoin.

Le jour suivant mon camérier Vincenzo étant dans ma chambre je lui demandai ce qu'on disait de moi dans le pays.

— Vous savez, — me répondit-il, — que je sors peu et que je vois peu de personnes, mais à dire vrai, je n'entends pas parler favorablement de votre position ni faire de bons pronostics. En substance, on dit que Berthier se moque de vous et que vous finirez par subir le sort des autres. Je ne suis pas capable de vous conseiller, mais pour si ignorant que je sois, je dis que le meilleur parti que vous ayez à prendre serait de brûler la paillasse, comme on dit, et de vous en aller.

— Et comment cela? Dans cette saison, avec mes infirmités que vous connaissez bien... Partir d'ici et aller chercher la mer éloignée de cinquante milles... Par ces chemins, avec les gendarmes à ma poursuite?... Et s'ils me reprennent, qu'en sera-t-il de moi?

— Eh ! on ne vous reprendra pas, le Seigneur aidant. Je suis encore souffrant comme vous le voyez, et je suis toujours à lutter contre mes pauvres yeux qui me tourmentent d'une façon pitoyable et pourtant, je n'y penserai pas un moment quand vous serez décidé.

— Mais jusqu'à présent nous n'avons encore que de simples appréhensions !

— Le maire ne parle pas ainsi.

— Et que dit le maire?

— Bien qu'il se soit laissé éblouir par la dernière lettre de Berthier, il est maintenant persuadé que le général veut vous faire tomber dans un piège. Aussi m'a-t-il chargé de vous offrir son aide dévouée lorsque vous voudrez vous enfuir.

— Ah ! non, — m'écriai-je, — il n'est pas juste qu'il prenne part à cette affaire ! Il a une famille, le maire : Dieu le garde ! Si cela se découvrait, il serait ruiné, lui et tous les siens.

— Il n'est pas le seul, — me répondit-il — d'autres aussi m'ont fait la même offre : Aldini, Grimaldi. Enfin votre femme de ménage, hier, me disait que si vous vouliez fuir, vous n'aviez qu'à le dire, qu'elle se chargerait de trouver chevaux, hommes, vêtements, tout !

— Qui? la Maria?

— Oui, seigneur, la Maria, et avec quelle ardeur !

Cette femme de service m'avait été donnée par le signor Famoso Arrighi, quand j'arrivai à Corte et, d'abord, elle m'était suspecte à cause de celui qui me l'avait envoyée; mais plus tard je reconnus que c'était une bonne personne, et incapable de me trahir. Il me fut donc agréable de m'en convaincre encore plus dans cette occasion.

— Et le moyen pratique de s'évader? — insistai-je.

— Oh ! monseigneur, c'est chose assez facile. Le soir, on entre dans la citadelle, on en sort, et la sentinelle ne s'en inquiète ni ne s'y oppose. Il suffit de se déguiser. Et à ce propos le seigneur maire m'a dit avoir un costume de paysan qui vous irait très bien, et qu'il le tient à votre disposition. Que si vous craignez de passer par la porte, il y a deux endroits où l'on peut franchir le mur avec la plus grande facilité.

— Lesquels?

— Si vous voulez prendre la peine de venir avec moi, je vous les ferai voir.

— Allons !

Sous prétexte de promenade à travers la citadelle, il me fit approcher du mur et me montra deux endroits par lesquels on aurait pu sortir je ne dirai pas avec facilité, mais sans danger sérieux, surtout si on était un peu aidé à l'extérieur.

Les propos que m'avait tenus Vincenzo et que je m'en allais ruminant en moi-même, me firent envisager de plus près le

parti de la fuite. Sans me déterminer précisément, j'estimai qu'il était bon d'écrire au signor Giacomo Lota, à Bastia, pour le prier de m'envoyer cinquante louis en or, d'un certain dépôt que j'avais laissé entre ses mains. J'avais pris quarante autres louis avec moi. Je pouvais emprunter quelques deniers aux négociants de Corte sur les lettres de change du susdit signor Lota ; ainsi dans le cas où je devrais m'enfuir, j'avais de quoi faire face à tous les besoins. Trois jours après, j'eus ponctuellement les cinquante louis demandés.

Il semblait que le Seigneur, par les bonnes pensées qu'il me mettait en l'esprit, préparât les voies pour ma délivrance. Nous étions déjà, à la fin de novembre. Un soir, inquiet plus qu'à l'ordinaire, je déplorais avec mon camérier ma triste situation, et lui, au lieu de me consoler, me disait que si j'avais fait selon ses vues, je ne me trouverais pas dans ces malheurs et que je serais déjà en sûreté.

— Peut-être oui, peut-être non, — lui répondis-je. — Comptez-vous pour rien les périls de l'évasion?

— Oui, en comparaison de ceux qui vous menacent ici, entre les mains de ces bourreaux.

— Mais que peuvent-ils faire de plus? Je suis étranger. Est-il possible qu'ils veuillent quand même me contraindre au serment?

— C'est tout ce qu'il y a de plus possible, ils trouveront bien quelque prétexte pour vous y contraindre vous aussi. Je vou-voudrais en cela bien me tromper.

Ces paroles dites comme au hasard me firent la plus vive impression. Je commençais à réfléchir, et je me ressouvins d'une circonstance qui, jusqu'alors ne m'était pas venue à l'idée : c'est que j'étais né à Orbetello.

Ma mère m'y avait mis au monde pendant que mon père, alors colonel d'un régiment au service de Naples, y était en garnison. Il est vrai que j'en étais parti encore à la mamelle et n'ayant pas accompli ma première année, mais qu'importe? Quand on cherche des prétextes, contre quelqu'un tout est bon et l'on se sert de tout.

Ce souvenir augmenta ma mauvaise humeur. Je passai une nuit agitée et seulement à la pointe du jour, vaincu par la fatigue, je m'endormis.

Il me sembla en songe être avec mon ange gardien, à qui je me recommandais pour qu'il me délivrât de tant d'angoisses Et il me disait :

— *Forti animo esto, in proximo enim est ut a Deo cureris.*

Sur ces entrefaites, je m'éveillai et j'entendis répéter à mes oreilles distinctement les mêmes paroles. C'était sans doute un échauffement de la tête, une conséquence du rêve. Quoi qu'il en soit, cela me fit une forte impression, d'autant plus que les paroles de l'ange ne m'étaient pas familières et je ne me rappelais pas les avoir entendues. On verra peu après comment le Seigneur, malgré toutes mes craintes, les a fait s'accomplir.

Cela arriva trois ou quatre jours avant mon évasion, et dans le temps où j'eus connaissance de la honteuse prévarication de l'archiprêtre Nardi et du soi-disant monsignor Trovarelli. Vaincus par l'ennui de la prison et par la menace des pénalités, ils s'étaient laissé induire à prêter le serment, avec scandale public, et au plus grand préjudice de leurs compagnons.

III

MON ÉVASION DE LA CITADELLE DE CORTE ET MON ARRIVÉE A OMESSA

Enfin arriva le vingt-neuvième jour de novembre qui sera toujours mémorable dans les annales de ma vie.

C'était un vendredi : la veille avait couru un bruit venu d'Ajaccio, et qui me fut rapporté par Vincenzo ; le général Berthier était appelé à Paris ; il avait pour successeur au gouvernement de la Corse le général Fiorella, Corse de nationalité, et d'après ce qu'on disait, très attaché à sa patrie et de sentiments modérés.

Dans les circonstances où je me trouvais, un tel changement ne pouvait qu'améliorer ma condition. Cet on-dit, quoique vague et incertain, m'avait rasséréné l'esprit, et j'avais passé une nuit tranquille.

Mais combien sont trompeurs les pressentiments de l'homme! Pendant que je me repaissais de cette vaine illusion, et que j'étais en train d'en causer avec Vincenzo, j'entendis frapper à la porte :

— Entrez, — dis-je.

La porte s'ouvre, et un commis des postes entre avec une lettre qu'il me présente.

— Qu'est-ce? — lui demandai-je.

— C'est une lettre du Quartier Général.

Je l'ouvre avec empressement, et je lis ce qui suit :

« Monsieur l'archevêque,

» Le général en chef me charge de l'honneur de vous prévenir, que d'après les avis que le gouvernement lui a transmis sur votre situation, rien ne peut plus autoriser désormais à vous considérer comme étranger : vous êtes né à Orbetello, en Toscane; en conséquence, il ne pourra retarder en votre faveur l'exécution du décret impérial du 4 mai dernier, qui vous est entièrement applicable.

» Son Excellence, en vous faisant donner cet avis, désire ardemment n'être pas dans le cas d'exercer contre vous les rigueurs de la loi, et me charge de vous dire que ce serait avec le plus grand déplaisir qu'il s'y verrait contraint. J'ai l'honneur...

» Ajaccio, le 18 novembre 1812.

» Votre très humble et dévoué serviteur.

» Le capitaine aide de camp. — SORNAY ».

La lettre était écrite en français.

Que chacun se figure quelles furent ma surprise et mon indignation. Nonobstant je me ressaisis, et d'un air satisfait, je dis à l'homme qui me l'avait apportée :

— C'est bien, il n'y a rien de plus?

Il partit. Resté seul, mille confuses pensées commencèrent à bouillonner dans mon cœur. Comment? Parce qu'un accident m'a fait naître à Orbetello, me disais-je en me promenant à grands pas dans la chambre, aurais-je perdu tous les droits que me donnent la naissance de mes parents, le domicile de la

famille, les propriétés et les emplois qui me sont personnels, puisque je suis le chef d'un chapitre en Sicile?

Donc le fils d'un ambassadeur de France sera Russe parce qu'il est né fortuitement à Saint-Pétersbourg, et l'empereur de Russie aura le droit d'exiger de lui le serment de fidélité?

Peut-on proférer une extravagance plus grande que celle-là? On veut que je prête le serment de fidélité à Napoléon. Eh bien, supposons que je le prête. Qu'en arrive-t-il? Je suis un homme perdu, mes biens sont confisqués, je trahis ma conscience, je perds ma patrie, mon honneur, mes amis, j'expose ma famille.

Si je ne le prête pas, ce serment, qu'en adviendra-t-il? Je suis jeté au fond d'une obscure prison, martyrisé à l'égal de mes compagnons, et exposé à perdre la vie parmi ces tourments si on ne me fusille pas tout de suite. A-t-on jamais vu une loi qui mette l'homme dans ce dilemme cruel, que de quelque façon qu'il se décide il court droit à une ruine certaine? Caligula, Néron, Domitien pouvaient-ils en imaginer une plus atroce?

Ces pensées, d'autres encore, m'affolaient l'esprit. Je pensai à répondre à Berthier, et je me mis à ma table. Pourtant, après avoir écrit quelques lignes, je réfléchis que le jour suivant, c'est-à-dire le samedi, la poste ne partait pas ; que je n'étais pas obligé de répondre immédiatement, en traitant une affaire aussi importante, et que je pouvais retarder jusqu'au dimanche.

Il vaut donc mieux, me dis-je, différer et mûrir un peu mieux la réponse. Je posai la plume et j'appelai Vincenzo. Il lut la lettre.

— Ne vous l'ai-je pas dit? — s'écria-t-il.

— Oui, il est vrai, cela prouve qu'avec les Français, celui qui prévoit le mal, a toujours raison. Je voulais répondre aussitôt, mais j'ai pensé qu'il valait mieux attendre à dimanche. Faites-moi le plaisir d'aller tout de suite chez le maire, faites-lui lire la lettre, et dites-lui que je me trouve dans la plus grande consternation, et que je lui demande conseil.

Vincenzo partit aussitôt et une demi-heure plus tard, il revint avec un billet du maire et une lettre venue de Bastia, qui lui avait été remise en route par le négociant Sialelli.

Je ne sais pourquoi j'ouvris la lettre avant le billet. Elle était du signor Pasquale Negroni. Ce brave ami ayant su, je ne sais comment, mais de bonne source, comme il me le disait, que je serais moi aussi, contraint à prêter serment, parce que j'étais né à Orbetello, il s'empressait de m'avertir, ajoutant que tout annonçait pour moi l'issue la plus funeste et le sort commun des prêtres romains, qu'on menaçait, pour finir, de les faire partir pour Alexandrie en Piémont et de les employer aux travaux publics, vêtus, par dérision, moitié de noir, moitié de blanc.

D'après cette lettre, je compris que l'ordre était déjà communiqué à Bastia où résidait la commission militaire, et que, par conséquent, les mesures de rigueur dont j'étais déjà menacé par la lettre du général, ne pouvaient guère tarder.

Je compris, en outre, que l'ami, sans l'exprimer formellement, me conseillait de prévenir ces malheurs par une prompte fuite si cela était possible.

Je mis la lettre dans la main de Vincenzo en lui disant : « Brûlez-la » et j'ouvris le billet. Le maire compatissait à mes malheurs ; il était surpris autant que moi d'une mise en demeure aussi arbitraire et concluait que je n'avais pas d'autre parti à prendre que de fuir au plus vite.

Ces paroles achevèrent de m'enlever toutes mes hésitations. Ayant pris la plume, j'écrivis sur le billet même du maire à l'endroit où il me disait de fuir au plus vite : « Tout de suite ce soir. »

— Allez, — dis-je à Vincenzo, — rapporter au maire son billet, et dites-lui que j'ai mis au-dessous ma réponse, et ma ferme résolution.

Le maire me fit répondre que ce n'était pas possible ce soir parce que les paysans dont il pouvait disposer étaient aux champs et ne rentreraient que tard, mais que pour la soirée suivante, tout serait prêt, qu'en attendant je préparasse la valise et la lui envoyasse, qu'il l'expédierait la nuit suivante dans le lieu que je lui indiquerais.

Cette réponse me troubla. Mon imagination excitée ne pouvait souffrir le moindre retard. Cependant, je ne sus sur le moment que répondre.

— Allons, — dis-je à Vincenzo, — préparons les bagages et appelons la femme.

En un clin d'œil la valise fut faite et envoyée aussitôt au maire avec prière de la faire partir pour Omessa avec un mien billet pour le neveu de Santini puisque Santini était à Bastia.

La femme porta la valise sous son manteau et fut dès lors dans le secret de mon évasion.

Après cela, je disposai ma cassette de voyage, je la remplis de lettres et d'effets que je ne pouvais porter avec moi, et je l'envoyai par le moyen de la même femme au négociant Sialelli, le priant de la garder chez lui, à moins qu'il ne se présentât une bonne occasion pour l'expédier au signor Giacomo Lota.

Pendant ces occupations, midi avait sonné. Alors je me mis à réfléchir sur le péril que je courais en différant la fuite au jour suivant, et je me dis : j'ai reçu aujourd'hui la lettre de Berthier. Il est naturel que le commandant Albertini en ait été avisé en même temps ; peut-être pour aujourd'hui s'abstiendra-t-il de me molester, mais, demain, je suis certain qu'il viendra me demander si je me soumets, et sur mon refus, il fera mettre des gardes à ma porte ; et, alors, adieu l'évasion : tous mes projets s'en vont en fumée. Donc, il n'y a pas de temps à perdre.

Le manteau de paysan avec lequel je dois me travestir est dans la maison du maire et je l'aurai quand je voudrai. La route de Corte à Omessa n'est que de six à sept milles. Ne serais-je pas capable de la faire à pied? un guide est facile à trouver. Plein de ses pensées, j'appelai Vincenzo et lui dis :

— Cher Vincenzo, allez de nouveau chez le maire, et dites-lui que je ne peux différer jusqu'à demain, parce qu'alors, je ne suis pas sûr d'être libre et de pouvoir sortir de ma chambre ; par conséquent, je compte absolument partir ce soir, au risque de faire la route à pied. L'unique chose que je lui demande est de me trouver un guide et un cheval pour porter mon petit bagage. Informez-le très clairement du lieu où je compte aller et de ce qui a été précédemment concerté avec le docteur Santini. Avec lui, je ne dois pas et je ne veux pas avoir de mystères.

Vincenzo partit ; il revint bientôt me disant que le bon

maire trouvait juste ma réflexion, et qu'il avait songé à me faire avoir le cheval et le guide ; que je ne m'inquiétasse pas et que je me reposasse sur lui.

Ce message me fut d'une grande consolation. Il était déjà une heure et demie, je me fis servir à manger.

Durant mon repas, je continuai à donner diverses indications à Vincenzo, et, entre autres choses, je le chargeai de passer chez Sialelli, pour prendre une certaine somme d'argent, ce dont celui-ci était prévenu et pour lui recommander de garder soigneusement les effets que je lui avais envoyés et spécialement la cassette, sans pourtant lui donner aucun indice de ma fuite prochaine.

Pendant ce temps, la femme qui avait fini de me servir ma frugale pitance, revint encore. Toute la matinée elle n'avait fait que tourner et porter au dehors des effets pour les mettre en sûreté : mais en personne avisée elle avait affecté d'y mettre de la paresse et de la négligence, s'arrêtant pour causer avec celui-ci ou celui-là, et quelquefois avec les soldats et avec le sergent. Si bien que personne n'avait conçu le moindre soupçon.

J'avais tout vu de la fenêtre, je lui dis donc :

— Maria, je suis content de vous. Vous avez déjà compris que je veux partir, soyez donc dévouée, parce que je n'oublierai pas les services que vous m'avez rendus et que vous me rendrez dans cette circonstance si importante. De plus je vous déclare que tout ce qui restera dans les chambres est à vous.

A cette parole, la bonne femme eut un geste de satisfaction ; il lui venait, comme on dit, l'eau à la bouche.

— Oui, tout est à vous, — répétai-je, — tout ce qui reste.

Ce n'était pas peu, puisqu'il y avait là cinq ou six de mes habits et deux autres à Vincenzo, force linge à moi et à lui, une courtepointe neuve, deux paires de drap de lit, du sucre, du café, du vin et de la volaille, etc.

— Comprenez-le donc, chère Maria, si vous voulez profiter de tout cela, il faudra vous ingénier à tenir ma fuite cachée, le plus qu'il sera possible, parce que si on vient à la découvrir tout de suite, adieu le paquet ! Vous verriez le signor Albertini, comme un démon déchaîné, s'emparer de tout, et vous resteriez bouche bée et mains vides. Pensez-y bien... Je compte

partir ce soir, quand il fera sombre. Vous devrez sortir avec moi, mais vous rentrerez ensuite, laissez les lumières allumées jusqu'à telle heure, puis éteignez-les, fermez les fenêtres et rentrez dans votre maison. Demain, revenez ici, de bonne heure, allez et venez comme d'habitude, comme si vous deviez acheter des provisions, faire le service de la maison, cherchez de l'eau, faites la cuisine, et portez le dîner comme si c'était pour moi. Le soir...

— Oh ! je comprends, — me dit-elle, — laissez-moi entièrement faire et n'ayez aucune crainte.

— Je vous avertis pourtant d'une chose. Demain est un jour de barbe ; le barbier viendra vers quatre heures de l'après-midi : que lui direz-vous?

— Je lui dirai que monseigneur est un peu incommodé, qu'il s'est fait faire la barbe par le signor Vincenzo et qu'il est allé au lit.

— Cela pourra paraître vraisemblable, — lui dis-je, — faites à votre idée, mais prenez conseil du maire, à qui vous devrez obéir en tout désormais, ne faisant ni plus ni moins que ce qu'il prescrira. Réfléchissez encore que si ce n'est demain, après-demain, ou dans trois jours la chose se découvrira, et alors, que ferez-vous? Il importe d'y penser à temps pour vous compromettre le moins possible... Il sera bon que vous vous entendiez avec le maire, il est en mesure de vous suggérer les réponses qui, selon les circonstances, seront les plus convenables et les plus opportunes. Si ensuite le Seigneur me fait la grâce d'atteindre au port du salut, comme je l'espère, je penserai à vous, bien qu'éloigné, soyez-en certaine, et je ne vous abandonnerai pas... Avez-vous compris?

La pauvre femme fut absolument satisfaite et je la vis pleine de zèle et de courage pour coopérer à la réussite de mon affaire.

Je me levai de table et me jetai sur le lit pour me reposer. Mais l'agitation dans laquelle j'étais, la perspective du danger auquel je m'exposais, et tant de pensées qui me venaient à l'esprit ne me permirent pas de fermer les yeux.

A deux heures et demie, environ, j'étais déjà sur pied, Vincenzo était sorti pour parler avec Sialelli et avec le maire. Je

me mis à écrire, et je tirai deux billets sur ledit Sialelli, dont un de trois cents francs à consigner au maire, avec le nom en blanc, afin qu'il s'en servît pour les besoins imprévus de mon évasion, et pour clore la bouche aux limiers qui seraient envoyés à mes trousses et à leur chef même si c'était possible. L'autre billet était de quatre cents francs, à consigner pareillement au maire, avec mission de les passer, après mon évasion, et lorsque je serais déjà sauvé, à la signora Francesca Pieraggi, pour les distribuer aux pauvres prêtres détenus dans le fort, auxquels je voulais laisser ainsi un petit souvenir de ma fidèle bienveillance. Après cela, je m'occupai des livres que j'avais dans la chambre, dont la majeure partie m'avait été prêtée ; j'en fis quatre catégories et je mis sur chacune d'elles de petites étiquettes avec le nom des personnes auxquelles elles appartenaient. Cela fait, je réunis tous les papiers inutiles, ou dangereux, et les brûlai dans la cheminée, afin qu'il ne restât pas de trace de ma correspondance, et que personne ne pût être compromis.

Vers les quatre heures, Vincenzo revint et me dit qu'il avait consulté le maire pour savoir de quelle manière, à son avis, il était plus aisé de sortir, soit en escaladant le mur, soit en passant par la porte de la citadelle. Le maire avait répondu qu'il croyait plus pratique de sortir par la porte.

— Il est vrai, — ajouta-t-il, — que l'on passe devant la sentinelle, mais qu'importe? A l'heure où monseigneur sortira, une quantité de gens vont et viennent, sous son travestissement, il est bien difficile, pour ne pas dire impossible que la sentinelle le reconnaisse. Par contre, en escaladant le mur — dans le cas ou il serait obligé de retarder sa fuite après sept heures et demie, heure où la lune se lève, — il courrait le risque d'être vu par la sentinelle du fort supérieur, et surpris ainsi.

Le maire avait ajouté que pour escalader le mur, il serait nécessaire d'envoyer quelqu'un qui aidât du dehors, ce serait dangereux et cela mettrait une personne de plus dans le secret.

En somme pour toutes ces raisons il était d'avis qu'il fallait passer par la porte.

— Que monseigneur prenne courage !

Véritablement, la pensée d'affronter la sentinelle et de

passer devant elle me consternait. Cependant, je me décidai à suivre le conseil du maire.

Pour qu'on puisse se figurer la manière dont je m'évadai, il sera bon de faire une brève description du lieu où j'étais retenu et gardé.

La citadelle de Corte, comme je l'ai dit plus haut, est située dans la partie supérieure de la ville. On y entre par une porte vaste, magnifique et de belle architecture, qui est toujours munie de gardiens. On voit aussitôt à main gauche, et presque réunie à la porte même, une construction à deux étages ; au premier étaient enfermés les curés romains ; au second habitait un garde-magasin avec sa famille ; le rez-de-chaussée servait au corps de garde.

En face de cette construction, mais un peu obliquement, commence la grande caserne construite du temps du roi, capable de contenir au moins mille soldats.

Au bout de la caserne se présente une espèce de pavillon à deux étages, où l'on accède par un escalier extérieur, découvert, à double rampe. Au premier étage, habitait un commandant du génie ; j'étais au second.

Donc mon habitation, comme il ressort de cette description, était peu éloignée de la porte de la citadelle, et presque à côté du corps de garde. Et comme on y entrait par un escalier extérieur et découvert, personne ne pouvait s'y introduire de jour sans être vu à la fois de la sentinelle qui surveillait la porte, et des soldats du corps de garde, qui, d'ordinaire, se tenaient au dehors, à fumer, à se promener, tout en blasphémant.

De nuit, l'accès en était moins difficile, et il était plus aisé d'éluder la vigilance de la garde.

A gauche de la caserne est une grande place qui confine aux remparts de la citadelle, et se prolonge presque jusqu'au bout de la même caserne. A droite, il y en a une autre, moins vaste, servant d'ordinaire aux exercices militaires, entourée de petites maisons assez misérables qui sont le refuge d'un bon tiers de la population de Corte, et spécialement de la classe la plus indigente.

C'est là le motif pour lequel chaque soir, la grande porte fermée, une petite porte reste toujours ouverte pour la commodité du peuple qui habite à l'intérieur de la citadelle.

Reprenons le fil de notre récit.

Je m'étais donc décidé à suivre le conseil du maire; j'avais déjà expédié la majeure partie de mes effets, et il me restait seulement à faire une petite valise que j'entendais emporter avec moi, pour garder sous la main les objets les plus nécessaires.

Je dis à Vincenzo de s'en occuper, pendant que je terminerais mon office. Je l'avais à peine commencé que j'entendis frapper; j'ouvris, c'était un soldat qui m'apportait deux belles truites, me demandant si je voulais les acheter.

— Volontiers, — lui dis-je, — Vincenzo prenez et payez.

Je n'avais pas encore fermé la porte que succéda à celui-ci une femme qui m'apportait une quantité de salade « pour jusqu'à la fin de mes jours », dit Vincenzo.

— Cela va bien, prenez et payez, — répliquai-je.

Vous pouvez penser si de tels dérangements m'étaient insupportables mais dans ce moment, il ne convenait pas d'exciter le moindre soupçon, et j'aurais acheté encore toute une corbeille de poissons, et toute la salade d'un jardin, si on me l'avait apportée.

Je fermai enfin la porte, et m'étant retiré dans la chapelle, je me mis à réciter l'office de *tierce*, mais bon Dieu ! avec quelles distractions ! Je dis ensuite l'*Itinéraire* du prêtre, et me recommandai vivement à Marie très-sainte et à mon ange gardien, pour qu'ils m'assistassent dans le voyage que j'allais entreprendre.

Pendant ce temps, Vincenzo avait fini de remplir et de boucler la valise. Il était cinq heures, le soleil était déjà couché, tout était prêt ; mais il manquait le manteau qui devait me travestir et que le maire avait promis.

— Que veut dire ce retard?

— Rien, — répondit la femme, — le signor maire m'a dit qu'il l'enverrait ce soir et il est à peine cinq heures.

— Mais par qui l'envoie-t-il?

— Par son jeune fils.

— Par son fils? Veut-il donner cette mission de confiance à un enfant? Allez le prendre et informez-vous en même temps si je peux compter sur le cheval et sur le guide.

A cinq heures et demie, je m'habillai, j'enlevai les boucles de

mes souliers, que j'attachai avec un nœud de ficelle et me couvris les jambes avec de vieilles guêtres dont j'avais coutume de me servir pour me garantir du froid. Je préparai sur la table les gants, ma barrette verte de voyage, ma canne de jonc et mon chapeau, pour les prendre au moment de partir.

Peu de temps après, j'entendis sonner cinq heures trois quarts.

— Vite, allez chercher le maire, — dis-je à la femme, — il n'y a pas de temps à perdre ; à sept heures ou peu après, la lune se lève, et il importe d'être dehors à cette heure-là.

La femme s'en fut chez le maire. Six heures sonnèrent puis le quart, et je ne la voyais pas revenir. Que se passait-il? Je voulais envoyer Vincenzo la chercher, quand, aux environs de six heures et demie, elle revint enfin avec sa bienheureuse nonchalance habituelle.

— Eh bien ! est-il prêt, le guide? Est-il prêt, le cheval?

— Tout est prêt.

— Et le manteau?

— Le voilà.

Elle l'avait sur le bras. Je le mis sur mes épaules, je relevai le capuchon. Je dis à la femme.

— Prenez la valise, et allez en avant... Vincenzo, marchons.

Je n'y voyais plus et un tremblement m'avait saisi. Il me semblait avoir la fièvre.

— Monseigneur, — me dit Vincenzo, — calmez-vous un peu et n'ayez pas peur.

La femme partit en avant ; peu après, doucement, doucement, nous descendîmes tous deux l'escalier, nous assurant d'abord que la porte du commandant du génie devant laquelle nous devions passer n'était pas ouverte.

Arrivés au bout de l'escalier extérieur, Vincenzo me dit :

— Arrêtez-vous un peu, je vais vérifier si les soldats sont hors du corps de garde... Je n'en vois aucun, franchissons le passage... Descendez. Venez derrière moi, allez d'un pas assuré, n'ayez peur de rien !

La porte de la citadelle était fermée, et seul était ouvert le portillon à côté duquel était la sentinelle. Vincenzo passe le premier, après lui je fais de même. La sentinelle ne bougea pas, mais me regarda fixement. Elle me parut un peu sur-

prise de cette longue figure qui passait devant elle. Je me hâtai et rejoignis Vincenzo qui, venant à moi, me dit :

— Doucement, ne courez pas. Vous pouvez désormais marcher en toute sûreté, nous sommes hors du passage dangereux, et nous pouvons nous dire sauvés.

Au tournant qui conduit au pont, nous trouvâmes la femme. Vincenzo se fit donner la valise et lui dit :

— Allez prévenir tout de suite le maire, que nous sommes sortis et que nous attendrons au pont les hommes et la bête.

La femme partit, je poursuivis la route rapidement, mais à quelques pas de cet endroit, je trébuchai, et je tombai par terre. Vincenzo accourut, me releva, me prit par le bras et nous cheminâmes en hâte vers le pont, distant d'un bon demi-mille de la cité.

En peu de minutes nous y fûmes, et là nous nous arrêtâmes.

Vincenzo posa la valise sur un petit mur, et nous nous plaçâmes tous deux sous l'arceau d'une porte, qui donnait accès dans la vigne du seigneur Famoso Arrighi. Nous dûmes attendre là trois quarts d'heure, qui me parurent trois siècles.

Pendant ce temps, il passa seulement trois hommes, séparés l'un de l'autre, qui allaient vers la ville. A mesure qu'il les apercevait, Vincenzo m'en informait, et alors, m'enveloppant bien dans mon manteau, j'allais vers eux, comme si j'eusse été quelqu'un qui pour ses affaires venait de la cité.

Aucun ne me regarda, et un seul me donna le bonsoir, que je lui rendis d'une voix altérée et brève.

Finalement, un peu avant huit heures, on entendit un fort bruit de pas.

— Il vient du monde, — dit Vincenzo, — ce sont nos hommes, le mulet est avec eux.

C'était eux, en effet, et ils étaient trois. Je me présentai à eux et leur donnai la bénédiction; un me prit par le bras et me dit :

— Venez avec moi.

Et me faisant traverser une haie, il m'introduisit dans la vigne, m'amena derrière un buisson et me dit :

— Asseyez-vous là.

Il fit de même avec Vincenzo.

Ensuite deux autres allèrent charger la valise sur le mulet, et nous ayant rejoints au buisson, ils nous firent descendre

d'un autre côté; ils nous remirent ainsi sur le chemin et nous commençâmes à marcher.

La lune était déjà levée, et quoique un peu voilée de nuages elle épandait une lumière suffisante pour distinguer la route et pouvoir cheminer sans crainte de trébucher. Après avoir fait quelques pas, nous laissâmes la voie principale, et nous primes les traverses.

On allait par un petit sentier en somme assez praticable. Après une bonne demi-heure de voyage, un de ces trois campagnards, qui me semblait le plus affectueux et le plus poli, et qui me dit être parent du maire, me demanda si j'étais fatigué et si je voulais monter à mulet.

— Volontiers, — lui dis-je.

A dire vrai je sentais moins la fatigue que le poids de cet épais manteau.

On s'arrêta et ils firent avancer la bête. Un des trois prit sur son cou la petite valise, l'autre ajusta la grande sur la croupe du mulet, le troisième mit un genou à terre et me présentant l'autre, m'y fit poser le pied, et avec une légère impulsion me jeta dextrement sur le large bât qui servait de selle au tranquille animal.

Je restai dessus avec les jambes écartées et avec les deux mains cramponnées au bât. L'un d'eux prit en main la bride ou la corde du mulet et nous continuâmes ainsi le chemin d'un pas plus rapide qu'avant.

On fit ainsi une heure de voyage. Je réfléchis alors que Vincenzo avait toujours cheminé à pied, et qu'il devait être bien las. Je fis donc faire halte, je descendis et le fis monter sur le mulet. Marchant avec rapidité, je me sentis le gosier brûlant, et j'observai que mes braves conducteurs attaquaient de temps en temps un fiasco qui leur pendait aux épaules.

Il me prit envie de les imiter ; je me fis donner la gourde et j'en bus une bonne dose, ce qui calma tout à fait la fièvre de ma gorge. Au bout d'une autre heure de voyage, durant laquelle nous ne rencontrâmes personne, nous arrivâmes à un lieu d'où l'on découvrait Omessa. On y voyait une enceinte de pierre, assez élevée et spacieuse, à l'intérieur de laquelle beaucoup de personnes se seraient cachées aisément.

Là le parent du maire fit faire halte, et se mit à observer le pays. Il vit que les cheminées fumaient encore.

— Il est trop tôt, — me dit-il, — et nous sommes trop nombreux pour entrer à cette heure.

— Au fait quelle heure est-il?

Je fis sonner la répétition de ma montre; elle me donna neuf heures trois quarts.

— Retirons-nous ici, — ajouta l'homme.

En parlant ainsi, il prit le mulet par la bride et le mena dans cette enceinte de pierre; il nous fit entrer aussi.

— Il sera bon, — reprit-il alors, — qu'un de nous aille voir celui qui doit vous recevoir, afin qu'il soit là lui-même et puisse vous introduire en toute sécurité.

— Vous avez raison, — lui répondis-je, — la personne qui doit me recevoir est le neveu de Santini.

— J'y vais tout de suite, — me répondit un des trois, et il partit aussitôt.

Mais soit qu'il n'eût pas bien compris les indications, ou qu'il crût que le neveu habitait dans la maison de l'oncle, il alla heurter à la maison du docteur Santini.

Le docteur Santini, quand il venait à Omessa, habitait dans un vieux couvent acheté par lui au temps de la Révolution, et changé en maison d'école. Ce couvent est placé sur une éminence qui domine le bourg à un quart de mille.

On y arrive par une voie tortueuse, mais commode, qui traverse le pays et monte jusqu'au sommet de cette colline. Tout proche de la maison est un bois appartenant aussi à Santini, et qui était la garenne des religieux ; dans ce bois se trouve une maisonnette bien réparée, très commode pour se cacher.

Un quart d'heure après le départ du messager, nous entendîmes heurter à grands coups à la porte du couvent, en même temps s'élevait un aboîment terrible qui retentissait dans toute cette campagne. Aux premiers coups d'autres succédèrent et d'autres encore accompagnés toujours des mêmes aboîments.

— Oh ! Dieu, — dis-je, — ce vacarme va mettre sens dessus dessous tout le pays. Par charité, allez vite et faites-le cesser.

Pendant qu'un des compagnons y allait, les coups redoublaient, ainsi que les aboîments. A la fin tout se tut, et nous nous figurâmes que la porte était ouverte et le maître trouvé

chez lui. Quelle fut notre surprise, quelle fut notre douleur, quand les deux messagers étant revenus nous entendîmes annonçer que dans le couvent, il n'y avait ni Santini ni le neveu de Santini.

— Mais le neveu de Santini, — dis-je, — n'habite pas dans la maison de son oncle; il ne s'appelle pas Santini, mais Matteo Antoni. Je vous ai dit de chercher le neveu de Santini et non Santini. Retournez donc et demandez le signor Matteo Antoni, médecin et neveu du docteur Santini ; avez-vous compris? Matteo Santini.

— Ah ! monseigneur, — me dit le parent du maire, — ayez un peu de patience. Tranquillisez-vous, car je vais aller moi-même et je le trouverai.

De fait, il partit.

Dès ce moment, on n'entendit plus aucun bruit et nous nous mîmes à attendre assis par terre. Un quart d'heure passa, une demi-heure et on ne voyait pas revenir cet homme.

« Que sera-ce encore? disais-je à part moi. Courrais-je le danger qu'Antoni n'y fût pas? Et dans ce cas, où aller?... Il est déjà tard, il commence à bruiner, le ciel est assez nuageux, on ne voit ici où s'abriter... Et s'il passe quelqu'un? et s'il nous voit?... Ah ! Marie très sainte, aidez-moi ! »

Et je me recommandai à cette auguste Mère et à tous les saints du Paradis.

Finalement vers dix heures trois quarts, je vis apparaître et venir rapidement vers moi deux personnes, l'une était notre paysan, et l'autre, je pensai que c'était le signor Matteo Antoni. C'était lui en effet.

Fatigué d'un voyage qu'il venait de faire et plongé dans le sommeil, il s'était réveillé avec difficulté, il avait dû s'habiller et finalement ne connaissant pas bien le paysan, il avait craint quelque tromperie et ne s'était décidé à venir qu'après une longue enquête.

Je sortis aussitôt de l'enceinte, et j'allai à sa rencontre. Quoique ne le connaissant pas personnellement, ne l'ayant jamais vu, je lui jetai les bras autour du cou et lui dis :

— Ah ! signor Matteo, je fuis mes ennemis et je m'abandonne en vos mains. La bonté de votre oncle m'a encouragé à me réfugier auprès de vous.

— Je suis instruit de tout, — me répondit-il, avec un air d'assurance et d'affection qui vraiment me réconforta, — venez avec moi, ne craignez rien, et confiez vous à moi.

Nous pressâmes le pas. Deux des paysans prirent les valises et nous suivirent ; l'un d'eux resta là avec la bête.

On traversa le pays, et d'un pas hâtif, grimpant la montée, on arriva au couvent. Un homme était à la porte et l'ouvrit ; nous entrâmes en pleine obscurité dans un corridor qui était encombré de bois et de branchages où l'on ne passait qu'avec difficulté.

Le signor Matteo me donnait le bras et me disait qu'il différait d'allumer une lumière parce que personne n'habitant dans ce lieu, il ne voulait pas qu'une lueur inaccoutumée excitât des soupçons.

Du corridor, il me fit passer dans une chambre vaste et bien rangée, où, grâce à la clarté de la lune, on distinguait suffisamment les objets. Là, il me pria de m'asseoir, ferma les ouvertures et battit le briquet. En peu de temps la chambre fut éclairée.

— Je suis peiné, monseigneur, — me dit le signor Matteo, — de ne pouvoir vous donner ce soir à dîner. A cette heure (il était onze heures et demie) on ne trouve plus rien et dans cette maison nous n'avons pas de provisions. Il n'y a ici que le domestique et deux vieux prêtres, nos parents, qui sont pour sûr plongés dans le plus profond sommeil.

— Je ne m'inquiète pas de cela, — lui répondis-je, — cher signor Matteo, je n'ai pas faim, un peu de pain et un demi verre de vin me suffiront pour ne pas me coucher à jeun. Ce qui importe, pour le moment, c'est de congédier vite mes braves guides, afin qu'ils soient chez eux avant le jour et que personne ne s'aperçoive demain de leur absence.

Alors je les pressai de partir, et mettant trois louis entre leurs mains :

— Ceux-là sont pour boire; quant au voyage, il sera payé par le maire que vous saluerez pour moi en le priant d'avertir par un exprès le signor Matteo, aussitôt que mon évasion sera connue, afin que nous puissions prendre les mesures opportunes !

Et, moi les remerciant et eux me baisant affectueusement la main, nous prîmes congé.

Quand je fus seul avec le signor Matteo et Vincenzo, le domestique apporta un peu de fromage, des noix, des raisins secs, du pain et du vin, et on improvisa une petite collation. Pendant que nous mangions, je vis entrer un paysan de haute taille, d'aspect intelligent et plutôt âgé, Giacomo, comme je l'entendis appeler par le signor Matteo.

Celui-là me parut déjà informé de tout et me dit.

— Monseigneur, soyez le bienvenu, ne craignez rien, vous êtes dans un lieu sûr. Cette nuit, mes fils font la garde. Il sera bon pourtant que vous dormiez tout habillé, s'il survenait quelque chose de nouveau, vous en seriez avisé.

— Et alors, — reprit le signor Matteo, — nous sortirions par cette porte secrète, et je vous conduirai à la grotte où certainement personne ne vous trouvera, ni ne songera à vous chercher. En attendant, allez dormir car vous en avez besoin. Je retourne à la maison parce que je veux écrire et expédier tout de suite un message à mon oncle, pour l'informer de votre arrivée et pour recevoir ses instructions. Giacomo passera la nuit avec vous. Demain je viendrai de bonne heure.

Et m'ayant souhaité bonne nuit, il partit.

Moi, presque entièrement vêtu, je me jetai sur le lit et je fis un somme tranquille.

(*A suivre.*)

CARDINAL TOMMASO AREZZO

L'ŒUVRE DE DEMAIN :

LA DÉCENTRALISATION

Tous les hommes de bon sens reconnaissent que de profonds changements s'imposeront, après la fin des hostilités, dans notre système administratif et gouvernemental. Les grands événements dont nous sommes les témoins ne démontrent-ils pas chaque jour que les intérêts particuliers doivent être de plus en plus subordonnés à l'intérêt national? N'est-il pas évident que la politique d'union sacrée devra persister pendant de longues années, ne serait-ce que pour nous permettre de résoudre, après la guerre, les graves difficultés financières, sociales et économiques dont nous serons assaillis? Mais, s'il est encore trop tôt pour discuter librement le problème de l'organisation des pouvoirs publics, il ne semble nullement prématuré d'envisager une réforme très large et très démocratique de notre organisation administrative, laquelle compte d'ailleurs des partisans nombreux dans tous les groupes parlementaires. On peut même ajouter que ses adversaires, s'il en est, n'ont jamais osé se prononcer ouvertement contre elle : dans tous les programmes électoraux figurent invariablement, depuis près d'un demi-siècle, la décentralisation, la réforme administrative, la réduction du nombre des fonctionnaires, l'accroissement des pouvoirs des assemblées communales et départementales. Tout porte à croire, enfin,

que si la guerre européenne n'avait pas été déchaînée par l'Allemagne, la Chambre des députés n'aurait pu s'empêcher de débattre, sinon de résoudre, au cours de la législation actuelle, une question qui a fait l'objet d'études approfondies et de propositions intéressantes, et qui a suscité, dans l'opinion publique, une adhésion réfléchie.

La centralisation administrative, dont on a si souvent condamné les abus, entrave l'initiative des citoyens, elle les détourne de la gestion des affaires publiques, elle abaisse le niveau moral du pays. En même temps, elle a pour effet de développer le fonctionnarisme et la bureaucratie ; d'enlever à l'industrie, au commerce et à l'agriculture un nombre immense de jeunes hommes dont l'existence se passe à attendre une retraite médiocre et qui, dans d'autres carrières, auraient contribué à accroître la richesse nationale. Avec le fonctionnarisme se sont naturellement aggravé l'excès du formalisme et de la paperasserie, le manque d'initiative, la routine et l'engourdissement des services publics. Soumises à une réglementation étroite et à un contrôle continu, les affaires locales les plus simples ne sont réglées qu'avec une lenteur extrême et leur solution exige une somme de travail énorme, par suite un gaspillage de temps et d'argent considérable. Ce n'est pas tout. La centralisation administrative de l'an VIII est radicalement incompatible avec la pratique du suffrage universel et le gouvernement du pays par le libre consentement des citoyens. Le comte de Chambord avait reconnu lui-même, dans une lettre célèbre de 1862, que, sous la royauté, le régime représentatif n'avait pu réussir parce que « le pays qu'on cherchait à faire représenter n'était organisé que pour être administré ».

Comment un système administratif créé pour le pouvoir absolu pourrait-il, en effet, se concilier avec des institutions libres? L'échec du régime parlementaire dans notre pays est dû, en grande partie, à la coexistence du régime de centralisation. Il est absurde de maintenir côte à côte deux systèmes aussi opposés : l'un qui donne au gouvernement des pouvoirs sans limite, ou tout au moins un droit de contrôle absolu sur la gestion de toutes les affaires communales et départementales

et qui lui confie la nomination de plusieurs centaines de milliers de fonctionnaires ; l'autre, qui accorde à la nation, — en théorie, il est vrai, et non en fait, — le droit de se gouverner elle-même par l'entremise de ses mandataires. Il est évident que, dans ces conditions, le pouvoir exécutif tendra à diriger le suffrage universel, comme il dirige l'administration tout entière ; qu'il cherchera à le circonvenir en faveur de ses candidats : il pourra le faire avec d'autant plus de facilité qu'il commande l'immense armée des agents de l'État. Jules Ferry faisait, en 1867, au congrès de Lausanne, l'énergique déclaration que voici : « Si vous acceptez ces deux choses, le régime parlementaire et la centralisation, sachez que le régime parlementaire, soit dans une République, soit dans une monarchie, n'a que le choix entre deux genres de mort : la putréfaction, comme sous Louis-Philippe, ou l'embuscade, comme sous Napoléon III. »

Aussi, les partisans du régime parlementaire qui ont fait, de 1865 à 1870, une si brillante campagne en faveur de la décentralisation, le duc de Broglie, Prévost-Paradol, Jules Simon, de Laboulaye, de Rémusat, Eugène Pelletan, Jules Ferry et tant d'autres, demandaient-ils avec raison qu'une grande réforme administrative fût tout d'abord réalisée. Mais ni sous le régime impérial, ni sous la troisième République leurs avis éclairés n'ont pu être suivis. Si certains progrès ont été toutefois accomplis, ils sont d'une insuffisance et d'une timidité singulières. Commençons par les passer rapidement en revue.

***

Lorsqu'il s'est agi, en 1871 et au lendemain de la guerre précédente avec l'Allemagne, de faire une loi sur les conseils généraux, obligatoire d'ailleurs pour procéder aux élections départementales, M. Waddington, rapporteur du projet de loi, avait posé le problème dans les termes les plus éloquents et les plus élevés : « Nous nous trouvons, disait-il, en présence de deux grands systèmes, de deux conceptions radicalement différentes sur les fonctions et les devoirs de l'État. Nous avons, d'un côté, l'école de ceux qui veulent façonner, bon gré mal

gré, la France à leur image, et pour qui l'idéal du gouvernement est de tenir la France au bout du télégraphe qui part de Paris, et, de l'autre, l'école qui est la nôtre, c'est-à-dire d'hommes qui veulent fonder la liberté dans le pays ; qui prennent le pays tel qu'il est, avec ses diversités infinies, ses aptitudes merveilleuses et diverses; qui veulent l'élever, le modifier, l'ennoblir par la pratique de la liberté et qui ont pour but principal de former des citoyens. » C'est en effet à ce point de vue qu'il faut envisager la décentralisation : elle permet seule de fonder des institutions libres, de faire l'éducation de la démocratie et de répandre, par la pratique et par l'exemple, comme l'écrivait Prevost-Paradol dans *la France Nouvelle*, « les salutaires habitudes de la libre discussion et de la responsabilité personnelle jusque dans les rangs les plus infimes de la nation [1] ».

Afin de réaliser une véritable réforme décentralisatrice, M. Waddington proposait donc, en 1871, de donner des pouvoirs bien définis à la commission départementale nommée par le conseil général et qui devait, dans l'intervalle des sessions, examiner les affaires soumises par le préfet à cette assemblée, notamment le budget départemental. Mais il avait cru devoir ajouter aux attributions de cette commission nouvelle le droit de tutelle sur les communes, les hospices et les établissements de bienfaisance, droit qui aurait été, de la sorte, enlevé à la préfecture, c'est-à-dire au pouvoir central. « C'est une hérésie, s'écria M. Lambrecht, le ministre de l'Intérieur de M. Thiers, que de donner la tutelle des communes à une délégation de conseil général ! » Une hérésie, et pourquoi donc? Ce qui l'est bien plus encore, c'est d'avoir conservé, dans la loi du 1871, cette tutelle au préfet et de lui avoir réservé, en outre, l'examen préalable de tous les projets qui intéressent le département, — jusques et y compris, bien entendu, le projet de budget préparé par ses bureaux. Ce qui est aussi peu libéral, c'est de charger le préfet d'exécuter sans contrôle toutes les décisions du conseil général. Aucune affaire ne peut être sou-

1. Les mêmes idées ont été fortement exprimées par Alexis de Tocqueville dans *la Démocratie en Amérique* : par le duc de Broglie dans les *Vues sur le gouvernement de la France*, dans le *projet de décentralisation* du comité de Nancy (1865) et, plus récemment, par M. Paul Deschanel dans son livre sur la *Décentralisation* (1895).

mise à l'assemblée départementale que par le préfet, qui est à la fois l'agent du pouvoir central, le représentant du gouvernement et le pouvoir exécutif du département. Enfin, ce même et haut fonctionnaire a le droit d'inscrire d'office au budget départemental les crédits que le conseil général se refuserait à voter — c'est-à-dire ceux qu'on appelle obligatoires — et ce sont de beaucoup les plus nombreux.

On s'est étonné que les assemblées départementales, mises en tutelle encore plus étroite que les communes, ne soient pas plus aptes à délibérer sur les affaires portées devant elles, qu'elles y prennent souvent si peu d'intérêt et qu'elles montrent si peu d'empressement à remplir leur tâche. Mais si elles ne sont pas mieux composées, si elles ne se livrent qu'à des besognes et à des débats parfois insignifiants, à qui la faute? Élus au scrutin uninominal dans chaque canton, les membres du conseil général ne peuvent être recrutés que parmi les maires ou les conseillers municipaux de ces minuscules collèges ; mal préparés à la vie publique par un régime qui les a mis en tutelle, ils abandonnent l'examen et la discussion des affaires soit au préfet, soit aux sénateurs et aux députés à qui n'est même pas interdit le cumul si peu démocratique des mandats électifs. Dans la plupart des conseils généraux, ce dont on parle le plus, c'est précisément de ce qui ne regarde nullement l'assemblée, c'est-à-dire de politique ou pour mieux dire de « cuisine électorale ». Les membres du Parlement profitent de la réunion des conseils généraux pour échanger avec leurs électeurs les plus influents des promesses de toute nature ; ils surveillent surtout les ambitions particulières, chaque conseiller se considérant comme le successeur désigné du député ou du sénateur de son arrondissement. Évidemment tout cela n'a aucun rapport avec une gestion indépendante des affaires départementales réglées, au surplus, sous la direction du préfet, selon les intérêts électoraux des prétendus mandataires de la démocratie.

Si du département on passe à la commune, on s'aperçoit bien vite que la soi-disant décentralisation organisée par la loi municipale de 1884 est tout à fait insuffisante. Tout d'abord, les conseils municipaux ne peuvent se réunir qu'à des inter

valles assez éloignés, c'est-à-dire une fois par trimestre. Par une anomalie singulière, on a appliqué le même traitement aux petites communes rurales de cinq cents habitants et au-dessous et aux grandes villes de plusieurs centaines de milliers d'âmes. En ce qui touche Paris, on s'est borné à ajourner indéfiniment l'examen de la législation spéciale qui doit lui être appliquée, en sorte que la capitale de la France n'a même pas de statut régulier et qu'elle vit sous un régime « provisoire » d'arbitraire et de confusion. Enfin si, en principe, les délibérations des conseils municipaux — sauf celles du Conseil municipal de Paris — sont exécutoires par le maire, elles ne sont nullement affranchies du contrôle de l'autorité qui peut, dans bien des cas, les annuler. Le préfet doit, en outre, donner son approbation à toutes les délibérations modifiant le patrimoine communal, locations, ventes, transactions, etc. ; à toutes celles relatives à l'aménagement de la voirie, et non seulement au classement des voies publiques, mais aux plans d'alignement, à l'élargissement des rues, à la création ou à la suppression de promenades, etc. ; à l'établissement ou à la suppression de foires et marchés et, surtout, aux diverses affaires financières de la commune, — budget municipal, crédits supplémentaires, emprunts, octrois, etc., — qui sont réglées en dernier ressort par la préfecture. La police municipale s'exerce, bien entendu, sous la surveillance de l'autorité supérieure qui peut prendre, à la place du maire, toutes les mesures d'ordre qu'elle juge opportunes.

Qu'est-il arrivé sous ce régime de contrôle et de surveillance à jet continu? Les préfets et les sous-préfets ont naturellement usé de leurs pouvoirs presque discrétionnaires pour peser sur toutes les municipalités, pour les contraindre à suivre une certaine politique électorale sous peine de voir annuler leurs délibérations ou en suspendre l'application. On avait même imaginé, à une époque assez récente, de ne plus tenir compte des délibérations des conseils municipaux hostiles au gouvernement en exercice et de ne s'inspirer que des avis des « délégués », c'est-à-dire des chefs du comité électoral qui patronnait les candidats officiels. Ce qui est certain, dans tous les cas, c'est qu'on n'a rien fait pour accroître l'initiative des conseils municipaux et développer, parmi les citoyens, la

connaissance et le goût des affaires qui les touchent de plus près. On a interdit le *referendum* municipal qui n'était cependant pas une expérience bien révolutionnaire. On a détruit, à la fois chez les élus et chez les électeurs tout sentiment de la liberté, en leur expliquant que, s'ils étaient dociles, l'administration supérieure pourvoirait à tous leurs besoins. Dès lors, à quoi bon s'intéresser aux affaires municipales? Dans la plupart des petites communes, elles ont été abandonnées à la gestion du secrétaire de la mairie qui s'est borné à suivre les inspirations du sous-préfet. Et comme si tous ces obstacles ne suffisaient pas pour détourner les conseils municipaux de leur devoir, on les a dotés d'attributions politiques qui sont, ou pour mieux dire qui devraient être absolument en dehors de leur mandat : c'est à eux que l'on a confié la nomination des délégués chargés d'élire les sénateurs ; c'est à des hommes qui ont pour mission exclusive de gérer des intérêts purement locaux que l'on a conféré le privilège de choisir les membres d'une assemblée dont la mission consiste à contrôler le pouvoir exécutif et à voter des lois d'intérêt général !

L'Assemblée nationale de 1871 s'imaginait de la sorte instituer un « Sénat conservateur » sans doute analogue à celui du second Empire et dont le recrutement pourrait d'ailleurs être utilement surveillé par le préfet, agent supérieur de la candidature officielle : elle a commis une faute lourde et qui a eu pour effet de semer la division dans toutes les communes, en transformant les élections municipales en élections politiques.

***

Cependant, au cours des vingt années qui ont précédé la guerre européenne, l'opinion publique a fini par s'émouvoir très sérieusement et les hommes d'État les plus prévoyants ont tenté de lui donner satisfaction. En 1895, une commission extraparlementaire, instituée sous le ministère de M. Ribot, a longuement délibéré sur le programme très net qui lui avait été soumis par le président du Conseil : étude des mesures ayant pour objet d'accroître les attributions des assemblées locales et la création d'organes administratifs nouveaux,

notamment des conseils cantonaux. Dans le rapport qu'il adressait au chef de l'État pour motiver la création de la commission extraparlementaire, M. Ribot ajoutait ces réflexions fort justes :

Simplifier et rajeunir notre organisme administratif, supprimer les rouages et les formalités inutiles, donner plus de liberté à l'activité féconde des pouvoirs locaux, c'est une entreprise assurément difficile, parce qu'elle rencontrera non seulement dans la loi, mais dans les mœurs, des obstacles qu'il faudra surmonter. Mais elle est digne d'un gouvernement républicain et elle fera honneur au Parlement qui saura l'accomplir.

Malheureusement il n'en a rien été. En dépit des efforts personnels de M. Ribot et de ceux de ses successeurs, notamment M. Jules Méline, la commission extraparlementaire n'a abouti qu'à des rapports rédigés par de hauts fonctionnaires soucieux de ne pas abandonner la moindre part de leurs prérogatives. Une nouvelle commission interministérielle dite « de la réorganisation administrative » a été instituée par le décret du 9 mai 1906 et, en octobre 1908, — après deux ans et demi d'efforts ! — elle a fini par confier à un préfet fort distingué, M. Lallemand, le soin de formuler ses conclusions. Sans vouloir diminuer l'intérêt des mesures de détail proposées par M. Lallemand, il nous suffira sans doute de rappeler qu'il réclamait une extension des pouvoirs des préfets et des sous-préfets, et qu'il repoussait avec horreur la création des conseils cantonaux. En ce qui touche l'organisation des conseils régionaux, l'éminent fonctionnaire la considérait à la fois comme une chimère et comme un grave danger pour « l'unité nationale », comme une extrême « complication administrative » et un rouage destiné « inévitablement à accaparer les attributions préfectorales ». Évidemment, un préfet ne peut envisager sans effroi une pareille éventualité.

Il le faudra bien cependant, et les raisons si fortes qui justifiaient avant la guerre un changement radical dans l'organisme administratif, imposeront, après la fin des hostilités, des réformes d'autant plus larges qu'elles auront été plus longtemps retardées. Et d'autres raisons, plus impérieuses encore, viendront s'ajouter à celles que nous avons rappelées, pour contraindre les pouvoirs publics à doter les communes

d'une autonomie plus large, et à grouper plusieurs départements voisins en une seule et assez vaste région, ayant pour centre la ville la plus importante et la mieux appropriée aux besoins nouveaux qu'il s'agira de satisfaire. Il faudra, de toute nécessité, alléger les charges et les attributions de l'État, réduire le nombre de ses fonctionnaires, — et comment y parvenir d'une autre manière qu'en chargeant les citoyens de remplir eux-mêmes une partie de la tâche aujourd'hui confiée à un personnel administratif considérable et sans cesse accru?

La dernière statistique officielle des fonctionnaires a été publiée dans l'exposé des motifs du projet de budget de 1914, présenté par M. Charles Dumont, ministre des Finances : il en résultait que, à la date du 1er janvier 1913, le nombre des agents rétribués sur le budget de l'État s'élevait à 666 389 ; celui des agents rétribués sur le budget des départements à 62 513 ; celui des agents des communes à 221 587 ; celui des agents des colonies à 40 671 ; celui des établissements publics (chemins de fer de l'État, etc.) à 85 632, soit au total 1 076 792 fonctionnaires, sans compter, bien entendu, les agents de chemins de fer autres que ceux de l'État et dont le total doit approcher de 300 000. Des accroissements de personnel seront, en outre, inévitables après la guerre, notamment dans l'administration des Finances, qui est à l'heure actuelle surchargée de travail, et dans bien d'autres importants services. Si l'on ajoute à ces augmentations de dépenses l'accroissement de la dette publique et des pensions civiles et militaires ; si l'on tient compte des ruines à réparer et des indemnités à verser aux régions envahies, du développement qu'il faudra donner à nos moyens de transports terrestres et maritimes et de tant de charges nouvelles et indispensables, comment pourra-t-on s'opposer à un allègement considérable des attributions de l'État et à une décentralisation qui permettra un meilleur aménagement des ressources publiques?

Si l'on voulait réaliser une véritable réforme, il ne faudrait pas hésiter à remettre entre les mains de grandes assemblées régionales et de représentants choisis par elles la plupart sinon la totalité des services des ministères de l'Intérieur, du Commerce et de l'Industrie, de l'Agriculture, des Travaux publics,

du Travail et de la Prévoyance sociale. Assez médiocrement gérés par l'État, encombrés d'agents inutiles, condamnés à la routine sinon au désordre, dirigés par des membres du Parlement parfois si inaptes à leur tâche et qui, dans tous les cas, doivent apprendre leur nouveau métier quand ils entrent en fonctions, ces grands services ne seraient certainement pas, dès le début, moins bien administrés par les membres des assemblées régionales, mais ils le seraient certainement beaucoup mieux au bout de quelques années d'expérience.

***

Remplacer les départements actuels par des régions plus vastes est une idée qui vient naturellement à l'esprit quand on réfléchit que la division administrative de la France a survécu à tous les changements de régime et qu'elle remonte au 4 mars 1790, c'est-à-dire à une époque où les communications s'opéraient par des diligences. Bien que les chemins de fer et les automobiles, le télégraphe et le téléphone aient prodigieusement amoindri les distances, on a laissé subsister une organisation qui n'a plus aucun rapport avec la rapidité des moyens de transports et de correspondances ; on s'est même ingénié à la rendre plus compliquée, plus lente et par conséquent plus coûteuse. Loin de suivre les progrès économiques du pays, l'administration a persisté dans ses méthodes routinières : aucun emploi public, aucun bureau, aucune formalité n'ont été supprimés depuis un siècle ; on a maintenant des tribunaux qui ne jugent pas cent affaires par an, des conseils de préfecture voués à l'oisiveté, des services fiscaux qui réalisent d'infimes recettes, des directions départementales qui, n'ayant qu'une tâche médiocre à remplir, s'efforcent de justifier leur existence en multipliant la paperasserie et les entraves à une prompte solution des moindres affaires. Il a bien fallu cependant sortir du cadre trop étroit du département pour organiser les ressorts des Cours d'appels, les Universités, les commandements de corps d'armée. Pourquoi ne pas étendre à l'ensemble des services administratifs une division de même nature? Pourquoi ne pas remplacer le département par la région?

Cette idée, on le sait, avait été déjà défendue sous le second Empire par Frédéric Le Play et le duc de Broglie. Sous le régime actuel, elle a rencontré des partisans, depuis 1871, parmi les conservateurs, les républicains modérés, les radicaux et les socialistes. Parmi les hommes politiques qui ont déposé des propositions de loi ayant pour objet « la constitution de grandes régions en remplacement des départements actuels », on relève en effet les noms de MM. Raudot, Hovelacque, Charles Beauquier, Louis Martin, de Lanjuinais, Lockroy, de Lanessan, de Montjou, Beauchamps, Jean Hennessy et bien d'autres encore. Dans sa déclaration ministérielle du mois de juin 1910, le cabinet Briand s'était nettement engagé à étudier cette réforme : « Dès maintenant, disait le président du Conseil, il est possible de superposer à l'organisation départementale une organisation régionale en groupant les départements voisins selon l'affinité de leurs intérêts, notamment dans le domaine économique. Cette organisation régionale comporterait des assemblées qui auraient à connaître des grands intérêts dont l'ampleur dépasse les limites des départements. » Des associations s'étaient d'ailleurs formées pour propager l'idée de la décentralisation régionale : la *Fédération régionaliste française*, présidée par M. Charles Brun [1], la *Ligue de représentation proportionnelle et d'action régionaliste*, présidée par M. Jean Hennessy. Mais au moment où s'accentuait le mouvement régionaliste et où le ministère au pouvoir semblait résolu à donner satisfaction à ses partisans, les vaines querelles et les polémiques irritantes absorbaient l'activité du Gouvernement et des Chambres. La législature qui a précédé la guerre européenne a été remplie par une succession de crises ministérielles : il n'a été possible de faire aboutir ni la réforme administrative, ni la réforme électorale. Mais, après les hostilités, ces agitations ne pourront pas se renouveler, parce que l'opinion publique ne les tolérerait pas; il sera donc plus aisé d'accomplir ces deux grandes réformes démocratiques.

1. M. Charles Brun, professeur au Collège des sciences sociales, a publié sur cette question un volume des plus remarquables : *le Régionalisme*, chez Bloud et Cie. Paris, 1911.

***

Sans vouloir discuter en détail le problème de la décentralisation administrative et régionale, ce qui nous obligerait à entrer dans de forts longs développements, posons simplement quelques principes. Le département, l'arrondissement et la commune forment, à l'heure actuelle, trois divisions administratives et sont représentés par trois assemblées distinctes : le conseil général, le conseil d'arrondissement et le conseil municipal. Si l'on veut doter la première de ces assemblées d'attributions plus importantes, notamment en matière économique, il faut remplacer le département par la région, c'est-à-dire le conseil général par le conseil régional. On trouverait difficilement, en effet, dans la plupart de nos départements, les hommes et surtout les ressources nécessaires pour accomplir le dessein qu'on poursuit. En ce qui touche le conseil d'arrondissement, son rôle actuel était radicalement nul, il n'y a qu'à le supprimer. Par contre, il est indispensable de donner au conseil municipal plus d'autonomie et même de le soustraire complètement à la tutelle préfectorale. Sans doute une liberté absolue dans la gestion des affaires municipales pourrait exposer les petites communes rurales à certains mécomptes ; elles sont malheureusement beaucoup trop nombreuses ; elles peuvent manquer de ressources et de personnel. Pour éviter cet inconvénient, que le régime de centralisation a d'ailleurs contribué à aggraver et qu'il laisserait toujours subsister, il ne suffit pas de permettre aux petites communes de s'associer pour les travaux d'utilité intercommunale, comme le fait la loi du 22 mars 1890 ; il faut leur démontrer qu'elles y ont le plus grand intérêt. On a proposé, dans ce but et depuis 1851, la création de conseils cantonaux qui s'occuperaient de la voirie vicinale, des bureaux de bienfaisance, de la police rurale, de la surveillance des écoles primaires, et que l'on pourrait doter de diverses autres attributions. Ce conseil cantonal ne serait pas soumis à l'élection ; il se composerait de tous les maires et adjoints d'un même canton rural. Mais il pourrait avoir un secrétaire général permanent, désigné par lui, rémunéré sur les fonds

cantonaux et qui aurait en matière administrative assez de compétence pour donner des avis aux municipalités dans l'embarras. Les projets de budgets communaux et cantonaux seraient, en outre, transmis, non plus au préfet, mais à une commission permanente du conseil régional qui aurait pleins pouvoirs pour les reviser et les modifier s'ils n'étaient pas pourvus de ressources suffisantes. Cette institution d'une commission permanente existe en Belgique et en Hollande : ce sont, dans ces deux pays, les élus de la province, les conseillers provinciaux, qui exercent un droit de contrôle sur l'administration communale. Nous avons expliqué plus haut que M. Waddington demandait, en 1871, que la délégation permanente du conseil général fut investie de ce même droit, aux lieu et place du préfet. Aucune objection sérieuse ne peut être faite à une réforme d'apparence aussi modeste, mais qui n'en consacrerait pas moins le principe de la décentralisation entendu dans son sens le plus large, c'est-à-dire la suppression absolue de toute ingérence de pouvoir central dans les affaires communales.

Nous n'hésiterons pas à réclamer la même autonomie pour les conseils régionaux qu'il s'agirait de substituer aux conseils généraux. Il est essentiel qu'ils soient soustraits à la tutelle de l'État, qu'ils soient libérés de toute entrave administrative. S'ils commettent, au début, quelques erreurs, l'expérience leur apprendra à ne pas les renouveler et à les réparer. S'ils se livrent à des abus ou à des violations de la loi, le préfet ou même les simples citoyens auront un droit de recours qui sera porté non devant le ministre, mais devant des tribunaux indépendants. Aux lieu et place des conseils de préfecture dont on a proposé si souvent de réduire le nombre, on pourrait créer, dans chaque région, un tribunal administratif, composé de magistrats inamovibles, et qui serait chargé de juger tous les litiges pouvant s'élever entre l'État et le conseil régional, de même qu'entre les citoyens d'une même région et leurs mandataires responsables ou les fonctionnaires nommés par le conseil régional. Ce tribunal jouerait ainsi, dans la région nouvelle, un rôle analogue à la Cour suprême des États-Unis.

***

Pour organiser une décentralisation régionale, il faut se placer à un triple point de vue : examiner comment pourront être formées les régions nouvelles ; décider quel sera le mode d'élection des assemblées régionales et quelles seront leurs attributions ; les doter enfin d'un budget qui puisse leur permettre de remplir leur rôle.

Sur la formation des régions, des projets nombreux ont été suggérés à la fois par des membres du Parlement, par des économistes, par des historiens et par des géographes. Tous se sont trouvés d'accord sur un principe essentiel, qui a été clairement exposé, en 1902, par M. Émile Morlot alors député de l'Aisne, dans un rapport sur la proposition de M. Charles Beauquier, député du Doubs, relative à la décentralisation administrative.

Pour déterminer exactement le nombre des régions, écrivait M. Morlot, il suffit de rechercher les villes, qui en France, exercent une incontestable influence d'attraction sur le pays qui les entoure, de faire de chacune d'elles, le centre d'une région et d'y grouper toutes les parties d'un territoire avoisinant sur lesquelles s'exerce l'influence dont nous parlons...

Bien entendu, ce principe de la zone d'attraction des grandes villes n'est pas susceptible d'une traduction absolue et géométrique. Il y a, à l'extrémité du rayonnement, une partie en pénombre que l'on pourrait aussi facilement rattacher à un centre qu'à son voisin. Pour toutes les parties du territoire ainsi placées, le rattachement à une région plutôt qu'à une autre ne peut être justifié que par la position géographique et l'état topographique des moyens de communication. Il importe, en effet, d'assurer aux populations comprises dans une même région, le maximum de facilités possibles pour communiquer soit entre elles soit dans la ville où sera établie la capitale de la région. Cette question des voies de communication et des relations plus ou moins faciles d'un point à un autre constitue l'un des éléments les plus importants, à notre avis, qui puisse servir à la détermination des territoires.

On sait que, partant de cette même idée que les villes importantes sont un centre naturel d'attraction, M. Vidal de la Blache a dressé ici même une carte de dix-sept régions [1]

1. *Revue de Paris* du 15 décembre 1910. *Régions françaises*, par Paul Vidal de la Blache.

comprenant les chefs-lieux ou les capitales que voici : Paris, Lille, Rouen, Rennes, Nantes, la Rochelle, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Grenoble, Lyon, Dijon, Nancy, Bourges, Clermont-Ferrand et Limoges. Ce nombre de dix-sept régions semble-t-il peu élevé? On pourrait, dans ce cas, l'élever à vingt et même vingt-cinq en y ajoutant les régions de Reims, Orléans, Tours, Amiens, Pau, etc. Sans doute on se heurtera à des résistances qui ne seront pas d'ailleurs insurmontables ; mais il sera sage de ménager certains intérêts, en laissant subsister, par exemple, dans les chefs-lieux de départements qui ne seraient pas des capitales régionales, les Cours d'appel, les Universités ou les commandements de corps d'armée dont ils sont actuellement le siège.

Dans la proposition de loi fort intéressante sur la décentralisation régionale qu'il a déposée, le 29 avril 1915, M. Jean Hennessy, député de la Charente, a d'autre part, émis une idée fort ingénieuse pour la formation des régions administratives. Un comité de douze membres composé de géographes, d'historiens, d'économistes, mais ne comprenant aucun député ni sénateur, serait chargé d'élaborer une division régionale de la France « basée sur une nouvelle répartition des arrondissements ». Les projets de ce comité seraient ensuite soumis à une enquête de groupements professionnels, syndicats, chambres de commerce, etc. L'enquête achevée, le comité réviserait, s'il y a lieu, la carte régionale et sa décision serait définitive, sauf dans le cas où les électeurs d'un même arrondissement lui adresseraient, par voie de pétition signée par le quart d'entre eux, une « réclamation contre les incorporations à une région ». Dans ce cas, le comité statuerait une dernière fois. Enfin ce serait la première assemblée régionale, réunie, tout d'abord, dans la ville la plus peuplée de la région, qui choisirait le chef-lieu définitif de la nouvelle circonscription administrative. Cette procédure pourrait être adoptée sans inconvénient, mais à la condition qu'elle fût rapide et que les conclusions des enquêtes ou les réclamations fussent formulées dans un délai assez court.

Comment seraient élues les assemblées régionales? Dans la proposition de loi de M. Charles Beauquier déposée en 1890

et reprise par son auteur à chaque législature, elles le seraient de la même manière que les conseils généraux actuels, c'est-à-dire par canton ; dans la proposition de loi de M. Jean Hennessy, elles seraient au contraire nommées par un nouveau mode de représentation professionnelle. Les deux systèmes ne favoriseraient certainement pas, à notre avis, un bon recrutement des assemblées régionales. L'élection par des collèges aussi étroits que le canton serait détestable. D'autre part, si l'on veut assurer, comme le demande très justement M. Jean Hennessy, une large représentation des intérêts économiques ; si l'on veut que les nouvelles assemblées régionales comprennent un assez grand nombre d'industriels, de commerçants et d'agriculteurs, il est inutile d'imaginer un classement des électeurs par catégories professionnelles, et de doter chacune de ces catégories de droits particuliers. La meilleure façon d'obtenir une représentation fidèle et exacte du pays consiste, nous l'avons cent fois démontré, à faire élire les mandataires du suffrage universel par des collèges aussi larges que possible et, en outre, d'attribuer à chaque liste ou à chaque groupement un nombre de représentants exactement proportionnel à sa force numérique. Les conseillers régionaux devraient donc être élus au scrutin de liste départemental ou même régional, et chaque liste obtiendrait un nombre de sièges proportionnel au nombre des suffrages réunis par elle. De cette manière, les agriculteurs qui forment la majorité dans la plupart des régions obtiendraient, s'ils s'entendaient pour former leurs listes, la majorité des sièges, mais ils ne pourraient pas les obtenir tous. En élargissant les collèges, on facilite le recrutement des candidats et on les affranchit des servitudes locales. En remplaçant le système majoritaire par le système de la représentation proportionnelle, on supprime ou tout au moins on diminue l'âpreté des luttes électorales ; on fait sa part à chaque groupement important du corps électoral et l'on permet aux hommes les plus intelligents et les plus désintéressés d'entrer dans les assemblées représentatives. Si, dans un collège de 500 000 électeurs et où il y a vingt représentants à nommer, il suffit de réunir non plus la majorité absolue des suffrages, c'est-à-dire 250 000 plus un, mais le vingtième, c'est-à-dire

25 000, il est évident qu'un candidat d'une haute valeur et d'une ferme indépendance triomphera plus aisément et qu'il n'aura besoin de se livrer à aucune sollicitation humiliante pour grouper sur son nom ces 25 000 suffrages.

En ce qui touche les pouvoirs des conseils régionaux, on peut les concevoir très larges ou, si l'on préfère procéder par étapes, les limiter à ceux des conseils généraux actuels, en y ajoutant, toutefois, comme l'a proposé M. Jean Hennessy, certaines attributions d'ordre social et économique. Ces assemblées nouvelles devraient être chargées, notamment, d'organiser les services d'hygiène, d'assurance et de prévoyance et les services d'aliénés et des enfants assistés ; de créer l'enseignement professionnel, de fonder des chaires d'enseignement agricole et commercial dans les Universités, des laboratoires techniques d'études et de sciences appliquées ; d'améliorer les ports et les canaux; de faire construire et exploiter les lignes de chemins de fer, de tramways et d'automobiles d'intérêt local et régional, d'installer des usines d'énergie électrique et de prendre, en un mot, toutes les initiatives de nature à provoquer l'essor économique de la région [1]. Il serait, en outre, indispensable, selon nous, de réserver à une commission permanente des Conseils régionaux la tutelle des communes et des établissements publics aujourd'hui confiée au préfet. Enfin, l'État aurait le plus grand intérêt à se décharger peu à peu de la gestion des services dont il s'est encombré pour la remettre aux mêmes assemblées. Mais s'il ne conservait plus, comme nous le souhaiterions volontiers, que la direction des grands départements ministériels qui répondent à un véritable intérêt national, c'est-à-dire la Justice, les Finances, les

1. M. Jean Hennessy attache avec raison une si haute importance aux attributions d'ordre économique dont il conviendrait de doter les conseils régionaux. qu'il a déposé, le 29 janvier 1916, une seconde proposition de loi « tendant à la création de conseils économiques régionaux ». Afin d'obtenir plus vite un vote du Parlement, il a renoncé, du moins pour le moment, à défendre sa première proposition beaucoup plus large et il s'est borné à réclamer l'institution de grandes assemblées consultatives, assez analogues aux Chambres de commerce. Nous ne discuterons pas les avantages d'ailleurs certains de ce nouvel organisme, et nous préférons envisager l'ensemble d'une réforme administrative qui aurait pour complément naturel l'attribution de la plupart des prérogatives économiques et sociales de l'État aux assemblées régionales.

Postes et les Télégraphes, les Chemins de fer, les Colonies, les Affaires étrangères, la Guerre et la Marine, il serait juste qu'il abandonnât aux conseils régionaux une part de ses recettes et notamment des produits de ses contributions directes. C'était déjà, il y a trente ans, l'idée de Léon Say qui considérait comme indispensable un meilleur aménagement des recettes et des dépenses publiques entre l'État, d'une part, les départements et les communes, de l'autre.

***

Que l'on suppose réalisée une réforme administrative aussi large et aussi favorable au développement des institutions démocratiques; que de grandes assemblées régionales aient la mission de résoudre la plupart des problèmes économiques et sociaux; qu'elles soient chargées, en même temps que de la tutelle des communes, du plus grand nombre possible des attributions de l'État : les progrès seraient assurément plus rapides qu'aujourd'hui et le règlement des affaires plus prompt. On verrait diminuer le nombre des fonctionnaires, la routine administrative et l'abus des formalités. Il se formerait, dans les nouvelles capitales de chaque région, un centre d'action, d'énergie et d'initiative qui, à l'heure actuelle, n'existe pas et ne peut pas exister : la centralisation s'opère à Paris, qu'il faut décongestionner à tout prix, dans les ministères qui absorbent tout, se mêlent de tout et ne peuvent plus suffire à une tâche de plus en plus écrasante. La province aurait sa part légitime d'attributions et de grands devoirs à remplir : elle retiendrait les « déracinés » qui encombrent la capitale de la France. Ceux qui prétendent qu'elle ne serait point capable de s'adapter à sa nouvelle mission ne la connaissent pas. Ils ne se sont jamais aperçus des progrès accomplis par les villes de Lille, Lyon, Nancy, Bordeaux et tant d'autres ; ils n'ont pas connu les œuvres de toute nature que, en dépit des entraves gouvernementales, de grandes municipalités ont réussi à fonder et à faire prospérer. Et nous ne croyons pas davantage que les hommes manqueraient pour mener à bonne fin les entreprises d'utilité publique qui s'imposeraient à la région. Il en surgirait de toutes parts, si

l'on faisait appel à leur dévouement et si on leur laissait la liberté et l'initiative nécessaires. Ce qui contribue à éloigner les Français des services publics et des intérêts locaux ou régionaux, c'est la centralisation, l'omnipotence de l'État ; ce qui fera disparaître cet égoïsme inintelligent, c'est la décentralisation qui leur permettra de développer librement leurs facultés et de faire preuve d'initiative.

Conçue d'une manière aussi libérale, la décentralisation, qui a conquis l'adhésion de la majorité des Français, se heurte cependant encore à des traditions et à des préjugés fortement enracinés dans l'âme des ministres quels qu'ils soient et de la plupart des hauts fonctionnaires. Alexis de Tocqueville écrivait dans ses *Souvenirs* sur la Révolution de 1848 : « En France, il n'y a qu'une chose qu'on ne puisse faire : c'est un gouvernement libre, et qu'une chose qu'on ne puisse détruire : la centralisation. Comment pourrait-elle périr? Les ennemis du gouvernement l'aiment et les gouvernements la chérissent. Ceux-ci s'aperçoivent, il est vrai, de temps à autre qu'elle les expose à des désastres sociaux et irrémédiables, mais cela ne les en dégoûte point. Le plaisir qu'elle leur procure de se mêler de tout et de tenir chacun dans la main leur fait supporter ses périls. » Pour d'autres raisons, la centralisation si souvent condamnée a résisté à bien des assauts : elle favorise les intérêts électoraux d'un certain nombre de parlementaires, qui profitent du régime administratif actuel pour exercer leur influence sur les décisions du gouvernement et de ses fonctionnaires. Mais, par cela même, une décentralisation régionale ferait cesser la plupart des abus dont on s'est plaint si énergiquement dans le passé : l'arbitraire, le favoritisme et la corruption électorale.

A d'autres époques, c'eût été une réforme à peu près impossible à obtenir. Après la guerre, on ne pourra plus l'ajourner : elle s'imposera comme une mesure de salut public. Elle permettra de fortifier l'union nationale et d'améliorer le régime républicain ; elle rendra plus aisée et plus rapide l'éducation de la démocratie, ce qui est, qu'on n'en doute pas, l'œuvre la plus urgente à poursuivre. Mais cette éducation ne peut se faire que si l'on parvient à changer nos mœurs politiques et

électorales, en modifiant les lois qui les ont créées. A cet égard, la décentralisation apprendra à se diriger eux-mêmes les Français qu'on n'a cessé de conduire et de traiter comme des mineurs, puisqu'on les a mis en tutelle. Elle facilitera la fusion des classes sans quoi la démocratie est destinée à périr. Elle leur donnera une plus claire notion de l'intérêt général sans quoi une nation ne pourrait vivre. Elle élèvera l'esprit des citoyens à la hauteur de leurs devoirs; elle en fera des hommes vraiment libres, conscients et maîtres de leurs destinées.

GEORGES LACHAPELLE

DE BISKRA A TOUGGOURT

PENDANT LA GUERRE[1]

A TRAVERS LES OASIS DE L'OUED R'HIR

LA TRAVERSÉE

Pendant que nos armées protègent le sol national, l'œuvre d'expansion française se poursuit à travers le monde grâce à la liberté de la mer. Au fond de la brousse, nos colons et nos soldats continuent leur action patiente et laborieuse et surveillent, aux marches de notre empire colonial, les peuples soumis à notre domination. En plein Sahara, nos officiers des bureaux arabes travaillent non seulement à faire régner la paix, mais encore à procurer des ressources nouvelles au pays pour soutenir la lutte, en organisant le recrutement indigène. Afin de montrer aux Arabes que la France était puissante, nous n'avons rien abandonné des projets que nous avions formés avant la guerre. C'est ainsi qu'en pleine période d'hostilités nous avons ouvert au trafic un chemin de fer de

1. Voir la carte à la fin de la livraison.

Biskra à Touggourt. Ce sont des impressions rapportées d'un voyage dans ce chemin de fer, que j'ai voulu fixer. Il m'a semblé qu'il était intéressant de détourner un instant nos regards vers le pays des sables, de la soif et du soleil que nous venons de métamorphoser, en jetant ce long ruban d'acier sur la piste jalonnée par les caravanes.

Car il ne faut plus que quatre jours, par suite de l'ouverture de la ligne dont nous venons de parler, pour se rendre de Paris à Touggourt. En partant, par exemple, de la gare du P.-L.-M. un jeudi soir, on prend le lendemain à Marseille le courrier d'Alger, qui vous mène le surlendemain dans cette dernière ville. Quelques heures après, vous pouvez louer, dans le train de Constantine, un sleeping de la Compagnie internationale des wagons-lits, qui vous déposera le dimanche à midi en gare de Biskra. Après un arrêt d'une nuit dans cette localité, il suffit de monter dans une des belles voitures à boggies du B.-T. pour arriver finalement, le lundi soir à quinze heures, au terminus de Touggourt. Il aura donc fallu moins de quatre jours d'un voyage accompli dans des conditions de confort exceptionnelles, pour traverser le Sahara sur 250 kilomètres, à travers les dunes, les oueds desséchés, la région si curieuse des grands chotts et les magnifiques oasis de l'oued R'hir. Arrivés à Touggourt, il ne vous reste plus que l'immense étendue du désert, jusqu'à Ouargla où vous pouvez, si vous le désirez, parvenir après deux étapes en vous entendant avec un chamelier.

LE SAHARA

On nous conduit au marchepied de notre wagon, dont le balcon domine la voie. Nous y trouvons le *Mokazhani*, cavalier beylical, que le capitaine du bureau arabe a bien voulu nous donner comme escorte. Saouli Larbi ben Djoudi est fièrement drapé dans son grand manteau bleu. Lui qui a coutume de cavalcader sur les chevaux du maghzen est enchanté à cette perspective de dévaler avec nous sur les rails d'acier. Le train s'ébranle et je n'oublierai jamais l'impression que

j'ai ressentie à ce moment : impression de liberté, de lumière et de radieuse sérénité devant cet espace mystérieux à parcourir. Toutes les légendes du désert, tous ses fantômes, tous ses mirages se dressaient en face de moi. Ils étaient là, sous les roues de la « Méchihna » puissante, les spectres du Sahara : les oasis, les caravanes, les chameliers altérés et les grands chotts endormis. Ce soir, je les aurai vus, je les aurai touchés du doigt. Quelques heures auront suffi pour transformer mon rêve en une prestigieuse réalité...

Avec les dernières maisons de Biskra, nous laissons derrière nous toute trace de vie humaine et le désert commence, impassible et majestueux.

La voie traverse trois régions bien distinctes : le Sahara proprement dit, les grands chotts et les oasis. Le Sahara s'étend jusqu'à Setil au 78e kilomètre où commence le chott Melrir qui finit au kilomètre 108. Puis l'on côtoie jusqu'à Touggourt la ligne ininterrompue des oasis de l'oued R'hir.

Les indigènes appellent *Sahara* ces vastes étendues désertiques et vallonées dans lesquelles poussent quelques rares touffes d'herbes dont se repaissent les troupeaux des nomades ; le *drin* vert pâle, dont les reflets rappellent les oliviers de la Provence, le *chih* argenté, aux senteurs résineuses, le jujubier épineux et de nombreuses variétés de buissons d'un vert sombre, presque noirs, parfois agrémentés de rameaux rouges ou de folioles blanches. Il ne faudrait pas croire que le Sahara soit plat; il est au contraire très accidenté, mais ce qui en rend la monotonie désespérante, c'est que les mouvements de terrain se ressemblent tous, si bien qu'il est impossible d'y chercher des points de repère si on n'en a pas une grande habitude. Les oueds eux-mêmes, étant presque toujours desséchés, ne constituent pas des indices suffisants pour retrouver sa route, une fois qu'elle est perdue.

— Le Sahara, — nous apprend Saouli Larbi, — est formé de *draa* (éminences), de *haoud* (dépression) et de *hanoueck* (collines allongées). Dans la région des sables seulement, on rencontre des *ergs*, dunes mouvantes, et près des oasis des *chouchet* (toupet), élévations couronnées d'arbustes, et des *chériat* (marmites), mamelons dominés de palmiers abritant, ou ayant jadis abrité une source naturelle.

Nous nous grisons d'espace et de soleil. Aussi loin que la vue peut s'étendre, sous la voûte céleste d'une inaltérable pureté, nous apercevons le moutonnement du désert, dont les vagues rousses semblent déferler vers nous. Nous jouissons, en effet, de toutes les sensations de la mer : isolement profond, horizon immuable, sans en éprouver les inconvénients. Vers le nord, s'estompent et bleuissent les monts de l'Aurès (la montagne des Cèdres), aux découpures géantes, posés tel un promontoire à pic sur le Sahara; bientôt ils disparaissent complètement et rien ne nous rappelle plus la terre où vivent les hommes. Nous sommes seuls avec la nature primitive et nous ne nous lassons pas de l'admirer.

La moindre chose prend dans ces solitudes un intérêt particulier ; un campement de nomades, une caravane qui passe, des ossements blanchis au soleil rappelant un drame ignoré du désert, ou ces postes à signaux optiques, tours abandonnées de distance en distance au sommet des draa, qui disent l'histoire laborieuse de la France au temps où le télégraphe n'existait pas encore.

Des gares et des stations ont été édifiées le long de la voie; nous nous y arrêtons pour remplir les citernes, car c'est la seule façon d'approvisionner d'eau le personnel. Par crainte des *djicheurs*, les stations du Sahara ont été bâties comme des bordjs et munies de créneaux. Elles abritent une brigade de travailleurs : cinq ou six Arabes sous le commandement d'un Européen. Ces hommes sont chargés de l'entretien de la voie ferrée, sur une longueur d'une dizaine de kilomètres. Chaque matin, ils partent, le pic ou la pelle sur l'épaule, nettoyer les rails et assujettir le ballast. Cet ouvrage est pénible au cours de l'été, même pour les indigènes. Mais quelle existence pour nos compatriotes ! Cependant, tel est l'attrait de ces contrées que ceux-ci se plaisent dans leur solitude. Les gares sont beaucoup plus confortables. Quelques-unes possèdent même des jardins, si l'on peut donner ce nom aux maigres plantes qui poussent autour de certaines stations. Elles se succèdent à des distances assez régulières : *Oumache*, sise au kilomètre 22, à portée d'une oasis, est la première que l'on rencontre. Non loin de là, nous passons sur l'oued Djeddi, le plus important de tout le Sahara. Il prend sa source dans l'Atlas

marocain pour aller se perdre dans le chott Melrir. L'oued Djeddi ne donne passage, en temps normal, qu'à un mince filet d'eau. Il est pourtant sujet, périodiquement, à des crues extrêmement violentes, où la nappe liquide, haute de 4 à 5 mètres, s'écoule avec fracas sur les 300 mètres de largeur du débouché du pont qu'il a fallu prévoir pour le traverser. Ce pont métallique est le plus grand des viaducs des réseaux algériens. On construit à Oumache un embranchement destiné à desservir tout le chapelet des palmeraies des Zibans : M'illi, Ourellal, Lichana, Tolga, Ouled-Djellal, etc., qui se développent entre les montagnes du Zab et l'oued Djeddi. Cette ligne facilitera la mise en valeur d'une assez vaste étendue de terres. Des prisonniers allemands exécutent actuellement les travaux de pose de la voie.

Puis viennent les gares de *Saada* au kilomètre 54, de *Chegga* au kilomètre 58 d'où l'on se rend à El-Oued. A partir d'Oumache la voie ne cesse plus de suivre la piste des caravanes, qui disposent désormais d'une série de gîtes d'étapes.

Nous nous familiarisons avec le paysage. Nous nous habituons à discerner les diverses plantes du bled et à remarquer, le long des pentes plus vertes, les pâturages des troupeaux. Notre train stoppe en pleine voie pour nous permettre de décharger du matériel télégraphique. Sur le sable, de tous les côtés, rampent des coloquintes. A les voir si ventrues, on dirait qu'elles ont absorbé toute l'humidité des sables. Ben Larbi se penche et ramasse de petites cristallisations brillantes. Ce sont les roses du désert, formées par l'agglomération de lamelles siliceuses, prismatiques, dans du sable coagulé.

— Hélas ! voilà tout ce que le Sahara peut offrir : des fleurs de pierre, — explique notre cavalier en s'excusant.

LES CHOTTS

A Setil, kilomètre 78, nous franchissons l'oued Itel. Nous contournons par une brèche naturelle la crête de Kef-el-Dor,

pour descendre brusquement dans la dépression des Chotts, à une cote inférieure de 18 mètres au niveau de la mer. Le coup d'œil est majestueux. Nous sommes au sommet d'une colline rougeâtre, formant un éperon sur les plaines basses des lacs salés. A droite et à gauche, s'étend une nature tourmentée : les mamelons dénudés offrent un contraste saisissant avec les pentes, couvertes de buissons épineux crispés par la sécheresse. Notre cœur s'émeut en présence de ces gorges nues, arides et superbes : panorama le plus sauvage que j'aie contemplé. Il marque bien la fin d'une étape. C'est le seconde marche de l'escalier géant par lequel on accède aux profondeurs troublantes des grands chotts. L'Aurès fut le premier échelon de cette descente prodigieuse, que le plateau du Sahara termine après cent kilomètres de vallonnements et de brousse désertiques.

Devant nous, le spectacle est inoubliable. A l'infini, se déroule une plaine noyée de vapeurs. On dirait qu'en s'écoulant, la mer a laissé flotter, depuis des siècles, l'impalpable brouillard qui s'élevait jadis au-dessus de ses vagues secouées par le vent. Nous roulons sur la rampe à une vitesse folle qui fait battre les compartiments. A mesure que nous nous approchons du chott Melrir, nous nous rendons mieux compte de l'exactitude de ce paysage irréel, si nouveau pour nous. Le chott Melrir déploie l'immense étendue de ses eaux vitrifiées ainsi qu'un miroir sans tain sur lequel s'irradient toutes les nuances de l'arc-en-ciel : fantastique accumulation de sel, de magnésie, d'iode, où se joue la lumière. Il n'existe pas, dans le monde, de contrée plus décevante que celle-ci : pays de la soif et de l'épouvante « d'où la bénédiction de Dieu s'est retirée ». Ici les cristallisations salines brûlent le sol, empêchant la vie de se développer. Ces terres corrosives sont aussi les terres de l'illusion fatale. Les fonds perfides cachent un abîme de boue liquide, sous une croûte légère d'argile. Si l'on s'écarte de la piste on risque d'être englouti dans les profondeurs insondées du chott. Et, pour compléter la désespérance du voyageur, des mirages stupéfiants passent à l'horizon de cristal. Le moindre buisson, la plus petite pierre, réfléchie sur la glace polie du sel solide, devient une oasis, et dans les brumes salpêtreuses on voit

passer le singulier cortège des bergers et des caravanes chimériques !

Le voici qu'il naît devant nous, le mirage, le mirage éblouissant ! Dans le blanc laiteux du lac sans eaux, toute une flotte paraît se mouvoir. On dirait une multitude de barques de pêche qui ferait voile, au soleil levant, sur la mer diaphane et assoupie. Elle paraît cingler vers des archipels imprécis, dont on distingue la chevelure de palme, sur des rivages exhaussés. Où ai-je vu ce décor? Ah ! oui, en Océanie, quand les pirogues profitant du calme, couraient sur les golfes de corail, et se pressaient vers les îlots chargés de cocotiers, avant que soufflent les alizés. Mais ici tout n'est que reflets et visions ! Déjà, sous une nouvelle incidence du jour, l'escadrille fantasmagorique s'est évanouie et les rivages exhaussés sont montés si haut qu'ils se sont fondus dans le ciel bleu.

Nous voyons défiler tout cela de notre wagon-salon, ainsi que sur une scène de féerie, mais je songe à ceux qui ont souffert et à l'agonie de ceux qui sont morts de soif et de fatigue dans cette plaine lugubre !...

A la gare d'*Ourir*, au kilomètre 108, nous touchons le rebord du chott Mérouan. Ses eaux en s'infiltrant dans le sable ont permis à une petite oasis de se développer. Nous saluons avec joie les premiers dattiers dont la vue rompt la monotonie des espaces stériles. Les chotts africains apparaissent sous divers aspects : ou bien ils sont totalement solidifiés, ce qui se produit principalement pour les grands chotts, ou bien ils sont simplement vitrifiés et portent une couche de sel à la surface, ou enfin, surtout après la saison des pluies, ils forment de véritables lacs d'un bleu sombre au milieu de sables.

A Ourir, une inscription me frappe sur un wagon : « Pompes funèbres ». Je reste assez étonné d'apprendre que le corps du célèbre marabout de Temacin, mort dans les hauts plateaux pendant une saison thermale, a été rapporté dans sa zaouïa par un train du B. T. Le retour à Temacin de la dépouille vénérée, qui eût exigé autrefois plusieurs semaines de transport en caravane fut un fait accompli dans moins d'une journée. La « famille » accompagnait le défunt, c'est-à-dire

ses dix ou douze femmes qui ne savaient pas si elles devaient se lamenter de la mort de leur époux ou se réjouir d'un si beau voyage. Je ne sais pourquoi, j'éprouve une désillusion à penser que le saint marabout ait été voituré de la sorte, pendant son dernier sommeil, dans un cercueil plombé par un commissaire de police du gouvernement général. J'aurais préféré m'imaginer son cortège serpentant à travers le désert, avec sa suite de chameaux et d'étalons fougueux. Quelqu'un, qui assistait à la « levée du corps », à Touggourt, me conte cet événement pittoresque.

— Toutes les confréries du sud, avec leurs bannières, se trouvaient là. Quand le volumineux cercueil du marabout a été sorti du wagon par les employés de la compagnie, il a été enlevé au-dessus des têtes de ses fidèles, jaloux de se partager le poids du précieux fardeau, et il a disparu, à travers les oasis, jusqu'à la mosquée de Temacin, sise à quelques kilomètres de Touggourt. Les officiers et les fonctionnaires européeens qui assistaient à la cérémonie n'ont même pas eu le temps de saluer cette bière sautillante et rapide.

Ainsi que je l'ai dit, nous voyageons dans un train de service, chargé, chaque semaine, de ravitailler les gares et stations du réseau. Ces étapes fréquentes nous permettent de mieux connaître le pays. Avec nous, se trouve un conducteur des ponts et chaussées qui a la surveillance du dernier tiers de la voie. Cet aimable compagnon nous dit quelles furent les rudes difficultés de la construction.

Il a fallu d'abord se préoccuper des oueds. Ceux-ci, qui sont nombreux, n'ont point d'eau généralement, mais parfois la crue les envahit avec violence, sur de larges étendues et pendant de courtes périodes. Pour franchir de semblables rivières, sans berges accusées, on a protégé la voie par des gabions en tôle métallique bourrée de pierres et de galets. Ces blocs en pierre sèche paraissent les plus aptes à favoriser l'établissement des passages à gué sur les oueds sahariens, dont l'eau chargée de sel rend difficile l'utilisation des maçonneries ordinaires et où il serait absolument impossible, vu la configuration du sol, de jeter des ponts. Le passage des oueds est constitué par une plate-forme de ces gabions prismatiques.

Pour les maçonneries des gares, autre inconvénient tenant d'une part à l'absence complète de matériaux de construction, d'autre part, à la nature des eaux souterraines : celles-ci, en raison de leur teneur en sulfate de chaux et de magnésie, attaquent très rapidement les mortiers de chaux et de ciment. On a pu résister à leur action décomposante par l'emploi d'un mortier de ciment d'un dosage élevé.

Le problème du ballast a été encore plus délicat à résoudre. Sur les vingt-cinq premiers kilomètres, entre Biskra et l'oued Djeddi, il est constitué au moyen de gravier provenant soit de l'oued Biskra, ou l'oued Djeddi. Au delà de l'oued Djeddi, on ne rencontre plus, jusqu'à l'extrémité du parcours, ni pierres, ni gravier, ni galets. Il était impossible de se servir du sable des dunes. Ce sable trop fin ne tient pas et les traverses sont très rapidement déchaussées. Il a donc fallu recourir au gypse, dont on trouve des affleurements, de consistance variable, tout le long du tracé.

On a dû enfin compter avec la proximité des dunes qui ensablent les plates-formes. Divers procédés ont été tentés pour s'en préserver : plantations de tamarins ou pose de barrières. Peut-être réussira-t-on, de cette façon, à donner aux vagues de sable assez de stabilité pour qu'il soit possible d'y entreprendre quelques essais de fixation, soit à l'aide de claies faites avec des arbustes sahariens, soit par le répandage de graines de certaines essences, telles que le saxaoul. Quoi qu'il en soit, la lutte reste toujours ouverte entre l'ingénieur et ses ennemis : les oueds, le sel, l'inconsistance du sol et le sable mouvant. C'est pourquoi on a semé le long de la voie ces brigades d'ouvriers qui, sous le commandement d'un Européen — il n'y a qu'un seul brigadier indigène — assurent son bon entretien. Le conducteur, qui parcourt son secteur à pied une fois par mois, sait combien il est difficile de garantir les plates-formes contre les érosions de toute nature et surtout contre l'envahissement du sable. Quand souffle le *simoun*, des nuages de poussière courent sur les pas des travailleurs et recouvrent derrière eux les rails qu'ils viennent à peine de déblayer. Ils ont bien du mérite ces brigadiers, qui permettent à la civilisation française de se frayer une route toujours plus profonde au cœur du désert et qui veillent journellement

à la sécurité des convois, dans ces régions désolées et fiévreuses[1].

En sortant d'Ourir, on longe pendant quelques kilomètres les bords du chott Merouan. Ce sont des plaines lavées par les pluies et qui se transforment en fondrières aux premiers orages. A la surface du limon on aperçoit des exudations de sel ; le sel recouvre les buissons, les maigres arbustes, les traverses de la voie. Une tornade de cristallisations salines semble s'y être abattue. On dit que la mer dormait jadis entre ces dalles[2], mer qui s'est lentement desséchée, laissant dans son lit abandonné une masse prodigieuse de sels fossiles : sels gemme, magnésie, sulfate de chaux. M. de Lesseps avait formé, il y a quelques années, le hasardeux projet de relier ces bas fonds à la Méditerranée, — je ne vois pas d'ailleurs dans quel but. Les chotts renferment peut-être des trésors minéraux insoupçonnés : qui peut dire ce que la chimie de l'avenir extraira de ces masses amorphes ?

Tout à coup, nous voyons se dessiner les arbres de l'oasis de M'raier. Pour la seconde fois, se présente à mon esprit une réminiscence de l'Océanie, quand après une traversée pénible, j'apercevais, à l'horizon du large, les vertes chevelures des palmeraies. Notre locomotive pénètre dans la forêt, entre deux rangs de dattiers. Avec M'raier commence le long chapelet des oasis de l'oued R'hir qui est presque ininterrompu jusqu'à Touggourt, sur une longueur de 110 kilomètres. A la région du Sahara et des grands chotts vitrifiés, va succéder un paysage très vivant, de sables, de palmiers, de puits artésiens, de sources et de lacs aux eaux profondes, qui reflètent la silhouette des caravanes en mouvement.

1. La ligne ferrée de Biskra à Touggourt est l'œuvre de l'administration militaire. D'une longueur de 217 kilomètres, nettement orientée du nord au sud, elle a pu être ouverte après quatre campagnes de huit mois environ, car il est impossible de travailler pendant l'été. La dépense d'établissement, y compris le matériel roulant, aura été de 9 500 000 francs ; c'est-à-dire moins de 44 000 francs par kilomètre. Ces résultats, tant au point de vue de l'économie que de la rapidité des travaux, font le plus grand honneur à la direction du génie et à tous ceux qui ont suivi la construction de la voie ; notamment au chef de bataillon Godefroy et à M. Durandeau, officier du génie démissionnaire, directeur de la ligne.

2. Cette opinion paraît d'ailleurs inexacte ; la forme du seuil rocheux qui sépare les grands chotts du golfe de Gabès rend cette hypothèse peu vraisemblable.

LES OASIS

« Buffet » ! Ce nom est inscrit en grosses lettres sur une pancarte. Une flèche prétentieuse nous indique la direction de l'unique maisonnette qui apparaît en face de la gare. Il est une heure de l'après-midi et nous nous y précipitons en gens affamés. Nous sommes dans une grande salle nue, peinte à la chaux. Nos trois couverts sont servis sur une table de bois blanc. Le service n'est évidemment pas luxueux, mais le linge est d'une propreté parfaite. Par la porte du buffet, nous apercevons l'oasis dont les dattiers frôlent les murs. Un bon type ce restaurateur ; Alsacien d'avant la guerre de 1870, qui a fui les conquérants pour venir se réfugier dans le Sahara. Il nous sert une omelette, chose précieuse en pareil lieu, et des saucisses fumées, pour nous rappeler son pays.

Nous devons nous arrêter près d'une heure à M'raier ; j'en profite pour visiter l'oasis. Nous sommes à l'époque de la cueillette des dattes, les régimes pesants sont arrivés à leur pleine maturité. Il en existe de plusieurs sortes. D'abord des espèces que nous trouverions détestables : la *Rhars*, datte molle de couleur brune, presque noire, et la *deglet beïda*, date sèche. Elles sont très appréciées des indigènes parce qu'elles sont plus faciles à cultiver, qu'elles se conservent mieux et qu'elles sont, ou plus farineuses, ou moins sucrées. La datte fine, celle que l'on exporte est le *deglet nour*, datte de la lumière, que les Arabes nomment de cette façon à cause de sa belle transparence ambrée.

J'entre dans la palmeraie ; le jardin qui se présente à moi est justement une plantation de *deglet nour*, chargée de fruits. Les beaux régimes tombent en éventail autour du stipe du palmier et je vois le soleil se jouer à travers la datte translucide. Nous restons en admiration devant ces arbres. En est-il qui donnent une pareille impression de fécondité végétale? Par quelle mystérieuse élaboration l'eau magnésienne et le sable salé ont-ils pu produire ce dessert appétissant où semble s'être concentré tout le miel de la terre. J'appelle un indigène,

qui tire de sa gandourah un couteau de fer et tranche un régime. Toutes les dattes sont mûres et délicieuses.

Nous nous enfonçons dans l'oasis, dont les jardins sont clôturés par des murs de terre battue. L'eau serpente de tous les côtés, arrosant le pied des arbres et semant sur son passage des exudations de magnésie. Un mince gazon pousse sur le sable humide. A l'ombre des palmes croissent des grenadiers, des figuiers et des vignes. A mesure que nous avançons, le sol devient de plus en plus marécageux, nous sentons une odeur d'humus décomposé. Comme la plupart des oasis de l'oued R'hir, celle de M'raier n'est pas saine et les indigènes n'y séjournent jamais. Leur village est construit en plein soleil sur un léger plateau. Au centre d'une agglomération importante de toub, s'élève une seule maison de pierre. Je m'approche de la porte cochère, un Arabe dort sur un banc. Il est vêtu d'une gandourah de soie et décoré du Nicham Iftikar. Ce personnage est le caïd de M'raier ; je respecte son sommeil. Un enfant, qui joue près du caïd, nous apprend :

— Une femme roumia habite cette demeure. Son mari, officier de réserve, vient d'être tué en Belgique; le caïd est là pour le lui annoncer.

Faut-il donc que cette image nous poursuive jusque sous les palmiers des oasis !

Le chemin de fer de Biskra à Touggourt a été construit pour l'exploitation des richesses de l'oued R'hir. Les rares troupeaux que les nomades peuvent embarquer sur la ligne, entre Setil et Oumaché, n'auraient pas justifié un tracé aussi long à travers le Sahara. L'oued R'hir au contraire est destiné à un grand avenir. Ses palmeraies ne cessent de se développer, grâce à l'extension considérable donnée aux travaux de forages artésiens. A l'époque de la conquête, cette région ne comptait guère plus de 200 puits, à faible profondeur. Elle en possède aujourd'hui près de 800, amenant du sol, non seulement l'eau des nappes superficielles, mais encore celle des n ppes souterraines, comprises entre 80 et 150 mètres, et donnant un débit total d'environ 400 000 litres à la minute, comparable au huitième du débit moyen de la Seine. On a réussi, de cette façon, à vivifier d'immenses étendues de terrains, jusque-là, réputés stériles, à donner au pays une fertilité

qu'il n'avait jamais connue, à faire sortir des sables de véritables forêts de palmiers, occupant plusieurs milliers d'hectares, et nourrissant de leurs fruits une population sans cesse plus nombreuse.

En 1856, on ne comptait dans l'oued R'hir que 339 000 palmiers ; aujourd'hui les derniers recensements en accusent 1 500 000, possédés par les indigènes et 100 000 par les Européens. La population a presque quadruplé et atteint actuellement l'effectif de 30 000 habitants, dont 20 000 sédentaires et 10 000 nomades. Les sédentaires sont groupés dans les oasis et cultivent les jardins de palmiers, dont ils sont pour la plupart propriétaires. Ils emploient parfois des *Khammès* qui reçoivent à titre de salaire le cinquième de la récolte.

Telle est la région fertile que le chemin de fer se propose de desservir. Il va en augmenter la valeur dans des proportions inouïes. Le colonel Godefroy a publié un graphique des exportations prévues qui donne la population, le nombre de palmiers et la récolte de dattes des oasis exploités par le B. T. Il résulte de cette statistique, que la zone envisagée comprend, autour de Touggourt, 122 000 habitants, et 3 millions de palmiers produisant 58 000 tonnes de dattes, valant près de 20 millions de francs. Il faut ajouter encore le trafic des laines et des bestiaux.

Notre train se remet en route. Entre l'oasis de M'raier et celle de Tenedla, nous traversons, dans la dépression formée par l'oued Sidi-Khelil, une cuvette sablonneuse parsemée d'ergs. A l'horizon s'élève un nuage noir, couleur d'encre, qui s'approche de nous.

— Va-t-il pleuvoir?

Notre deira, Saouli Larbi sourit discrètement. La pluie est ici chose trop peu fréquente !

— Vent de sable ! — dit-il.

Le vent de sable, en effet, s'annonce sous ces apparences orageuses. Presque aussitôt des poussières impalpables voltigent autour de nous. L'atmosphère devient suffocante, l'on respire difficilement et nous éprouvons une sensation de torpeur désagréable. Quand nous traversons l'oued Khebil la vue est presque bouchée. Je me remémore certains récits

de voyageurs surpris par le vent de sable et aveuglés par ses tourbillons brûlants.

Nous avons attendu un quart d'heure, et en entrant dans l'oasis de Ténedla, le vent de sable ne nous laissait plus que le souvenir d'un incident pittoresque, commandé tout exprès pour nous faire connaître une des impressions typiques du désert.

A partir de Ténedla, jusqu'à Touggourt, nous allons côtoyer l'oued R'hir sans interruption. Nous ne perdrons jamais de vue les palmiers. Les oasis succéderont aux oasis. Dans les intervalles des forêts, nous longerons des dunes pittoresques et des *segkbas*, lacs salés qui apparaissent ainsi que des émeraudes serties dans l'or des sables roux. L'oued R'hir débouche du chott Mérouan. Au lieu de couler comme les autres fleuves à la surface du sol, il s'épanche sous la terre à des profondeurs variables. Il est facile de suivre son cours, dessiné par des plantes verdoyantes et jalonné par les palmiers ou les puits artésiens. Partout, en effet, où il a été possible de forer la croûte sèche pour atteindre le bassin aquifère, situé au-dessous du niveau de la mer, l'eau pure a jailli ; tantôt en mince filet, tantôt impétueuse. C'est quelque chose d'étrange que ce fleuve invisible qui se révèle par des lacs bleus, par des palmes vertes et par des *séguias* intarissables. Je crois que nul parcours en chemin de fer ne peut offrir au touriste un divertissement plus original.

Sans cesse, nous croisons ou nous dépassons des caravanes.

— La concurrence ! — déclare plaisamment le conducteur de la voie.

Caravanes de nomades se déplaçant avec toute leur smala vers je ne sais quelle obscure destination. Caravanes de ksouriens partant visiter une palmeraie voisine. A côté de ces cortèges imposants, nous voyons passer des femmes sur leur bourricot, des Arabes sur leurs étalons et des piétons qui nous saluent.

Le paysage est vivant; se croirait-on à deux cents kilomètres des montagnes de l'Aurès? Hélas ! je la contemple la caravane bariolée des chameliers et des larmes me montent aux yeux. J'ai déjà vu le premier steamer remplacer les goélettes élégantes qui reliaient « l'île du Rêve » au reste du

monde, j'ai pris l'un des premiers chemins de fer qui troubla les solitudes du lac Victoria-Nyanza. Chaque fois, j'ai éprouvé un sentiment complexe de fierté devant l'œuvre accomplie par la civilisation et d'amertume en présence de cette profanation de la nature. Maintenant j'assiste à la mort du désert. J'ai la notion très nette que cette fumée qui souille le ciel sans nuages et salit la chevelure des oasis, va chasser toute couleur locale de ces contrées si remarquablement pittoresques. Dans le lointain, je vois disparaître une longue file de chameaux. Il me semble qu'avec cette caravane biblique va s'effacer, dans les profondeurs des dunes mouvantes, le dernier sokrar soulevant sous ses pas agiles la dernière poussière du désert !

Arrêt à Djama, une des plus riches oasis du groupe de l'oued R'hir. A Ourlana, on nous montre un village abandonné. Une épidémie mortelle s'était abattue sur la cité; il a fallu fuir devant le fléau. Les habitants, évitant les émanations mortelles de la palmeraie, sont allés s'établir à quelques centaines de mètres de là, dans un endroit sec. Petit à petit, toutes les oasis seront ainsi délaissées. Sous leur ombre nocive, rien ne troublera plus le grand silence nocturne, que le bruissement des feuilles au sommet des tiges grêles ou le bruit sourd d'une datte qui tombe, sur la terre molle, détrempée par le séguia.

Une halte à Sidi Rached ; c'est le décor le plus saharien ! A droite, vers le couchant qui rougeoie, le profil d'un village couleur de briques dominé par une mosquée blanche. Des palmiers déplumés encadrent cette silhouette dressée sur un piédestal de dunes polies, aux tons d'ivoire. L'oasis meurt ; elle s'ensable lentement, irrémédiablement. Le désert a détruit le travail des hommes; mais ceux-ci ont pris leur revanche; à gauche, dans la paix du soir, une cascade murmure doucement. Nous nous approchons du puits artésien. Comme un poignard fixé dans une blessure, d'où le sang s'échapperait en bouillonnant, l'eau limpide ruisselle des entrailles ouvertes de la terre, par la hampe prodigieuse enfoncée à plus de cent mètres au-dessous du sol. On a dû exhausser la canalisation artésienne pour empêcher la source de s'épancher trop vite, et celle-ci jaillit fièrement, avec un débit régulier, presque mathé-

matique. Elle coulera ainsi pendant des siècles... Autour de nous la nature est aride. Cependant, en nous penchant un peu, nous apercevons à nos pieds de jeunes pousses qui, sous l'influence de l'humidité, ont déjà rompu les murs de leur prison de sable, et nous saluons l'essor de la palmeraie naissante.

Voici *Moggar*, un village de toub au flanc d'un mamelon chauve se détachant sur l'écran de l'oasis. Une foule d'indigènes sont venus voir passer le train. Le soleil, qui est sur le point de s'abîmer derrière les dunes, éclaire ces hommes d'un fugitif rayon, dorant leurs haillons misérables :

— Des nomades ! — fait remarquer Ben Larbi.

Il nous désigne un groupe d'Arabes plus déguenillés que les autres, qui se trouvent à l'écart des ksouriens. Leur maigreur accentuée, leurs yeux plus vifs, leur peau plus brune, disent l'ardeur des courses effectuées dans les après-midi africains.

Meggarine ! dans un site riant, la dernière station avant Touggourt. L'obscurité est venue, sans crépuscule. Des lumières qui ponctuent les ténèbres, annoncent la capitale de l'oued R'hir.

TOUGGOURT

Le commandant du cercle de Touggourt, le chef de bataillon Deliol, nous attend à la gare. Un tramway Decauville nous conduit au centre de la ville. Tous les monuments sont construits sur le même style, avec des galeries en arcades : le bureau arabe, le mess, la poste, l'hôtel du commandant, etc. Ils encadrent la grande place de Touggourt, sur laquelle donne le magnifique jardin public, formé par la palmeraie de la commune.

Le son des bendirs, des tabels et des réitas résonne dans les ruelles arabes. Les réjouissances nocturnes commencent ici dès le coucher du soleil et se terminent assez vite. C'est entre cinq heures et neuf heures que s'illuminent les cafés maures où trônent les Ouled-Nails. Je pénètre dans un de ces établissements. En voyant mes galons d'officier de marine les

assistants un peu surpris s'empressent de m'offrir des chaises pour ceux qui m'accompagnent et pour moi-même. Je fais distribuer le *kaoua* en attendant les danseuses qui surviennent parées comme des châsses. La plupart des Ouled-Nails que j'ai vues dans le Tell ou à Biskra se produisaient pour des Européens et pour des Arabes européanisés. Elles avaient plus ou moins sacrifié au goût de l'obscénité que les roumis ont apporté avec eux sur la scène de leurs cafés-concerts. Celles-ci, au contraire, sont de vraies houris de Djelfa. Elles sont jeunes, et la plupart d'entre elles n'ont jamais quitté les oasis. Or, ce qui distingue leurs pas, qu'elles exécutent toujours à deux, c'est la chasteté des gestes et de l'expression. Tandis que leurs visages restent immuables, elles accomplissent leurs figurations avec des glissements de pieds et surtout avec leurs bras souples et leurs mains félines.

On sait que les Ouled-Nails portent toute leur fortune sur elles. Des bijoux en or compliqués, des broches kabyles et des colliers de sequins. L'une d'elles s'approche de moi, me montrant qu'elle n'a plus que de maigres rangs de piècettes :

— Moi tout donné à Banque d'Algérie ! — s'écrie-t-elle fièrement.

Et elle me tire un certificat de la Banque constatant qu'elle a versé son or à la Défense nationale.

Elle est jolie, et comme les dattes se vendent bien, elle trouvera facilement à rattraper ses avances. Les Arabes, quand ils ont de l'argent, payent fort cher l'amour de ces courtisanes pudiques. Lorsque l'une d'entre elles est en vogue, certains personnages importants se la disputent pour des prix exorbitants.

En sortant du café maure, j'aperçois soudain devant la poste deux chameaux accroupis. Deux sokhars s'en approchent et attachent à la selle touareg des paquets volumineux. Leur besogne terminée ils passent leur long fusil en bandoulière, font le salut militaire en se tournant vers nous et enfourchent leur petite selle où ils s'accrochent en appuyant un pied sur la bosse des meharis. D'un seul coup de rein, ces derniers se lèvent. Puis faisant tinter leur chaîne, ils s'éloignent vers le sud et disparaissent avec des grognements

— Ce sont les courriers de Ouargla et d'El-Oued qui sont

venus prendre les sacs de la poste arrivés par le dernier train, — nous explique le commandant Deliol.

Ces sokhars qui se lancent seuls et mal armés, la nuit, en pleine solitude, bien qu'ils soient parfois chargés de valeurs importantes, sont très rarement l'objet d'agression de la part des nomades :

— Ceux-ci naturellement pillards ont un respect inconscient et instinctif des choses du Beylik, dont ils craignent la colère jusque dans les sables ! — affirme l'officier.

Nous sommes reçus le soir à dîner par le commandant Deliol. Il dirige le cercle de Touggourt, dont dépend la subdivision de Ouargla et d'El-Oued. Son poste de commandement est donc le plus extrême de la colonie.

Le commandant se montre satisfait de ses administrés :

— Jamais, — dit-il, — ils n'ont été aussi déférents; jamais la région n'a été aussi calme, tout au moins en apparence. Mais qui peut se flatter de connaître l'âme des Arabes, capricieuse comme celle des enfants? Cependant, les sédentaires des oasis nous sont fidèlement dévoués. Ils reconnaissent les services que nous leur avons rendus et tous les jours le murmure des puits artésiens chante à leurs oreilles la gloire de notre civilisation. Les nomades de leur côté ont trop besoin de notre assistance pour faire de l'agitation. Seuls, les Chambaas, dont la soumission est relativement récente, pourraient nous créer des ennuis ; jusqu'ici ils se sont montrés d'une correction parfaite. Il importe cependant de se tenir en éveil, la moindre faute étant exploitée par les musulmans comme un acte de faiblesse.

J'envie la carrière de ces officiers qui, avec des moyens très restreints, gouvernent des territoires aussi vastes et font régner la paix française sur ces populations instables et jadis si turbulentes.

La garnison de Touggourt a été réduite à sa plus simple expression, ce qui prouve la confiance de l'autorité militaire. Elle se compose d'un détachement de joyeux.

On nous a bien recommandé d'être prêts le lendemain suffisamment tôt pour assister au lever du soleil sur les oasis. Après une nuit passée dans une hôtellerie très convenable, nous montons sur les terrasses. Il n'y a presque pas d'aurore

sous ces latitudes, mais le jour est précédé d'une sorte de clarté laiteuse qui donne au firmament des tons mauves et turquoise d'une exquise délicatesse. Tout à coup, des lueurs pourpres apparaissent au ras du sol ; les dentelures des palmiers se détachent avec une netteté hiératique sur ce fond qui se colore de teintes de plus en plus vives. Comme l'air est absolument sec et qu'aucune buée, si légère soit-elle, ne s'interpose entre l'observateur et les rayons solaires, on assiste alors à un spectacle magique. Le levant se colore de gammes rutilantes qui se dégradent insensiblement pour se fondre avec le bleu du ciel; le vert des palmiers souligne d'une ligne sombre l'horizon incandescent et les sables s'éclairent d'un rose délicieux. Les yeux sont éblouis par ces couleurs d'une pureté inconnue et dont ils sont impressionnés ainsi que par des perceptions nouvelles. Ce sont, en effet, des colorations que nous ne sommes pas accoutumés à rencontrer dans nos contrées humides; des décompositions spectrales primitives, ainsi qu'au temps où l'œil de Jéhovah brillait dans le buisson ardent.

De notre terrain, nous dominons les magnifiques jardins de Touggourt, une des oasis les plus étendues de l'Afrique. Au loin, vers le sud, se trouve Temacin. Au delà de Temacin nous devinons, dans la braise des ergs en feu, les vastes lointains de la *Hamada*, avec ses plaines de pierres blanchâtres et ses sables brûlants. Ouargla est le dernier îlot de verdure de cet océan de désolation. On s'apprête à le relier à notre réseau algérien.

Nous descendons des terrasses, le sable qui semblait tout à l'heure une mer de sang a pris ce reflet ambré des plages marines. Touggourt, en effet est situé sur la limite de la région sablonneuse propice ou fatale aux palmiers. Tout près de la gare, une palmeraie est sur le point de se dessécher. La séguia qui l'avait fait naître s'est tarie subitement et les dunes ont étouffé la forêt. Les oasis meurent ainsi de cette façon déconcertante, sous l'empire d'une fièvre brûlant la sève des dattiers; soit que les eaux capricieuses l'abandonnent pour vivifier d'autres parages, soit que le transport des sables bouche l'orifice des sources. Rien n'est plus triste qu'une promenade à travers les stipes moribondes, les arbres squelet-

tiques et les feuilles desséchées, criant leur détresse au vent du large.

Le tramway, auquel est attelée une mule rétive, nous mène dans les jardins puis nous revenons vers la ville. La nuit qui grandit les objets nous la fit voir immense ; elle nous apparaît, au jour, petite et coquette, entre ses arcades immaculées. Les maisons polychromes, aux toits plats, aux arêtes vives, brillent sur le fond de verdure. Les rues étroites traînent leur ombre sinueuse sur le sol battu. Une immense mosquée inachevée dresse ses créneaux de terre rouge au-dessus des dunes, ainsi qu'une ruine des anciens temps. Elle sera la succursale de la métropole religieuse de Temacin, la fameuse zaouia de Tamelhat, dont l'autorité se fait sentir jusque dans le Fouta sénégalien. Non loin de la mosquée en construction, les bastions avancés de la kasbah surplombent de leurs tours massives la cité indigène où grouillent toutes les races du Sahara ! Nègres affranchis, juifs convertis à l'Islam, nomades et fellahs.

Touggourt mérite bien son titre de capitale des oasis. Par sa population, elle se rattache à toutes les tribus de l'Afrique saharienne ; grâce à sa situation géographique elle est le point d'aboutissement des caravanes et comme le nœud des routes du désert. C'est de Touggourt que partent les longues théories de chameaux qui relient Ouargla et l'oued R'hir à Biskra et à l'Europe ; là que se discutent les principales transactions entres roumis et fellahs, entre ksouriens et voyageurs. Tandis que dans les maisons de toub vit la foule des Arabes sédentaires, on aperçoit la nuit briller les feux des nomades dont les tentes brunes entourent la ville. La horde famélique, exposée l'été au soleil implacable, contemple avec un sourire méprisant les citadins qui vivent dans l'abondance, à l'ombre des palmiers. Ils songent à l'époque des razzias fructueuses et convoitent secrètement ces richesses, prêts à s'abattre sur elles, quand l'infidèle abandonnera le Moghreb, ainsi qu'il est écrit dans le Coran.

Quelle transformation le chemin de fer ne va-t-il pas apporter à l'aspect de la ville et aux mœurs des habitants ! Des hôtels de pierre vont bientôt s'élever, plus haut que la cime des dattiers, les petits indigènes qui paresseusement

jouent aux osselets deviendront des cireurs de bottes qui nous poursuivront de leurs assiduités à tous les coins de rues ; des mercantis ouvriront leurs auvents et vendront une affreuse pacotille européenne. En revanche les nomades aux nobles gestes s'éloigneront à jamais des murs de Touggourt, et la ville de sable perdra son charme solitaire, son parfum de mélancolie sauvage et sa poésie lointaine.

LE RETOUR

Déjà le retour ! Notre train, s'essouffle le long des rampes pour porter les fruits « de la lumière » vers l'occident brumeux. Au premier coup d'œil, j'ai reconnu dans celui qui nous mène un ancien mécanicien de la marine ; type classique du « pied-noir », dont j'ai vu sous toutes les latitudes le bleu de chauffe graisseux confondu sur le gaillard des croiseurs à la vareuse grise des matelots de pont.

Je me suis installé sur la machine avec lui ; il me parle de ses embarquements passés et des officiers sous les ordres desquels il a servi. Je ne m'étonne pas de le trouver là, dans cette fonction qui exige de l'initiative et du sang-froid. Il ne me paraît pas dépaysé sur sa « bécane », au milieu des océans de sable.

Nous roulons dans l'air frais, presque froid du matin. Sur notre gauche, au pied de dunes striées de hachures, près d'une segkba aux eaux de lapis-lazuli, une palmeraie a été plantée. On devine le travail d'un Européen à l'alignement des dattiers, semés en quinconces, et à la propreté du sol, ratissé comme les allées d'un jardin. Dans ce site riant et montagneux, qui paraît avoir été choisi tout exprès pour satifsaire la fantaisie du propriétaire, on oublie que ces palmiers sont des arbres de rapport et on a l'illusion de contempler un parc exotique. Une maison blanche apparaît entre les palmes. J'ai la tentation d'appuyer sur le levier d'admission de vapeur, pour

m'arrêter dans cet éden, et y vivre pendant quelques jours dans la paix et dans la lumière.

— Vous voyez le pays au bon moment, — me dit mon ancien col bleu, — mais le *turbin* n'est pas toujours réjouissant, Pendant l'été, nous naviguons par des journées torrides, nous sommes grillés par le soleil, grillés par la flamme des foyers et je me demande parfois si je ne vais pas tomber du tender, frappé d'insolation. Bien souvent, nous sommes aveuglés par le vent de sable qui est si violent et si dense qu'il nous cache la voie à quelques mètres du train. Il n'y a pas jusqu'aux sauterelles, dont les nuages ne s'abattent sur nous et dont nous voyons les rangs serrés gravir le ballast sous les roues de la machine, qui les broyent et en font une affreuse bouillie.

Le métier de mécanicien lui-même offre bien des mécomptes sur la ligne du B. T. Le sable mélangé à l'huile forme une sorte de pâte à l'émeri qui encrasse les rouages. L'alimentation en eau des chaudières se fait dans des conditions très difficiles. Sauf à Biskra, ces eaux proviennent toutes des puits artésiens spécialement forés pour le service des chemins de fer. Or, elles sont chargées de sels divers, surtout de chaux et de magnésie. Dans les chaudières, à la faveur de la température élevée à laquelle elles sont portées, elles laissent déposer des sels calcaires qui obstruent les tubes et tapissent de tartre les parois de la boîte à feu. De plus, le chlorure de magnésie attaque les organes de la chaudière. L'épuration chimique des sources opérée dans les gares, atténue ces inconvénients, sans les supprimer.

La nuit tombe brusquement au moment où nous entrons dans la région des grands chotts. Le ciel est d'une transparence magnifique. Les étoiles semblent briller tout près de nos yeux. Tout à coup, nous restons confondus par un spectacle étrange, irréel. La lune se réfléchit à l'horizon sur une vaste plaine glacée ! Autour de nous, nous apercevons le sol couvert de givre et de verglas. Il est tellement inattendu ce paysage hivernal que je crois être le jouet d'un mirage lunaire. Je mets quelque temps à revenir de mon illusion. Le lac glacé est produit par le vitrification du chott Mérouan, et la neige qui couvre les buissons par des cristallisation salines.

Après avoir remonté la rampe de Setil, nous nous retrouvons en plein Sahara, au milieu d'un silence que trouble seul le halètement de la machine. Larbi est assis près de moi, roulé dans son ample burnous bleu, et il me conte ses aventures que j'écoute dans une demi-somnolence. Il y a déjà plusieurs années qu'il est attaché au bureau arabe de Biskra. Son service consiste à assurer la police des oasis et surtout celle des nomades dont la surveillance est beaucoup plus difficile à exercer. Les cavaliers beylicaux ou *deira* doivent tomber à l'improviste sur les douars afin d'exiger que les « papiers » soient en règle et qu'ils portent bien le sceau du beylik.

— Parfois, les deiras sont accueillis à coups de fusil par des chameliers en contravention. Il faut faire parler la poudre ou tourner bride pour aller chercher des renforts. Ce fait se produit d'ailleurs assez rarement : les Arabes ne se soucient guère de se faire dresser des procès-verbaux.

Je note, une fois de plus, cette appréciation sur le respect de l'autorité professé par les habitants et il m'apparaît à travers les explications confuses de Larbi que la police est assez facile à faire, au désert, malgré l'étendue de zones à battre, grâce au peu de densité de la population et à la rareté des points d'eau.

Larbi qui est né à Touggourt parle des nomades avec un certain mélange de dédain et d'admiration. Il est étonné par leurs coutumes sauvages et il s'intéresse à tout ce qui les touche. Le chameau, dont les ksouriens font rarement usage, revient constamment dans ses conversations. Il me parle des nuits chaudes du bled lorsqu'au moment du rut, les méhara brisent leurs entraves, traversent le campement et se précipitent les uns contre les autres pour se disputer la possession des chamelles. Ils se font dans l'ombre des morsures effroyables et leurs silhouettes se découpent à l'horizon en ombres fantastiques, jusqu'à ce que les vaincus se réfugient sous les tentes, cédant pour toute la saison la place aù vainqueur.

Je suis sorti sur la plate-forme du wagon et je rêve, devant le Sahara mystérieux et hostile, à l'avenir de notre domination africaine. Voilà près d'un siècle que nous avons occupé l'Algérie, pouvons-nous nous flatter d'avoir conquis l'âme de ses habitants?

S'il est un moment où cette question est intéressante à poser et à résoudre, c'est bien maintenant que nous sommes aux prises avec le sultan de Constantinople, commandeur des croyants ! Jamais nous n'avons eu plus besoin de compter sur le loyalisme de nos sujets musulmans que le jour où les événements le mettent à l'épreuve, non seulement nous exigeons des Arabes la soumission, mais nous faisons encore appel à leur dévouement en appliquant en pleine guerre la conscription indigène.

J'ai reçu, avant de partir pour Biskra, d'une femme qui vit parmi les musulmanes, une lettre de Tunisie dont les termes m'ont inquiété :

« A Tunis les femmes indigènes m'affirment que dans trois mois « Hadj-Guillaume » sera ici avec ses troupes et certains Arabes envisagent avec joie cette perspective. Ils prétendent qu'ils n'auront plus d'impôts à payer, que ceux qui ont vendu des terres aux Européens rentreront en possession de leurs anciens biens, sans avoir à rendre l'argent touché. Déjà, beaucoup de débiteurs refusent de payer leur dette, persuadés qu'on leur en fera remise plus tard. »

Ce que j'ai vu et entendu ne confirme pas ces propos pessimistes. Il s'agit surtout de potins de harem, sans portée sérieuse. En Algérie, il semble bien que le cœur des indigènes soit avec nous et qu'ils désirent sincèrement notre victoire. Toutefois, il ne faudrait pas méconnaître le caractère fondamental des conceptions coraniques de l'Afrique du Nord. S'ils consentent à tous ces sacrifices, s'ils donnent sur certains points ainsi que le général Levé l'annonçait dans un bel ordre du jour, un nombre de soldats très élevé proportionnellement à leur population, les Algériens le font dans l'espérance que cet effort leur profitera. Pas plus que le « Dieu des armées », Allah le triomphateur n'aime les peuples vaincus. Soyons donc victorieux ! portons sur notre front le signe des élus ; conservons la *baraka*, et notre puissance respectée continuera de planer sur la tell, sur les hauts plateaux et sur le désert.

RENÉ LABRUYÈRE

YUEN CHEKAI

Une curieuse figure asiatique vient de disparaître. Le dictateur chinois Yuen Chekai est mort, de ces morts mystérieuses habituelles, pour ainsi dire, aux hôtes impériaux du palais aux murs rouges de Pékin.

Rarement homme fut l'objet, de son vivant, de tant de louanges de la part de la presse européenne et des occidentaux résidant en Chine; certains d'entre eux ne l'auraient-ils pas volontiers comparé à Napoléon? D'autre part, ses nombreux ennemis chinois déclaraient que Yuen n'était qu'un ignorant et un incapable, corrupteur, meurtrier, ambitieux effréné qui vendait son pays à l'étranger pour satisfaire sa passion du pouvoir.

Comme il arrive presque toujours en pareil cas, Yuen Chekai ne méritait ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. Il n'était point le personnage remarquable que nous représentait une réclame habile et souvent largement payée, et d'autre part, s'il commit de nombreux crimes au regard de la morale occidentale, ce n'était pas tant par une naturelle perversion de sa nature que parce qu'il était l'homme de son milieu, le produit d'un monde archaïque, incapable de rénover ses conceptions et de les mettre en harmonie avec l'évolution générale du monde. Le rôle joué par Yuen Chekai

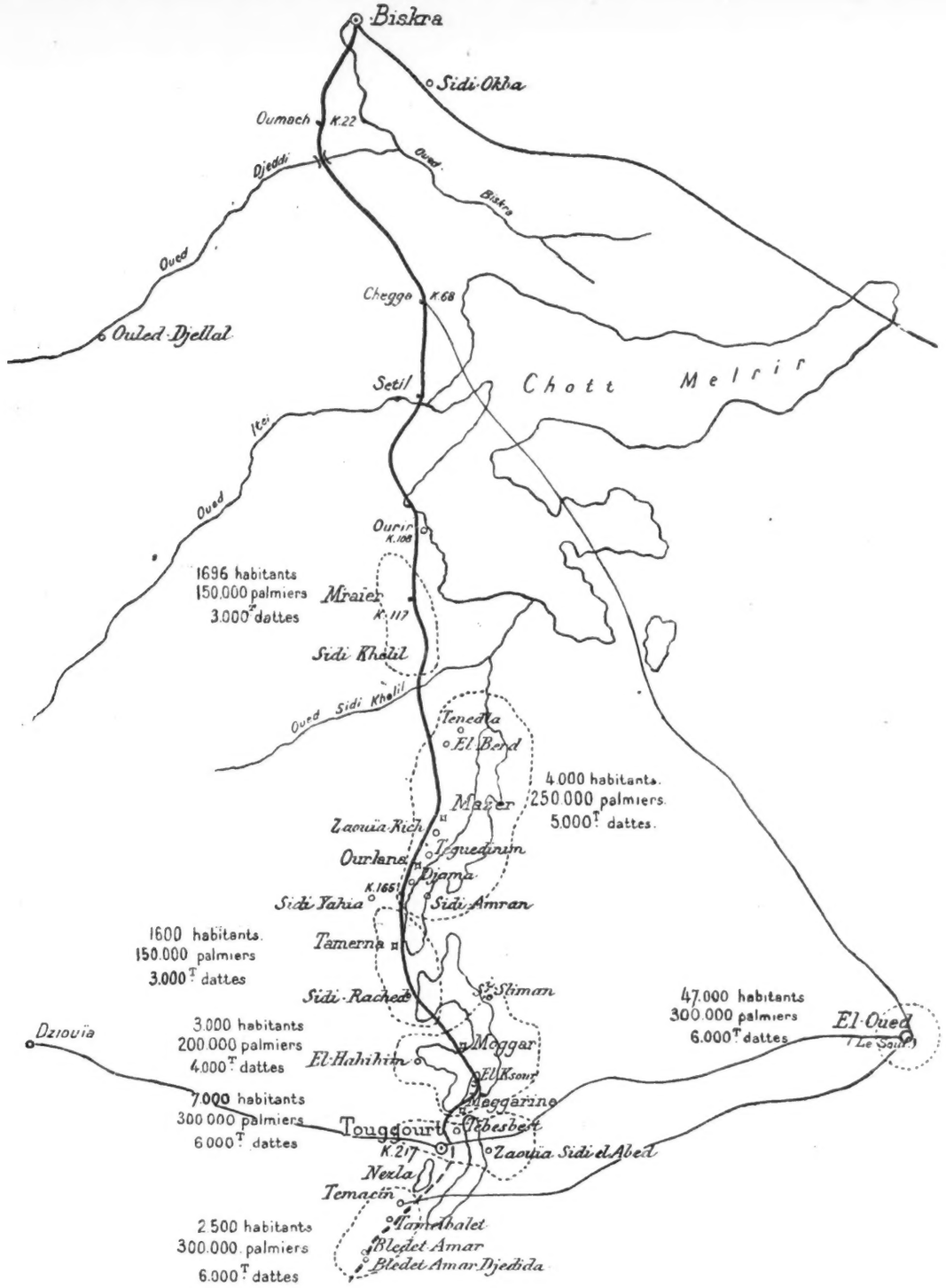

CROQUIS DE LA RÉGION DE L'OUED R'HIR ET TRACÉ DU CHEMIN DE FER DE BISKRA A TOUGGOURT

appartient néanmoins à la grande histoire, en raison de la scène où, depuis quatre ans passés, il a occupé la place la plus en vue, entouré des représentants de toutes les grandes puissances du monde.

Ceux-ci ont déployé autour de lui une extrême activité en tissant sans arrêt le réseau de leurs intrigues. La Chine était, en effet, devenue un champ clos, où luttaient sans cesse les ambitions rivales de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Amérique, de la France, du Japon, de la Russie ; à côté des diplomates de ces puissances se trouvaient les agents de la grande finance internationale, des fabriques d'armement, du monde industriel d'Europe et d'Amérique. Les conflits diplomatiques et les conflits économiques combinés de tous ces étrangers ont influé profondément sur la politique chinoise de ce dernier lustre et sur la carrière même de Yuen Chekai.

Raconter la vie de celui-ci, c'est en même temps faire un peu leur histoire, c'est apporter quelque lumière sur les problèmes délicats ou dangereux que les rivalités étrangères en Extrême-Orient ont déjà posés.

***

La vie du dictateur chinois se divise en deux périodes nettement marquées; la première, où il vécut dans une Chine ancienne, dans le vieux monde à peu près fermé aux influences étrangères, employant pour parvenir les procédés et les méthodes propres à ce milieu ; la seconde, celle qui a débuté avec la révolution de 1911, où l'action étrangère pénétra profondément la politique chinoise et pendant laquelle son ambition le porta à assumer un fardeau dont il ignorait le poids et qui devait l'écraser. La première explique la seconde et permet de la bien comprendre.

Yuen naquit en 1859, au Honan, province du Nord, dans une famille de grands fonctionnaires ; enfant, il était d'un caractère difficile, peu enclin à l'obéissance et manifestait déjà la vigueur d'une forte nature.

Les biographies chinoises qui ont été publiées de lui, par

des indépendants, sont vraisemblablement trop partiales à son encontre pour qu'on puisse faire grand fonds sur les renseignements et surtout sur les jugements qu'elles contiennent. Elles formulent contre lui diverses accusations graves pour des Chinois sur son attitude à l'égard de ses parents, de sa mère, de ses frères. Il était le quatrième fils de la maison Yuen. L'enfant montrait peu de goût pour l'étude, son caractère vigoureux se pliait mal à cette discipline stérilisante que constitue le travail mental, tout mnémonique, du lettré chinois.

Grâce à cette répugnance, il échappa à l'influence déprimante de ce système de gavage cérébral qui a tant contribué à l'immobilisation intellectuelle de l'élite de ses compatriotes; incapable de passer les examens et d'arriver normalement aux hautes situations par l'obtention du grade de bachelier, de licencié et de docteur, il tourna ses regards du côté de la carrière militaire, la seule qui, pour un homme de sa condition, s'ouvrait devant lui. Dans ce métier, méprisé des lettrés, et où toutes les places importantes étaient occupées par des ignorants, il devait arriver facilement à se pousser aux premiers rangs.

Le jeune Yuen était intelligent, observateur, actif, peu soucieux de doctrines et de principes, il s'instruisait par l'observation directe, en regardant les hommes et leurs conflits évoluer dans son milieu. Malheureusement, l'absence de tout principe de morale et de toute connaissance théorique, constituait une lacune que rien ne devait, au cours de sa carrière, venir combler. Les doctrines du confucianisme lui-même et de la religion des ancêtres qui forment le fondement moral de la société en Extrême-Orient, ne lui paraissaient guère être que des formules sans grande vertu.

Cette formation intellectuelle, en laissant libre son esprit de toute entrave favorisa beaucoup son ascension, le servit dans la lutte pour la conquête des honneurs et du pouvoir.

Grâce à la recommandation d'un de ses oncles, mandarin à Tientsin, il reçut le titre de préfet en expectative dans la province du Tchéli, où se trouve Pékin. C'était pour lui la possibilité d'entrer quelque jour dans l'administration moyennant une protection suffisante.

En 1884, il se rend en Corée auprès d'un ami de son père, commandant à Séoul ; celui-ci lui confie une petite fonction. Voilà donc le jeune Chekai, mandarin militaire, c'est le début de sa fortune. A Séoul, il se signale par son courage au cours d'une échauffourée ; puis il avance sur place ; il est *taot'ai*, inspecteur du commerce, il reste dix ans là, dans cette Corée que convoitent déjà les Japonais. Ceux-ci sont partout dans le pays, Yuen Chekai s'efforce de contrecarrer leur action de son mieux. Après la guerre sino-japonaise de 1894, la Chine est lamentablement battue, et Yuen rentre à Tientsin, où il est nommé grand juge de la province et chargé en même temps de former des troupes selon les méthodes militaires étrangères. L'expérience vient d'être faite, et combien cruellement ; le vieux système militaire chinois ne vaut rien.

Yuen est alors dans la plénitude de sa vigueur physique et intellectuelle ; c'est un homme court, râblé, de complexion puissante, il a plusieurs épouses, et s'il aime la bonne chère, il ne lui sacrifie pas sa passion maîtresse : l'ambition, car il est dévoré du désir de parvenir, de dominer ; mais, fin, rusé, prudent, comme tous ceux de sa race, il ne se lance pas brutalement dans la voie.

D'abord, il observe les étrangers auxquels il a recours, dont il recueille les lumières ; il commence à s'apercevoir de l'utilité qu'il peut trouver à les employer. Parmi ces hommes de race différente, il en distinguera un qui lui rendra dans tout le cours de sa carrière les plus grands services, c'est un employé des douanes, un Norvégien, M. Munthe. Cet Européen parle sa langue, c'est pour Yuen une bonne fortune d'autant plus grande que ce conseiller, qui sera pendant toute sa vie un ami, est un parfait honnête homme, esprit droit, élevé, et désintéressé. Avec lui il travaille à la réforme militaire. Il eût été à souhaiter, pour le bien de la Chine, que l'action de cet Européen modeste auprès de Yuen n'eût pas été si souvent contrecarrée par toute la séquelle de mandarins corrompus qui gravitait autour de lui et qui lui fera commettre ses plus grosses erreurs politiques.

En 1898, l'occasion se présente pour Yuen de monter d'un seul coup jusqu'au premier rang du pouvoir ; pour cela, il faut commettre une trahison ; l'ambition l'emporte et il entre

hardiment dans la voie qui devait, dans l'avenir, faire de lui le chef de l'immense Chine.

A cette époque, le besoin de réformes se fait sentir partout ; nul n'ignore plus que si les Japonais ont pu si facilement vaincre le colosse chinois, c'est que celui-ci est paralysé par une corruption de tous les organes de son gouvernement et de son administration. L'empereur Koangsiu est profondément humilié. Des lettrés patriotes, dont les principaux sont le fameux docteur confucianiste Kang Youwei et le littérateur philosophe Liang Kitchao, réussissent à approcher le débonnaire et bien intentionné Koangsiu. Ces hommes sont animés du désir de porter remède aux maux dont souffre leur pays. Ils ont étudié les peuples étrangers, ils voudraient voir la Chine transformer son système politique et administratif et à l'imitation des grandes puissances d'Europe, adopter la monarchie constitutionnelle. Pour commencer, il faut rapidement entreprendre des réformes, porter le fer et le feu dans les plaies purulentes de l'administration chinoise, détruire les abus, arrêter le gaspillage de la cour, etc. Yuen Chekai s'est joint au groupe des patriotes réformateurs.

L'empereur accepte avec enthousiasme les idées du groupe, et le voilà qui signe sans relâche de son pinceau vermillon, les édits qui doivent rénover le pays, supprimer les privilèges abusifs, rétablir l'ordre. Il proclame la liberté de la presse, de réunion, et il prend des mesures qui fatalement doivent lever contre lui les privilégiés menacés dans leur jouissance. L'opposition des intérêts commence donc à se faire sentir ; à la cour, un parti se forme contre les hommes nouveaux qui ont séduit le souverain.

La vieille impératrice douairière Tseushi sa tante, retirée du pouvoir, qu'elle avait exercé pendant près d'un demi-siècle, se reposait au milieu de ses femmes ; les conservateurs et bénéficiaires des abus, vinrent lui représenter le danger que les mesures nouvelles faisaient courir à l'État. Une lutte se préparait entre les deux forces adverses.

Les conseillers de Koangsiu résolurent de réduire à l'impuissance la despotique Tseushi ; pour cela, ils persuadèrent l'empereur de faire exécuter le neveu de celle-ci, Yonglou, chef des troupes. Yuen prévient Yonglou qui court chez sa

tante. Tseushi, avec l'esprit de décision énergique dont elle a fait preuve pendant toute sa vie, prend immédiatement son parti ; elle combine un coup d'État de palais pour ressaisir le pouvoir.

Dans la nuit, elle fait arrêter les amis de Yuen, et aussitôt, sans jugement, on les décapite ; mais Kang Youwei et Liang Kitchao ont pu s'enfuir. L'empereur, battu par sa tante, est saisi par des eunuques dévoués à celle-ci, interné dans un pavillon situé dans une île au milieu des jardins impériaux; là, il demeurera sous bonne garde jusqu'à sa mort, pendant dix ans.

Le service ainsi rendu aux conservateurs chinois et à l'impératrice méritait sa récompense. Yuen fut d'abord nommé gouverneur de la province maritime du Chantong. Il occupait ce poste lorsque la révolte des Boxers de 1900 éclata. Le rusé mandarin connaissant la force des étrangers dont la cour ignorante n'avait pas conscience, se garda bien d'agir comme celle-ci. Pas un instant, il ne crut que ces fanatiques sauvages pourraient venir à bout des blancs. Aussi non seulement il ne se compromit pas en participant à la lutte contre les étrangers, mais même il chassa les Boxers de sa province.

Après avoir connu une nouvelle humiliation : la défaite rapide de ses soldats par les barbares à face blanche, la cour, qui s'était enfuie dans l'Ouest, jusqu'au Chensi, rentrée à Pékin, dut constater que Yuen Chekai se trouvait le seul parmi les grands fonctionnaires à sa disposition qui connût l'étranger. N'avait-il pas évalué leur force à sa juste mesure?

Pour lutter de finesse avec les diplomates qui, depuis 1900, parlaient de plus en plus haut, avec les financiers qui devenaient de plus en plus envahissants et avides, la présence de Yuen s'imposait à ces Mandchoux ignares. Aussi, le 7 novembre 1901, est-il nommé, lors de la mort de Li Hongtchang, ministre des Affaires étrangères. Il demeurera là six années, et enfin en 1909, il fait partie du Kiunkitchou ou conseil de l'empire qui est l'organe véritable du gouvernement.

Le voilà donc au sommet de la fortune, il ne peut pas monter plus haut.

Au milieu de ces gens, incroyablement ignorants du monde extérieur, il brille comme un astre, son peu de connaissances

des étrangers lui crée une supériorité réelle sur tout son entourage ; mais lui-même, n'a saisi dans son esprit que quelques traits extérieurs de la civilisation occidentale ; ne connaissant aucune langue d'Occident, peu instruit dans sa propre langue, ses conceptions politiques ne s'élèvent pas au delà des vieilles pratiques du gouvernement patriarcal de son pays, dégénérées en un système imbécile de corruption habituelle, qui empêche et empêchera invinciblement toute réforme sérieuse, toute rénovation susceptible de ranimer un peu la vie dans le corps de ce géant paralysé.

Bien plus, il ignore la valeur morale de la civilisation chinoise elle-même, et les ressources qu'elle pourrait lui offrir s'il était intelligemment conservateur. Il ne cherche point à en rien tirer. Il n'a aucun principe. Aussi, malgré sa fortune et sa position est-il dédaigné, méprisé même, autant qu'il est craint, par tout l'élément lettré chinois qui lui, du moins, connaît, sans pouvoir la faire revivre, la grandeur antique de cette civilisation.

C'est un homme pratique, intelligent, rusé, mais sans vues supérieures ; il n'a rien d'un véritable homme d'État : dans le passé, la civilisation chinoise en a fourni d'une autre envergure. Toutefois, ses contacts avec les étrangers lui ont appris par expérience qu'il y a quelque chose d'eux à tirer, qu'ils sont puissants ; il contribue donc à l'envoi à l'étranger de ces quelques missions d'études où de grands personnages sont allés à travers le monde jeter un coup d'œil superficiel sur les hommes et sur les choses ; bien mieux, il pousse de jeunes étudiants à s'instruire au dehors ; lui qui n'a aucun diplôme et qui a constaté la sottise du gavage mnémonique constituant la méthode d'enseignement, se montre partisan de la suppression du vieux système des examens par lesquels on recrutait les fonctionnaires ; il favorise la création de nouvelles écoles ; il croit même que la cour ferait bien d'adopter une Constitution puisque les puissants étrangers en possèdent.

Comme membre du conseil de l'empire, il fréquente assidument le vieux prince King, oncle du souverain et qui jouit d'une grande influence, le plus cupide des personnages de cette cour où tout le monde est vénal. Plus tard, cette relation lui sera infiniment précieuse.

En effet, en 1908, l'impératrice sa protectrice meurt; l'empereur Koangsiu la suit dans le tombeau; peut-être ce prince captif a-t-il été empoisonné dans sa prison insulaire? Toujours est-il, qu'avant de mourir, il a voulu porter un coup mortel à celui qui a été cause de ses misères et de son impuissance de dix années ; il rédige son testament dans lequel il demande à ses héritiers qu'on présente à ses mânes pour les satisfaire dans la tombe, la tête coupée de Yuen Chekai. Pour donner à l'expression de sa volonté dernière un caractère plus sacré, il se fait une blessure, trempe son pinceau dans son propre sang, puis il remet ce document terrible à sa concubine préférée qui le console dans sa prison, pour qu'elle le transmette à son successeur.

Celui-ci est son frère, le prince Tchouen, qui prend le pouvoir en qualité de régent et gouverne au nom de son propre fils, le nouvel empereur, un enfant de trois ans.

Le régent s'apprête à faire exécuter la volonté sacrée du défunt, sa belle-sœur la veuve de Kouangsiu l'y pousse. Yuen est perdu. C'est alors que le vieux prince King entre en scène, parle en sa faveur à Tchouen et à la veuve ; l'influence des diplomates étrangers intervient aussi; le régent est un homme mou, jeune, inexpérimenté, il capitule ; on n'exécutera pas celui qui a trahi son frère, celui qui, dans la plus grave des circonstances, a désobéi à la volonté impériale ; mais le ministre partira sur-le-champ en exil, dans sa province natale, le Honan. Heureux d'avoir sauvé sa tête, Yuen, se retire donc dans sa propriété, et là il attend les événements, car il sait bien qu'un esprit de révolte souffle à travers tout l'empire, et que la dynastie tartare-mandchoue est menacée. Aussi, du fond de sa retraite s'efforce-t-il de se tenir au courant des événements, d'entretenir des rapports avec des amis sûrs de la Cour, et de préparer les sommes importantes avec lesquelles, le cas échéant, on doit acheter les concours et les consciences.

Telle est la première partie de la vie de Yuen Chekai. Elle fut ce qu'elle pouvait être dans un tel milieu, celle d'un ambitieux oriental qui arrive par les moyens ordinaires employés dans les cours asiatiques. Yuen était supérieur au personnel qui l'entourait et pour cette raison put s'élever aux som-

mets ; mais, en dehors de la formation de troupes sur le modèle occidental, formation qui fut d'ailleurs l'œuvre d'étrangers, il ne manifesta aucune qualité visible d'administrateur, d'organisateur, et encore moins de réformateur ; il ne fut point capable de réaliser, dans le domaine gouvernemental et administratif, aucune des idées qui lui furent suggérées par les occidentaux.

Après dix-huit années de fonctions publiques, il demeurait à peu près tel qu'il était au jour où il entra dans la carrière ; il administra et gouverna selon les vieux procédés simplistes, par la force brutale, la ruse, la corruption et le glaive dont les événements de chaque jour se chargeaient de démontrer, avec éclat, la complète insuffisance.

***

Dans son exil, peut-être, le grand ambitieux chinois rêvait-il de l'empire, car un devin lui avait, lorsqu'il était jeune, promis qu'un jour il s'assiérait sur le trône. Quoi qu'il en soit, la révolution de 1911, vint le tirer de l'ombre, le ramener sur le devant de la scène qu'il occupera jusqu'à sa mort.

Depuis une quinzaine d'années, le contact des Chinois avec le monde extérieur a fait son œuvre ; étudiants retour d'Europe, d'Amérique, du Japon, ont rapporté avec eux des idées nouvelles, ils traduisent des ouvrages qui sont comme autant de bombes intellectuelles de nature à faire éclater les vieux cadres politiques de cette société antique. Rousseau, Montesquieu, l'histoire de la Révolution française sont dans les mains de tous les lettrés, la théorie des droits de l'homme et du citoyen pénètre dans les esprits avec d'autant plus de facilité qu'elle est parfaitement en harmonie avec les doctrines philosophiques chinoises : un petit effort d'accommodation suffit pour qu'elle s'implante dans les intelligences. Elle n'y est pas contrariée par le dogme chrétien du péché originel et de la malice innée de l'homme, doctrine que les Chinois n'ont jamais admise. D'autre part, la constitution sociale, fort proche de la démocratie, favorise incroyablement ce mou-

vement. Le vieux monde d'Extrême-Orient roule donc lui aussi sur la pente savonnée ; chaque jour augmente le nombre des gens qui réclament leur part du pouvoir et du gouvernement de la chose publique. En présence de ces aspirations, la Cour se trouve désemparée, elle capitule sur plusieurs points importants ; elle crée des assemblées provinciales et voilà qu'on procède aux élections. Les assemblées se réunissent dans ces provinces, chacune vaste et peuplée comme des États d'Europe; elles deviennent exigeantes, veulent un Parlement. Le gouvernement cède encore un peu de lui-même à ce monstre insatiable qui, de par le monde, dévore, les uns après les autres, tous les régimes absolus.

Comme toujours, les capitulations gouvernementales sont faites de mauvaise grâce et à moitié. Comme toujours, elles irritent le peuple au lieu de le satisfaire ; la révolution s'approche.

En octobre 1911, elle éclate enfin. Toute la Chine du Sud située sur le fleuve Bleu se soulève contre la dynastie mandchoue, incapable, vénale, et qui vend le pays aux étrangers.

Ceux-ci, en effet, sont de plus en plus puissants en Chine, ils s'y trouvent presque comme chez eux. Pour satisfaire à ses gaspillages, la cour leur emprunte continuellement; elle donne en gage les douanes, les chemins de fer, des mines; petit à petit l'emprise économique des blancs s'étend sur le pays, les milliards que le peuple chinois devra rembourser à ces étrangers sur le produit de ses sueurs s'ajoutent aux milliards. Tous les Chinois, non seulement les lettrés, les intellectuels, les commerçants mais aussi les paysans dans les campagnes, aux oreilles de qui parviennent quelques nouvelles à ce sujet, estiment qu'une telle situation ne peut plus durer. Aussi bien, la révolution commence-t-elle par l'Ouest, dans la populeuse province de Seutchoenn, qui compte soixante-dix millions d'habitants, par une grève de cent mille ouvriers des salines. Ces travailleurs protestent ainsi contre la mainmise sur les chemins de fer par les étrangers.

Rapidement la révolte s'étend, elle avait été préparée dans les sociétés secrètes, si nombreuses en Chine la voilà qui monte vers le Nord. Dans le Sud déjà, on acclame la République.

Où trouver un homme capable de faire face aux difficultés, de s'entendre au besoin avec les banquiers occidentaux prêteurs d'argent, de leur inspirer confiance?

Aussi, malgré l'opposition de la veuve de Koangsiu, malgré celle du faible Tchouen lui-même, le vieux prince King décide la Cour à appeler Yuen Chekai.

Le cœur de la révolution se trouve dans le centre du pays ; dans les provinces du Hounan et du Houpé, séparées par le puissant fleuve Bleu qui coupe en deux la Chine tout entière. Là, à Outchang, capitale provinciale, sur la rive droite, siège un vice-roi ; de l'autre côté du fleuve, se trouve la grande ville de Hankéou, puis celle de Hanyang, où il y a un vaste arsenal et des usines. Toutes ces villes sont en révolte, on massacre les autorités, on y proclame la République. Le 11 octobre, la Cour nomme Yuen, vice-roi de ces deux provinces. Le rusé mandarin ne bouge pas, il tient à se faire prier, il ne marchera que si l'on met la force dans ses mains ; le 27 octobre on y consent ; le vice-roi Joueïtcheng a fui le massacre. Un édit confère à Yuen le commandement de toutes les troupes de terre et de mer.

Le 5 novembre, il est rappelé à Pékin par la Cour désorientée, il y arrive le 13 pour prendre le poste de premier ministre, le 16, il est chargé de former un cabinet, et le 7 décembre le prince Tchouen donne sa démission, voilà donc Yuen qui tient dans sa main robuste tous les pouvoirs de l'État.

Un mois avant, il avait déjà essayé de négocier, en bon Chinois qu'il est, avec les rebelles, avec Li Yuenhong qui commandait, à Outchang, les troupes révolutionnaires.

Mais le pouvoir dont il dispose n'est plus guère qu'une ombre ; virtuellement, la dynastie est morte ; le mécontentement est partout contre cette famille étrangère incapable et corrompue ; les six millions de Mandchoux, soldats grossiers, garnisaires dans les provinces, sont tués ou disparus, ou bien ils ont passé à la révolution ; tous les étais qui soutenaient le trône s'écroulent ; les financiers étrangers ferment leur bourse.

Aussi, Yuen Chekai travaille-t-il à persuader aux membres de la dynastie de faire abdiquer le fils du régent, le petit Pou-y, le bambin empereur ; l'occasion est bonne pour lui de

mettre la main sur le pouvoir suprême, mais il lui sera plus difficile de le conserver.

En effet, les révolutionnaires, dès que leurs succès se sont affirmés, ont envoyé à Changhaï, puis à Nankin, des délégués des assemblées provinciales ; et ceux-ci ont, dès fin décembre, proclamé président de la République le docteur Sun Yatsen, un occidentalisé, un chrétien même, qui est, au point de vue de la préparation, le chef du mouvement.

Déjà, l'assemblée a constitué les organes politiques essentiels du gouvernement ; ces gens qui, pour la plupart, ont étudié ou vécu longtemps dans les pays occidentaux savent s'y prendre, leur constitution est fort bien faite ; elle n'a pas été improvisée, tout était prêt depuis longtemps. Ils viennent de former un ministère et ce rouage commence à fonctionner. Déjà, ils s'entendent avec les étrangers, les grosses banques leur font des avances, ils négocient des emprunts.

Si Yuen ne réussit pas à les gagner puisqu'il ne peut pas les vaincre, toute la Chine du Sud, soit deux cent millions d'habitants, étant pour eux, ouvertement, et aussi toute la Chine du Nord qui leur est sympathique, les suivront ; il aura, en acceptant le pouvoir, fait une manœuvre inutile, et mis la main sur un instrument vermoulu. Dans cette occurrence, ses relations avec les diplomates étrangers vont lui être d'un secours inappréciable.

***

Dans les dernières années de la dynastie, les hommes d'affaires, les financiers, les grandes maisons d'armement d'Europe et d'Amérique avaient formé un vaste projet. Afin de pouvoir tirer de cet immense pays les bénéfices de l'exploitation de ses richesses, on avait formé un consortium composé de banques importantes d'Allemagne, d'Angleterre, de France et des États-Unis. La diplomatie de ces quatre puissances approuvait et appuyait le projet. On devait d'abord lancer une série de grands emprunts de plusieurs milliards pour permettre la militarisation de la Chine et les grosses com-

mandes de matériel de guerre qu'elle comportait ; puis, on aurait, tenant en tutelle le débile gouvernement chinois, construit et administré des lignes de chemins de fer, exploité des mines, bref on aurait dirigé indirectement le pays, en le poussant dans les voies économiques favorables au consortium.

La révolution vint contrarier ce plan. Elle surprit d'ailleurs tout le monde ; car les Européens en Chine, aussi bien les diplomates que les hommes d'affaires, ne se rendaient nul compte de l'état des esprits; ils furent un moment désemparés; mais, comme après tout, ce qui leur importait c'étaient leurs propres affaires et non pas celles de la dynastie, dès qu'ils s'aperçurent que celle-ci allait perdre la partie, ils se tournèrent du côté des républicains et de leurs représentants réunis à Shanghaï et à Nankin, et commencèrent à traiter avec eux.

Toutefois deux puissances voyaient avec une certaine inquiétude les projets du groupe. Ni la Russie, ni le Japon ne pouvaient vouloir que leur voisine se militarisât et devînt ainsi un danger pour eux. Les intérêts des grandes maisons d'armement, des financiers désireux de toucher les habituelles commissions sur les gros emprunts, n'étaient point les leurs. Au surplus, ces deux puissances asiatiques estimaient qu'elles avaient leur mot à dire dans une telle entreprise et elles agirent diplomatiquement afin de faire partie du fameux consortium, encore qu'elles ne fussent pas prêteuses d'argent. Il n'était pas possible de leur refuser l'accès du groupe, qui devint ainsi sextuple.

Dès lors, l'action du consortium modifié s'orienta plus du côté politique que du côté économique et les habiles diplomates russes et japonais, infiniment mieux versés dans la subtile politique d'Extrême-Orient que leurs collègues des autres puissances, allaient manœuvrer avec leur maîtrise habituelle pour conduire les choses dans le sens de leurs intérêts ; toutefois, les Japonais faisaient dans le groupe un peu bande à part, visiblement, ils y étaient entrés surtout pour le surveiller.

La diplomatie russe ne pouvait désirer qu'une République se constituât sur ses frontières asiatiques, d'autant que, parmi

les promoteurs du mouvement républicain, beaucoup lui étaient hostiles à cause de son activité en Mandchourie et par raison de principe.

Le consortium financier retira donc son concours aux répubicains triomphants et se tourna du côté de Pékin.

La dynastie mandchoue n'existait pour ainsi dire plus ; elle mourait d'impuissance vitale, d'incapacité profonde ; la première secousse révolutionnaire un peu forte la renversait, la réalité du pouvoir se trouvait depuis novembre 1915 dans les mains de Yuen Chekai.

Les étrangers, du moins ceux de l'ancien consortium, considéraient Yuen comme le seul homme capable de prendre en mains la direction de cet immense pays, d'y instituer un pouvoir fort et unique. De plus, on le connaissait, on savait qu'il avait été assez intelligent pour comprendre la force de ces étrangers, de leur faire des concessions, de s'appuyer sur eux au besoin. Un ambitieux comme lui pouvait donc devenir un précieux auxiliaire. Au bout de peu de temps, les rêves dorés, la perspective d'immenses profits revinrent prendre leur place dans l'esprit des étrangers qui donnèrent tout leur appui à l'ancien ministre de Tseushi. C'était à lui seul que l'on consentirait les emprunts nécessaires pour panser les blessures de la révolution et pour mettre le pays en valeur. Les républicains étaient laissés à leurs propres forces et bientôt regardés comme un obstacle.

Pourtant ceux-ci, souples et diplomates, comme tous les Asiatiques, se voyant ainsi abandonnés, manœuvraient avec habileté. Se rendant bien compte qu'il leur était impossible de lutter avec chances de succès contre la volonté des diplomates et des financiers de toutes les grandes puissances mondiales, ils se décidèrent, malgré l'opposition de quelques irréductibles de l'assemblée de Nankin, à autoriser le docteur Sun Yatsen leur élu à donner sa démission, et ils choisirent, la mort dans l'âme, Yuen Chekai comme président de la République. Ils n'ignoraient pourtant ni son passé, ni son caractère, ni son ambition, et ils se doutaient bien qu'ils auraient à faire de grands efforts pour défendre contre lui la liberté naissante. Toutefois, connaissant les hommes et les choses de leur pays bien mieux que les diplomates étrangers,

ils comptaient sur l'incapacité du dictateur à fonder un régime viable, à organiser une administration lui permettant de durer, pour en avoir raison quelque jour, si, ce qui était infiniment vraisemblable, il cherchait à détruire la République à son profit.

Lorsque l'assemblée de Nankin se fut transportée à Pékin pour y élaborer les lois électorales, et travailler à la constitution provisoire, les difficultés commencèrent avec le consortium. Celui-ci exigeait, comme condition de son concours financier, un système de contrôle qui était, en somme, une mainmise indirecte sur le gouvernement du pays ni Yuen Chekai, ni l'assemblée ne pouvaient accepter cette condition. La révolution s'était faite justement parce que la Cour déchue se mettait trop visiblement dans les mains des étrangers ; il n'était pas possible de continuer et surtout d'accentuer une telle politique. Aussi toute l'année 1912, se passa-t-elle en interminables discussions entre le groupe financier et le gouvernement chinois ; ce dernier rejetant toujours aux yeux du groupe la responsabilité des refus sur la petite assemblée qui, aux termes de la constitution, était seule compétente pour donner la validité définitive à toutes les conventions d'emprunt engageant les finances de l'État.

Yuen n'était que président provisoire, il espérait bien devenir président définitif. Autour de lui, se trouvaient de nombreux conseillers chinois et étrangers qu'il avait attachés à sa fortune. Les conseillers étrangers surtout lui étaient fort utiles, non pas pour en tirer des lumières afin d'organiser le pays, mais comme ambassadeurs et avocats auprès des banques et des gouvernements étrangers. Il en avait au moins un de chacune des puissances dont il pouvait avoir besoin ; ces conseillers étaient largement payés. Leur ministère consistait aussi à travailler l'opinion au dehors en vue de trouver les concours politiques et financiers indispensables à Yuen Chekai pour se maintenir, puisqu'il ne pouvait améliorer le sytème fiscal du pays, et se créer des ressources normales pour faire vivre son administration et payer ses troupes. Le docteur Morrison, ancien correspondant du *Times* à Pékin, était devenu son premier conseiller politique ; il a certes rendu des

grands services au dictateur chinois à cause de l'autorité qui s'attache à son nom.

Les étrangers résidant en Chine ne doutaient point que les élections qui devaient avoir lieu à la fin de l'année 1912, allaient asseoir d'une façon solide Yuen dans sa fonction; celui-ci, avec l'argent que les banques lui avançaient, n'était-il pas capable de se faire une majorité? Toute la presse éditée par les blancs l'affirmait, les correspondants de journaux en mission spéciale envoyaient à leurs feuilles ce sûr pronostic.

Les lois électorales avaient été votées en août, elles étaient fort bien faites : élections aux assemblées provinciales, à la Chambre et au Sénat se combinaient habilement. Les citoyens créés par la nouvelle Constitution se trouvaient être en fait les chefs de famille, ce qui est pleinement en harmonie avec les mœurs et l'évolution historique du pays; les élections devaient avoir lieu à plusieurs degrés, même pour la Chambre des députés.

En présence de l'impossibilité de faire accepter par les Chinois le projet de contrôle du consortium, l'élément purement financier de celui-ci avait abandonné ses vues sur la Chine ; mais il consentait encore un petit emprunt de 25 millions de livres sterling, soit environ 630 millions de francs, nécessaire au gouvernement pour payer ses dettes criardes et vivre, maintenir la police et l'ordre ; mais, la question du contrôle demeurait la pierre d'achoppement : financiers d'un côté, assemblée de l'autre, se montraient intraitables.

On atteignit ainsi décembre 1912, le moment des élections et, comme il arrive à peu près toujours en matière de politique extrême-orientale, les résultats furent complètement différents de ceux que prévoyaient les étrangers.

Non seulement Yuen Chekai n'avait pas pu faire ces élections à son profit, mais, partout, la majorité des élus lui était hostile, dans les assemblées provinciales particulièrement ; aussi le Sénat, nommé en partie par elles, devait-il plus encore que la Chambre se dresser contre le président pendant le peu de jours où il exista et put délibérer.

Cette situation renversait tous les calculs. Avant même que les élus des deux Chambres ne fussent arrivés à Pékin,

on conseillait déjà à Yuen de les chasser par un coup d'État. Ce Chinois prudent attendit encore, car il pensait, sans doute, avoir raison de ces assemblées, par la corruption ou la menace.

Un leader des républicains, M. Song Kiaojenn, fut assassiné à Changhaï, au moment où il prenait le train pour se rendre au parlement ; c'était le futur président du conseil déjà choisi par la majorité. Sous le prétexte que les élections ne pouvaient avoir lieu en Mongolie, le président nomma d'office une quarantaine de députés. Malgré ce coup de force, la Chambre et le Sénat, dès leurs premières réunions, manifestèrent la volonté de remplacer Yuen. En tout cas, elles ne voulaient pas consentir à l'emprunt, car elles savaient bien que cet argent allait servir à payer les soldats mercenaires, chargés de réduire le peuple à Pékin et dans les provinces, et à maintenir ses représentants dans l'impuissance.

Les assemblées firent contre la signature de l'emprunt des protestations véhémentes, le proclamèrent inconstitutionnel ; rien n'y fit, en avril 1913, les banques fortement soutenues ou même poussées, signèrent le contrat sans se soucier de la constitution chinoise et Yuen commença à toucher les premières sommes nécessaires à asseoir son pouvoir.

Le Parlement fut rapidement réduit à l'impuissance; un certain nombre de ses membres, s'enfuirent; puis, en présence d'une telle violation de la Constitution, une révolte éclata dans le sud de la Chine, des troupes de ces régions, ayant à leur tête des généraux et des gouverneurs républicains remontèrent vers le Nord. A Nankin qui fut alors le théâtre d'un horrible massacre, les Japonais voulurent venir au secours des républicains, mais ils durent reculer devant l'hostilité des autres puissances qui toutes — sauf les États-Unis qui s'étaient retirés du consortium et avaient refusé de participer à l'écrasement de la République — soutenaient Yuen Chekai.

Quelques mois plus tard, en novembre, le dictateur de fait paracheva son œuvre et dispersa ce qui restait du Parlement, prononça la dissolution de toutes les assemblées provinciales et même des conseils municipaux nouvellement créés. La prison et la fusillade eurent raison des opposants trop énergiques, les autres s'enfuirent. Sa dictature était dès lors

complètement établie. Il ne lui restait plus qu'à la stabiliser en la transformant en une monarchie. Tous les étrangers intéressés à sa fortune, lui conseillaient de le faire et il s'y prépara.

* * *

Telle était la situation, lorsque la terrible guerre d'Europe éclata. Cet événement formidable devait changer complètement la face des choses en Extrême-Orient ; il affaiblissait les appuis extérieurs de Yuen Chekai, il divisait les puissances du consortium, il donnait au Japon l'occasion d'étendre son influence en Chine.

Malgré sa finesse et sa ruse, ce Chinois d'ancien régime, qui n'était au courant des choses du monde extérieur que par des conseillers intéressés et partiaux, ne se rendait pas compte de l'inopportunité pour lui de réaliser son dessein monarchique et de la nécessité de résister aux influences externes qui l'y poussaient. Il marchait en aveugle vers son but : se faire reconnaître comme empereur.

Au début de 1915, le gouvernement japonais, formula toute une série de revendications qui devaient accroître son action en Chine ; Yuen fut obligé de lui faire d'importantes concessions ; mais, sur le point essentiel, le contrôle de la police, soutenu par les autres puissances, il put résister.

L'ambitieux personnage crut que l'appui simultané de l'Allemagne et des ennemis de celle-ci, contre le Japon, lui serait toujours acquis, et qu'il allait pouvoir continuer à profiter de cette situation singulière.

Quant à son administration intérieure, elle était toujours nulle ; aucune organisation sérieuse, aucun commencement d'organisation n'apparaissait et il n'en pouvait être autrement ; étant donné la qualité de l'entourage chinois de Yuen Chekai. Tout ce personnel manquait des connaissances nécessaires pour entreprendre une œuvre si difficile. Dans les provinces, le dictateur avait placé, là où il l'avait pu, quelques-uns de ses amis du temps de l'Empire, en qualité de chefs militaires : à Nankin, se trouvait Fong Kouotchang,

le général qui avait conduit les troupes impériales en 1911, contre la révolution ; il s'appuyait aussi sur un soudard inculte de l'ancien régime, Tchangshiun, sorte de chef de bande, l'auteur des massacres de Nankin et que, pour ce motif, les Chinois ont surnommé le « Boucher » ; sur un personnage du même genre : Long Tsikoang qui commandait à Canton ; sur d'autres encore, mais tous ces hommes étaient complètement incapables de créer, dans les provinces où ils se trouvaient, une administration sérieuse, toute leur tâche consistait à maintenir le peuple dans l'obéissance par la terreur des coups. De temps en temps, ils adressaient des demandes d'argent à Yuen, et le dictateur leur en envoyait pour conserver leur concours ; quand les recettes ordinaires étaient insuffisantes, il se le procurait par des emprunts usuraires dans les banques étrangères.

On ne peut imaginer un système plus fantastique de gouvernement. Ce régime factice devait s'écrouler dès que les soutiens extérieurs qui lui donnaient l'apparence de la vie l'abandonneraient. C'est ce qui arriva en effet, la crainte de l'étranger qui, d'une part, empêchait le sentiment populaire de se manifester, et d'autre part contenait le Japon, venant à perdre, par la grande guerre, les trois quarts de sa puissance en Extrême-Orient, la dictature de Yuen devait arriver rapidement au bord de l'abîme.

Sous l'influence de ses conseillers, le dictateur aveuglé ne s'en aperçut pas et commit la faute, capitale en matière politique, de s'attaquer à un mot, de vouloir détruire un symbole, de supprimer le nom de République.

Pourquoi ne l'aurait-il pas fait puisque cela ne changeait rien à la réalité? Ne disposait-il pas du pouvoir absolu? Cette attitude lui était, il faut bien le reconnaître, commandée aussi par le désir de donner satisfaction aux puissances monarchiques qui le soutenaient et qui, par intérêt politique, ne voulaient pas qu'un peuple aussi nombreux et aussi ancien que le peuple chinois, vînt augmenter dans le monde le nombre des républiques, chose qui pouvait être d'un fâcheux exemple.

Si ce vieux Chinois eût possédé le moins du monde un peu des qualités d'homme d'État que les étrangers illusionnés lui

attribuaient, il se fût aperçu qu'il lui était beaucoup plus facile d'asseoir son autorité et même sa tyrannie sous une apparence républicaine que de la fixer sur un trône. Mais cela dépassait sa compréhension et aussi, visiblement, celle de ses conseillers étrangers du dedans et du dehors.

Pourtant, le 28 octobre 1915, le Japon lui donna un avertissement qui eût dû le faire réfléchir. Entraînant son alliée et ses amis derrière lui, il fit remarquer au dictateur que le moment n'était pas opportun pour lui de monter sur le trône, que des troubles, susceptibles de compromettre les intérêts des étrangers en Chine, pourraient en résulter.

L'ignorant mandarin se croyant toujours soutenu, malgré tout, par l'Allemagne, la France, l'Angleterre et même, en dessous, par la Russie, crut pouvoir dédaigner l'avertissement et continua les préparatifs de son intronisation solennelle.

C'est alors que l'insurrection du Sud éclata, et que bientôt le mouvement prit une telle ampleur qu'il lui fut impossible de l'arrêter. Les unes après les autres, les provinces méridionales proclamaient leur indépendance.

Les républicains insurgés adoptèrent une habile tactique. Ils commencèrent leur mouvement dans la province éloignée et montagneuse du Yunnan et lorsque les troupes dictatoriales furent, au bout d'un long temps, engagées dans cette région difficile, à l'extrémité de la Chine, ils soulevèrent les provinces côtières.

Envoyer, dans ce pays si vaste, une expédition pour les réduire en saisissant les principales capitales de ces immenses provinces demandait de l'argent ; or, les banques étrangères ne pouvaient guère en fournir à cause de la grande guerre.

Toutefois, elles disposaient encore du surplus de l'impôt de la gabelle affecté à la garantie des intérêts du dernier emprunt ; elles voulurent le donner à Yuen Chekai afin qu'il pût écraser ses adversaires, et réaliser son irréalisable projet. Déjà, en septembre 1915, le consortium continuant à unir étroitement en cela les Allemands et leurs adversaires, lui avait remis une quinzaine de millions de francs. Cette somme dévorée, en avril 1916, le cabinet présidentiel supplia le quintuple groupe des banquiers de lui remettre encore environ quatorze millions de francs, qui restaient alors dans les

caisses ; Français, Allemands, Anglais et Russes y consentirent, mais les représentants japonais, sur instructions venues de Tokyo, s'opposèrent à ce que les fonds de la gabelle qui se trouvaient à Yokohama Specie Bank, soit deux millions et demi, fussent remis au dictateur, alors que son droit de gouverner la Chine lui était contesté par une grande partie de la nation.

C'est alors que la presse japonaise fit remarquer en de nombreux articles que Yuen Chekai n'était qu'un violateur de la Constitution et des lois ainsi que le lui reprochaient ses adversaires les défenseurs de la légalité ; on ne pouvait pas, dans ces conditions, prendre parti dans la lutte en le soutenant.

Yuen chercha également à emprunter aux Américains, car les sommes de la gabelle qui lui furent remises étaient bien peu de chose ; l'insurrection s'étendait toujours.

Au commencement de mai dernier, la situation financière s'effondrait ; le pauvre dictateur aux abois se voyait obligé de décréter le cours forcé des billets de la Banque de Chine et de celle des Communications ce qui augmentait le mal ; toutefois, afin que les soldats ne désertassent pas en masse, on décidait de les payer moitié en sapèques, moitié en billets dépréciés.

La confiance disparut partout ; les quelques membres du *tsimpoutang* ou parti progressiste qui, faute de mieux, avaient jusque-là donné un timide concours à la dictature, s'écartaient bruyamment en faisant des discours et des proclamations qui déclaraient Yuen traître et parjure; enfin, dernier déboire, dans les provinces, les maréchaux dont nous parlons plus haut, seul appui véritable du dictateur, l'abandonnaient à leur tour les uns après les autres. Le naufrage étant imminent, tous les rats quittaient le navire.

C'était la fin de ce régime factice, véritable fantôme de gouvernement que la diplomatie s'imaginait être quelque chose, car pour elle, ainsi que le proclamaient tous les journaux qu'elle inspirait de par le monde, Yuen Chekai était un politique remarquable, le seul homme capable de conduire son pays.

Le dictateur ne devait pas survivre à l'écroulement de son rêve et des combinaisons internationales, basées sur sa per-

sonne ; un mois plus tard, on annonçait qu'il était mort empoisonné !

S'était-il suicidé ? Avait-il été victime d'un attentat perfide? La deuxième hypothèse nous paraît d'autant plus vraisemblable qu'on annonce également le suicide de son fils aîné, Yuen Koting sur lequel on comptait, dans la combinaison, pour en faire le dauphin du futur empire.

Ainsi, Yuen Chekai périt de la mort soudaine et provoquée, habituelle à tant de souverains asiatiques. Ces personnages gouvernent par le glaive, ils périssent par l'épée, le poignard ou le poison. C'est dans l'ordre.

Quelques semaines avant sa mort, reculant devant la révolte, le dictateur remettait en vigueur la Constitution de 1912, à laquelle il avait autrefois juré fidélité. Ainsi, le vice-président de la République lui succéda automatiquement en vertu de cette Constitution même. Ce personnage, M. Li Yuenhong, assez effacé et assez mou, avait été d'ailleurs proclamé président par les révoltés du Sud, visiblement pour faire pièce à Yuen Chekai. Il succède donc fort légalement et provisoirement au terrible ministre de l'empire qui laisse chez les Chinois une mémoire détestée.

Au point de vue international, la disparition de ce dernier de la scène politique ne change la situation qu'en apparence. En raison des conflits et des rivalités des diverses puissances en Chine, cette situation était et demeure toujours fort délicate. Elle a eu d'ailleurs des effets directs sur les événements d'Europe, à cause de la politique du Japon et de ses alliés et amis. Après la guerre, elle deviendra vraisemblablement plus délicate encore, car tout le monde voudra s'assurer une place de choix dans l'immense marché chinois. Allemands désireux de compenser leurs pertes, de trouver des débouchés à leur industrie, Américains dont la clientèle européenne appauvrie se restreindra, Japonais, désireux d'affirmer leur puissance politique sur le continent et d'y appliquer la doctrine de Monroe asiatique qui leur est chère, s'y trouveront en compétition avec les Anglais, les Français, les Russes, et tandis que les Chinois, hostiles à l'intrusion des étrangers, chercheront à s'organiser et à conquérir leur indépendance.

Au milieu de tous ces événements d'hier et de demain, la mort de Yuen Chekai a d'autant plus d'importance qu'elle attire l'attention du monde sur la situation complexe de la politique internationale en Extrême-Orient et sur ses dangers futurs.

FERNAND FARJENEL

A PROPOS DES DANGERS

DE LA

" GUERRE ÉCONOMIQUE "

La thèse que nous avons développée dans la *Revue de Paris* du 15 mai nous a valu une nombreuse et instructive correspondance. Des économistes — et des plus notoires — veulent bien se déclarer d'accord avec nous pour dénoncer les dangers très réels de la « guerre économique ». En revanche, *la Dépêche de Toulouse* du 8 juin a publié un article de M. Édouard Herriot, maire de Lyon, sénateur du Rhône, dans lequel, à notre grand étonnement, on nous attribue des intentions qui n'ont jamais été nôtres, et dans lequel, à notre plus grand étonnement encore, M. Herriot emploie à notre égard des procédés de polémique vraiment un peu gros.

*
* *

Et d'abord M. Herriot nous représente comme adversaire de toute entente économique entre les Alliés.

L'écrivain que nous avons cité... fait œuvre mauvaise quand il attaque, par avance, les essais d'entente économique entre les Alliés...

Qu'on ne décourage pas ceux qui veulent améliorer nos relations commerciales avec nos alliés, Anglais ou Russes ! Qu'on ne les désarme pas ainsi ! Qu'on ne nous ramène pas au hideux système, chéri des banquiers, qui exportait sans compensation le plus clair de nos ressources !

Qu'est-ce à dire? Nous savons fort bien que, n'en déplaise à M. Herriot, pas un mot n'est sorti de notre plume dont on puisse tirer ce trait qui ne nous atteint guère. Nous n'avons jamais rien dit, ni pensé contre les essais d'entente économique, contre le principe d'une entente, contre une entente sur des bases acceptables; nous nous sommes élevés et nous nous élevons contre une *forme d'entente déterminée*, qui consisterait à affubler les Alliés de quatre ou de trois tarifs protecteurs, selon les amitiés, les sympathies ou les antipathies internationales et qui les mettrait eux-mêmes en d'inextricables embarras. Une fois le principe de l'entente accepté, on a bien le droit de choisir tel ou tel moyen de réalisation, et on a le devoir de dénoncer celui qui irait à l'encontre du but poursuivi.

Ce droit du choix vient d'être reconnu par la Conférence Économique des Alliés qui, loin de préconiser la panacée inventée par les protectionnistes anglais et mise au goût du jour, en France, par M. Edmond Théry, a déclaré :

> Les Alliés pourront (notamment) recourir soit à des entreprises subventionnées, dirigées ou contrôlées par les gouvernements eux-mêmes; soit à des avances pour encourager les recherches scientifiques et techniques, le développement des industries et des ressources nationales ; *soit à des droits de douane ou à des prohibitions à titre temporaire ou permanent ;* soit enfin à une combinaison de ces divers moyens.

Or, qu'avons-nous fait? Nous avons démontré que le recours à des droits de douane ou à des prohibitions à titre permanent est précisément le moyen qu'il convient de rejeter. C'est tout.

***

Après nous avoir fait passer pour adversaire de l'Entente Économique des Alliés, M. Herriot nous dénonce comme partisan du *statu quo ante* en matière de relations commerciales :

> Je trouve les théories de M. Max Hoschiller, qui n'envisagent qu'un aspect des faits, terriblement dangereuses si elles laissent croire au public français qu'il a tout intérêt à voir maintenir le *statu quo ante*...

Il nous prépare à la rentrée sur notre marché des marchandises allemandes et, par exemple, des produits chimiques.

Ceci, je l'avoue, me scandalise. Quoi, nous luttons contre les capitalistes paresseux et désireux de retourner à leurs anciens fournisseurs ! Après d'immenses efforts, nous avons presque réussi à mettre sur pied une entreprise de produits chimiques par laquelle plusieurs de nos grandes industries seraient libérées, l'industrie textile, l'industrie pharmaceutique, la parfumerie, la fabrication des explosifs. M. Hoschiller établit lui-même la progression formidable des importations allemandes en France avant la guerre. Nous demandons qu'on élargisse nos usines, qu'on fouille notre sous-sol et voici qu'on nous dit que nous manquons de charbon, qu'il faut nous résigner, que l'article 11 du traité de Francfort ne nous a pas fait tant de mal qu'on le prétend. Je lis cela, en pleine guerre, dans une grande revue française ! Suis-je halluciné ou bien ai-je encore mon bon sens?

Ayant avant tout le respect de nos contradicteurs, nous nous contentons de trouver étrange la manière un peu agitée dont M. Herriot a accueilli une étude au demeurant inspirée de la nécessité qui s'impose aux Alliés de réorganiser leurs méthodes de production et de vente.

En vérité, voici qui est étrange : au système des tarifs douaniers, — prime à la paresse, remparts derrière lesquels les commerçants et industriels français, russes, anglais, italiens continueraient à persister dans leur routine — nous opposons l'esprit d'organisation, seul capable de lutter contre la concurrence allemande sans provoquer le renchérissement de la vie. Nous prenons un fait concret : l'industrie des produits colorants ; nous citons l'avis de la Chambre de commerce de Lyon, établissant que les causes de la suprématie allemande tiennent à la supériorité des méthodes de production ; nous constatons avec satisfaction que les industriels français des produits chimiques eux-mêmes repoussent la solution protectionniste si commode à la paresse d'esprit et déclarent qu'il faut réaliser les conditions indispensables d'une production à des prix aussi réduits qu'en Allemagne « afin de ne pas placer l'acheteur entre son patriotisme et ses intérêts » ; nous généralisons ce précepte à toutes les branches d'industrie ; nous précisons que, de même, seul le perfectionnement de la technique de l'exportation permettrait aux Alliés de combattre la concurrence allemande sur le marché international :

nous disons tout cela, et on vient nous reprocher la résignation, l'attachement à l'ancien état des choses et on nous accuse de préparer l'opinion à la rentrée des produits allemands sur le marché des Alliés !

***

M. Herriot semble être particulièrement « scandalisé » par le passage de notre étude où nous n'adhérons pas aux idées préconçues sur les effets prétendus néfastes de l'article 11 du traité de Francfort établissant la clause de la nation la plus favorisée.

Diable ! Aurions-nous, sans le savoir, mis le pied sur un dogme? En ce cas nous nous excusons sur notre bonne foi. Nous avions cru que, dans une opinion fortement établie, on se gardait bien de médire de la fameuse clause, considérée, au contraire, comme une sauvegarde de l'industrie française, arrachée en 1871 aux vainqueurs allemands.

Où donc notamment, avons-nous lu « en pleine guerre » ce passage singulièrement affirmatif?

On commence à s'occuper des mesures que prend l'Allemagne pour constituer une Fédération économique de l'Europe du Centre... il importera de déjouer cette machination.

Le *traité de Francfort*, avec la clause de « nation la plus favorisée », qui y fut insérée à la demande de M. Thiers et de M. Pouyer-Quertier, *a, pendant près d'un demi-siècle, préservé la France de ce péril ; mais une légion d'étourdis a répandu contre elle les critiques les plus inconsidérées et a réussi à créer un préjugé dans l'opinion publique contre cette clause qui, en réalité, constituait pour nous une sauvegarde précieuse.*

Qui donc a écrit ces lignes où sont traités un peu durement les « étourdis » du jour — et ceux de demain? Serait-ce dans un journal allemand, dans un de ces journaux, dont M. Herriot suspecterait justement les tendances?

Nullement ; ces affirmations, nous les avons trouvées sous la signature d'un homme universellement respecté, dont tout le monde doit connaître les écrits : elles sont de M. Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut, directeur de *l'Économiste Français*. (*Économiste Français* du 25 décembre 1915, page 823.)

Constatons, au surplus, que la Conférence Économique des Alliés, tenue « en pleine guerre », a bien soin de dire qu'elle ne se prononce contre cette clause *que pour la période de reconstitution économique* qui suivra la cessation des hostilités et ne la bannit nullement d'une façon permanente.

***

M. Herriot préconise le boycottage pur et simple des empires du centre ; en même temps, il déclare que « démocrate, il n'accepterait aucun système qui risquerait de faire augmenter ou simplement de maintenir à un taux élevé le coût de la vie ». Or, nous avons posé ce dilemme qu'il veut ignorer :

Ou les membres de l'Union Économique des Alliés seront à même de fabriquer des produits dont ils ont besoin et qu'ils cherchent à exporter a des prix aussi avantageux que les Allemands, et alors les tarifs prohibitifs antiallemands sont superflus ;

Ou les membres de l'Union ne pourront ni fabriquer, ni trouver certaines catégories de produits dans des conditions aussi avantageuses qu'en Allemagne — et dans ce cas les tarifs prohibitifs augmenteront le coût de la vie et auront de très fâcheuses répercussions sur toute la vie économique des pays alliés.

Voilà, comment à notre avis doivent envisager la question tous ceux qui sincèrement « n'acceptent aucun système qui risquerait de faire augmenter ou simplement de maintenir à taux élevé le coût de la vie ».

La Conférence Économique des Alliés ne recommande pas non plus le boycottage des empires du centre parmi les « mesures permanentes d'entr'aide et de collaboration entre les Alliés ». M. Herriot va-t-il lui jeter l'anathème? Nous lui livrons, en botte, les noms de tous les signataires de l'Acte de Paris.

***

Sur un seul point, M. Herriot semble vouloir comprendre le sens de notre étude : nous prouvons en effet, ainsi qu'il le dit, que la Grande-Bretagne n'a pas intérêt à devenir protectionniste. « M. Hoschiller, ajoute-t-il, montre que la France perdrait beaucoup à ce régime. » Toutefois, ce raisonnement lui paraît « un peu trop simpliste ».

Tel n'est pas l'avis des industriels et des commerçants français. En sa dernière séance, l'*Association Nationale d'expansion économique*, qui groupe les plus importantes organisations économiques de France, a adopté une résolution dont les termes sont plus nets encore que les nôtres et dont voici un extrait :

D'une part, la Grande-Bretagne constitue notre principal marché et (que) d'autre part, l'opinion publique anglaise, *excitée par de vives polémiques de presse*, semble au moins pour une bonne part, s'orienter vers des tendances protectionnistes. L'Association nationale pense qu'il est urgent, en regard de la thèse unioniste anglaise, de formuler les desiderata de la France et de bien montrer que, si nos sacrifices dans la lutte commune nous donnent des droits spéciaux, *l'intérêt même de l'Angleterre*, qui n'achète que pour les revendre la moitié des produits formant le total de notre exportation vers ses ports, *lui commande de ne pas dresser devant eux une barrière* qui risquerait de les canaliser vers des commissionnaires plus accueillants.

*
* *

Nous avons négligé dans cette réponse certaines insinuations que contient l'article de M. Herriot, pour nous en tenir uniquement à une discussion d'idées. Et notre thèse reste entière, faute d'avoir été discutée.

MAX HOSCHILLER

L'administrateur-gérant : A. BACHELIER.

LIVRES NOUVEAUX

LES DÉBRIS DE LA GUERRE,
par **Maurice Mæterlinck.**

Ce sont des feuilles détachées, des fragments de la formidable épopée que l'Europe est en train de vivre. Mais le poète s'y retrouve, avec son imagination et cette belle abondance verbale qui apparente aux Latins le grand écrivain des Flandres. Le livre est tout pénétré d'amour et de haine.

LA CROIX DES CARMES,
par **Jean Variot.**

Ce petit volume, qui s'intitule modestement *Documents sur les combattants du Bois Le Prêtre*, est un des plus beaux livres de guerre que nous connaissions, et les six récits qui le composent, *la boue, les grenades à main, le coin des crapouillots, Minguet, la sape n° 2, l'attaque du blockhaus*, montrent en un vigoureux raccourci toutes les sortes d'héroïsme que suscite la guerre de tranchées. Les dessins de l'auteur, comme ses récits, donnent en peu de traits l'aspect essentiel des choses, la silhouette du paysage lorrain — côte ou bois —, les dévastations du champ de bataille que dominait la *Croix des Carmes*.

LA FIN D'UN RÊVE,
par **J. de Givry.**

Ce roman est une critique de l'orgueil allemand. On y voit l'âme germanique, rêveuse, ambitieuse et cruellement perfide. Un jeune prince croit vivre son rêve dans la guerre sanglante, mais la victoire de la Marne le désabuse rudement.

STELLUS,
par **Charles-Dumas.**

M. Haraucourt, dans une préface émouvante, présente au lecteur cette œuvre posthume d'un jeune poète, mort à l'ennemi, et qui avait déjà donné mieux que des espérances. Un précédent volume de Charles-Dumas a obtenu le Prix Sully-Prudhomme et attiré l'attention des lettrés. *Stellus*, drame mystique, appartient au même genre d'inspiration idéaliste, un peu subtil et très délicat.

CE QU'EN PENSE POTTERAT,
par **Benjamin Vallotton.**

Potterat est un commissaire de police vaudois en retraite. C'est un sage, mais ce n'est pas un philosophe. Il éprouve les sentiments les plus délicats et les plus nobles et ne résiste pas au besoin passionné de les manifester. Aussi la neutralité lui pèse-t-elle. Ce que Potterat pense de la guerre, ce qu'il pense de la conduite de l'Allemagne, il nous le dit et redit carrément, abondamment, avec une simplicité qui n'exclut ni l'ardeur, ni l'éloquence. En l'écoutant se raconter, on revit les émotions, déjà si lointaines, des premiers mois de la guerre. M. Benjamin Vallotton nous fait comprendre les raisons profondes qui ont amené la Suisse romande à identifier sa propre cause et la cause des Alliés. Il y a dans son livre autant de sérieux que d'humour, autant d'art que de conviction, autant d'âme que de cœur.

LES CENTURIONS,
par **Jean Corail.**

« Les Centurions » sont nos soldats et nos chefs vivant de la vie d'Afrique où ils sont les continuateurs de l'œuvre romaine. L'auteur évoque pour nous, tour à tour, des paysages colorés et des luttes guerrières. Son pseudonyme cache la personnalité d'un de ces chefs qui ont guidé leurs troupes aux combats marocains et c'est d'une citadelle allemande où il est prisonnier qu'il nous envoie ce livre si intéressant de toutes les façons.

SOUS LES OBUS,
par un **Groupe de Poilus.**

Après les *Contes véridiques des tranchées* et les *Nouveaux Contes*, un éditeur parisien publie aujourd'hui ce recueil de nouvelles qui, comme le précédent, a été écrit et vécu au front. Il offre les mêmes qualités de vigueur et de franchise ; il aura le même succès.

LA REVUE DE PARIS

85bis, faubourg Saint-Honoré

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, 85 *bis, faubourg Saint-Honoré (téléphone : Wagram* 16.20), *dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er *ou du* 15 *de chaque mois.*

Les mandats ou valeurs à vue doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, 85 *bis, faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, 85 *bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La première Table Décennale (1894-1903) *est mise en vente au prix de* 2 *fr.* 50.

POCHY, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85bis, Faubourg Saint-Honoré, Paris.